



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 142 • NUMÉRO 063 • 2^e SESSION • 39^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le lundi 10 mars 2008

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 10 mars 2008

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

LE CODE CRIMINEL

La Chambre passe à l'étude du projet de loi S-203, Loi modifiant le Code criminel (cruauté envers les animaux), dont le comité a fait rapport sans propositions d'amendement.

• (1105)

[Traduction]

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le Président: Trois motions d'amendement figurent au *Feuilleton des avis* pour l'étude, à l'étape du rapport, du projet de loi S-203.

[Français]

La motion n° 3 ne sera pas choisie par la présidence car elle a été défaite en comité.

[Traduction]

Toutes les autres motions ont été examinées, et la présidence est convaincue qu'elles sont conformes aux lignes directrices concernant la sélection des motions d'amendement à l'étape du rapport énoncées dans l'annotation au paragraphe 76.1(5) du Règlement.

Les motions n°s 1 et 2 seront groupées aux fins du débat et seront mises aux voix selon les modalités que l'on peut consulter au Bureau.

[Français]

Je vais maintenant soumettre les motions n°s 1 et 2 à la Chambre.

[Traduction]

MOTIONS D'AMENDEMENT

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD) propose:

Motion n° 1

Que le projet de loi S-203 soit modifié par suppression du titre intégral.

Motion n° 2

Que le projet de loi S-203 soit modifié par suppression de l'article 1.

Monsieur le Président, au nom de mon parti et des électeurs de Parkdale—High Park à Toronto, j'ai le plaisir d'intervenir au sujet des motions visant à modifier le projet de loi S-203.

À mon avis, le projet de loi S-203 sous sa forme actuelle n'aborde pas adéquatement le problème de la cruauté envers les animaux. Comme nous le savons tous, les dispositions du Code criminel qui traitent de la cruauté envers les animaux datent de 1892 et des révisions mineures ont été apportées dans les années 1950.

Cependant, la protection des animaux repose sur leur statut de biens, et non sur leur condition d'êtres sensibles.

Il est archaïque de penser que les animaux ne sont pas des êtres sensibles et qu'ils ne sont que des biens. Cela va à l'encontre de ce que nous savons, de la science et de l'opinion publique d'aujourd'hui. On a tenté à plusieurs reprises de retirer les animaux de la partie du Code criminel qui a trait aux biens, notamment avec le projet de loi C-17 en 1999, le projet de loi C-15B en 2001, le projet de loi C-10 en 2002, le projet de loi C-22 en 2004 et le projet de loi C-50 en 2005. Tous ces projets ont été bloqués au Sénat ou sont morts au *Feuilleton* à la Chambre des communes.

Une coalition comprenant l'Institut de la fourrure et la Fédération of Hunters and Anglers s'est opposée aux changements. Les pressions exercées ont amené le sénateur Bryden à présenter un projet de loi, le S-24 à l'origine, maintenant le S-203, en vue d'augmenter les amendes et les peines et d'autoriser les ordonnances de la cour interdisant aux contrevenants de garder un animal. Ce projet de loi a d'abord été présenté en 2005. En 2006, il a été repris sous le numéro S-213 et il a été présenté une autre fois en octobre 2007 pour devenir le projet de loi S-203.

• (1110)

Si je présente cette motion pour modifier le projet de loi et en supprimer ces articles, c'est qu'aux termes du projet de loi, la cruauté envers les animaux continue de relever de la partie du Code criminel qui a trait aux biens et que le libellé de 1892 est maintenu, de sorte qu'il est très difficile de procéder à des condamnations.

Nous n'avons qu'à penser à l'élevage de chevaux arabes en Alberta dont on a fait grand état ce week-end dans les médias. Les autorités n'ont pas pu porter d'accusations qui permettraient de faire condamner le propriétaire de la ferme. Au cours de la fin de semaine, des chevaux sont morts de faim et de négligence. Ceux qui sont toujours en vie sont dans un état épouvantable. On ne les nourrissait pas. On ne leur donnait pas d'eau. On ne nettoyait pas l'écurie. Ils se trouvaient dans des conditions impossibles. En fait, ces animaux subissaient une lente torture qui les condamnait à mourir de faim et de négligence.

Vu la façon dont ce projet de loi est actuellement rédigé, la probabilité d'une déclaration de culpabilité des propriétaires, des éleveurs et des soigneurs d'animaux qui négligent ces bêtes ne serait pas plus grande. Le projet de loi ne définit pas non plus ce qu'est un animal. Il ne reconnaît pas les animaux comme des êtres à part entière et, par conséquent, ne traite pas de la question du dressage en vue de combats.

Initiatives parlementaires

Il en résulte que nous sommes le seul parti à s'être invariablement opposé à ce projet de loi. Nous avons collaboré étroitement avec le Fonds international pour la protection des animaux et la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux dans le but d'amender le projet de loi et pour nous y opposer. Je tiens à remercier mon collègue néo-démocrate de Windsor, qui a toujours réclamé des changements positifs qui nous permettraient enfin de nous occuper de la question de la cruauté envers les animaux.

La question de la cruauté envers les animaux touche profondément un grand nombre de Canadiens. Bon nombre de mes électeurs ont communiqué avec moi à ce sujet et ils ne peuvent pas croire que, au XXI^e siècle, après tant d'années de débats et de discussions, nous avons encore une loi qui traite les animaux comme elle les traitait au XIX^e siècle, comme des sacs vides, comme des créatures qui n'ont ni faculté de penser ni sentiments.

Nous savons tous que ce n'est pas vrai et que nous devons moderniser nos lois pour qu'elles correspondent à cette réalité évidente. Par conséquent, le but de ma motion est de supprimer l'article qui nie la réalité des animaux et la façon dont ils devraient être traités.

La raison pour laquelle je sollicite un soutien pour ce projet de loi, c'est que nous sommes mûrs pour un tel changement dans la loi. Ce changement reçoit l'assentiment de la population en général. En cas de doute sur la nécessité de ce changement, il suffit de lire au sujet de la terrible tragédie des chevaux arabes trouvés morts de faim en fin de semaine.

Je prie instamment mes collègues de voter en faveur de cette motion.

M. Mark Holland (Ajax—Pickering, Lib.): Monsieur le Président, nous avons tous entendu parler d'un certain nombre de cas très médiatisés de cruauté envers les animaux. Citons, par exemple, Daisy Duke, un chien qui a été traîné par une voiture à Disbury, en Alberta, Princess, un chat qui a été mis dans un four à micro-ondes en Alberta, Queen Waldorf, trouvé sur une plage de Niagara Falls avec des haltères attachés au cou, et ainsi de suite.

La réalité des mauvais traitements infligés aux animaux est que, chaque jour, dans toutes les régions du pays, des animaux sont maltraités. Les gens qui constatent que leurs animaux de compagnie ou des animaux sauvages ont été maltraités se demandent pourquoi nous n'avons pas de mesure législative permettant de poursuivre les coupables et pourquoi les mesures déjà existantes sont si insuffisantes. Les gens qui travaillent en première ligne sont quotidiennement confrontés à la cruauté envers les animaux et voient tragédie après tragédie, mais ils ne peuvent rien y faire.

Il m'arrive de discuter avec des agents de la SPCA qui reçoivent quotidiennement des appels de ce genre, mais qui ne peuvent rien faire parce qu'ils ont les mains liées. Je comprends la frustration qu'ils peuvent ressentir devant de tels actes de cruauté, puisque ces personnes aiment les animaux, mais leurs préoccupations ne s'arrêtent pas là. J'ai constaté toute la colère qu'ils éprouvent lorsqu'ils se rendent dans des foyers où la violence contre les animaux est un prélude à la violence contre les êtres humains, contre les femmes et les enfants. Les agents de la SPCA et les Canadiens n'ont d'autre choix que de se demander pourquoi le Parlement n'intervient pas pour empêcher ce type de crime.

Comme l'a indiqué l'intervenante précédente, les lois qui sont en vigueur à l'heure actuelle sont essentiellement demeurées inchangées depuis 1892. Et ce n'est pas que le Parlement n'a pas essayé de les modifier au cours des dernières années, bien au contraire. Il y a eu les projets de loi C-17, C-15, C-15B, C-10, C-10B ainsi que le C-50,

qui date de la législature précédente. Depuis le début de la présente législature, il y a eu mon projet d'initiative parlementaire, le C-373, et le S-203, dont nous sommes saisis aujourd'hui.

Pendant la législature précédente, j'ai eu amplement l'occasion de travailler au projet de loi C-50, de rassembler tous les intervenants afin de trouver un terrain d'entente et de demander à toutes les parties de faire des compromis et d'essayer de dégager des solutions satisfaisantes, et ce, non seulement pour ceux qui veulent protéger les animaux, mais également pour ceux qui utilisent légitimement les animaux à des fins commerciales ou de subsistance.

Ces démarches avaient abouti à une solution quasi unanime. Presque tous les groupes étaient arrivés à un compromis relativement au projet de loi C-50. D'ailleurs, la Chambre des communes a adopté ce projet de loi ou un projet de loi semblable à deux reprises. C'était la volonté de la Chambre que d'adopter une mesure législative musclée et efficace pour lutter contre la cruauté envers les animaux. C'était la volonté de cette assemblée élue que d'adopter une mesure législative qui reflète le souhait des Canadiens. Mais chaque fois, c'est le Sénat qui nous en a empêchés. C'est le Sénat qui n'était pas d'accord et qui réclamait des amendements.

Nous avons presque réussi lors de la dernière législature, mais, malheureusement, des élections sont survenues. Après tout ce travail et ces compromis, on aurait pu s'attendre à ce qu'une mesure législative contre la cruauté envers les animaux soit présentée dès l'ouverture de la nouvelle législature afin de tirer partie de ces compromis.

Mais la réalité fut bien différente. C'est à des projets de loi d'initiative parlementaire qu'il revient de combler cette lacune dans notre Code criminel. J'ai présenté un tel projet de loi, et le sénateur Bryden en a présenté un autre, le projet de loi S-203, dont nous débattons aujourd'hui et qui fait l'objet d'amendements.

Certains pourraient se demander pourquoi ne pas tout simplement adopter le projet de loi S-203 comme point de départ, pour ensuite nous occuper du reste. Nous pourrions faire tout ce dont le Parlement a déjà convenu à une date ultérieure.

Je vais vous dire pourquoi il ne faut pas adopter le projet de loi S-203. Il y a d'abord le fait que seulement 0,25 p. 100 des plaintes de cruauté envers les animaux mène à une condamnation. Ce projet de loi vise essentiellement l'imposition de peines. On peut donc en déduire que si nous ne nous occupons que de l'imposition de peines et que seulement 0,25 p. 100 des plaintes mènent à une condamnation, nous ne nous attaquons qu'à 0,25 p. 100 du problème, ce qui en réalité ne ferait pratiquement rien pour le régler.

Je voulais simplement énumérer certains éléments que le projet de loi S-203 n'aborde pas, ce qui, je crois, en surprendra plusieurs. Ce projet de loi ne facilite pas la condamnation de ceux qui posent un acte criminel envers des animaux. Il ne facilite pas non plus l'imposition de peines à l'endroit de ceux qui négligent des animaux dont ils ont la charge. Il n'offre pas de protection accrue aux animaux sauvages ou errants, qui ne bénéficient souvent d'aucune protection. Il ne clarifie pas non plus le libellé de la loi existante, qui porte à confusion en traitant différemment divers types d'animaux. Il ne criminalise pas non plus le fait d'entraîner des animaux au combat.

● (1115)

Ce projet de loi ne ferait rien contre le terrible crime des combats d'animaux, où ces derniers s'acharnent à s'entre-déchirer.

Initiatives parlementaires

Mon deuxième argument est le suivant: depuis quand la Chambre, un organe élu, doit accepter une mesure inférieure de la part du Sénat? On se demande comment la Chambre tolère le fait que le Sénat rejette une mesure qu'il estime trop excessive, trop efficace et trop soudaine alors que celle-ci a été adoptée à deux reprises par la Chambre.

Quand les conservateurs ont présenté un projet de loi afin de durcir le ton envers les criminels, pour reprendre leur terminologie, et l'ont envoyé au Sénat, ils ont dit qu'ils n'accepteraient aucun amendement. Ils ont aussi averti le Sénat que, si celui-ci n'adoptait pas le projet de loi avant une certaine date, il y aurait des élections. Pourquoi? Parce qu'il était question de criminalité et qu'il était important de s'y attaquer.

Ils ont dit au Sénat qu'il devait se plier à la volonté des membres élus de la Chambre, mais il semble y avoir deux poids et deux mesures quand il s'agit de cruauté envers les animaux. Ils étaient prêts à dire que la Chambre s'était prononcée et qu'elle avait travaillé pendant des années pour obtenir dégagez des compromis et rédiger un projet de loi efficace, et pourtant, en ce qui concerne ce projet de loi, le crime n'est plus important, n'est pas une priorité, même si, comme je l'ai mentionné précédemment, ce genre de crime ne touche pas seulement les animaux puisqu'il mène souvent à des actes de violence contre des êtres humains.

Le sénateur Bryden a parlé du fait que ceux qui réclament une loi efficace contre la cruauté envers les animaux perdraient des munitions si ce projet de loi était adopté. Malheureusement, il a raison. C'est d'ailleurs une des principales inquiétudes de ceux d'entre nous qui se préoccupent de l'inefficacité des lois contre la cruauté envers les animaux.

Ce projet de loi est un placebo. Il ne s'attaque en rien à la cruauté envers les animaux au Canada. On le fera passer pour une mesure efficace alors qu'il n'en est rien. On s'en servira pour dire qu'on a fait quelque chose, pour dire à nos électeurs qu'on a pris des mesures contre la cruauté envers les animaux quand, en réalité, on n'a fait qu'adopter une loi vide et sans substance. Nous serons ensuite incapables d'apporter de véritables modifications aux lois actuelles.

Nous avons déjà attendu 116 ans. Nous avons accepté des compromis pendant des années. La Chambre a adopté une mesure efficace. Nous allons maintenant permettre au Sénat de s'en débarrasser et de confirmer dans la loi des notions victoriennes et désuètes concernant la nature des animaux.

Enfin, voici la dernière raison pour laquelle il faut s'opposer au projet de loi S-203. Peut-on s'imaginer adopter une mesure législative concernant la cruauté envers les animaux à laquelle tous les groupes de défense des animaux s'opposent? Je ne parle pas des défenseurs des droits des animaux, mais des gens qui sont les premiers témoins de cas d'abus et de torture contre des animaux. Je parle des agents de la SPCA, la société pour la prévention de la cruauté envers les animaux, et des vétérinaires qui voient arriver à leur cabinet des animaux torturés et qui constatent que rien n'est fait à cet égard. Voilà les gens qui réclament une intervention et ils ne sont pas seuls.

En fait, la grande majorité des Canadiens appuient l'idée d'une mesure législative efficace pour lutter contre la cruauté envers les animaux. Un récent sondage Nanos Research révèle que 85 p. 100 des répondants appuient une mesure législative en vertu de laquelle les organismes d'application de la loi pourraient plus facilement tenter des poursuites contre les individus qui commettent des crimes contre les animaux, y compris les animaux sauvages ou errants. J'ai en main une pétition qui a été présentée à la Chambre et

qui est signée par plus de 130 000 Canadiens qui s'opposent à ce projet de loi du Sénat et qui appuient plutôt le projet de loi C-373 que j'ai présenté.

Peu m'importe que cette dernière mesure législative soit adoptée à titre de projet de loi d'initiative parlementaire ou comme projet de loi d'initiative ministérielle. Je confierais avec plaisir mon projet de loi à n'importe quel député à la Chambre qui soit capable de le faire adopter immédiatement. Je vais d'ailleurs proposer au gouvernement aujourd'hui même de le retirer afin qu'il puisse le présenter à titre de projet de loi d'initiative ministérielle, pour qu'il soit possible d'aller de l'avant avec une mesure législative efficace.

Voyons ce qu'une mesure législative efficace, comme le projet de loi C-373 permettrait de faire. Elle permettrait de poursuivre les propriétaires d'animaux, qui font preuve de négligence. Elle protégerait les droits des gens dont le gagne-pain est lié aux animaux et qui doivent en abattre dans le cadre de leur travail. Elle protégerait également les gens qui évoluent dans le secteur de l'agriculture et des industries qui exploitent des animaux. Elle offrirait la même protection aux animaux de compagnie, aux animaux de ferme et aux animaux sauvages ou errants. Elle rendrait illégal le fait d'entraîner des animaux à des fins de combat. Enfin, elle traiterait comme une infraction criminelle le fait de tuer un animal de façon brutale ou cruelle.

Il faut une mesure législative efficace contre la cruauté envers les animaux. Nous avons la possibilité d'intervenir aujourd'hui. Rejetons cette mesure législative édulcorée et vide et faisons enfin quelque chose au sujet de la cruauté envers les animaux.

• (1120)

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, j'ai apprécié les points de vue divers qui ont été exprimés sur ce projet de loi. Je suis heureux de prendre à nouveau la parole, au nom des gens de Crowfoot, au sujet du projet de loi S-203, qui nous vient du Sénat. Le S-203 modifie les dispositions du Code criminel qui portent sur la cruauté envers les animaux.

Nombre d'électeurs de ma circonscription ont communiqué avec mon bureau au sujet de ce projet de loi et d'autres mesures législatives au fil des ans. Le député d'en face a mentionné certains projets de loi qui ont été présentés à la Chambre. La question de la cruauté envers les animaux a toujours intéressé les gens, car personne ne souhaite que les animaux soient maltraités.

Dans ma région, bien des gens travaillent dans des fermes et des ranchs. Ma circonscription est surtout rurale. Les députés peuvent être sûrs que la plupart des agriculteurs et des éleveurs savent qu'ils doivent s'occuper de leurs animaux et les traiter avec le plus grand soin. Dans bien des cas, leurs animaux sont leur gagne-pain.

Je dois également souligner que nous sommes actuellement, dans la première partie du mois de mars, en pleine saison du vêlage. Pendant l'hiver, même si le temps est assez doux dans mon coin, je connais des familles d'éleveurs qui se lèvent la nuit pour vérifier que leur bétail se porte bien et que le processus de vêlage se déroule sans problème. Nous sommes donc très préoccupés lorsque nous prenons connaissance de cas de mauvais traitement ou de cruauté envers les animaux. D'où je viens, les gens ne tolèrent pas cela.

Le projet de loi S-203 a été adopté par le Sénat et envoyé à la Chambre. Il a déjà été adopté à l'étape de la deuxième lecture et envoyé au comité de la Justice, qui en a fait rapport à la Chambre sans propositions d'amendement. La Chambre en est maintenant saisie à l'étape de la troisième lecture.

Initiatives parlementaires

Le projet de loi S-203 modifie le Code criminel en ce qui a trait aux peines pour infraction de cruauté envers les animaux. Il ne modifie pas les infractions actuelles et n'en crée pas de nouvelles.

Quel problème le projet de loi S-203 tente-t-il de résoudre? Le fait que la législation et les sanctions actuelles ne reflètent pas la gravité des infractions de cruauté envers les animaux. À l'exception de certaines infractions qui ne touchent que les bestiaux, toutes les infractions de cruauté envers les animaux sont des infractions punissables par voie de déclaration sommaire de culpabilité. Cela veut dire qu'elles sont assorties d'une peine maximale de six mois d'emprisonnement ou d'une amende de 2 000 \$, ou les deux. C'est la peine standard, peu importe la gravité du geste ou des conséquences pour l'animal.

Pour corriger cette grave lacune de la loi actuelle, le projet de loi S-203 apporterait des améliorations aux dispositions relatives à la détermination de la peine pour les infractions de cruauté. Il le ferait de trois façons importantes. Premièrement, il ferait de toutes les infractions de cruauté envers les animaux des infractions mixtes, de sorte que la Couronne pourrait décider de procéder par voie de déclaration sommaire de culpabilité ou par mise en accusation. La Couronne pourrait donc choisir un mode d'instruction approprié en tenant compte de la gravité de l'infraction et de la culpabilité du contrevenant. C'est une disposition très importante, surtout pour les éleveurs et les agriculteurs.

Deuxièmement, le projet de loi S-203 augmenterait considérablement les peines maximales. Une des façons par lesquelles notre société reconnaît habituellement la gravité d'un comportement est en imposant des peines plus lourdes pour les infractions les plus graves. Les Canadiens ont très clairement dit que les peines actuellement imposées pour les actes de cruauté envers les animaux ne reflètent pas adéquatement l'aversion de la société à l'égard de tels crimes. En effet, une peine d'emprisonnement maximale de six mois et une amende de 2 000 \$ ne sont pas à la hauteur de notre dégoût et de notre désapprobation à l'égard de la cruauté envers les animaux.

● (1125)

La société canadienne n'a toujours accordé que peu d'attention à la cruauté envers les animaux, ne reconnaissant pas la nature profonde de ce crime.

Le projet de loi S-203 remédierait à cette carence de la loi et inciterait quiconque à y réfléchir à deux fois avant de maltraiter et de faire souffrir des animaux.

Le gouvernement espère que, si les députés appuient le projet de loi S-203, les tribunaux, la Couronne et la police comprendront que les infractions de cruauté envers les animaux doivent être prises plus au sérieux. Dans son intervention, la députée a mentionné le faible taux de condamnation pour certaines de ces infractions au sujet desquelles il est très difficile d'établir l'existence d'une intention criminelle.

Je pense que le projet de loi montre à l'évidence que les Canadiens demandent des peines plus sévères pour ces infractions. Ils veulent également que nos services de police et la Couronne prennent ce type de crime beaucoup plus au sérieux.

En appuyant le projet de loi S-203, je crois que les députés traduiront fidèlement la volonté du public en faisant sans équivoque de la cruauté envers les animaux une infraction criminelle grave.

Les dispositions relatives à l'établissement des peines seraient améliorées d'une troisième façon. En effet, le projet de loi S-203 supprimerait la disposition existante relative à la durée maximale

d'une ordonnance interdisant à un contrevenant de posséder un animal ou d'habiter un lieu où se trouve un animal. La durée de l'ordonnance serait dorénavant laissée à la discrétion du tribunal. De toute évidence, les tribunaux et le public s'entendent sur le fait qu'il faut empêcher, pour des périodes plus longues que les deux années stipulées dans la loi actuelle, certains contrevenants d'abriter des animaux sous leur toit ou d'en posséder.

Cette modification répondrait à ces préoccupations. Elle permettrait aux tribunaux de prévenir beaucoup plus efficacement les infractions en imposant une interdiction de durée appropriée.

Comme d'autres députés l'ont indiqué, en ce qui concerne l'établissement des peines, les dispositions améliorées du projet de loi S-203 représentent une étape importante. Elles permettent de mieux reconnaître les infractions de cruauté envers les animaux comme des délits avec violence.

Le projet de loi est important parce qu'il modifie le système de pénalisation de façon à ce qu'il reflète la gravité des infractions de cruauté envers les animaux. Les peines plus sévères qui pourront être imposées en vertu du projet de loi S-203 contribueront grandement à confirmer que le Parlement prend ce genre de crime plus au sérieux.

Bien que j'appuie le projet de loi S-203, je suis conscient du fait que certains députés disent ne pas pouvoir l'appuyer parce qu'il ne remédie pas aux importantes lacunes de la loi actuelle.

Il est vrai que le projet de loi S-203 ne propose pas de changements à la définition des infractions actuelles pas plus qu'il n'en crée de nouvelles. Toutefois, comme les députés le savent fort bien, aucun des projets de loi présentés par les gouvernements précédents au fil des ans n'ont jamais été adoptés par les deux Chambres. Par ailleurs, il est bien connu que beaucoup de ces projets de loi avaient suscité des différends, des préoccupations et de la controverse.

Des groupes de l'industrie animalière craignaient que certaines modifications les exposeraient à des poursuites relativement à leurs activités traditionnelles. Inutile d'entrer dans les détails de cette longue histoire, cependant, au moment où certains de ces projets de lois ont été présentés, j'avais le privilège de siéger au Comité de la justice.

D'une part, nous avions des groupes de défense des animaux qui comparaissaient et disaient que le nouveau projet de loi n'allait pas assez loin tandis que d'autre part, nous avions des représentants de l'industrie, notamment des exploitants de ranch, des agriculteurs et des éleveurs de bovins, qui disaient que le projet de loi allait à l'encontre de la manière traditionnelle dont les choses se passent dans un ranch.

C'est pourquoi le projet de loi reconnaît que des changements doivent être apportés, mais que ces derniers doivent être réalistes et tenir compte de toutes ces préoccupations.

Contrairement aux projets de loi antérieurs, le S-203 est simple. Nous sommes saisis d'un projet de loi d'intérêt public, proposé par un sénateur, qui a pour unique objectif d'améliorer la loi afin de mieux dissuader, dénoncer et punir la cruauté envers les animaux et de faire en sorte que les contrevenants assument une plus grande responsabilité pour leurs crimes.

Bien que les députés ne s'entendent pas forcément sur la question de savoir si le projet de loi S-203 accomplit tout ce que certaines personnes voudraient qu'il accomplisse, aujourd'hui, nous sommes saisis d'une seule question: le projet de loi S-203 devrait-il être adopté?

Initiatives parlementaires

Je crois que cette question exige un oui clair et simple. Si cette mesure législative était adoptée, la loi serait meilleure qu'elle ne l'est aujourd'hui. Serait-elle parfaite? Je pense que cela dépend du point de vue des gens, mais ce serait un pas positif en vue de régler un problème très important.

• (1130)

[Français]

M. Guy André (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que j'interviens aujourd'hui dans ce débat sur le projet de loi sénatorial S-203 à l'étape du rapport. Ce projet de loi vise à modifier le Code criminel pour imposer des peines plus lourdes dans le cas de cruauté envers les animaux.

Ce projet de loi crée actuellement beaucoup de remous au sein de la population et des organismes qui prônent une législation améliorée pour les animaux. Rappelons que la loi actuelle n'a pas été modifiée depuis 1892. C'est 116 ans qui nous séparent d'une époque où les animaux étaient davantage perçus comme un bien utilitaire plutôt que pour leurs fonctions actuelles d'accompagnateurs, un rôle acquis au fil du temps pour plusieurs d'entre eux.

À ces remous, il faut ajouter que le projet de loi S-203, en fonction des affaires parlementaires, se retrouve à être débattu avant le projet de loi C-373 proposé par le député d'Ajax—Pickering. Essentiellement, le projet de loi C-373 reprend l'ancien projet de loi C-50 présenté par le gouvernement précédent, lequel cadre mieux avec les besoins exprimés par l'ensemble des défenseurs des animaux. Le Bloc était d'ailleurs favorable au principe du projet de loi C-50. Cependant, nous analyserons le projet de loi C-373 plus tard dans le processus parlementaire.

Le projet de loi S-203 n'est pas parfait. Les témoins qui sont venus devant le Comité permanent de la justice et des droits de la personne, dont j'ai fait partie à un moment donné la semaine dernière, ont souvent mentionné les failles évidentes de ce projet de loi contre les abus que nous observons.

D'abord, le projet de loi S-203 ne définit pas clairement ce qu'est la négligence. C'est pourquoi il sera toujours difficile de prouver qu'une personne agit négligemment envers les animaux. Ensuite, le projet de loi S-203 offre peu de protection pour les animaux sauvages ou errants. De plus, il maintient les mêmes catégories d'animaux actuellement protégées par la loi de 1892, c'est-à-dire le bétail, les chiens ou les oiseaux.

Selon le projet de loi S-203, les animaux resteront avant tout des biens à posséder. D'ailleurs, il ne sévit même pas contre les individus qui entraînent les animaux dans le but de combattre. Par ailleurs, le projet de loi S-203 est incapable de sévir contre des actes violents, brutaux et excessifs commis envers des animaux.

J'en passe, mais ce qu'il faut retenir, c'est que la faille majeure de ce projet de loi restera son absence totale de définition de ce qu'est exactement un animal.

En refusant de définir clairement ce qu'ils sont, le projet de loi S-203 laisse la porte grande ouverte aux interprétations pour éviter de lourdes peines, tout en ne modifiant pas l'idée que les animaux sont d'abord des biens. Nous savons pourtant que les peines maximales actuellement prévues dans le Code criminel à cet égard sont trop faibles pour la gravité des actes commis contre ces êtres vivants.

Et justement, hormis le fait qu'il ne met pas en péril les activités légitimes impliquant la mort des animaux, comme l'agriculture, la chasse et la pêche, le projet de loi S-203 s'attaque positivement à ce

problème que j'ai mentionné: il augmente les peines maximales et les amendes. C'est un peu plus que ce qu'il y avait auparavant.

Les juges auront ainsi un peu plus de latitude devant les cas de cruauté envers les animaux. Par exemple, un juge pourrait obliger un contrevenant à rembourser les frais occasionnés par ses actions barbares. Nous avons ainsi une avancée dans la lutte contre la cruauté envers les animaux.

Cependant, je considère que cette amélioration est minime, voire insuffisante lorsqu'on prend le problème dans son ensemble. À mes yeux, le projet de loi S-203 ne peut être qu'une transition, une étape vers quelque chose qui sera plus substantiel.

Les gens peuvent être rassurés sur ce point: le Bloc québécois ne se contente pas du minimum. Nous sommes des gens progressistes qui voient loin et nous n'hésiterons jamais à faire mieux pour les citoyens que nous représentons et pour tous les autres.

• (1135)

Quand le projet de loi S-203 a été soumis au Comité permanent de la justice, nous avons écouté avec intérêt les différents témoins.

C'est pourquoi nous sommes bien au fait des limites du projet de loi. Conscients de l'importance de protéger adéquatement les animaux contre la cruauté, nous avons proposé une série d'amendements pour bonifier le projet de loi S-203.

Parmi nos propositions, nous avons émis l'idée d'introduire une définition claire de ce qu'est un animal. De plus, nous avons cherché à protéger autant les animaux errants que les animaux domestiques. Et c'est sans compter notre volonté de clarifier le critère de la négligence pour en faciliter la preuve. Finalement, nous avons suggéré un amendement pour interdire formellement l'entraînement des coqs de combat.

Or, les amendements proposés par le Bloc québécois ont tous été rejetés. Malheureusement, le comité a convenu, le jeudi 14 février dernier, de faire rapport de l'étude du projet de loi sans que des amendements lui soient apportés. C'est à croire que seul le Bloc québécois désire vraiment faire avancer les choses rapidement dans la lutte contre la cruauté envers les animaux.

Si les autres partis avaient été de bonne foi, s'ils avaient mis de côté leur partisanerie un instant pour accorder la priorité au bien-être des animaux, ils auraient accepté sans broncher ces amendements plus que nécessaires et adaptés à la nouvelle réalité.

Mais voilà que nous avons un rapport qui nous dit que le projet de loi S-203 est parfait comme il est. Seules des peines maximales plus lourdes corrigeront la situation. Pourquoi être proactif maintenant, alors que le projet de loi C-373 sera traité prochainement dans les affaires parlementaires? Pourtant, la cruauté envers les animaux ne diminuera pas ou ne cessera pas jusqu'à l'étude du projet de loi C-373, juste pour nous conforter!

D'un point de vue strictement historique, je rappelle à cette Chambre que le projet de loi C-373 est l'héritier en droite ligne de six projets de loi qui sont morts au *Feuilleton* ou qui ont été rejetés. Dans ces cas, la cause n'avance pas. Quant au projet de loi S-203, il provient de deux projets de loi identiques qui ont subi le même sort. Je parle d'une époque où les gouvernements étaient un peu plus stables que celui que nous connaissons présentement.

Je ne peux alors que compatir avec les défenseurs des animaux qui, comme nous, voyaient une occasion inespérée de réformer en profondeur cette vieille loi. L'occasion s'envole une fois de plus.

Initiatives parlementaires

Invariablement, ils subiront le jugement de leurs concitoyens pour ce manque évident d'initiative, surtout dans un dossier qui touche autant la population.

Je suis rassuré que le Bloc québécois, lui, aura fait sa part en dépassant les simples intérêts partisans pour proposer des avenues intéressantes et satisfaisantes pour les défenseurs des animaux. La protection des animaux contre certains gestes abjects restera toujours l'une des préoccupations de mon parti.

Quoi qu'il en soit, nous revoilà au point de départ avec un projet de loi S-203 inchangé, avec toutes les faiblesses qu'il comporte. C'est tout ce que nous avons sur la table pour le moment. En effet, les députés du Bloc québécois sont des gens pragmatiques.

Néanmoins, en augmentant les peines, on envoie un message clair aux criminels, à savoir que leurs actes sont répréhensibles — tout comme aux juges qui devront en tenir compte dans le prononcé de leurs sentences.

Je conclurai en disant que l'adoption de ce pas timide ne nuit en rien à l'étude ou à l'adoption éventuelle d'un projet de loi plus complet, comme le projet de loi C-373.

Selon moi, le projet de loi du député libéral nous donne des garanties qui sont plus intéressantes que ce qu'offre le projet de loi S-203. Les témoins qui ont comparu au Comité permanent de la justice l'ont d'ailleurs clairement exprimé.

Je souhaite donc que la Chambre adopte aussi le projet de loi C-373 lorsque le moment sera venu. Ces deux projets de loi combinés nous apparaissent être une formule gagnante afin de réduire significativement la cruauté envers les animaux.

● (1140)

[Traduction]

M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD): Monsieur le Président, nous sommes saisis d'un projet de loi proposé par un simple sénateur. Honnêtement, ce projet de loi est une plaisanterie. Malgré les interventions des trois autres partis — surtout celles des conservateurs et des libéraux — qui appuient le projet de loi S-203, cette mesure n'en demeure pas moins une plaisanterie.

L'une des premières choses que j'ai apprises en faculté de droit, c'est que, si nous voulons décourager avec efficacité les comportements antisociaux ou criminels, il faut adopter des lois qui sont applicables, de façon que ceux qui seraient portés à adopter ce comportement sachent qu'ils vont se faire prendre. Tout ce que j'ai appris depuis cette époque, à propos de la prévention ou de la dissuasion des comportements répréhensibles par la société, a confirmé cette règle fondamentale.

Les dispositions actuelles du Code criminel sur la cruauté envers les animaux remontent à environ 112 ans. Il y a eu des modifications très mineures au cours des années 1950, mais elles n'ont pas changé, en somme.

Aujourd'hui, parmi tous les cas de cruauté envers les animaux au Canada, il y a moins de 1 p. 100 des auteurs des infractions qui sont inculpés. C'est que les procureurs savent, d'un bout à l'autre du pays et dans les territoires, que les dispositions législatives laissent tellement à désirer, qu'ils ne peuvent obtenir de condamnations. Si j'ai le temps, je proposerai des exemples, mais telle est la réalité actuelle.

De plus, le projet de loi témoigne d'un abandon flagrant des responsabilités des partis politiques au Canada et à la Chambre. Ils sont disposés à tolérer qu'un Sénat non élu, qui n'a pas de comptes à rendre, nous dicte la façon d'aborder le problème de la cruauté envers les animaux.

D'autres députés ont relaté ce qui s'était passé. Le projet de loi le plus récent qui traitait de la cruauté envers les animaux a été le C-50, qui a été adopté pendant la 38^e législature. La Chambre des communes, l'assemblée élue, l'a adopté deux fois, mais deux fois, le Sénat a refusé de l'entériner.

La dernière fois que le projet de loi C-50a été présenté, il était clair qu'il avait l'appui de tous les partis, puisque la version précédente avait été votée par tous les partis aux Communes. À l'époque, il ne s'agissait même pas du Parti conservateur; c'était toujours l'Alliance. Tous les partis ont appuyé le projet de loi. Il y a eu quelques voix discordantes. Il n'y a donc pas eu unanimité, mais tous les partis politiques ont donné leur accord. Il a donc été adopté par une majorité écrasante, avant de s'enliser dans cette autre assemblée non élue et irresponsable. Voilà où nous en étions lorsque le projet de loi à l'étude est arrivé du Sénat.

On nous demande pourquoi ne pas adopter simplement le projet de loi. Je vais dire pourquoi il ne faut pas le faire. Le projet de loi ne fait rien du tout. Ce n'est pas plus compliqué. Il ne fait rien pour faire augmenter le taux de condamnation. Il alourdit simplement les peines. Il ne permet pas aux procureurs d'obtenir un plus grand nombre de condamnations. Il ne permet pas aux juges de condamner un plus grand nombre de prévenus. Le taux de condamnation de moins de 1 p. 100 ne va pas changer.

Il arrivera à l'occasion qu'un prévenu soit condamné et qu'il ait une peine plus sévère, peut-être. Et ce n'est pas sûr. En fait, le taux de condamnation ne va pas changer.

Nous avons une autre possibilité. Je pense encore une fois aux libéraux qui siègent au Comité de la justice. J'ai présenté des amendements qui auraient intégré l'ancien projet de loi C-50 dans ce projet de loi. Ces amendements auraient réglé les questions que nous jugeons importantes pour la protection des animaux. Ils auraient fait passer la législation actuelle au XXI^e siècle. Je n'ai pas le temps de les passer en revue, mais j'avais présenté ces amendements, et le président conservateur du Comité de la justice les avait jugés recevables.

● (1145)

Les amendements reproduisaient exactement les dispositions du projet de loi d'initiative parlementaire du député libéral d'Ajax—Pickering. C'était identique, mais les membres libéraux du comité ont provoqué le rejet de mes amendements. Les modifications utiles qui avaient été approuvées à deux reprises par la Chambre ont été rejetées par une coalition de libéraux et de conservateurs membres de ce comité. Le Bloc m'a appuyé. Le Bloc a ensuite proposé d'autres amendements, qui n'allaient pas aussi loin que le C-50, mais qui auraient assuré des progrès sensibles. Que s'est-il passé? La même coalition de libéraux et de conservateurs les a rejetés.

Je voudrais expliquer d'une façon très claire les raisons pour lesquelles nous devons absolument, à mon avis, rejeter ce projet de loi. Le sénateur Bryden, qui est l'auteur de cette mesure législative, a dit sans ambages que le Sénat n'accepterait pas un projet de loi approuvé par la Chambre. Encore une fois, un corps irresponsable non élu dit aux députés élus de la Chambre qu'il ne se soucie pas le moins du monde de ce qu'ils pensent ou font et qu'il ne permettra pas l'adoption de leur projet de loi. Cela ne fait que renforcer ma conviction que nous devons nous débarrasser du Sénat. Voilà l'attitude qu'il a adoptée.

Initiatives parlementaires

Ni les libéraux ni les conservateurs n'ont la volonté politique de défier l'autre endroit au sujet de ce projet de loi. Ils se sont tout simplement résignés en disant: « Très bien, sénateurs, nous n'allons pas nous opposer à vous. » Voilà ce que nous devons affronter. Nos animaux continueront d'être traités comme nous avons pu le voir le week-end dernier en Alberta. Dans ce cas, 29 chevaux sont morts. Les autorités locales savaient depuis deux ans à quel point ces animaux étaient maltraités. Les amendements que j'ai proposés sur la base du C-50 et du projet de loi d'initiative parlementaire du député d'Ajax—Pickering auraient permis aux autorités d'intervenir beaucoup plus tôt pour protéger ces animaux. Il aurait peut-être été possible de les sauver tous.

Voilà la situation que nous devons affronter aujourd'hui. Nous avons deux partis politiques qui ne veulent pas s'opposer au Sénat non élu, puis qui veulent maintenant convaincre les Canadiens que le projet de loi S-203 est utile et peut régler le problème. C'est une vraie farce. Je répète encore que ce projet de loi est une plaisanterie parce qu'il ne réalise rien du tout.

J'ai un autre argument à ajouter. Nous n'avons pas entendu le député conservateur qui a parlé de ce projet de loi, ce matin, dire que le parti actuellement au pouvoir était prêt à tout pour faire adopter le projet de loi d'initiative ministériel C-50 afin de mettre en place des dispositions législatives qui protégeraient efficacement nos animaux. Il ne dit pas qu'il va le faire. En réalité, en raison de l'attitude du Sénat et de l'absence de volonté politique de la part des conservateurs et des libéraux, qui refusent de défier le Sénat, il ne proposera rien de plus. Ces modifications ne seront jamais apportées tant que cette attitude persistera.

Aujourd'hui, 110 à 115 ans plus tard, nous devons moderniser cette loi pour qu'elle offre une protection digne de ce nom à nos animaux. Dans ma circonscription, un type a taillé les oreilles d'un chien pour lui donner un air plus féroce. C'était un chien de combat. Nous avons rescapé l'animal et avons trouvé des gens pour l'adopter, mais, si cela se trouve, ce type a déjà acquis un autre chien et nous n'y pouvons rien.

Il y a maintes autres dispositions de nature variée. Nous pouvons penser à tous les autres cas de maltraitance. Il y a celui en Alberta où un chien a été traîné derrière un véhicule et, à maintes reprises, blessé et brutalement attaqué. Les conséquences ont été minimes. C'est ce à quoi nous devons mettre fin, ce que ne fait pas le projet de loi S-203.

Il est temps que le Parlement fasse ce qu'il lui incombe de faire pour protéger nos animaux.

• (1150)

L'hon. Bryon Wilfert (Richmond Hill, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir dire quelques mots au sujet de ce projet de loi. Il ne fait aucun doute que la législation sur la cruauté envers les animaux nécessite une mise à jour. Nous avons certainement essayé d'effectuer une telle mise à jour dans le passé, au moyen de divers projets de loi, mais les conservateurs s'y sont malheureusement opposés. Les Canadiens veulent assurément que la législation sur la cruauté envers les animaux soit plus efficace. Cette législation n'a subi aucune modification depuis 1892.

La question qui se pose est celle de la valeur du projet de loi d'initiative parlementaire dont nous sommes saisis aujourd'hui. C'est un projet de loi qui ne va pas assez loin pour répondre aux doléances que les députés entendent de la part des Canadiens. Le projet de loi ne facilitera pas la tâche de ceux qui veulent faire condamner les auteurs de tels crimes. Nous entendons constamment dire qu'il faut être plus sévère envers ces personnes. On nous raconte des histoires

horribles, dont certaines nous ont été rappelées au cours du présent débat et dans les débats antérieurs. Les peines doivent être plus sévères.

Il ne faut pas oublier, quand vient le temps de punir ces gens, qu'ils ne sont pas coupables de s'être attaqués à un meuble, mais que c'est un animal vivant qu'ils ont maltraité. La pénalité doit être à la hauteur de ce mauvais traitement. Nous devons faire en sorte qu'il soit plus facile de traduire en justice les gens qui font souffrir des animaux par leur négligence.

En fin de semaine, nous avons entendu parler d'un cas tragique de négligence envers des chevaux en Alberta. Malheureusement, nombre d'entre eux sont morts et d'autres ont souffert de malnutrition grave. Lorsque les gens sont témoins de pareils cas, ils se demandent pourquoi nous ne resserrons pas la législation sur la cruauté envers les animaux.

Les animaux sauvages et les animaux domestiques ont besoin d'être davantage protégés. La loi doit être plus claire. Malheureusement, ce projet de loi ne va pas assez loin. Mon collègue d'Ajax—Pickering a un projet de loi d'initiative parlementaire qui reprend largement les projets de loi ayant été étudiés par le Parlement dans les législatures passées, comme le projet de loi C-15. Le projet de loi de mon collègue correspond davantage à ce que pense la population canadienne.

J'aimerais également souligner que le projet de loi à l'étude ne tient aucunement compte des situations dans lesquelles les animaux sont entraînés au combat. Il ne reconnaît pas cela comme un acte criminel. Les médias nous ont présenté certains exemples bien concrets, comme les combats de coqs à Vancouver ou l'affaire Vick aux États-Unis sur les combats de chiens. C'est sur ce genre de situations que nous devons nous pencher.

Si nous voulons mettre à jour cette mesure législative qui est demeurée inchangée depuis plus de 100 ans, nous devons le faire de la bonne façon. Nous devons faire une étude exhaustive de la question dans l'intérêt des Canadiens. Les députés reçoivent des appels de gens qui leur demandent pourquoi nous avons mis tant de temps. Une bonne partie du problème est causée par le fait que nous avons confondu la protection des animaux avec la chasse et d'autres questions sur lesquelles nos vis-à-vis nous disent que nous devons rester un peu plus vagues.

Les Canadiens veulent que nous étudions sérieusement la question. Non seulement avons-nous besoin de davantage de protection, mais nous devons également nous exprimer plus clairement. Les termes utilisés sont actuellement très vagues, ce qui signifie qu'ils n'ont malheureusement pas débouché sur les condamnations qui s'imposent. Les tribunaux nous ont dit qu'ils ne pouvaient faire plus que ce que les lois actuelles prévoient. Ils veulent que nous adoptions des lois plus sévères. Les Canadiens demandent des lois plus sévères.

À titre de parlementaires, nous avons l'obligation de nous pencher sur ce genre de mesures législatives et nous ne devons pas nous contenter d'une approche fragmentaire. Le projet de loi de mon collègue d'Ajax—Pickering porte sur certains points que d'autres députés et moi-même avons soulevés au cours de ce débat.

Travaux des subsides

Nous devons également nous pencher sur certains autres facteurs. Nous devons prendre des mesures énergiques contre les gens qui négligent les animaux et ne pas nous contenter d'agir seulement dans les cas extrêmes, comme ces histoires d'horreur de micro-ondes et autres dont nous avons entendu parler et qui sont intolérables. Nous devons sévir contre les gens qui négligent les animaux, contre ceux qui ont un animal et qui n'en prennent pas soin. Nous devons voir à ce que les gens qui sont reconnus coupables d'un tel crime n'aient plus le droit d'avoir d'animal par la suite, compte tenu de l'insouciance dont ils ont déjà fait preuve à l'égard des animaux.

• (1155)

Le projet de loi ne fait pas avancer les choses. Il ne répond pas aux besoins. Après une centaine d'années, compte tenu des faits et des problèmes observés, on aurait pu s'attendre à ce qu'on présente une mesure beaucoup plus efficace. Je trouve dommage que le gouvernement n'ait pas présenté de projet de loi dans ce domaine. Je trouve dommage que nous ayons dû recourir dans ce dossier à des mesures d'initiative parlementaire, si bonne soient-elles, notamment celle présentée par mon collègue libéral. Dans le passé, ici ou ailleurs, des gouvernements ont tenté vainement de faire adopter des mesures dans ce sens. C'est inacceptable. Nous avons besoin de lois qui protègent l'intérêt public.

Nous avons attendu longtemps une mesure de ce type. Dans ce domaine, il est nécessaire d'adopter une loi de portée générale, une loi qui touche tous les aspects de la question. J'espère que le projet de loi franchira les étapes du processus.

Toutefois, j'aimerais bien savoir pourquoi le gouvernement n'a pas pris les devants dans ce dossier. Dans le passé, des projets de loi ministériels ont franchi les différentes étapes de lecture. C'est dommage que le gouvernement actuel ne prenne pas les devants dans ce dossier. Cela montre bien que le gouvernement ne se soucie guère du bien-être des animaux. C'est regrettable. Si le gouvernement avait pris les devants, nous n'aurions pas eu à nous tourner vers d'autres moyens, dont un projet de loi d'initiative parlementaire.

J'espère que cette mesure législative sera adoptée. Cependant, le projet de loi dont nous débattons aujourd'hui ne répond pas à certains besoins cruciaux, contrairement à celui que mon ami d'Ajax—Pickering a proposé et qu'il me tarde de voir à l'étude à la Chambre.

• (1200)

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de pouvoir débattre le projet de loi sur la cruauté envers les animaux qui est à l'étude aujourd'hui et qui nous vient du Sénat.

Je suis heureux d'en parler parce que, comme un grand nombre de mes électeurs, je suis frustré par l'immobilisme du Parlement dès qu'il est question d'une nouvelle mesure législative visant à protéger les animaux. Il y a eu de nombreuses tentatives en ce sens, mais elles ont été bloquées ou rejetées par le Sénat au fil des ans. Maintes et maintes fois, des projets de loi sont restés en plan.

On nous soumet maintenant un projet de loi bien mauvais, qui ne s'attaque guère aux graves problèmes qui se posent dans notre société quand il s'agit de traiter de cruauté envers les animaux. Comme certains l'ont déjà dit ce matin, ce projet de loi est incomplet. Il nous faut revoir complètement les dispositions législatives canadiennes sur la cruauté envers les animaux.

Les dispositions actuelles datent de 1892, et notre compréhension du traitement à accorder aux animaux a bien changé depuis ce temps. Il nous faut un projet de loi exhaustif.

Le projet de loi à l'étude aujourd'hui se limite à la question des peines pour infraction de cruauté envers les animaux. Il ne parle pas de questions fondamentales qui, par exemple, changeraient l'idée selon laquelle un animal est un bien et non un être sensible. Un tel changement s'impose. Il faut comprendre qu'un animal est un être sensible, et pas seulement un bien. Il n'est pas question de cela dans ce projet de loi.

Depuis de nombreuses années, un des problèmes que posent les dispositions législatives actuellement en place, c'est qu'il est pratiquement impossible d'obtenir une condamnation. De là vient une des principales frustrations. Même s'il y a des dispositions législatives en vigueur, le taux de condamnation reste inférieur à 1 p. 100 pour les individus accusés d'infractions de cruauté envers des animaux. C'est inacceptable.

Le projet de loi augmenterait les peines, mais ne ferait rien pour que soient condamnés ceux qui se rendent coupables d'infractions de cruauté envers les animaux. Vraiment, c'est inacceptable.

Il nous faut un projet de loi exhaustif qui tient compte de l'évolution de notre compréhension des animaux dans notre société ainsi que de notre responsabilité envers eux. Nous devons aussi voir à ce que puisse être condamné tout individu qui commet des actes de cruauté envers un animal.

Quand le Comité de la justice a étudié le projet de loi, mon collègue de Windsor—Tecumseh a eu un éclair de génie. Il a proposé un amendement pour remplacer les dispositions de ce projet de loi d'initiative parlementaire venant du Sénat par celles de l'ancien projet de loi C-50, un projet de loi exhaustif que la Chambre avait approuvé à l'époque et renvoyé au Sénat, et qui non seulement aurait augmenté les peines imposées à ceux qui étaient reconnus coupables, mais qui aurait aussi permis d'obtenir des condamnations.

Je ne comprends pas pourquoi les députés libéraux et conservateurs membres du Comité de la justice ont pu rejeter cet amendement pourtant jugé acceptable par la présidence. C'est tout à fait insensé.

Les Canadiens veulent qu'on fasse quelque chose à propos de la cruauté envers les animaux, et nous tergiversons depuis trop longtemps. Le Sénat a trop souvent contrecarré les efforts de la Chambre des communes à cet égard. Nous devons veiller à ce qu'il y ait une loi solide, exhaustive et exécutoire. Les Canadiens l'exigent.

• (1205)

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): L'heure réservée à l'étude des initiatives parlementaires est maintenant écoulée et l'article retombe au bas de la liste de priorité du *Feuilleton*.

Lorsque nous reprendrons l'étude du projet de loi S-203, il restera six minutes au député de Burnaby—Douglas.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LES TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — L'AFGHANISTAN

L'hon. Bryon Wilfert (Richmond Hill, Lib.) propose:

Que la Chambre prenne note du débat national en cours au sujet du rôle du Canada en Afghanistan.

Travaux des subsides

Monsieur le Président, il me fait plaisir de lancer le débat aujourd'hui concernant notre rôle en Afghanistan. De ce côté-ci de la Chambre, nous avons appuyé et nous continuons d'appuyer les efforts de nos soldats en Afghanistan depuis 2002. Comme on le sait, nous avons effectué des rotations en Afghanistan par le passé.

Il est certain que nous apportons à l'Afghanistan une aide multiple, sous la forme, par exemple du développement de la démocratie, de l'éducation des femmes et de l'établissement de la primauté du droit. Cependant, puisque cette mission se déroule sous les auspices de l'ONU et de l'OTAN, nous estimons, de ce côté-ci de la Chambre, qu'elle n'est pas seulement canadienne. Par conséquent, tous les intervenants doivent faire leur part d'affectations difficiles.

En 2002, après notre première affectation de six mois à Kandahar, nous avons été relevés. Le principe de la rotation veut que les 35 membres de l'OTAN participent à sa mission, et non pas simplement quelques-uns d'entre eux. Malheureusement, il faut dire que, à l'heure actuelle, les Britanniques, les Américains, les Néerlandais sont ceux qui, avec le Canada, participent le plus solidement. Les ententes conclues avec certains pays, comme l'Allemagne et d'autres, limitent leurs activités, de nuit, par exemple. Après Kandahar, nous avons effectué une rotation sur Kaboul. Ensuite, selon le principe de la rotation, nous avons quitté Kaboul et la Turquie nous y a remplacés.

Personne n'a dit que nous devons participer éternellement à cette mission. Nous estimons que tous les membres de l'OTAN doivent faire leur part des tâches difficiles. Par conséquent, en avril 2006, j'ai eu le plaisir de me rendre en Afghanistan avec le ministre des Affaires étrangères de l'époque, et nous avons pu constater ce que nos soldats faisaient sur le terrain. À cette époque, en avril 2006, on disait que nous étions la force la mieux équipée sur le terrain, sauf pour les hélicoptères de transport de moyen tonnage, qui nous faisaient défaut. Le ministre des Affaires étrangères et moi-même nous sommes déplacés d'un endroit à l'autre dans des hélicoptères américains Chinook. Nous n'avions pas d'hélicoptères de moyen tonnage. J'y reviendrai plus tard, et c'est un aspect qui est visé par la motion dont est saisie la Chambre.

Depuis le début, nous ne voulons pas politiser cette mission. Pour nous, c'est une mission canadienne.

En avril 2006, le gouvernement a présenté une motion en vue de prolonger la mission sous la forme d'un engagement militaire jusqu'en février 2009. La motion a fait l'objet d'un très court débat, d'environ six heures, je crois. À partir de ce moment-là, nous avons dit que le gouvernement devait informer l'OTAN de ses intentions quant à la rotation. Il devait lui faire savoir que nous avions l'intention de partir en février 2009. Malheureusement, le gouvernement a tardé quand il s'est agi de prévenir l'OTAN. En fait, il n'a pas prévenu l'organisation.

Le mois dernier, le gouvernement a présenté une motion sur l'Afghanistan. Notre parti l'a étudiée très attentivement et a proposé sa propre approche. Après consultation avec notre parti, le gouvernement a présenté une nouvelle motion qui reprenait 95 p. 100 de nos suggestions. Je félicite les députés de l'autre côté d'avoir enfin écouté les Canadiens. Néanmoins, je veux souligner trois éléments essentiels dont nous avons parlé: la mission doit être modifiée, la mission doit prendre fin, et elle doit être plus qu'une mission militaire.

En ce qui concerne le changement d'orientation, nous préconisons que notre mission consiste à former les forces de sécurité afghanes, que ce soit l'armée nationale ou la police nationale de l'Afghanistan. Je crois que tous les députés seront d'accord avec moi si je dis que

nous voulons tous voir les Afghans assurer leur propre sécurité et être aptes à se protéger eux-mêmes. Pour cette raison, la formation est absolument primordiale. Actuellement, entre 60 000 et 70 000 soldats afghans sont suffisamment équipés et formés.

• (1210)

Les services de police sont tout à fait critiques. L'armée nationale afghane est relativement bien payée et entraînée, mais ce n'est pas le cas des forces policières. Nous tentons de contrôler un secteur de concert avec un corps policier local qui n'est pas bien équipé et pas bien entraîné. Beaucoup de policiers risquent donc d'accepter des pots-de-vin et de se laisser corrompre parce que leur salaire n'est pas suffisant et qu'ils ne sont pas assez bien entraînés. De ce côté-ci de la Chambre, nous croyons que nous pouvons jouer un rôle positif et utile auprès des corps policiers, c'est-à-dire si nous changeons la mission.

Quant à la fin de cette mission, il faut dire que nous ne nous sommes pas engagés pour toujours. Il s'agit d'une mission dirigée par l'OTAN, dans laquelle tous les pays doivent jouer un rôle actif et soutenir nos alliés afghans. Nous avons proposé que notre contribution à l'entraînement se termine en février 2011. Le gouvernement a proposé juillet 2011 avec une possibilité de retrait à la fin de l'année, je présume. Le gouvernement a finalement accepté de fixer une date, au moins la fin d'une année, soit 2011, pour l'achèvement de la mission.

La mission ne doit pas être exclusivement militaire. Nous savons, et l'histoire nous renseigne à ce sujet, que la supériorité militaire n'est pas possible. Nous l'avons vu lorsque les Russes étaient là. En octobre 2007, le ministère de la Défense nationale a produit un document axé sur l'approche 3D, un document d'évaluation de l'expérience soviétique en Afghanistan où il affirmait que l'avantage numérique sur le terrain ne donnait rien. Au bout du compte, il s'agit d'une question de réconciliation nationale, ce dont je parlerai un peu tout à l'heure.

Le fait est que nous devons aussi agir du côté diplomatique. La diplomatie est critique dans les échanges avec certains voisins de l'Afghanistan, dont le Pakistan. J'ai eu le plaisir de me rendre dans ce pays à plusieurs reprises. Je connais des membres du Sénat pakistanais, dont l'ancien président et ancien vice-premier ministre, M. Soomro, avec qui j'ai beaucoup parlé, notamment de la question de savoir ce que le Pakistan devrait faire de plus.

Il est vrai que le Pakistan a 80 000 militaires à la frontière afghane, mais la question est de savoir s'ils sont efficaces. De toute évidence, il est important de travailler en collaboration avec nos alliés, qu'il s'agisse du Pakistan ou, dans une moindre mesure, de la Chine, parce qu'il est capital d'exercer des pressions diplomatiques.

Nous avons été très heureux de constater un rapprochement entre l'Afghanistan et le Pakistan, lorsque le président Karzaï et le président Musharraf ont discuté de certaines questions clés.

Comme nous le savons, beaucoup de tribus ne reconnaissent pas vraiment la frontière telle qu'elle est. Il y a des liens étroits entre les tribus, de part et d'autre de la frontière. C'est pourquoi il est essentiel d'avoir recours à la diplomatie. Il faut exercer des pressions et travailler de façon diplomatique avec nos alliés, mais la question du développement est absolument fondamentale.

Les habitants des villages veulent comprendre ce qui se passe. Des élections nationales ont eu lieu. C'est très bien, sauf que les gens qui vont voter sont dans un petit village, un hameau.

Travaux des subsides

En tant qu'ancien conseiller municipal et ancien président de la Fédération canadienne des municipalités, je peux dire à la Chambre que la FCM a fait beaucoup, partout dans le monde, pour donner plus de pouvoirs aux administrations des villages, ce qui est absolument essentiel.

Les gens ont besoin de nouveaux puits pour avoir de l'eau potable, de barrages hydro-électriques qui permettraient à un village d'être alimenté en électricité, de cliniques ou d'écoles dotées de personnel bien formé, et quand je parle de personnel, je veux dire aussi bien ceux qui vaccineront la population que les employés d'entretien ou de la buanderie. L'ensemble du programme vise à permettre le développement du village à tous points de vue.

Nous avons été heureux de voir que le gouvernement est prêt à mettre davantage l'accent sur le développement, puisqu'il appuie la résolution, parce que le développement est d'importance capitale.

● (1215)

Si nous n'améliorons pas la condition des gens partout où ils vivent, si le gouvernement national ne semble pas prendre des mesures pour aider les gens dans les coins reculés, la tenue d'élections à l'échelle nationale ne change pas grand-chose. C'est pourquoi, bien sûr, des projets comme la formation de la police nationale afghane sont d'une importance critique. Cela contribuera aussi à assurer la défense du pays. Il faut qu'il y ait plus qu'une présence militaire. Il faut mettre l'accent sur le développement, et il faut rendre davantage de comptes sur ce qui se fait.

Du côté de l'ACDI, comme nous le savons, l'Afghanistan est devenu le plus grand bénéficiaire de l'aide canadienne. Pourtant, nous avons eu de la difficulté, par le passé, tant avec le ministre actuel qu'avec son prédécesseur, à obtenir des précisions sur la façon dont l'argent est dépensé, sur l'état d'avancement de nombreux projets et sur ce qui se fait réellement sur le terrain.

Il y a quelques semaines, avec mon collègue de la Colombie-Britannique, j'ai reçu la délégation du Comité international de la Croix-Rouge qui oeuvre en Afghanistan. Ses représentants ont parlé des projets fructueux, expliqué leur importance et décrit la méthode d'évaluation de ces projets et le genre de points de référence que nous établissons pour que les choses évoluent.

Au pays comme à l'étranger, les gens veulent que nos efforts soient fructueux. Pour ce faire, il faut notamment modifier la date de fin de la mission et aller au-delà des activités militaires. Depuis un an et demi, de ce côté-ci de la Chambre, nous mettons fortement l'accent là-dessus.

Je veux parler de la formation de l'armée nationale afghane. On sait, bien entendu, que la formation des soldats se fait parfois à l'extérieur du périmètre. On s'est demandé, dans le cadre des discussions, comment ces soldats réagiraient si on leur tirait dessus. Il n'a jamais été dans notre intention de paralyser nos soldats sur le terrain et de nuire à leur capacité d'assumer leurs responsabilités. Il y aura de la formation. Évidemment, si les soldats se font tirer dessus, ils vont réagir. Il ne s'agit pas de la même situation dans laquelle se trouvait le général Dallaire au Rwanda en 1993, lui qui voyait son travail entravé par l'ONU. Ce n'est pas la même chose. Si les soldats se faisaient tirer dessus, ils réagiraient.

L'élément clé est la formation. Toutefois, il ne s'agit pas uniquement de rendre la police ou l'armée afghane capable d'accomplir son travail, mais aussi de stimuler la confiance de la population qui doit être protégée. C'est important.

Ce que nous préconisons, c'est la réorientation de la mission, ce qui inclut une rotation. Je suis heureux de voir que le gouvernement

utilise enfin ce mot et qu'il comprend que la rotation veut dire que d'autres devront participer aux efforts.

Dans la résolution, on demande que des forces suffisantes viennent s'ajouter. Le gouvernement a parlé d'environ 1 000 soldats. Ce chiffre magique de 1 000 soldats ne me convainc pas tout à fait, mais je puis dire aux députés, en me référant encore une fois au rapport fondé sur l'approche 3D du ministère de la Défense nationale, que la supériorité militaire sur le terrain n'est pas un gage de victoire. Ultimement, il faudra une entente nationale. Toutefois, je pense qu'il est absolument essentiel d'avoir davantage de soldats sur le terrain pour nous aider à nous protéger.

Je le répète, pour continuer, il faut protéger nos forces armées là-bas et poursuivre les efforts de l'équipe de reconstruction provinciale et les activités de développement.

Le gouvernement a clairement dit qu'il ne bougerait pas tant que nous n'aurions pas d'appareils de transport moyen. Nous sommes bien d'accord. Encore une fois, vu la situation sur le terrain, les déplacements de troupes sont parfois dangereux. Des Canadiens ont malheureusement été blessés ou tués par des engins à 10 \$ qui peuvent faire sauter un véhicule de 1 million de dollars. Il est donc absolument vital de pouvoir déplacer nos soldats par voie aérienne, et donc de disposer d'appareils de transport moyen. Mais il y a plus d'un an que le gouvernement aurait dû le demander.

Nous voici à la veille des réunions de l'OTAN à Bucarest durant la première semaine d'avril, et il n'y a toujours pas de réponse à cette demande. Le fait que personne n'ait pris l'initiative de nous offrir ce dispositif de transport moyen dont nous avons besoin en dit long sur la situation de l'OTAN en général.

● (1220)

Il faut évidemment trouver un équilibre, et cela nous renvoie encore une fois à la question de la défense, de la diplomatie et du développement. Nous avons toujours dit qu'il fallait aller au-delà de la simple intervention militaire. Ce qu'il faut, c'est réaliser un développement concret avec des jalons clairs pour permettre aux Canadiens de savoir à quoi sert leur argent, de voir ce que nous accomplissons et d'approuver la poursuite de ces activités.

À la Chambre comme au Comité permanent des affaires étrangères et du développement international, nous avons examiné cette question afghane. Le comité permanent a entendu toutes sortes de témoins qui avaient chacun leur opinion mais s'entendaient tous pour dire qu'il ne peut pas s'agir simplement d'une présence militaire sur le terrain et que le Canada ne peut certainement pas accomplir seul cette mission.

Nous devons absolument nous attaquer à des problèmes comme l'économie des stupéfiants, le problème de la culture du pavot, et trouver un moyen de remplacer le revenu que les cultivateurs touchent en cultivant le pavot. Ce pavot sert à fabriquer des produits comme l'opium qui se retrouve naturellement dans les rues du Canada et d'autres pays. Il faut donc mettre sur pied une stratégie efficace pour aider nos partenaires afghans à remplacer cette culture par d'autres cultures lucratives pour ces agriculteurs.

Travaux des subsides

Il faut que le gouvernement rende des comptes au Parlement. Les libéraux en ont demandé, et nous insistons très fortement sur ce point dans la résolution, en demandant que le gouvernement et notamment le ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Défense nationale et la ministre de la Coopération internationale fassent régulièrement le point avec les parlementaires, car en fin de compte c'est aux parlementaires d'analyser la situation et d'affirmer la volonté du Parlement. Il faut donc faire régulièrement ces mises à jour que les libéraux réclament.

Dans la résolution, nous demandons aussi au gouvernement de reconnaître que les ministères doivent se parler. Au lieu d'être des tours d'ivoire notoires, comme c'est trop souvent le cas à Ottawa, les ministères de la Défense nationale et des Affaires étrangères et l'ACDI devraient se parler et être au même diapason sur la situation en Afghanistan. C'est absolument essentiel.

Il y a ensuite la question de la coopération. De ce côté-ci de la Chambre, comme nos collègues du côté du gouvernement, nous allons devoir, du fait de cette résolution, collaborer de façon beaucoup plus étroite et efficace avec nos alliés sur le terrain sur les problèmes diplomatiques et de développement. C'est essentiel pour améliorer la vie de l'Afghan moyen.

Les libéraux ont choisi aujourd'hui de débattre de ce sujet à la Chambre une autre fois parce qu'il est important que tous nos collègues puissent s'exprimer afin que les gens puissent comprendre les diverses questions en jeu avant que l'on ne procède à un vote sur la prolongation de la mission jusqu'en 2011. Le gouvernement nous a fourni quelques précisions à cet égard, mais nous devons encore aborder la question du choix du mois de juillet.

En ce qui concerne la reddition de comptes, la communication de renseignements aux parlementaires est d'une importance cruciale. C'est une chose sur laquelle les Canadiens ont insisté. On doit rappeler aux gens que ce débat ne devrait même pas avoir lieu maintenant. Si le gouvernement avait pris les mesures que les libéraux lui avaient dit de prendre à propos de la rotation il y a plus d'un an et demi, après le vote d'avril 2006, nous ne serions pas dans cette situation actuellement. Nous ne serions pas en train d'avoir ce débat moins d'un an avant la fin de février 2009.

Bien sûr, nous nous demandons également ce qui va se produire à Bucarest. Le gouvernement a signalé très clairement, et nous sommes certainement d'accord avec lui, que, si certaines conditions que j'ai décrites ne sont pas respectées, la mission devra prendre fin complètement en février 2009, car le respect de ces conditions est indispensable.

Nous convenons certainement à la Chambre que, sans le respect de ces conditions, nous ne sommes pas prêts à poursuivre la mission. Le ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Défense nationale et la ministre de la Coopération internationale savent tous que ces conditions doivent être respectées pour le bien non seulement de nos soldats et des travailleurs de l'ACDI sur le terrain, mais également de la mission en général.

Si l'OTAN veut réellement s'assurer que la mission est une réussite, elle devra fournir les mêmes ressources qu'elle a fournies pendant la mission au Kosovo et en Bosnie-Herzégovine. Sans cet appui, la mission sera un échec.

•(1225)

M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur et un privilège pour moi que de participer à ce débat aujourd'hui.

J'ai une question à poser à mon collègue d'en face. Cela me rappelle un peu le genre de propos que nous avons entendus dans le débat sur le budget. Je suis heureux d'entendre le député dire qu'il appuiera le prolongement de la mission jusqu'en 2011. Il en a fallu du temps, mais l'opposition est finalement revenue à la raison et a reconnu que c'est la décision la plus logique à prendre. Je suis ravi de savoir que les députés d'en face appuient cette décision. Bien que mon collègue essaie d'inventer quelques raisons expliquant pourquoi il s'y oppose, il va tout de même l'appuyer au bout du compte.

Le député pourrait-il me dire pourquoi, selon lui, les néo-démocrates et les bloquistes s'opposent essentiellement à tout ce qu'on propose à la Chambre? C'est peut-être pour cette raison qu'ils ne formeront jamais le gouvernement. Ils parlent de retirer nos soldats d'Afghanistan et de les envoyer au Darfour, où même les gens que nous essaierions d'aider ne veulent pas vraiment d'eux. Le gouvernement de l'endroit ne veut pas voir nos militaires là-bas et a dit que même les gardiens de la paix seraient massacrés. Pourquoi ces députés continuent-ils de défendre cette position?

J'aimerais entendre le député parler un peu plus longuement de la sécurité du camp en Afghanistan, et ainsi de suite. J'ai parlé à de nombreux soldats qui sont allés là-bas. Si le député ne l'a pas fait, je lui suggère de le faire. J'accepte leurs commentaires même avant ceux du premier ministre et du ministre de la Défense, sauf tout le respect que je dois à ces derniers, parce que ces soldats étaient là-bas et ont vu ce qui se passait. Nous devons parler à ces gens.

Je reviens à ma question sur le camp. Si nous ne protégeons pas le secteur qui entoure le camp, nos jeunes militaires, hommes et femmes, seront des cibles faciles. Pourquoi le député ne semble-t-il pas comprendre qu'assurer la sécurité ne veut pas nécessairement dire s'engager dans un combat? J'aimerais qu'il donne son opinion sur le fait que nous n'avons pas perdu un seul soldat en Afghanistan dans un combat corps à corps depuis plus d'un an, bien que je ne sois pas certain de la date exacte. C'est un différent genre de guerre qui se déroule en Afghanistan. J'aimerais que le député dise quelques mots à ce sujet.

L'hon. Bryon Wilfert: D'abord, monsieur le Président, je signale à mon collègue que nous n'acceptons pas de prolonger la mission dans sa forme actuelle. Nous avons accepté qu'elle soit prolongée à condition qu'elle change, qu'elle ait une fin et qu'elle ne se limite pas à la dimension militaire. Je tiens à dire au député que cela aurait pu se faire il y a longtemps. Malheureusement, la volonté politique nécessaire n'existait pas chez nos vis-à-vis.

Néanmoins, il est certain que la mission sera différente de ce qu'elle est maintenant et je le souligne avec insistance.

Quant aux militaires qui sont sur le terrain, je peux dire, puisque je suis allé en Afghanistan et que j'ai discuté avec eux là-bas et aussi à leur retour, que l'expérience a un certain impact sur les personnes. Je suis le fils d'un combattant de la Seconde Guerre mondiale. Il était dans l'infanterie. Nous savons tous que ce sont les soldats de l'infanterie qui portent le gros du fardeau. C'est du moins ce que mon père m'a toujours dit. Lorsque la situation se corse, c'est l'infanterie qui intervient.

Ces soldats risquent leur vie tous les jours. Qu'ils participent directement au combat, qu'ils protègent une enceinte ou qu'ils fassent de la formation, ils se trouvent en zone de guerre. Nous le comprenons dès la descente d'avion. Il faut porter un casque, revêtir un gilet pare-balles. Les soldats s'arrangent pour que nous puissions rentrer au Canada.

Travaux des subsides

Lorsque le ministre des Affaires étrangères, un député néo-démocrate et moi sommes allés là-bas, les soldats tenaient à ce que nous puissions tous rentrer. Quand on se trouve là-bas, on le comprend bien. Quand les roquettes fusent au milieu de la nuit, cela ne fait pas de doute, nous sommes en zone de guerre. Certes, nous tenons à insister sur les autres aspects que sont la diplomatie et le développement. Ils sont indispensables. Mais si nous voulons que la mission soit un succès, il faut tenir compte de tous les aspects.

Quant à la position du Nouveau Parti démocratique ou du Bloc, il ne m'appartient pas vraiment de la commenter. Tous les députés appuient nos soldats, qu'ils acceptent ou non le changement de mission, par exemple. Les députés doivent répondre de leur position, mais je crois que tous appuient les troupes sur le terrain. C'est un fait. Toutefois, je sais aussi que certains partis adoptent une approche différente. Ils devront répondre de leur approche tout comme nous devons répondre de la nôtre.

Il reste que je suis d'accord avec le député : nous tenons à ce que, pendant leur séjour là-bas, nos forces soient bien protégées. Nous sommes conscients que, même lorsqu'ils font de la formation, les soldats peuvent être attaqués. En fin de compte, nous ne voulons pas leur imposer un handicap. Cela s'est produit par le passé, et les résultats ont été tragiques, notamment au Rwanda.

• (1230)

[Français]

L'hon. Maxime Bernier (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, c'est pour moi un plaisir de m'adresser à la Chambre, et j'aimerais vous informer que je vais partager mon temps avec l'honorable ministre de la Coopération internationale.

Je suis très reconnaissant de prendre la parole devant cette Chambre aujourd'hui pour discuter, bien sûr, du rôle du Canada en Afghanistan. La semaine dernière, comme vous le savez, j'ai pris part à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, qui a eu lieu à Bruxelles. Mes homologues de l'OTAN et moi-même avons engagé un dialogue productif et très constructif. Nous nous sommes penchés sur diverses questions, y compris les partenariats et les opérations de déploiement de l'OTAN. Nous avons traité de la situation en Afghanistan et de la mission dirigée par l'OTAN dans ce pays. Un des principaux objectifs de cette visite consistait à présenter les mesures que prend notre gouvernement pour donner suite aux recommandations du groupe d'experts dirigé par l'ex-ministre des Affaires étrangères du Canada, M. Manley.

J'ai énoncé à mes collègues les conditions imposées par le Canada pour notre participation à la mission en Afghanistan après février 2009. D'abord, nous devons trouver un partenaire qui déploiera un groupe tactique d'environ 1 000 soldats pour appuyer nos efforts dans la province de Kandahar. Deuxièmement, j'ai bien dit à mes homologues que nous avons besoin d'équipements plus perfectionnés pour nos troupes, et j'ai à l'esprit, notamment, les hélicoptères moyens-porteurs et les véhicules aériens sans pilote à haute performance. Nous devrions avoir ces équipements et les troupes dont nous avons besoin avant février 2009. J'espère bien — et je suis optimiste — que nous allons pouvoir trouver un partenaire ces prochaines semaines.

Ces éléments, équipements et troupes, ont été clairement indiqués à nos alliés, et je puis affirmer que ces derniers ont été très réceptifs à nos objectifs. Ils comprennent l'importance que revêt la mission pour l'OTAN; ils comprennent l'importance que revêt cette mission pour notre pays. Je tiens à assurer à mes collègues, les députés de cette Chambre, que la mission en Afghanistan est la priorité absolue de notre gouvernement.

La mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan est révélatrice du rôle substantiel que peut jouer l'OTAN pour rétablir la paix et la sécurité à l'extérieur de la région euro-atlantique. Quarante pays, dont le Canada, participent à la mission de la Force internationale autorisée par l'ONU et dirigée par l'OTAN en Afghanistan. En plus des 26 pays membres de l'OTAN, 14 autres pays d'Europe et d'Asie y participent avec nous.

Pourquoi prenons-nous part à cette mission? C'est une question légitime, et j'aimerais y répondre aujourd'hui: nous estimons qu'un pays comme le Canada a un rôle à jouer sur la scène internationale. À l'instar de plus de 60 pays et organisations internationales, le Canada est présent en Afghanistan dans le cadre d'une mission autorisée par l'ONU, qui vise à ériger une société stable, démocratique et autosuffisante.

Il y a deux ans, les Nations Unies, le gouvernement de l'Afghanistan et les membres de la communauté internationale, dont le Canada, ont adopté conjointement le Pacte pour l'Afghanistan. Ce pacte a pour but d'harmoniser davantage les efforts du gouvernement de l'Afghanistan avec ceux de la communauté internationale. Il oriente notre engagement et il décrit en détail les résultats, les points de repère, les délais d'exécution et les obligations mutuelles dans trois secteurs précis: la sécurité, la gouvernance et la règle de droit, les droits de la personne, bien sûr, et le développement socioéconomique. Concrètement, cela signifie — et nous l'avons souvent entendu — qu'il ne peut y avoir de véritable développement en l'absence de sécurité.

• (1235)

À l'inverse, la sécurité ne peut être durable si des progrès au chapitre du développement ne sont pas réalisés, à savoir de meilleures routes, un accès accru aux soins de santé ainsi qu'à l'éducation, et des possibilités économiques significatives pour les Afghans. L'accès à plus de possibilités encouragera le peuple afghan à devenir partie prenante de la stabilité et de la prospérité de son pays.

Nous ne nous faisons pas d'illusions; il s'agit là d'un défi de taille pour le Canada et pour la communauté internationale. Malgré ces difficultés, nous ne devons pas perdre de vue les progrès que nous avons réalisés depuis quelques années.

J'aimerais citer en exemple le fait que près de six millions d'enfants fréquentent maintenant l'école, alors que sous le régime des talibans, seulement 700 000 enfants fréquentaient l'école et, malheureusement, il ne s'agissait que de garçons.

[Traduction]

Les efforts internationaux de grande envergure qui y ont été déployés ont permis à l'Afghanistan d'amorcer sa reconstruction. Nous aidons à assurer la sécurité, et c'est un aspect vital du processus de reconstruction. Chaque jour, les Forces canadiennes et d'autres oeuvrent à la sécurité de l'Afghanistan.

La semaine dernière, tous les députés ont pu constater une autre dimension des progrès en cours en Afghanistan, avec la visite de femmes parlementaires afghanes à Ottawa. Comme l'a souligné le premier ministre, ces femmes courageuses luttent pour changer le cours de l'histoire de leur pays. Elles s'exposent quotidiennement à des risques. Ces femmes savent ce que signifierait un retour à l'extrémisme brutal des talibans. Les Canadiens devraient être fiers du soutien que le Canada apporte à ces femmes courageuses et de sa participation à la reconstruction de l'Afghanistan, grâce à nos hommes et nos femmes qui portent l'uniforme, à nos diplomates et à nos travailleurs humanitaires.

Travaux des subsides

En effet, notre présence est nécessaire en Afghanistan. C'est la raison pour laquelle notre gouvernement estime que le Parlement doit approuver la prolongation de notre mission militaire à Kandahar. Notre présence en Afghanistan donne des résultats concrets. Nous prouvons aux Afghans et à nos alliés que le Canada est un partenaire fiable dans la lutte pour la sécurité à l'échelle mondiale.

Les parlementaires ont également montré qu'ils étaient résolus en 2006. Je pense ici au moment où la Chambre a voté en faveur d'une prolongation de deux ans de la mission. La fin du mandat approche et la Chambre devra décider de la suite des choses.

Notre gouvernement s'est déjà exprimé clairement. Nous estimons que le Canada doit respecter ses obligations ainsi que ses engagements à l'échelle internationale. Nous sommes confiants de voir la majorité des députés appuyer notre position, qui se fonde sur des principes et sur une évaluation claire de nos obligations internationales.

Nous avons présenté une motion révisée le 21 février. Elle énonce les conditions de la réussite de la mission canadienne en Afghanistan. Elle réaffirme notre engagement à l'égard du mandat de l'ONU pour l'Afghanistan mais elle réaffirme également que notre engagement n'est pas illimité. Elle engage notre gouvernement à aviser l'OTAN que le Canada mettra fin à sa présence à Kandahar en juillet 2011. Nous prévoyons que notre redéploiement à partir du Sud serait terminé en décembre de cette année-là.

Nous voyons en cela un compromis raisonnable. Nous estimons qu'il répond aux questions importantes que se posent les Canadiens au sujet de l'avenir de la mission. Notre position est claire et elle est fondée sur des principes. Nos alliés de l'OTAN doivent savoir où nous nous situons. Le gouvernement et la population de l'Afghanistan doivent également le savoir. Nous devons aussi dire clairement à nos soldats sur le terrain quelle est notre position. Ils ne méritent rien de moins.

• (1240)

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention ce que le ministre nous a rapporté et je veux lui poser une question.

Il est allé à une réunion de l'OTAN. Il y aura d'autres réunions de l'OTAN. Moi aussi, je vais souvent à ces réunions. Il y a une chose qu'on a souvent entendue en cette Chambre, concernant la mission et la stratégie des trois D: on met beaucoup trop l'accent sur la défense par opposition au développement et à la diplomatie. Pourtant, le ministre s'est empressé, de concert avec son gouvernement, d'accueillir à bras ouverts le rapport de M. Manley. Ce rapport parle non seulement d'une prolongation de la mission, mais aussi du rajout de 1 000 soldats et d'avions sans pilote. Il n'y a donc rien — ou presque rien — sur la construction et sur la diplomatie.

Pourquoi le ministre poursuit-il dans la voie militaire? Pourquoi n'a-t-il pas profité de sa présence aux réunions de l'OTAN pour demander à d'autres pays de l'OTAN de venir nous remplacer dans le Sud, car c'est là qu'est le prix à payer actuellement?

Le ministre a manqué à son devoir. Il aurait dû dire aux pays de l'OTAN que nous avons fait notre part, que nous avons perdu 79 soldats, que cela nous coûte énormément cher d'être dans le Sud et que, maintenant, c'est à quelqu'un d'autre de faire sa part. Pourtant, il ne l'a pas fait et il poursuit encore dans la voie militaire au lieu de s'orienter vers une meilleure rotation de tous ceux qui devraient coopérer en Afghanistan.

L'hon. Maxime Bernier: Monsieur le Président, j'aimerais d'abord réaffirmer que c'est une mission globale en Afghanistan. Pour qu'il y ait du développement économique et pour aider le peuple afghan, nous devons établir la sécurité et assurer une stabilité dans ce pays. C'est pourquoi nos forces armées sont là-bas avec les autres alliés de l'OTAN.

J'aimerais répéter, à l'intention de mon collègue, que le gouvernement du Canada investira plus de 1 milliard de dollars jusqu'en 2011 pour s'assurer, justement, d'un développement économique de base pour les Afghans. Mais ce développement ne peut arriver si nous n'avons pas la sécurité d'abord.

Comme je l'ai mentionné dans mon discours, après le développement économique, nous devons nous assurer que les Afghans seront capables de prendre leur futur en mains. C'est pourquoi nous travaillerons jusqu'en 2011, pour faire en sorte de former l'armée et la police afghanes, afin que ceux-ci prennent en charge leur propre souveraineté et assurent leur propre sécurité.

J'aimerais aussi rappeler à mon collègue qu'à la fin de cette année, nous aurons plus de 65 civils en Afghanistan qui prêteront main-forte à l'armée. Nous aurons des civils actifs de haut niveau qui ont de l'expérience dans le domaine de l'aide internationale. Ma collègue, la ministre de la Coopération internationale sera à même de vous parler un peu plus du développement tout à l'heure.

• (1245)

[Traduction]

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, je remercie le ministre d'avoir présenté la position du gouvernement. Il y a la question de savoir en quoi consiste une politique étrangère qui soit véritablement fiable et il y a ce que le gouvernement semble avoir proposé. Sur le terrain, la sécurité est de plus en plus difficile à assurer, le nombre de décès de civils augmente, la production de pavot augmente et la corruption est de plus en plus répandue. Il semblerait que le gouvernement croit que la solution, c'est d'envoyer plus de soldats, de drones et d'hélicoptères.

Le gouvernement obtiendra probablement les 1 000 soldats qu'il réclame. Je pense qu'il le savait avant même de proposer à la Chambre, de concert avec les libéraux, de prolonger la guerre jusqu'en 2011. Si ces soldats viennent des États-Unis, quel pays en assurera le commandement? Est-ce que ce sera le Canada ou les États-Unis, et est-ce que la mission se fera dans le cadre de l'opération Liberté immuable ou de la Force internationale d'assistance à la sécurité?

L'hon. Maxime Bernier: Il est très clair qu'il s'agit d'une mission de l'ONU qui, toutefois, est sous le commandement de l'OTAN. Nous collaborons avec nos alliés afin d'assurer la sécurité en Afghanistan. Je sais que, cet après-midi, après la période des questions, le député aura le privilège d'entendre le ministre de la Défense nationale parler de ce que nous accomplissons là-bas.

Tout le monde sait que la situation à Kandahar est difficile, mais nous avons une mission à accomplir. C'est pour ça que nous sommes là-bas. Nous avons pris un engagement et nous mènerons notre mission à bien. Pour ce faire, nous avons besoin de 1 000 soldats. Je suis très optimiste et j'ai bon espoir que, dans un avenir rapproché, nous aurons ces soldats et que nous serons en mesure de réussir en Afghanistan.

Travaux des subsides

[Français]

L'hon. Bev Oda (ministre de la Coopération internationale, PCC): Monsieur le Président, mon collègue, le ministre des Affaires étrangères, vient de dresser le portrait de l'engagement canadien au sein des forces de l'OTAN en Afghanistan. Il a expliqué comment le Pacte de l'Afghanistan guide les efforts internationaux dans trois secteurs: la sécurité, le développement et la gouvernance.

[Traduction]

Comme vous le savez, monsieur le Président, six parlementaires afghanes étaient à Ottawa dans le cadre de la Semaine internationale de la femme. Plus que quiconque, ces femmes savent à quel point la sécurité, le développement et la gouvernance sont importants pour leur pays.

Pendant cette semaine, elles ont exprimé leur gratitude pour la présence du Canada en Afghanistan et ont bien souligné à quel point il est important que le Canada poursuive sa mission. Elles vivent quotidiennement cette réalité qu'est l'Afghanistan et sont conscientes que développement et sécurité vont de pair.

Toutes ces femmes sont un exemple de courage et de détermination et les bases de leur engagement sont fondées sur leur histoire personnelle. Ce sont des politiciennes qui vivent sous la menace et dans des conditions difficiles. L'une d'entre elles a raconté comment son mari et ses enfants avaient été tués par des insurgés. Elles sont pourtant prêtes à servir le public afin d'en arriver à un avenir meilleur pour leur peuple. Elles m'ont dit craindre ce qui pourrait se passer si les 60 nations qui travaillent actuellement à stabiliser leur pays venaient à abandonner l'Afghanistan prématurément.

Comme toutes les mères dans le monde, elles veulent la paix et la stabilité. L'une d'elles a parlé de son bébé de 11 mois. Elle a dit que son voeu le plus cher était que ses enfants bénéficient d'une bonne instruction. Ces femmes savent qu'après six ans seulement, des millions d'enfants peuvent maintenant aller à l'école, mais elles savent aussi que des milliers d'autres attendent d'avoir la même chance. C'est pourquoi le Canada est le plus important donateur de la plus importante initiative en matière d'éducation du gouvernement afghan. Elles ont dit qu'il était important que le Canada continue d'appuyer la formation d'enseignantes pour enseigner à des jeunes filles, qui n'avaient pas droit à l'éducation sous les talibans.

Ces femmes afghanes étaient reconnaissantes du fait que les décès maternels sont en baisse et que les jeunes enfants ne meurent plus avant d'avoir atteint l'âge de cinq ans. Elles savent que le Canada contribue à faire en sorte que les femmes et leurs enfants reçoivent des vaccins contre des maladies comme la polio, le tétanos et la malaria.

Elles m'ont dit comment des femmes démarrent maintenant leur propre petite entreprise avec l'aide du programme de microcrédit appuyé par le Canada et à quel point cela allait permettre à ces femmes débrouillardes d'acquérir une plus grande autonomie financière.

Elles savent que les programmes d'alphabétisation pour les femmes appuyés par les Canadiens entraînent une amélioration de la nutrition et des soins de santé pour les enfants et les familles afghanes.

À titre de parlementaires, ces femmes ont particulièrement apprécié le travail que fait le Canada pour que les Afghanes puissent se prévaloir de leurs droits et qu'elles bénéficient de la protection de la loi contre les abus et la violence. Sous le régime taliban, les Afghanes étaient plus souvent victimes de violence et d'oppression.

Ces parlementaires ont dit qu'il y a maintenant des lois plus solides pour protéger les Afghanes et elles ont demandé un meilleur accès à l'aide juridique.

Le Canada soutient la nouvelle Commission afghane indépendante des droits de la personne qui fait la promotion des droits de la personne tout en exerçant une surveillance et en faisant enquête en matière de violations de ces droits. Voilà pourquoi nous allons continuer à appuyer des projets qui renforcent les institutions de bonne gouvernance et qui favorisent un système judiciaire solide. Grâce à une organisation expérimentée, le Canada a appuyé la formation de procureurs et de juges.

Pour toutes ces raisons, les parlementaires afghanes sont reconnaissantes au Canada du travail et de l'appui qu'il a consentis et qui ont fait une véritable différence dans leur vie.

Au nom du peuple afghan, elles ont souligné ce qui devait encore être accompli. Nous devons écouter ces femmes et poursuivre notre travail en Afghanistan, et nous le ferons. Nous procéderons efficacement pour que les Afghans constatent des changements positifs dans leur vie.

L'ACDI a maintenant plus de 20 personnes sur le terrain en Afghanistan. Cette année, nous prévoyons augmenter le nombre de ces intervenants à 35. Je vais déléguer davantage de pouvoir aux personnes sur le terrain. L'ACDI offre également un programme d'intervention rapide pour appuyer des initiatives qui répondent aux besoins locaux au fur et à mesure qu'ils se présentent. Ces mesures signifient que nous pourrions agir plus rapidement et mieux répondre aux situations sur le terrain.

● (1250)

En collaboration avec notre personnel de sécurité, les agents de l'ACDI qui oeuvrent en Afghanistan décideront de leurs déplacements sur le terrain sans devoir obtenir l'autorisation de l'administration centrale, ici au Canada. Ainsi, ceux qui peuvent évaluer la sécurité sur le terrain décident des déplacements de notre personnel de l'ACDI.

Nous faisons preuve de diligence raisonnable afin de cerner les projets qui feront mieux comprendre la présence du Canada en Afghanistan. Pareils projets devront répondre aux besoins des Afghans, pouvoir s'exécuter de manière efficace et responsable, être viables et cadrer avec les objectifs du gouvernement de l'Afghanistan.

Nous veillerons à rendre régulièrement compte aux Canadiens des progrès en matière de développement. Nous continuerons à nous efforcer d'améliorer la coordination des donateurs parmi les pays qui sont nos partenaires, les organismes d'aide et les ONG pour une plus grande efficacité.

Beaucoup a été accompli, mais il y a encore beaucoup à faire. L'Afghanistan compte parmi les pays les plus pauvres au monde. Dans la plupart des régions, les besoins d'ordre humanitaire sont encore grands. Les Afghans doivent faire face à la pauvreté, leurs soins de santé de base sont limités et ils ont besoin de rebâtir leur infrastructure relativement à l'eau potable, aux routes et à l'industrie.

C'est pour cette raison que le Canada appuie le Programme alimentaire mondial, qui fournit des aliments à ceux qui sont aux prises avec les conséquences d'un hiver rigoureux et de la hausse des prix des denrées.

Avec l'Organisation mondiale de la santé, le Canada a permis à des centaines de milliers d'enfants et de femmes d'accéder à des soins de santé de base et à des programmes d'immunisation.

Travaux des subsides

Grâce à l'aide du Canada, des collectivités se reconstruisent. Des projets locaux, réalisés par l'entremise de plus de 12 000 conseils de village, ont permis la reconstruction de ponts, de routes et de canaux d'irrigation. Il s'agit de résultats concrets qui font une différence aujourd'hui et qui offrent la promesse d'un avenir meilleur.

Le Canada participe aux efforts des Nations Unies. À l'invitation d'un gouvernement démocratiquement élu, le Canada s'attache à offrir un avenir meilleur aux Afghanes et à ce pays ravagé.

Les institutions afghanes viables, le gouvernement du pays et sa fonction publique doivent être en mesure d'appliquer une bonne gouvernance et de respecter la primauté du droit et les droits fondamentaux de la personne. Les parlementaires afghans en conviennent et sont reconnaissants aux Canadiens de leur sacrifice pour rebâtir le pays.

Les Afghanes savent que les efforts internationaux changent les choses pour elles, leurs familles, leurs enfants et leurs collectivités. La semaine dernière, les femmes de l'Afghanistan ont célébré la Journée internationale de la femme, car elles peuvent voir à quel point leurs vies changent. Les mères, épouses, fournisseuses de soins, patronnes et employées, enseignantes et politiciennes afghanes ne veulent pas revenir à une vie caractérisée par l'oppression et la violence.

Les Afghans sont forts, fiers et déterminés et ils savent qu'ils peuvent réussir si leur pays est sécurisé. Grâce à l'appui constant du Canada, ils pourront concrétiser leur vision d'un pays solide, libre et prospère. Le Canada peut faire sa part si les députés appuient la motion dont la Chambre est saisie.

● (1255)

[Français]

J'encourage tous les députés de cette Chambre à appuyer la motion du gouvernement.

M. Robert Vincent (Shefford, BQ): Monsieur le Président, voilà déjà quelques années que nous sommes à Kandahar, en Afghanistan, et cela fait déjà un mois et demi que nous recherchons 1 000 nouveaux soldats pour venir appuyer la mission en Afghanistan. Pendant ce mois et demi, il a paru tellement difficile d'essayer de trouver des gens pour venir nous épauler, que je me demande si quelqu'un d'autre voudra nous remplacer si nous restons en Afghanistan jusqu'en 2011. Nous ne sommes même pas capables d'obtenir de l'ONU qu'elle envoie de nouveaux soldats pour venir nous aider, alors imaginons ce que sera la situation lorsque nous quitterons en 2011. Je ne sais pas ce qui arrivera.

Selon le ministre, que va-t-il se passer si nous ne trouvons pas ces 1 000 hommes nécessaires d'ici à février 2009? En effet, nous avons de la difficulté à les obtenir.

La ministre peut-elle également me parler des écoles construites avec l'argent des Canadiens et Canadiennes, des Québécois et Québécoises, depuis que les Canadiens sont en Afghanistan? De plus, des écoles que nous avons bâties, combien sont encore en fonction?

[Traduction]

L'hon. Bev Oda: Monsieur le Président, pour répondre à la question du député d'en face, je puis dire aux députés que nous faisons des progrès. La situation des Afghans s'améliore, comme d'autres députés l'ont dit avant moi.

Je vais citer un extrait de ce qui a été dit pendant la fin de semaine. Les femmes afghanes célèbrent la Journée internationale de la femme et, comme elles l'ont dit, chaque année « est meilleure que la précédente. Chaque jour, la situation des femmes s'améliore. »

Nous faisons des progrès. De plus en plus d'enfants vont à l'école et le nombre d'enfants qui meurent à la naissance ou avant l'âge de cinq ans diminue.

Nous savons que nous faisons des progrès et nous savons que, ce mois-ci, 2 000 soldats américains supplémentaires viendront épauler nos Forces canadiennes en Afghanistan. De plus, le ministre de la Défense nationale, le ministre des Affaires étrangères et moi avons reçu des offres d'aide de plusieurs pays. Il y a donc des pays qui veulent aider le Canada en Afghanistan.

En ce qui a trait aux écoles, des centaines sont en train d'être construites et des millions d'enfants vont à l'école. Certains veulent aller à l'école, mais ils ne peuvent pas faute de sécurité. Nous devons donc assurer leur sécurité.

● (1300)

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Il reste deux minutes et j'aimerais donner à deux députés la chance de poser leurs questions, ce qui veut dire qu'ils auront 30 secondes chacun.

Le député de Burnaby—Douglas a la parole.

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, j'ai une question pour la ministre. M. Manley a déclaré dans son rapport que le Canada devrait procéder à des projets de premier plan dont on pourrait facilement faire la promotion au Canada.

Nous savons aussi qu'un projet humanitaire des militaires consiste à construire des routes qui semblent appuyer les opérations militaires. Oxfam affirme de son côté qu'il n'y a pas eu de projets qui habilite les collectivités à régler leurs problèmes, à réduire la violence, à résister aux militants et à accroître la cohésion à l'intérieur de chaque collectivité, ce qui favoriserait grandement la paix.

La ministre pourrait-elle nous indiquer quel genre de projets le Canada appuie dans les localités?

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): La ministre a 30 secondes.

L'hon. Bev Oda: Monsieur le Président, il me faudra plus de 30 secondes pour énumérer tous les projets que nous avons menés à bien. Nous veillons à ce que les projets, qu'ils soient réalisés par nos militaires ou nos travailleurs humanitaires, servent les meilleurs intérêts des Afghans et des localités.

Nos routes n'ont pas pour unique objet de garantir la sécurité des militaires qui livrent du matériel humanitaire ou d'aider les travailleurs humanitaires à se rendre sur les lieux de projets, ce sont également les routes que les agriculteurs utilisent pour aller vendre leurs produits au marchés. Ce sont les routes que les familles empruntent pour visiter d'autres...

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Questions et observations. La députée de Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques a la parole.

[Français]

Mme Louise Thibault (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, Ind.): Monsieur le Président, ma question sera simple et rapide.

Travaux des subsides

La motion stipule que ce sera à la condition expresse qu'il y ait plus de transparence et qu'il y ait vraiment une reddition de comptes.

Comment peut-on assurer les Canadiens et les Québécois que le gouvernement mettra vraiment cela en oeuvre et être vraiment sûr de cela avant que les parlementaires votent?

[Traduction]

L'hon. Bev Oda: Monsieur le Président, comme je l'ai indiqué à la Chambre, et comme je l'ai aussi dit au public par l'entremise des séances d'information technique, l'ACDI prend des mesures concrètes. Nous nous sommes engagés à présenter régulièrement des rapports sur les progrès réalisés. Nous avons augmenté le nombre de représentants de l'ACDI pouvant visiter les sites et les projets. Nous veillerons à accroître la reddition de comptes en assurant une meilleure cohérence et une coordination accrue avec nos partenaires et nos ONG. Nous avons donné suite à toutes les recommandations du rapport Manley qui touchent le développement.

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, il me fait plaisir d'apporter ma voix aujourd'hui au débat sur l'Afghanistan.

J'écoute souvent parler les ministres de la Couronne et les militaires en uniforme. Vraiment, il y a une différence entre lorsqu'ils sont en uniforme et lorsqu'ils ne le sont plus. Il existe deux lectures de ce qui se passe sur le terrain. Les ministres de la Couronne et les généraux en font une lecture très positive. Entre autres, le général Atkinson nous donne régulièrement des briefings. Or, on n'est jamais capable de savoir ce qui se passe avec les écoles, avec les puits ou avec les systèmes d'irrigation. Il nous dit toujours qu'il s'est passé quelque chose de très bon, qu'ils ont construit un pont. L'autre jour, il nous a montré des photos d'un pont vu de tous les angles. Les ingénieurs de l'armée ont supposément travaillé sur ce pont. De temps à autre, on nous montre des choses comme celles-là.

Pour ce qui est des ministres de la Couronne, c'est toujours la même chose qui revient, et ce, depuis 2001. Ils disent qu'on va aller en Afghanistan pour construire des écoles et pour que les enfants retournent à l'école, surtout les petites filles, pour garder la sécurité, pour permettre de relancer l'agriculture, d'une façon ou d'une autre, avec des puits d'irrigation. On sait de quelle façon elle se développe actuellement: c'est presque uniquement du trafic d'opium. Tout cela pour dire que les ministres de la Couronne ainsi que les généraux qui nous informent portent leurs lunettes roses.

Tout à l'heure, j'expliquerai la démarche parlementaire du Bloc québécois. En effet, des gens se font un plaisir de souligner que, à tel ou tel moment donné, au fil des années, le député de Saint-Jean a dit ceci, ou que le chef du Bloc québécois a dit cela. Tout à l'heure, j'expliquerai qu'il y a une démarche cohérente et logique dans tout ce que le Bloc québécois a fait.

Revenons à la lecture de ce qui se passe sur le terrain. Ce n'est pas juste de dire que tout va bien. On a d'autres sources d'informations. On lit les journaux. Des journalistes vont régulièrement sur le terrain. J'en veux pour preuve un rapport paru dans le *Globe and Mail* il y a deux semaines, un rapport absolument désolant sur ce qui se passe en Afghanistan. Personne ne parle de cela ici. Pourtant, ce qui était décrit dans cette analyse était terrible. On s'abreuve aussi en informations auprès des grands organismes internationaux. On a déjà mentionné la Croix-Rouge. Il y a aussi Amnistie internationale et le Senlis Council. Il y a beaucoup de groupes sur le terrain qui nous donnent une vision complètement différente de celle du gouvernement et des hauts gradés des Forces canadiennes.

Allons voir un peu, parce qu'on y fait référence, le fameux rapport Manley. J'en parlais tantôt avec le ministre des Affaires étrangères. Premièrement, le Bloc n'a jamais caché qu'il n'appréciait pas ce groupe de travail. On pense qu'on avait tous les instruments ici, à la Chambre des communes, pour créer un comité avec les élus des différents partis de la Chambre qui aurait pu donner une recommandation au gouvernement. Naturellement, le gouvernement, étant minoritaire, avait forcément très peur de confier cela à un comité de la Chambre. Il se disait qu'il n'y aurait peut-être pas dans le rapport ce qu'il voulait entendre.

Ce que le rapport Manley fait, c'est qu'il fait entendre au gouvernement exactement ce qu'il veut entendre. Je viens de poser la question au ministre des Affaires étrangères. Comment se fait-il que tout le monde à la Chambre, tous partis confondus, dit que cette mission est mal équilibrée? Ce que le gouvernement retient du rapport Manley, c'est qu'on doit prolonger la mission, rajouter 1 000 soldats, qu'on veut des hélicoptères et des véhicules aériens sans pilote. Encore une fois, tout est relié au secteur militaire. C'est pour cela que nous avons dénoncé le rapport Manley dès les premières minutes où il a été publié.

Cela fait des mois et même des années qu'on demande un rééquilibrage de cette mission, mais le gouvernement saute sur le rapport Manley pour dire qu'il faut rajouter 1 000 soldats, des hélicoptères et des avions sans pilote, supposément pour surveiller le jour et la nuit et voir ce qui se passe exactement. Donc, pour nous, le rapport Manley est loin d'être concluant et on avait dit qu'on n'était pas d'accord avec cela.

Maintenant, au plan des principaux enjeux, souvent, on parle de la politique des trois *d*: développement, défense et diplomatie. Là, la ministre nous dit qu'elle a augmenté ses effectifs. Quand je suis allé à Kandahar, il y a à peine deux ans, il y avait 2 500 soldats pour la défense, 6 personnes de l'ACDI et 6 personnes des Affaires étrangères.

• (1305)

On était loin d'un équilibre. Je ne veux pas qu'on ait 2 500 personnes à l'ACDI et 2 500 personnes à la diplomatie, mais il y a tout de même une limite. On nous apprend qu'on a fait un gros effort: leur nombre est maintenant de 20 et il augmentera probablement jusqu'à 35.

Avant d'aborder la diplomatie et le développement, je me concentrerai d'abord sur la gouvernance. On fait souvent référence au Pacte pour l'Afghanistan. Un aspect important de ce pacte consistait vraiment en la gouvernance. Vous savez comment on appelle le président Karzaï en Afghanistan? On l'appelle « le maire de Kaboul ». Cela signifie qu'il n'est pas capable, sans l'apport international, d'étendre son influence et son autorité ailleurs que dans la capitale. Les deux journalistes du *Globe and Mail* dont je parlais plus tôt disent même qu'ils ne sont pas sûrs qu'il soit encore « maire de Kaboul ». Des gens pourraient dire qu'il est peut-être maître de son château où il est retranché puisque des barrages de factions, de seigneurs de guerre et de policiers corrompus ont maintenant encerclé presque tout Kaboul, de sorte que chaque fois qu'il faut sortir de Kaboul par la route, on doit faire face à un barrage. Ce n'est pas moi qui le dis.

Travaux des subsides

D'ailleurs, quand nous y sommes allés, on ne voulait pas que nous sortions du camp à Kandahar. Il a fallu insister auprès des journalistes pour qu'ils transmettent un message au Canada, à savoir que nous étions prisonniers dans notre propre camp à Kandahar. Nous voulions aller voir les écoles, les cliniques, les hôpitaux, les systèmes d'irrigation et les puits censément creusés, mais on nous disait que nous ne pouvions pas sortir du camp pour des raisons de sécurité. C'est bizarre, car lorsque des députés conservateurs du Parlement s'y rendent, nous pouvons les voir en dehors du camp en compagnie de petits enfants et dans les rues de Kaboul. Nous les voyons en train de visiter toutes sortes de choses, mais nous n'avons pas le droit. C'est spécial.

Le rapport Manley appelle à la transparence. Ce n'est pas compliqué. Le gouvernement et les généraux qui nous font des séances de briefing ne sont pas transparents. Il y a là de la propagande et tout concourt pour nous montrer que cela va bien dans le meilleur des mondes, alors que nos sources ne nous disent pas cela. De plus, notre propre présence physique nous démontre qu'on ne veut pas nous montrer ces choses. Pourquoi ne veut-on pas nous les montrer? Est-ce vraiment pour une raison de sécurité ou parce qu'il n'y a rien à montrer? Voilà le problème. Dans le cas contraire, les médias se feraient un plaisir de nous montrer ces prétendus beaux hôpitaux, cliniques et écoles. Ils ne sont pas capables de le faire, puisqu'il n'y en a pas. Voilà ce que nous dénonçons depuis longtemps et pourquoi nous voulons rééquilibrer cette mission.

Tout le monde dit qu'il ne faut pas que ce soit militaire, que le volet militaire, c'est trop. La première chose que fait le gouvernement par suite de la présentation du rapport Manley, c'est de profiter de l'occasion pour hausser les effectifs militaires encore une fois. On ne parle presque pas de développement et de diplomatie.

Passons maintenant au développement. J'en ai parlé un peu. Il n'y a pas d'écoles, ce n'est pas compliqué! En plus, on fait un gros reproche. Pendant que nous étions à Kandahar, j'ai posé ces questions à des gens qui travaillent sur le terrain. Ils disent non seulement qu'il n'y en a pas, mais qu'il n'y a pas non plus de reddition de comptes de l'ACDI, ce qui est encore plus grave.

On nous mentionne tout le temps que 1 milliard de dollars sera donné par le Canada à l'Afghanistan. Bien oui! Quelqu'un peut aller voir une des six personnes de l'ACDI et lui dire qu'il a une idée: il veut faire creuser un puits dans son village à 500 km de Kaboul ou de Kandahar. L'ACDI lui répondra que c'est une bonne idée puisqu'il n'y a pas d'eau dans le village et lui demandera combien d'argent sera nécessaire. Il lui répondra: 15 000 \$. On signe alors le chèque, mais nous apprenons sur place — nous, les députés — que la construction d'un puits coûte environ de 1 000 à 2 000 \$. Pourtant, on vient de signer un chèque de 15 000 \$. De plus, personne n'ira dans le village en question pour voir si le puits a été creusé. C'est bien beau les milliards de dollars, mais cela coule là-bas. On nous parle des routes. Du gravier est nécessaire pour faire des routes. Nous apprenons là-bas que le gravier dont on se sert pour faire la route dont on nous parle coûte normalement 5 \$ la tonne, alors que cette tonne de gravier est vendue 80 \$ aux Canadiens. C'est de cette façon que cela fonctionne.

C'est dommage que je n'aie pas pu interroger le ministre, mais c'est ainsi. Il n'y a presque pas de reddition. Cet argent ne va donc pas aux gens à la base, mais plutôt à ceux qui détiennent déjà des actifs, comme les seigneurs de guerre, et qui s'enrichissent grâce aux contributions canadiennes.

• (1310)

Il y a des limites à nous dire que tout va bien.

Du côté de la diplomatie, depuis qu'un diplomate du Canada s'est fait tuer au début, il n'y a plus de diplomatie. Ce n'est pas compliqué. Il y a des *jirgas* dans les villages. Ce n'est pas les diplomates qui vont là-bas. Ce sont les militaires qui vont s'asseoir avec les personnes âgées du village pour leur demander ce que l'on peut faire, et dire ceci ou cela.

Le lendemain, imaginons qu'il y a un bombardement ou une fusillade dans le village et que 6 000 civils sont tués. Le lendemain, les gens de l'armée reviennent s'asseoir avec les personnes âgées du village et leur demandent ce qu'ils peuvent faire pour eux, s'ils peuvent leur donner des gâteaux Joe Louis, des biscuits, des petits sacs à dos pour les enfants. Eh bien, ce n'est pas de cela qu'on a besoin; on a besoin de la vraie diplomatie, des rencontres avec le gouverneur, avec le président Karzaï, afin de s'assurer que la diplomatie va prévaloir sur l'aspect militaire.

On parle souvent aussi de la diplomatie internationale. En ce qui concerne les pays qui entourent l'Afghanistan, ce serait important que les diplomates canadiens rencontrent les représentants de l'Iran, du Pakistan, de la Chine, de l'Inde et de la Russie, qui ont tous un mot à dire à ce sujet. Ce n'est pas ce qui se passe. Ce n'est pas cela que suggère le rapport Manley. Ce n'est pas cela qui a accroché l'intérêt du gouvernement; c'est la question d'avoir plus de soldats et plus d'équipement militaire. Le gouvernement dit que, pour le reste, on attendra parce qu'on sait que s'il n'y a pas de sécurité en Afghanistan — on entend cela régulièrement —, il n'y aura pas de développement et de diplomatie.

Eh bien, cela ne fonctionne pas: l'insurrection est en train de prendre de la vigueur. On perd le contrôle du territoire. Il faudrait peut-être quatre ou cinq fois plus de soldats, et l'OTAN et certains pays ne veulent pas en mobiliser davantage. J'en parlerai tout à l'heure.

En ce qui a trait à la défense, je crois avoir fait connaître mon point de vue. Il y a 2 500 soldats. Je tiens à spécifier qu'on ne s'en prend pas aux soldats. Je me suis entraîné avec les soldats du Royal 22^e Régiment et j'ai été déployé en Bosnie avec eux en 2001. Ils font un excellent travail. Ils font ce qu'on leur ordonne de faire, soit de combattre. Tout le monde ici dit que ce n'est pas la solution. Pourtant, on a là-bas 2 500 soldats appuyés par de la logistique, qui combattent. Même le général Richards que j'ai rencontré là-bas, qui était responsable pour tout l'Afghanistan, disait que cela n'avait pas de bon sens. Nous lui suggérions alors d'aller dire cela en haut lieu. Nous avons beau le dire dans les instances de l'OTAN, il faut que quelqu'un comprenne qu'on ne peut plus continuer sur le plan militaire. Et cela continue, et ce gouvernement continue!

Je demandais plus tôt au ministre des Affaires étrangères d'insister auprès de l'OTAN au sujet de la rotation, mais ce n'est pas ce qu'il fait. Au lieu de cela, il fait en sorte que l'on restera là-bas jusqu'en 2011. Ce sera ainsi. Des soldats supplémentaires seront mobilisés. C'est une autre nation qu'on ne connaît pas encore qui les mobilisera. Personnellement, je suis persuadé que c'est déjà décidé. C'est sûr que le gouvernement n'imposerait pas cette condition s'il ne savait pas d'avance que cela sera octroyé.

Travaux des subsides

Je crois qu'il y a un jeu là-dedans, et l'on veut nous dire que c'est difficile. Néanmoins, des discussions sont déjà en cours avec les représentants de la France qui pourraient peut-être mobiliser leurs soldats dans le Sud. Toutefois, si les Français ne veulent pas mobiliser leurs soldats dans le Sud parce qu'ils se sentent plus à l'aise avec les Américains, on déploiera alors des soldats des forces américaines dans le Sud. C'est ainsi que cela fonctionnera au bout du compte. Probablement que c'est déjà entendu qu'on aura les hélicoptères et les UAV, les avions sans pilote.

On nous dira alors que toutes les conditions sont réunies. Toutefois, on n'a pas les conditions propices à la réussite. Ces conditions, c'est aussi la diplomatie et le développement. Si l'on n'a pas cela, quand même on aurait un million de soldats, quand même on contrôlerait tous les villages de l'Afghanistan, on ne réussirait pas à gagner la confiance des Afghans et à rétablir la gouvernance grâce aux soldats dans tous les villages de l'Afghanistan.

Cela fait longtemps que nous disons cela, mais nous n'avons jamais été écoutés. Voici ce qui se passe: non seulement il y n'a pas d'écoles et de cliniques, mais on nous dit que le trafic d'opium nourrit le terrorisme là-bas, et j'en conviens. Justement, depuis qu'on y est, cela continue — c'est en progression. C'est rendu que l'Afghanistan approvisionne 90 p. 100 de l'héroïne à l'échelle mondiale.

Je suis allé à Fayzabad, dans le Nord, avec les Allemands et à Kandahar. À Fayzabad, lorsqu'on se promène dans les jeeps avec l'armée allemande, on voit des champs de pavot partout, oui, partout! Personne ne règle cette question. Et ceux qui veulent la régler suggèrent qu'on le fasse par l'éradication. C'est justement ce qu'il ne faut pas faire; il faut leur offrir un autre type d'agriculture, mais cela, on ne le fait pas.

• (1315)

Les Britanniques et les Américains veulent saupoudrer les champs de pavot et ainsi détruire complètement le pavot. Le pauvre paysan dont la famille ne vivait que grâce à ces champs de pavot verra sa culture disparaître. Alors qu'il se demandera ce qu'il devra faire maintenant qu'il n'a plus rien, les talibans lui offriront de le protéger, de l'assurer et de le nourrir. En échange, lui ou l'un de ses fils devra prendre les armes de temps à autre, puisqu'ils ont besoin de cette aide. C'est ce qui arrivera.

En fait, c'est ce qui arrive et c'est ce qui se produira dans les années futures. On n'a pas une vision suffisamment développée pour trouver autre chose. Pourtant, des solutions existent. J'ai même entendu dire que l'OTAN entamerait possiblement des discussions avec l'Union européenne pour s'assurer que ces nouvelles cultures à être développées en Afghanistan auront de nouveaux marchés, notamment en Europe, continent situé à proximité de ce pays. J'en ai entendu parler, mais pourtant, on n'en entend plus un mot. C'est terminé. Maintenant, ce sera l'éradication.

De toute évidence, la stratégie poursuivie en Afghanistan ne règlera pas la question.

J'ai aussi été surpris, à Fayzabad, lorsque les Allemands m'ont dit qu'il était 20 heures et qu'il fallait maintenant rentrer au camp. Je leur ai demandé si c'était parce qu'on devait aller souper. Ils m'ont répondu avoir reçu l'ordre de ne pas sortir après 20 heures. C'est étrange. Dans le sud, nos soldats patrouillent jour et nuit. Il y a donc beaucoup d'injustices. Lorsque je me suis rendu au Bundestag, en Allemagne, pour leur dire cela, ils ont dit qu'ils ne pouvaient pas soumettre cela à leur Parlement, par peur de se faire battre s'ils permettaient aux soldats de sortir après 20 heures. Il y a vraiment une injustice.

Comme c'est maintenant la politique ici, à la Chambre des communes, les conservateurs ont détourné cette mission — je le dis et je le répète. Cette mission devait être axée sur la diplomatie et le développement, mais ce n'est plus le cas. C'est presque uniquement une mission de défense.

Le Parti libéral, qui pendant un an a porté le drapeau indiquant la fin des opérations en février 2009, vient de rendre les armes, comme je l'ai dit l'autre jour, et de se joindre aux conservateurs. C'est une immense déception.

De son côté, le NPD a aussi ses torts. L'an passé, à pareille date, on devait prendre la décision de cesser les opérations militaires en 2009. Le Parti libéral a voté en faveur, tout comme le Bloc québécois. À notre grande surprise, le NPD s'est joint aux conservateurs pour se prononcer contre cela.

Nous voilà maintenant face à une prolongation de la mission, alors que si le NPD avait voulu mettre fin aux opérations de combat en 2009, on serait en train de plier bagages et ce serait fini. Ils ont maintenu une position idéologique. Comme la motion ne visait pas à retirer nos troupes immédiatement, les députés du NPD ont voté contre cela. Or, nous voilà dans une situation pire: la fin de la mission ne sera plus en 2009, mais en 2011.

Pour sa part, le Bloc québécois est cohérent. Plusieurs personnes m'ont dit que j'avais affirmé telle chose à telle date. Rectifions la situation. Le 8 octobre 2001, on a appuyé la mission en Afghanistan. Le 28 janvier 2002, on l'a appuyée de nouveau, à la suite de nouvelles discussions en cette Chambre. Le 15 novembre 2005, on a appuyé le nouveau déploiement à l'extérieur de Kaboul.

C'est là qu'on a commencé à poser des conditions. Plus cela avançait, plus nos conditions étaient sévères. Le 16 mai 2006, lors d'une séance du Comité permanent de la défense nationale, le Bloc québécois a déposé une motion. On demandait depuis longtemps au gouvernement de changer cela et il ne voulait pas le faire. Nous avons donc déposé une motion visant à ce qu'on nous dise combien de temps encore durerait la mission, quel était l'état des troupes et de l'équipement, quel était la proportion entre le combat et la reconstruction, et quels étaient les critères d'évaluation. Le lendemain, ce gouvernement conservateur a déposé la motion visant à prolonger la mission jusqu'en 2009 sans vouloir répondre à nos questions. C'est à ce moment que nous avons commencé à dire que c'était terminé pour nous.

Notre cheminement a donc été logique. Nous avons été responsables. Nous avons pris ces positions en fonction de l'information que nous détenions.

Je conclurai en disant que cela était en parfaite concordance avec ce que les Québécois voulaient. Les conservateurs, les libéraux et les néo-démocrates nous retrouveront sur les chemins du Québec, lorsque viendra la campagne électorale.

• (1320)

On expliquera aux Québécois qui les a défendus, qui a été à leur écoute, qui défend leurs intérêts et leurs valeurs: c'est le Bloc québécois.

Travaux des subsides

[Traduction]

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, bien que le député ait soulevé un ou deux excellents points, pour le reste, on peut dire que le député et la vérité sont de purs étrangers. Heureusement, les véritables représentants du Québec auprès de la mission en Afghanistan font partie du Royal 22^e Régiment et ceux-ci méritent à juste titre notre estime et toutes nos félicitations.

Le député a déformé bien des choses. Il a notamment affirmé que le Conseil de Senlis est un interlocuteur crédible lorsqu'il est question de la situation sur le terrain. Pourtant, il est évident qu'il a induit le Comité de la défense en erreur au sujet de ses activités en Afghanistan.

Le député a dit qu'il n'y avait pas de cliniques ni d'écoles. Veut-il dire que le ministère de la Défense nationale a menti à ce sujet? Accuse-t-il le chef d'état-major de la Défense d'être un menteur? Traite-t-il aussi de menteurs tous les soldats des Forces canadiennes ainsi que tous les fonctionnaires de l'ACDI et du MAECI qui sont actifs sur le terrain en Afghanistan?

Le député a parlé du rapport disproportionné entre les 2 500 soldats et les quelque 20 civils en disant que, par le fait même, la mission n'était pas équilibrée. A-t-il seulement la moindre idée de ce que ces 2 500 militaires font en Afghanistan, en plus de porter des armes et de combattre les talibans? Sait-il seulement qui construit les ponts et les écoles, qui exploite les cliniques, qui s'occupe de mettre en place les systèmes d'irrigation et de mettre le courant? Ce sont en bonne partie des Canadiens et des Canadiennes en uniforme. Le député a de toute évidence quelque chose derrière la tête en s'adressant ainsi à la Chambre aujourd'hui. C'est déplorable.

J'aimerais poser une question au député au sujet de la gouvernance. Il a parlé de l'absence de progrès. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'un défi. En fait, ce sera toujours un défi d'édifier un pays à partir de rien. Je pense qu'il est au courant de l'existence de l'Équipe consultative stratégique en Afghanistan. Pourrait-il nous dire ce qu'il pense des travaux de cet organe à Kaboul? Pense-t-il que son travail est une contribution valable à la mission, compte tenu du fait que tout le travail est fait par des hommes et des femmes en uniforme qui mettent momentanément de côté leurs devoirs de combattants pour se consacrer à des activités de reconstruction, de développement et de renforcement des capacités? Le député a-t-il quelque chose à dire au sujet du travail de l'Équipe consultative stratégique à Kaboul?

• (1325)

[Français]

M. Claude Bachand: Monsieur le Président, je ne peux pas employer le terme « menteur » parce qu'il n'est pas acceptable en ce Parlement. Je dirai certainement que les ministres de la Couronne, ce gouvernement et les militaires déforment la réalité, et c'est peut-être dans leur intérêt de le faire. En fait, la propagande a toujours existé dans le domaine militaire; d'ailleurs, celui qui fait la meilleure propagande risque de gagner.

Le SAT constitue un bel exemple. Qu'est-ce que le SAT ou, en français, l'ECS? C'est l'Équipe consultative stratégique composée d'officiers militaires qui conseillent le président Karzaï. C'est encore symptomatique. En fait, c'est une contradiction du gouvernement. Pourquoi est-ce seulement des militaires qui conseillent le président Karzaï? Si l'on avait quelques personnes affectées au développement et à la diplomatie, peut-être qu'on amènerait une vision autre que la seule vision militaire. L'ECS fait un bon travail, mais si cette équipe s'adjoignait à des membres d'autres équipes civiles, on aurait un

portrait d'ensemble beaucoup plus important que ce seul groupe de militaires qui conseille le président de la république afghane.

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, dans une présentation faite la semaine dernière, le secrétaire parlementaire nous indiquait que 4 000 écoles avaient été construites en Afghanistan depuis que les soldats canadiens sont là. Selon l'information que nous avons reçue, il fut un temps où seulement six des 2 500 militaires sur place étaient chargés de la reconstruction.

Il est connu qu'en temps de guerre, la première victime est la vérité. Je demande au député de Saint-Jean, que je félicite pour son intervention et son bon travail, s'il est raisonnable de penser qu'autant de travaux de reconstruction aient été réalisés avec le peu d'effectifs qu'on a là-bas, comme le prétendent les conservateurs.

M. Claude Bachand: Monsieur le Président, la question du député de Chambly—Borduas est excellente. D'ailleurs, on entend encore des contradictions. Nous avons réellement entendu le nombre de 4 000 il n'y a pas tellement longtemps. Cet après-midi, en écoutant la ministre de la Coopération internationale, elle nous parlait de quelques centaines d'écoles. On voit que même le gouvernement a de la difficulté à ajuster ses ressources et ses informations. Par la suite, on se surprend que des gens comme ceux du Bloc québécois, qui veulent poursuivre un peu plus loin et avoir un peu plus de vérité, leur mettent leurs contradictions à la figure. C'en est une.

Parlant d'autres aspects que j'ai expliqués précédemment, comment se fait-il que les membres du Comité permanent de la défense nationale, présents à Kandahar, aient demandé à voir des écoles, des cliniques et tout ce qui s'appelle développement social et économique et qu'on le leur ait refusé? Nous en sommes alors venus à la conclusion que c'est probablement parce qu'il n'y en a pas. Il y a donc des contradictions dans le discours du gouvernement. Certains iront jusqu'à faire de la propagande en disant qu'il y a jusqu'à 4 000 écoles, alors que la ministre de la Coopération internationale vient de nous dire qu'il y en a quelques centaines. C'est effectivement une contradiction.

[Traduction]

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, je dois reprendre mon collègue sur un point. Personne n'a jamais dit qu'il y avait six militaires qui travaillaient à la reconstruction.

S'il veut bien écouter attentivement, je vais répéter. Sur les 2 500 militaires, hommes et femmes, qui sont là-bas, il y en a des centaines qui font ce travail. Bien entendu, six personnes ne pourraient pas construire à elles seules 4 000 écoles. Les Canadiens ne pourraient pas non plus y arriver seuls. Ce nombre correspond à l'ensemble du pays.

Ces députés refusent d'admettre que la mission en Afghanistan vise le pays en entier. Ils pensent qu'elle se limite à Kandahar, mais ce n'est le cas. La mission vise l'ensemble du pays et elle est très bien équilibrée. Cependant, elle doit être axée davantage sur le développement et la reconstruction, et c'est l'orientation que nous avons privilégiée depuis le début dans notre collaboration avec nos alliés.

Je serais bien content si les députés cessaient de détourner volontairement le sens des propos qu'ils entendent.

Travaux des subsides

●(1330)

[Français]

M. Claude Bachand: Monsieur le Président, je ne pense pas qu'on fasse de la désinformation. C'est ce gouvernement qui transmet de la mauvaise information. On a des sources d'informations qui ne sont pas uniquement gouvernementales. Le gouvernement a un rôle à jouer et le joue parfaitement en nous disant que tout est rose, que tout est formidable. On est au Parlement canadien. C'est normal qu'on parle davantage de Kandahar. Je pourrais parler du nord, de l'ouest et de l'est, mais les troupes canadiennes sont dans le sud et c'est d'elles dont nous avons la responsabilité, comme Parlement. C'est important également. On ne veut plus entendre dire qu'on n'aime pas les soldats quand on est contre la mission. On est contre la mission. Les soldats là-bas doivent obéir aux ordres. Ils obéissent aux ordres du Parlement canadien. Nous appartenons au Parlement canadien et nous ne nous priverons pas de notre droit de dire à ce gouvernement qu'il est sur une fausse piste et qu'on s'en va dans un cul-de-sac. Nous l'avons dit, nous le répétons, et c'est pourquoi le Bloc québécois se tiendra debout, contrairement aux libéraux, et qu'il votera jeudi soir contre la prolongation de la mission jusqu'en 2011.

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, la semaine dernière, j'ai participé aux travaux du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international où d'autres sons de cloche nous ont été donnés par certains observateurs et observatrices du conflit en Afghanistan. Ce que j'ai entendu me laisse encore songeuse quant à l'orientation que veut donner ce gouvernement à la mission en Afghanistan. Je pense surtout au rapport Manley qui a été qualifié — je ne connais pas exactement les propos qui ont été dits — de rapport qui divertissait les gens plutôt que de donner un réel réalignement à cette mission. Ce rapport a été très critiqué dans les faits. Avec cet alignement, rien ne sera changé d'ici 2011. À cette table, il y avait deux expertes, dont l'une en désarmement militaire et une autre qui a travaillé plus d'une quinzaine d'années à l'ACDI. Il y avait aussi un militaire à la retraite qui nous a dit la même chose que mon collègue, le porte-parole de notre parti pour les affaires étrangères. Cela a été dit par différents intervenants.

M. Claude Bachand: Monsieur le Président, j'ai la liste des témoins auxquels ma collègue fait référence. Ce sont des gens extrêmement qualifiés. Il y a Rémi Landry, qu'on voit souvent à Radio-Canada comme critique sur les questions relatives à la défense, Mme Peterson et Mme Banerjee. Ce sont des gens qui ajoutent leurs voix pour dire que ce n'est pas si rose qu'on nous le dit en Afghanistan. Le Bloc québécois a la solution la plus responsable et la plus équilibrée. Nous avons l'intention de le démontrer jeudi soir.

[Traduction]

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, je suis heureuse de pouvoir participer ce matin au débat actuel. Nous sommes saisis d'une motion du gouvernement qui est issue d'un mariage de convenance entre le Parti conservateur et le Parti libéral dans le but de poursuivre pendant trois autres années à partir de maintenant la mission contre-insurrectionnelle à Kandahar, en Afghanistan.

J'aimerais parler du constat largement partagé et largement exprimé selon lequel il n'y a pas de solution militaire aux problèmes dévastateurs qui empoisonnent actuellement la vie des gens en Afghanistan.

Il ne s'agit pas d'une idée récente provenant du Nouveau Parti démocratique. C'est un constat qui a été fait à plusieurs reprises sur

une période de plusieurs années, y compris par des ministres, par le secrétaire général des Nations Unies, par le secrétaire général de l'OTAN et par le président de l'Afghanistan lui-même lorsqu'il a pris la parole ici même il y a deux ans.

Que veut-on dire lorsqu'on affirme qu'il n'y a pas de solution militaire? Cela veut dire que l'Afghanistan a de sérieux problèmes politiques et que ces problèmes nécessitent des solutions politiques.

Bien des gens qui ont étudié la question disent qu'il faut modifier notre intervention, qui est essentiellement une présence militaire anti-insurrectionnelle. Les montants que le Canada consacre à cette intervention et la façon dont ils sont affectés montrent que c'est par-dessus tout dans une mission militaire que le Canada s'est engagé. Il faut la remplacer par une mission globale et complexe de consolidation de la paix.

Malheureusement, la motion conservatrice modifiée par les libéraux dont nous discutons aujourd'hui ignore cette réalité et toutes les preuves qui corroborent ce point de vue.

Le problème, ce n'est pas de prolonger la mission. Il est clair que cette motion vise à prolonger la mission militaire de trois ans, jusqu'à 2011. Le problème, c'est que cette mission est faussée à la base et qu'en conséquence elle néglige certains éléments absolument essentiels aux yeux des Afghans.

Je ne vais pas passer tout mon temps à vous parler des six députées afghanes courageuses et éloquentes qui sont venues nous rencontrer la semaine dernière, mais je vais simplement dire que j'ai moi aussi eu l'occasion et le plaisir de parler à ces six députées afghanes comme à d'autres députés de l'Afghanistan.

Bien sûr, elles ont logiquement demandé aux Canadiens de ne pas tourner le dos au peuple afghan. J'ai été heureuse de pouvoir dire avec la plus grande clarté que jamais le peuple canadien ni le Nouveau Parti démocratique n'ont dit, contrairement aux insinuations dégoûtantes et répétées de certains députés ministériels, que nous devons nous défilier. Ce terme est un des plus abjects que l'on puisse utiliser pour décrire le point de vue des Canadiens et de mon parti. En tant que représentante de mon parti, je suis profondément insultée par ce terme, non seulement parce qu'il est sorti de la bouche de George Bush et que les députés conservateurs, puis maintenant les libéraux, l'ont immédiatement repris comme des perroquets, mais parce que c'est une fausse représentation et une distorsion pathétique de la thèse selon laquelle il faut mettre en place un dispositif diplomatique puissant et complet si l'on veut régler les problèmes politiques et permettre aux Afghans de s'engager sur la voie de la reconstruction.

●(1335)

Cette déformation de la thèse que nous avons toujours soutenue est profondément choquante. C'est de la malveillance. C'est un manque de respect flagrant pour nos troupes qui accomplissent une mission que leur a assignée leur gouvernement et qu'elles n'ont pas choisie, mais qu'elles exécutent parce que c'est leur devoir. Nos soldats ont toujours accompli leur devoir. Ils se sont toujours acquittés avec courage et compétence des missions qu'on leur confiait.

Travaux des subsides

Il faut bien comprendre que l'OTAN n'est pas un dispositif diplomatique, c'est une alliance militaire. Et ce n'est pas non plus une alliance militaire multilatéraliste au sens mondial ou même régional qui pourrait avoir sa raison d'être dans la zone où se situe l'Afghanistan. L'OTAN, c'est essentiellement une machine de guerre. Elle n'a ni la compétence, ni le mandat, ni l'expérience nécessaires pour mener une mission multilatéraliste axée sur la paix. Voilà pourquoi un nombre croissant de personnes impliquées dans le développement international qui ont une longue expérience de la consolidation de la paix, de la recherche de la paix et du maintien de la paix s'élèvent pour dire qu'il faut remplacer cette mission menée par l'OTAN par une mission sous l'égide de l'ONU.

Même le groupe d'experts indépendant dirigé par M. Manley a soulevé à bon nombre de reprises le manque de coordination flagrant dans les opérations dirigées par l'OTAN. À mon avis, le rapport de la Commission Manley présente un problème. Une bonne partie de l'analyse effectuée et des conclusions auxquelles le groupe en est arrivé étaient tout à fait exacts. Toutefois, il y a un très large écart entre l'analyse et les conclusions et les recommandations qui ont été faites. Le groupe a essentiellement affirmé que cette approche ne fonctionnait pas, que l'insécurité était de plus en plus grande et qu'il y avait un grave manque de coordination, mais il a tout de même recommandé qu'on continue dans la même voie pendant une autre longue période. C'est exactement ce que recommande la motion libérale-conservatrice qui nous est proposée aujourd'hui.

Il est temps de reconnaître la vraie nature du conflit. C'est un conflit qui oppose les Afghans et d'autres acteurs régionaux. Notre rôle est de trouver un moyen de contribuer à mettre un terme à ce conflit et pas à le prolonger, ou pire encore, à nous allier à un des adversaires en cause. Nous devons laisser de côté le rôle de combattants de première ligne dans cette soi-disant guerre à la terreur pour adopter celui de professionnels du soutien de la paix dans un conflit international d'importance, et ce dans un cadre multilatéral. Cela signifie que nous devons délaisser la stratégie actuelle pour adopter une approche diplomatique coordonnée temporaire et remplir une mission de maintien de la paix.

En l'absence d'un effort politique concerté, des conflits internes ont grandement gêné la coordination des stratégies militaires, diplomatiques et de développement en Afghanistan. Je pense par exemple au dédoublement de certains objectifs, parfois opposés, à l'égard de diverses initiatives. Je pense aussi à l'incapacité de répondre aux besoins les plus criants des Afghans, tels que définis dans le Pacte de l'Afghanistan. Le Canada doit diversifier la contribution qu'il apporte afin d'appuyer un processus de paix global et intelligent et des efforts réels en vue de développer le pays.

● (1340)

La paix doit se faire par l'intermédiaire d'institutions conçues pour cela. La pléiade d'agences des Nations Unies, soit sa véritable raison d'être, sont certainement dans une meilleure position pour jouer de tels rôles vitaux et prendre de telles initiatives cruciales. L'UNICEF et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme ont un rôle à jouer. Nous savons très bien qu'il nous est extrêmement difficile de trouver le moyen de soutenir et de protéger les femmes en Afghanistan. Le Programme des Nations Unies pour le développement a un rôle à jouer. Notre contribution au développement a été ramenée au dixième des ressources que le Canada consacre à sa mission actuelle en Afghanistan. La Commission du désarmement des Nations Unies a un rôle à jouer et peut-être aussi la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies, qui est dirigée par une Canadienne fière et distinguée qui a servi le Canada comme fonctionnaire de l'ACDI et qui est maintenant aux Nations Unies

depuis longtemps, pour qui elle participe à la consolidation de la paix dans différents pays.

Il y a au moins deux ans, l'ancien sous-ministre Gordon Smith a déclaré devant le Comité des affaires étrangères que, ce qu'il faut, c'est un processus de discussion sérieux ou une réorientation des éléments qui s'opposent à l'État dans un mouvement politique ouvert et non violent. Cela voudrait dire que nous devrions faire jouer notre poids diplomatique dans des initiatives coordonnées en faveur de la paix aux niveaux local, régional et international.

Nous devons utiliser les compétences et l'expertise considérables qu'ont certains Canadiens pour aider à réunir à une même table les différents acteurs dans les conflits en Afghanistan. Faire jouer la diplomatie pour parvenir à la paix signifie également que nous devons faire participer les acteurs régionaux qui sont actuellement exclus et qui aggravent souvent les problèmes de violence dans la région.

Il ne faut pas uniquement de nouveaux efforts diplomatiques, il faut également une meilleure aide et un meilleur travail de développement. Le temps ne me permet pas de m'étendre sur ce sujet dans le cadre du débat actuel, mais nous devons faire un meilleur travail de développement. Dans certaines parties de l'Afghanistan, nos projets de développement donnent de bons résultats. Nous devrions le reconnaître et nous inspirer de ce qui marche. Ce qu'il faut, c'est une plus grande surveillance civile de l'aide canadienne au développement, pas un engagement militaire accru dans un rôle que les militaires ne devraient pas avoir à jouer.

Étant donné que le gouvernement a décidé, avec le soutien des libéraux, de prolonger la mission actuelle, nous risquons de gaspiller une partie du bon travail de développement qui se fait en Afghanistan, car il reste insuffisant et ne s'accompagne pas d'un effort appuyé d'établissement de la paix.

Il est très inquiétant pour ceux qui ont de l'expérience sur le terrain, tant en Afghanistan que dans d'autres zones de conflit, de voir que le rapport Manley et le gouvernement semblent préconiser qu'une partie accrue de nos efforts de développement soient consacrés à ce que l'on a appelé des projets de premier plan.

Ce dont les gens ont besoin en Afghanistan, ce sont des initiatives de développement international utiles qui changeront de façon positive la vie des Afghans, et non plus de drapeaux canadiens pour essayer de gagner l'appui d'un plus grand nombre de gens de chez nous à l'égard de notre mission en Afghanistan, qui laisse tellement à désirer.

Nous savons aussi qu'il faut une bien meilleure reddition de comptes. Même si, dans une large mesure, la motion libérale-conservatrice rate la cible pour ce qui est de répondre aux besoins réels, il faut reconnaître, et c'est là quelque chose de positif, qu'il existe de graves lacunes sur le plan de la transparence et de la reddition de comptes et qu'il faut prévoir des mécanismes en ce sens. À cet égard, cette motion par ailleurs inadéquate et imparfaite représente un certain progrès.

● (1345)

Six députées afghanes étaient ici il y a quelques jours. Je n'ai pas été surprise d'entendre le ministre des Affaires étrangères et la ministre responsable de l'ACDI dire que ces femmes ne faisaient qu'applaudir à la démarche du gouvernement.

Il est très délicat d'avoir un débat ici au sujet des vrais sentiments des femmes qui savent le genre de châtiement qui les attend si elles osent exprimer une opinion dissidente, que ce soit au Parlement ou ailleurs, spécialement en dehors de leur pays.

Travaux des subsides

Nous savons ce qui est arrivé à Malalai Joya, une autre députée courageuse. Elle a dit les mêmes vérités qui ont été reconnues par les six autres députées, soit que les femmes courent de grands risques non seulement aux mains des talibans, mais aussi aux mains des chefs de guerre et des barons de la drogue, et, dans certains cas, aux mains de l'Alliance du nord et même de certains parlementaires de sexe masculin. Pour avoir exprimé une opinion dissidente, non seulement Malalai Joya a été expulsée du Parlement, mais la protection dont elle avait besoin pour que sa vie ne soit pas menacée lui a été enlevée. Cela rend la situation encore plus dangereuse pour elle.

J'ai écouté respectueusement ces six députées, et j'étais très heureuse de pouvoir le faire. Il y a trois points à l'égard desquels elles ont exprimé un vif intérêt et un appui considérable. J'ai trouvé un de ces points fort intéressant.

Le chef du NPD, l'ambassadeur afghan et moi-même avons rencontré ces femmes. Nous avons soulevé la question des efforts diplomatiques et des efforts de développement menés par les Nations Unies. Elles nous ont regardés droit dans les yeux et nous ont dit que ces efforts étaient nécessaires, car la mise en oeuvre du Pacte pour l'Afghanistan, entre autres choses, nécessitait un travail de tous les instants dans leur pays.

Elles n'ont pas nié qu'un accroissement marqué de l'aide humanitaire et des efforts de développement était nécessaire. Comme elles nous ont dit, c'est parce qu'ils ont faim, qu'ils sont désespérés, qu'ils n'ont pas d'emplois ni d'argent pour nourrir leurs familles que bon nombre d'Afghans rejoignent les rangs des talibans. Ces Afghans sont des proies faciles pour qui leur offre des pots-de-vin ou de l'argent, car ils doivent nourrir leurs familles. Combien de fois nous a-t-on répété la même chose? Ces six parlementaires ne sont-elles pas dans la meilleure position qui soit pour le confirmer?

De plus en plus de voix s'élèvent pour qu'on emprunte la voie de la paix et qu'on cesse de soutenir l'effort de guerre. Ces voix réclament un véritable recours à la diplomatie et aux efforts de développement. Permettez-moi de lire ce que le représentant spécial des Nations Unies pour l'Afghanistan a dit il y a quelques mois:

[...] la société civile lance un appel en faveur de la paix en Afghanistan, [...] et la paix est possible.

Il est évident que parmi ceux qui appuient les talibans, voire la violence des talibans, [...] il y en a qui en ont assez de la guerre et qui répondent à l'appel en faveur de la paix. Les Nations Unies appuieront les pourparlers de paix, car les moyens militaires ne peuvent pas réussir à étouffer l'insurrection et nous devons garder la porte ouverte à des négociations.

Ernie Regehr, un internationaliste respecté en matière d'édification de la paix, a dit, et je cite:

Seul un processus de paix global permettra de mettre un terme aux luttes et de répondre aux doléances au sein de la société afghane. Il s'agit d'établir une relation de confiance entre les Pashtounes du Sud et le reste du pays, une relation basée sur le respect des droits fondamentaux et la résolution du conflit qui a alimenté la guerre civile qui sévissait déjà avant l'invasion lancée par les États-Unis en octobre 2001...

● (1350)

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Questions et commentaires. Le député d'Edmonton-Centre a la parole.

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, la députée de Halifax devrait attendre 19 heures, ce soir, que nous commençons le débat sur la motion: « Que la Chambre prenne note du débat national en cours au sujet du rôle du Canada en Afghanistan. » Je me rends bien compte que les deux débats sont liés.

La députée a dit que nos militaires ont fait leur devoir. Oui, ils l'ont fait. Je peux dire aux députés que les centaines de soldats à qui

j'ai parlé ont une très bonne idée de la position du NPD à ce sujet. Je pourrais répéter ce qu'ils m'ont dit, mais il me faudrait alors utiliser des mots qui seraient absolument jugés antiparlementaires. Je ne le ferai donc pas.

La députée croit que l'OTAN devrait partir pour que les Nations Unies prennent sa place. Mais que sont les 39 membres de l'ISAF? À son avis, que sont les 60 pays qui ont signé le Pacte pour l'Afghanistan sinon des membres des Nations Unies?

La députée ne semble rien comprendre à ce que l'OTAN fait à part les opérations militaires.

Elle parle d'opérations strictement militaires. Personne n'a jamais prétendu que c'est une mission strictement militaire. En demandant le retrait de l'OTAN et la suppression de la protection, elle veut condamner au massacre des milliers de travailleurs humanitaires de l'ONU, qui seraient privés de toute sécurité. Aucun gouvernement responsable ne souscrirait à ce qu'elle dit. Certainement pas le nôtre, en tout cas.

Elle dit qu'il y a dix fois plus de combat que d'aide. Encore une fois, elle ne comprend pas ou ne veut pas comprendre qu'une grande partie de ce facteur de dix consiste en soldats canadiens chargés d'opérations d'aide ou d'opérations de reconstruction. Les députés néo-démocrates font totalement abstraction de ce fait parce qu'il s'inscrit mal dans leur idéologie socialiste.

Je voudrais cependant poser une question à la députée. Elle a dit que le conflit en Afghanistan oppose le peuple afghan à des intervenants régionaux et que si nous prenons la part du peuple afghan, nous faisons preuve d'un parti pris. Croit-elle vraiment que le peuple afghan et le gouvernement démocratique de l'Afghanistan sont sur un pied d'égalité avec une organisation terroriste telle que les talibans, qui ont brutalisé le pays et fait souffrir ses habitants pendant tant d'années? Si c'est honnêtement ce qu'elle croit, alors je regrette de dire que l'opinion des militaires à qui j'ai parlé est probablement exacte.

● (1355)

Mme Alexa McDonough: Monsieur le Président, après tout ce que vient de dire le député, j'ai un peu de mal à me concentrer sur la question. Cependant, je dirai ceci. Nous avons la responsabilité de reconnaître que, selon toutes les indications, la confiance envers le gouvernement afghan a subi une baisse considérable; environ 30 p. 100 des répondants l'estiment capable de faire son travail.

Il faut comprendre que certains problèmes ont contribué à cela. Il y a d'abord l'échec lamentable de la mission, attribuable au fait qu'on refuse de reconnaître que les Afghans n'ont pas besoin de voir plus de drapeaux canadiens, mais qu'il doit être évident pour eux que la raison d'être du gouvernement de l'Afghanistan est de leur assurer une vie meilleure.

Quand nous disons que le rôle du Canada consistera en grande partie à mener une mission anti-insurrectionnelle à Kandahar et qu'il faudra investir dix fois plus d'argent dans nos efforts militaires que dans l'aide au développement, nous passons à côté de ce qui contribuerait réellement à consolider la paix.

Déclarations de députés

M. Laurie Hawn: Arrêtez d'induire la Chambre en erreur. Soyez honnête pour une fois.

Mme Alexa McDonough: Monsieur le Président, je n'ai aucune leçon à recevoir du député à propos de l'opinion qu'ont les soldats du NPD. Il peut continuer à m'insulter, mais le fait est que je représente fièrement ce qui constitue probablement le centre militaire le plus important du pays, par rapport au nombre d'habitants.

Certains d'entre eux appuient la position du Nouveau Parti démocratique, et d'autres s'y opposent, mais à mon avis, l'engagement permanent du NPD envers la consolidation de la paix n'est pas une position à laquelle s'opposent les soldats; bien au contraire, ceux-ci aimeraient qu'elle soit adoptée par leur gouvernement et leurs représentants élus.

[Français]

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, nous sommes tout à fait d'accord avec notre collègue de Halifax lorsqu'elle dit que les soldats canadiens rendent de loyaux services, d'autant plus que c'est suite à une décision de la Chambre des communes. Nous sommes entièrement d'accord avec cela.

Ma question comprend deux volets. D'abord, ne reconnaît-elle pas que la position de son parti est irresponsable lorsqu'elle soutient que les soldats auraient dû être retirés immédiatement, au moment où la Chambre a eu à prendre cette décision? Déplacer des soldats, ce n'est pas comme déplacer des gens sur un terrain de camping. Le deuxième volet de ma question est le suivant. Ne reconnaît-elle pas que lorsqu'elle a voté avec les conservateurs l'an dernier pour faire cesser la mission en février 2009, elle a contribué à prolonger cette mission jusqu'en 2011?

[Traduction]

Mme Alexa McDonough: Monsieur le Président, j'ai entendu le porte-parole du Bloc en matière de défense raconter de nouveau ces faussetés aujourd'hui. Je respecte habituellement ses opinions, mais je ne sais pas qui pourrait vraiment croire que recommander le retrait immédiat et sans danger de nos troupes après 2007 était un geste irresponsable. Le Bloc avait fini par comprendre pourquoi c'était la voie à suivre. Le Bloc, en tentant de suggérer que le seul parti qui a fait preuve de cohérence à cet égard...

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Je regrette de devoir interrompre la députée de Halifax. Quand nous reprendrons l'étude de la motion, la députée disposera encore de quatre minutes pour les questions et observations. Nous passons maintenant aux déclarations de députés.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1400)

[Traduction]

LE LAC SIMCOE

M. Patrick Brown (Barrie, PCC): Monsieur le Président, je salue aujourd'hui les efforts du gouvernement pour assainir le lac Simcoe.

Le mois dernier, le ministre de l'Environnement a annoncé un investissement de 18 millions de dollars pour aider à protéger le lac Simcoe qui est si précieux pour l'Ontario. Si on ajoute à ce montant les 12 millions de dollars annoncés l'an dernier, le gouvernement conservateur aura investi en tout 30 millions de dollars pour le lac Simcoe.

Huit municipalités, dont ma circonscription, Barrie, puisent leur eau potable dans le lac Simcoe. Cette étendue d'eau est bien connue pour son industrie récréative qui génère plus de 200 millions de dollars en recettes annuelles.

Ces fonds aideront à réduire les hauts niveaux de phosphore qui nuisent à la vie marine et qui causent une croissance excessive d'algues dans la baie de Kempenfelt.

Outre ces 30 millions de dollars, le gouvernement a également interdit le déversement d'eaux usées et d'autres déchets provenant des embarcations de plaisance, il a mis en place le Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast pour protéger le lac Simcoe des espèces envahissantes et il a ensuite pris des mesures pour virtuellement interdire les détergents contenant des phosphates, qui constituent une source de pollution.

La baie de Kempenfelt et le lac Simcoe sont des joyaux environnementaux dans le comté de Simcoe. Je suis fier que cet investissement contribue à en assurer la protection pour les générations à venir.

* * *

L'ÉCOLE SECONDAIRE DU DISTRICT DE TIMISKAMING

M. Anthony Rota (Nipissing—Timiskaming, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter l'école secondaire du district de Timiskaming, à New Liskeard. Cette école a été choisie par le British Council du Canada pour participer à une importante expédition internationale dans l'Arctique, en septembre prochain. Les participants étudieront les conséquences des changements climatiques dans l'Arctique canadien.

Cette chance unique permettra aux élèves de cette école secondaire de réaliser un large éventail d'expériences scientifiques et de recherches tandis qu'ils voyageront dans l'Arctique canadien à bord d'un navire. Les conclusions de leurs expériences seront diffusées dans d'autres écoles des environs et dans l'ensemble de la province.

Cette expédition internationale apportera aussi une importante contribution à la planification des programmes scolaires d'un bout à l'autre du Canada, notamment par l'emploi de films et de photographies réalisés à des fins éducatives.

Encore une fois, je félicite le personnel et les élèves de l'école secondaire du district de Timiskaming, située à New Liskeard, de leur initiative, de leur créativité, de leur sens de la collectivité et, surtout, d'avoir reconnu l'importance de l'Arctique canadien pour chacun d'entre nous.

* * *

[Français]

LE CAUCUS DU PLEIN AIR

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le Président, les millions de personnes qui chassent et pêchent injectent plus de 10 milliards de dollars par année dans l'économie. Ces activités sont pratiquées par des citoyens de tous âges.

Fondé en mars 2006, le caucus du plein air est l'un des plus gros caucus non partisans sur la Colline parlementaire. Sa mission est de réunir les députés et les sénateurs qui partagent la volonté de promouvoir des activités comme la chasse, la pêche, l'ornithologie, la marche, le vélo, le tir sportif et le trappage dans le but de préserver ces activités, de faire la promotion de la sécurité ainsi que la conservation de la faune et des habitats.

Déclarations de députés

J'invite tous les députés ayant ces intérêts à cœur à joindre les rangs du caucus du plein air pour que tous les concitoyens puissent conserver des espaces naturels d'une beauté inégalée et d'y pratiquer des activités traditionnelles et durables pour l'environnement, et cela, dans le respect des compétences des provinces.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, ce soir, la Chambre se prononcera sur une motion de défiance directe proposée par les néo-démocrates. Cette motion exprime notre intense frustration découlant du fait que, malgré l'urgence d'agir pour combattre efficacement les changements climatiques, le gouvernement conservateur refuse de mettre aux voix le projet de loi sur la qualité de l'air et les changements climatiques.

Le projet de loi original des conservateurs sur la qualité de l'air n'avait l'appui ni de la Chambre, ni des environnementalistes, ni des Canadiens. Les néo-démocrates ont réussi à convaincre tous les partis que ce projet de loi devait être réécrit complètement en permettant à tous les partis de prendre pleinement part au processus.

Il a été réécrit. Le nouveau projet de loi sur la qualité de l'air et les changements climatiques contient des idées avancées par tous les partis et profite de l'appui de la communauté environnementaliste.

Pourtant, le gouvernement refuse qu'il soit mis aux voix. Compte tenu de la crise des changements climatiques, il faut que le Parlement agisse. En adoptant le projet de loi sur la qualité de l'air et les changements climatiques, le Parlement peut prendre une mesure qui aura un impact.

Les Canadiens veulent que le Parlement agisse dans le dossier des changements climatiques. Les conservateurs n'ont pas pris au sérieux leur responsabilité à cet égard. Les Canadiens ne font pas confiance au gouvernement en ce qui a trait à cette crise. La Chambre ne devrait pas lui faire confiance non plus.

* * *

LA MÉDAILLE DE LA BRAVOURE

M. Bruce Stanton (Simcoe-Nord, PCC): Monsieur le Président, le 29 février, j'ai eu le grand honneur d'assister à une cérémonie donnée à Rideau Hall, lors de laquelle on a rendu hommage à des Canadiens exceptionnels. Un de mes électeurs du village de Lafontaine, en Ontario, figurait parmi les lauréats. Il s'agit de Randy Smith, chef des pompiers du canton de Tiny.

Le chef Smith et dix autres personnes ont reçu la Médaille de la bravoure pour le courage et la détermination dont ils ont fait preuve le 27 août 2004. Ce jour-là, un important glissement de terrain survenu près de Terrace, en Colombie-Britannique, avait plongé deux hommes dans une rivière de boue et de débris. Malgré la menace d'autres glissements, la pluie abondante et la boue profonde, Randy et ses collègues ont risqué leur vie pour secourir les deux hommes.

L'épouse de Randy, Donna, et leurs trois enfants, Christine, Jason et Mark, sont extrêmement fiers de Randy. Je me joins à eux pour féliciter Randy et les 40 autres héros canadiens qui ont reçu la Médaille de la bravoure le mois dernier, et j'invite tous les députés à faire de même.

Tandis que j'ai l'attention de la Chambre, j'en profite pour féliciter le député de Cambridge, qui célèbre son cinquantième anniversaire de naissance aujourd'hui.

* * *

● (1405)

[Français]

MOHAMED KOHAIL

M. Bernard Patry (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada, dans le cas où des citoyens canadiens sont détenus à l'étranger, et à plus forte raison dans un pays où la peine de mort est toujours en vigueur, se doit d'être vigilant.

Il ne s'agit pas de s'immiscer dans la conduite d'un autre pays, mais plutôt de s'assurer que tous les droits du citoyen canadien soient respectés et le plus important, qu'il obtienne un procès juste et équitable.

Alors, comment se fait-il que, dans le cas de Mohamed Kohail, détenu en Arabie Saoudite et condamné à la peine capitale, son avocat n'a été présent qu'à une seule des neuf phases de son procès et surtout que son avocat s'est vu refuser de faire entendre des témoins pour la défense de son client.

Devant les délais très courts qu'il reste avant son exécution, il est impératif que le gouvernement du Canada s'active dans ce dossier afin que les droits et la défense de Mohamed Kohail soient respectés et entendus.

* * *

[Traduction]

LA GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE CANADIENNE

M. Gerald Keddy (South Shore—St. Margaret's, PCC): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour rendre hommage aux hommes et femmes de la Garde côtière auxiliaire canadienne de la région des Maritimes. Les 16 directeurs de la garde auxiliaire, sous la présidence de Frank McLaughlin, viennent de clore leur assemblée annuelle à Halifax. Cet organisme bénévole, formé principalement de capitaines et d'équipages de bateaux de pêche, participe avec succès à plus de 200 missions de recherche et sauvetage par année.

Sous la direction du Centre conjoint de coordination des opérations de sauvetage de Halifax, la Garde côtière auxiliaire canadienne de la région des Maritimes a pris part à plus de 5 200 missions en mer depuis sa création en 1978. Les 732 marins qualifiés qui la constituent parfont constamment leurs compétences de recherche et de sauvetage et ils risquent leur vie pour ramener à terre ceux qui sont en danger en mer.

Je tiens à rendre hommage à ces bénévoles courageux et à les remercier des vaillants services et du haut degré d'expertise technique dont ils ont bénéficié tous les Canadiens et tous les marins étrangers qui naviguent dans les eaux au large de la côte Est.

* * *

[Français]

LA MAISON AU DIAPASON

M. Christian Ouellet (Brome—Missisquoi, BQ): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de souligner en cette Chambre l'excellent travail d'un groupe de citoyens de ma circonscription dévoués au bien-être des personnes en fin de vie.

Ce sont des citoyens des communautés de Brome—Missisquoi et de la Haute-Yamaska qui sont les initiateurs du projet de Centre régional de soins palliatifs, la Maison au Diapason. En plus de prodiguer les soins aux bénéficiaires en phase terminale, la Maison offrira aux familles éprouvées un soutien psychologique et technique spécialisé.

La Maison qui sera située à Bromont comptera huit chambres. Des salles et salons seront mis à la disposition des familles. Pour concrétiser ce projet, la population collabore par l'entremise de nombreuses activités de financement. Il y a quelques mois, un groupe escaladait le Kilimandjaro avec succès et maintenant, les bénévoles offrent, pour quelques dollars, des briques symbolisant la construction de la maison.

Je souhaite bonne chance à l'équipe d'accompagnement du projet de la Maison au Diapason.

* * *

[Traduction]

L'INFRASTRUCTURE

M. Wajid Khan (Mississauga—Streetsville, PCC): Monsieur le Président, l'année dernière, le gouvernement a mis de côté 83 millions de dollars au titre du financement des infrastructures du transport en commun à Mississauga. Les accords de contribution viennent d'être signés et les vannes sont ouvertes. La municipalité pourra enfin aller de l'avant et réaliser ce projet longuement attendu. J'en suis ravi.

Mississauga attend cet argent depuis 12 longues années, surtout parce que les gouvernements libéraux successifs ont fait la sourde oreille pendant 10 ans aux besoins de Mississauga.

Je remercie le premier ministre, de même que le ministre des Finances et le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, d'avoir ainsi apporté leur aide à la population de Mississauga.

Le gouvernement continue de résorber le déficit infrastructurel laissé par les gouvernements libéraux successifs. Nous investissons dans l'avenir grâce à notre plan Chantiers Canada, qui permettra de verser 33 milliards de dollars aux municipalités sur sept ans. Dans le budget de 2008, nous rendons le Fonds de la taxe sur l'essence permanent, ce qui permettra aux municipalités de mieux planifier et financer leur infrastructure.

Comme nous pouvons le voir, le gouvernement conservateur investit actuellement dans l'infrastructure dont le Canada a besoin.

* * *

LE TIBET

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui marque le quarante-neuvième anniversaire du soulèvement du peuple tibétain, ce jour fatidique, en 1959, où les Tibétains sont descendus dans les rues de la capitale du Tibet, Lhasa, pour protester contre l'invasion et l'occupation illégale du Tibet par la Chine.

Comme des milliers de gens de par le monde, nous, au Parlement canadien, nous rappelons ceux qui ont défendu ce en quoi ils croient. Comme ces personnes courageuses, il y a 49 ans, et celles qui luttent encore vaillamment au Tibet, nous défendons ce en quoi nous croyons et exigeons un règlement pacifique de la question tibétaine.

En qualité de membre de l'Association des parlementaires amis du Tibet, j'ai eu le privilège de rencontrer Sa Sainteté le Dalaï Lama lors de sa récente visite au Canada et de parler du Yukon et de la

Déclarations de députés

Birmanie. En sa présence, on ne peut qu'être impressionné par la grâce et la paix qui ont soutenu, sa vie durant, sa lutte épique pour son peuple et l'autonomie qui lui revient de plein droit et qui lui sera un jour rendue.

* * *

● (1410)

[Français]

LA FIDUCIE NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

M. Daniel Petit (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, en présence du ministre représentant le gouvernement québécois, notre ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités a annoncé que le gouvernement du Canada accordera un montant de 216,9 millions de dollars pour trois ans au gouvernement du Québec dans le cadre de la nouvelle Fiducie nationale pour le développement communautaire afin de venir en aide tant aux collectivités vulnérables et qu'aux travailleurs.

Cette fiducie s'inscrit dans le prolongement d'autres initiatives mises en place par notre gouvernement pour mettre l'économie du pays à l'abri des turbulences sur les marchés internationaux et faire du Canada un pays plus solide et prospère à long terme.

Encore une fois, les députés conservateurs se sont battus pour les travailleurs du Québec. Pendant ce temps, le Bloc, qui a toujours les mains vides, demeure un laboratoire d'idées pour la séparation du Québec.

Le Bloc québécois ne peut donner aucun résultat réel et concret, pas un sou. Il reste un moulin à paroles condamné éternellement à l'opposition.

* * *

[Traduction]

LE BUDGET

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, le budget des conservateurs, appuyé par les libéraux, n'a rien fait pour les familles de travailleurs du Nord de l'Ontario. À une époque où le prix du baril de pétrole dépasse 100 \$, rien n'est prévu pour arrêter l'exploitation à la pompe dont sont victimes les consommateurs partout dans le Nord.

Ce qui est encore pire, c'est que rien n'est prévu pour aider les habitants des régions rurales qui doivent payer des factures de chauffage de plus en plus élevées. Je connais des personnes âgées qui payent plus de 900 \$ par mois simplement pour rester au chaud. Le problème, c'est que si les gens ont une chaudière à mazout dans le Nord de l'Ontario, il leur est difficile d'effectuer la conversion vers d'autres technologies de remplacement.

C'est pourquoi nous devons prévoir l'adoption d'une technologie verte pour les habitants des régions rurales. Je suggérerais des granulés de bois, car on peut les produire à partir de n'importe quel type de déchets de bois. C'est une technologie beaucoup plus verte.

Le gouvernement doit arrêter de protéger ses amis du secteur pétrolier et commencer à reconnaître que les habitants des régions rurales du Nord de l'Ontario méritent d'avoir un gouvernement ayant une vision pour un avenir durable.

Déclarations de députés

[Français]

LE GALA DES JUTRA

M. Marcel Proulx (Hull—Aylmer, Lib.): Monsieur le Président, hier soir, la grande fête des Jutra célébrait les meilleurs acteurs, réalisateurs, producteurs et créateurs du cinéma québécois.

Animé de manière dynamique par Normand Brathwaite, cette 10^e soirée des Jutra a permis de souligner des performances remarquables, comme celle de Roy Dupuis dans *Shake hands with the devil*, et celle de Guylaine Tremblay dans *Contre toute espérance*, mais aussi des réalisations brillantes comme celle de Stéphane Lafleur pour *Continental, un film sans fusil*.

Cette soirée nous a aussi donné l'occasion de réaliser à quel point notre cinéma est vivant et à quel point il peut rejoindre un large public et toucher un grand nombre de personnes à l'intérieur de nos frontières, mais aussi partout dans le monde.

Je demande à tous mes collègues de se joindre à moi pour féliciter tous les gagnants et tous les participants et les participantes aux prix des Jutra.

* * *

LE GALA DES JUTRA

Mme Monique Guay (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, hier soir s'est tenu le 10^e gala des Jutra. Ce gala a d'abord fait le tour de plusieurs salles de cinéma du Québec en présentant, du 25 au 28 février, les quatre films de la catégorie « Meilleurs films de l'année ». Pour souligner le 10^e anniversaire du gala, une rétrospective des meilleurs films de l'anniversaire de l'histoire du Québec a été présentée. Le film de l'année est *Continental, un film sans fusil*.

Le Jutra du meilleur acteur a été remis à Roy Dupuis pour son rôle du général Dallaire dans le film *J'ai serré la main du diable*. Guylaine Tremblay a reçu le Jutra de la meilleure actrice pour son rôle dans le film *Contre toute espérance*. Le prix Jutra-Hommage a été remis à un grand réalisateur considéré comme un témoin privilégié de notre temps et de notre histoire, Jean-Claude Labrecque. Cet homme qui considère le cinéma comme un véhicule de l'histoire a réalisé des films et des documentaires d'une qualité remarquable.

Félicitations à tous les récipiendaires et à tous ceux et celles qui étaient en nomination.

* * *

● (1415)

[Traduction]

LES VISAS DE VISITEUR

M. Borys Wrzesnewskyj (Etobicoke-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je suis fier d'annoncer qu'après trois ans d'efforts soutenus, de campagnes d'information, de pétitions et autres tactiques de séduction, la motion n^o 19, autrefois 238, que j'ai présentée et qui exhortait le gouvernement à abolir les exigences relatives aux visas pour les personnes provenant de certains pays membres de l'Union européenne, soit la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne et la Slovaquie, a finalement été entièrement mise en oeuvre.

Le Rideau de fer a été levé il y a dix-neuf ans et ce n'est que la semaine dernière que le Canada a levé l'obligation pour les résidents de ces pays d'obtenir un visa pour entrer au Canada. Je suis très heureux de penser que la fête de Pâques que nous célébrerons bientôt sera la première occasion pour les familles et les amis en provenance

de la Pologne, de la Hongrie, des pays Baltes, de la Slovaquie et de la République tchèque de venir visiter leurs proches au Canada sans se soucier d'autre chose que de se procurer un billet d'avion.

Il est rare que le gouvernement adopte toutes les dispositions contenues dans une motion présentée par un député de l'opposition. J'ai été touché par l'appui que j'ai reçu sous forme de milliers de communications et de pétitions de la part de gens et de groupes représentant les gens originaires de ces pays partout au Canada.

Ensemble nous avons réussi à obtenir une conclusion heureuse dans ce dossier.

* * *

LA GARDE D'ENFANTS

M. Chris Warkentin (Peace River, PCC): Monsieur le Président, les libéraux continuent de montrer qu'ils croient les parents incapables de s'occuper de leurs propres enfants.

La députée de Beaches—East York a dit que les parents sont capables de fournir les soins de base à leurs enfants, mais qu'ils sont incapables de leur fournir les soins offerts dans les garderies.

La semaine dernière, le député libéral de Scarborough—Guildwood a qualifié la Prestation universelle pour la garde d'enfants de « programme risible ». C'est insultant pour les quelque 1,4 million de familles qui bénéficient de ce programme.

Notre programme aide les parents à payer les coûts des soins qu'ils estiment être les meilleurs pour leurs enfants et il a sorti environ 55 000 enfants de la catégorie des familles à faible revenu.

Dans toutes ses campagnes électorales depuis 1993, le gouvernement libéral précèdent a promis un soi-disant programme national de garderies. Sheila Copps avait bien raison de dire que le plan libéral était une vache à lait pour le gouvernement, alors que les familles n'avaient pas d'argent.

Comme le premier ministre l'a dit:

Les enfants ne sont pas élevés dans des facultés universitaires, des bureaux gouvernementaux ou les salles de conférence d'activistes sociaux. Les enfants sont élevés par des familles, et c'est là que l'argent doit aller.

* * *

[Français]

L'ACCÈS À RADIO-CANADA

Mme Louise Thibault (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, Ind.): Monsieur le Président, la circulation d'une information solide et crédible est au coeur de la vie d'une communauté. C'est pour cette raison que tous les contribuables financent année après année la Société Radio-Canada, un réseau d'information public et de diffusion de la culture.

Puisque tous les citoyens le financent, ce réseau devrait refléter la réalité des citoyens de l'ensemble des territoires qu'il dessert. Or, depuis 1990, le *Téléjournal de l'Est du Québec* est produit à Québec. Que diraient les gens de Toronto si leur téléjournal était produit à Montréal?

Il y a pire encore. Radio-Canada ne compte pas remplacer son signal analogique à l'Est de Rimouski. Cela signifie que pour la SRC, il y a deux classes de citoyens qui paient le même prix mais qui ne reçoivent pas le même service.

Les gens de l'Est du Québec méritent une place à l'antenne de Radio-Canada et n'accepteront pas que celle-ci leur soit retirée.

*Questions orales***QUESTIONS ORALES***[Traduction]***L'ÉTHIQUE**

L'hon. Stéphane Dion (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais obtenir des précisions pour les Canadiens. Est-ce vrai que la première fois que le premier ministre a entendu parler d'une offre financière faite à M. Cadman, c'était durant sa rencontre avec Mme Cadman le 9 septembre 2005?

M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC): Monsieur le Président, l'approche des libéraux dans ce dossier semble changer constamment, comme c'est habituellement le cas avec ce parti.

J'ai dit et répété à maintes reprises que la seule rencontre qui a eu lieu était celle du 19 mai. Nous avons été très clairs à ce sujet et notre position n'a pas changé.

[Français]

L'hon. Stéphane Dion (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, je crois que le député n'a pas compris la question. Je la lui répète.

Quand le premier ministre a-t-il entendu parler pour la première fois de l'offre financière faite à M. Cadman? Est-ce le 9 septembre durant sa rencontre avec Mme Cadman, oui ou non? La question est claire. Le député veut-il y répondre?

M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC): Monsieur le Président, le problème avec la question, c'est qu'il n'y avait pas d'offre financière. Il n'y a pas eu d'offre.

[Traduction]

L'hon. Stéphane Dion (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, pourquoi alors le premier ministre parle-t-il d'une offre financière sur l'enregistrement? Pourquoi y parle-t-il aussi d'insécurité financière, de questions financières et de considérations financières?

Si le premier ministre disait la vérité sur l'enregistrement, pourquoi alors le député d'en face cherche-t-il à induire la Chambre en erreur?

Le premier ministre a dit sur l'enregistrement qu'une offre financière avait été faite à M. Cadman, mais il a aussi demandé à ses agents de ne pas pousser M. Cadman. C'est la vérité.

• (1420)

M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC): Non, monsieur le Président, ce n'est pas la vérité, peu importe le nombre de fois que le chef de l'opposition aura à se le répéter pour essayer de s'en convaincre.

Les libéraux se sont déjà fait une idée sur cette question. Ils ont décidé que le premier ministre était au courant qu'un crime avait été commis et qu'il en a même été complice. Ils se trompent à cet égard et ils auront à...

Des voix: Bravo!

M. James Moore: Ils se réjouissent maintenant, mais ils ne se réjouiront plus dans un avenir très rapproché.

M. Michael Ignatieff (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre lui-même a été enregistré en train de dire qu'une offre comportant des considérations d'ordre financier avait été faite à M. Cadman. On n'a pas encore dit aux Canadiens quelles étaient ces considérations d'ordre financier.

M. Cadman et sa famille avaient des préoccupations d'ordre financier légitimes au sujet de ce qui se passerait après son décès. Il semble évident que les conservateurs ont fait une offre répondant à ces préoccupations.

Encore une fois, et nous continuerons tant que nous n'aurons pas obtenu de réponse, quelle offre financière précise a été faite pour atténuer les préoccupations de M. Cadman et de sa famille?

M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC): Monsieur le Président, l'offre précise qui a été faite à Chuck Cadman le 19 mai comportait trois éléments: premièrement, nous voulions qu'il revienne au sein du caucus conservateur; deuxièmement, nous voulions l'aider à obtenir l'investiture conservatrice; troisièmement, nous voulions le soutenir en vue de sa réélection comme conservateur, peu importe l'aide financière dont il aurait pu avoir besoin pour cela. Ce sont les trois éléments de l'offre.

M. Michael Ignatieff (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, il n'avait pas besoin d'une investiture conservatrice. Il n'avait pas l'intention de se présenter. Il n'avait pas besoin de l'aide des conservateurs.

Pendant encore combien de temps répéteront-ils ces histoires? Personne ne les croit.

Je demande donc à nouveau quelles considérations d'ordre financier étaient contenues dans l'offre faite à M. Cadman et à sa famille?

M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC): Monsieur le Président, tout d'abord, Chuck Cadman aurait été candidat à nouveau.

Deuxièmement, la seule offre qui a été faite, comme je l'ai déjà dit, c'était le retour au sein du Parti conservateur, l'obtention de l'investiture conservatrice et l'obtention du soutien financier nécessaire, et permis par Élections Canada, pour se faire réélire.

Les libéraux font des affirmations épouvantables à la Chambre des communes, mais, plus longtemps ils s'obstineront à nier les faits, plus longtemps ils resteront dans l'erreur, car Chuck Cadman lui-même a dit la vérité et cette vérité, c'est que la seule offre qui a été faite, c'est celle que j'ai décrite. Je crois que les libéraux devraient accepter sa parole.

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, jeudi dernier, j'ai demandé au premier ministre s'il savait, en septembre 2005, que son parti avait approché Chuck Cadman afin de lui proposer de réintégrer le caucus du Parti conservateur.

Quatre jours plus tard, je pose à nouveau la même question: est-ce que le premier ministre savait, en septembre 2005, que son parti avait approché Chuck Cadman afin qu'il réintègre le caucus? Oui ou non?

Questions orales

M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC): Monsieur le Président, on connaît l'offre qui a été faite à Chuck Cadman, le 19 mai 2005. Chacune des trois personnes qui étaient à cette rencontre a dit la même chose. Ce qui est arrivé à cette rencontre, c'est qu'il a reçu l'offre de réintégrer notre caucus, de se présenter comme candidat pour le Parti conservateur et d'être réélu en tant que candidat conservateur. On lui a offert toute l'aide nécessaire pour le voir réélu en tant que conservateur.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, ce n'est pas ce que je lui demande. Il me dit que les personnes qui ont rencontré Chuck Cadman lui ont offert de réintégrer le caucus. Je lui demande ceci: le premier ministre, lui, savait-il que ses adjoints, ses conseillers, avaient proposé à M. Cadman de réintégrer le Parti conservateur? Le premier ministre savait-il cela, en septembre 2005?

Je ne veux pas savoir ce que Tom Flanagan a proposé; je veux savoir si le premier ministre savait ce que Flanagan faisait. Savait-il qu'on avait proposé à Cadman de réintégrer le caucus, oui ou non? C'est clair.

M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC): Monsieur le Président, oui, le premier ministre, comme tout le monde dans notre caucus, savait qu'il y avait une offre pour que Chuck Cadman soit réintégré dans notre caucus, qu'il se présente et soit réélu en tant que candidat du Parti conservateur.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, enfin, le secrétaire parlementaire vient de nous dire que le premier ministre savait, en septembre 2005, qu'on avait offert à Chuck Cadman de réintégrer le caucus. Pourquoi alors, lorsqu'il a rencontré le journaliste, ne lui a-t-il pas dit qu'on avait proposé à Cadman de réintégrer le caucus? Il parle de détails; ce n'est pas un détail, cela. Il parle plutôt de considérations financières.

Pourquoi ne pas avoir dit à ce moment-là, s'il le savait, que l'offre était de réintégrer le caucus? Qu'il nous explique cela, pour voir.

• (1425)

M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a expliqué exactement ces faits. Il l'a déjà fait plusieurs fois dans cette Chambre. Moi-même, je l'ai fait. Aussi, chacune des trois personnes présentes à cette réunion, soit Chuck Cadman, Tom Flanagan et Doug Finley, a dit la même chose.

Je comprends que le Bloc ne veuille pas comprendre ces faits, mais ces faits sont la réalité et telle est la situation. Chacun des trois dit la même chose; c'est la réalité, ce sont les faits.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, ce qu'il vient de dire est faux. Il n'a jamais dit à la Chambre que le premier ministre le savait en septembre 2005. Le premier ministre a toujours refusé de répondre à ces questions. Le premier ministre ne le savait pas, pour une raison bien simple: ce n'est pas cela qu'on a offert à Chuck Cadman. C'est pour cela que le premier ministre refuse de répondre aux questions. Il parlait de détails, de considérations financières.

Qu'il nous explique cela, pour une fois. Là, il nous a dit qu'il le savait. Comment se fait-il qu'il n'ait pas dit au journaliste qu'on lui avait proposé de réintégrer le caucus? Il a parlé de détails. Je lui

soumetts que ce n'est pas un détail que de réintégrer le caucus. Qu'il nous explique cela, plutôt que de répondre...

Le Président: L'honorable secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux a la parole.

M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC): Monsieur le Président, quelles inventions! Ce dont on a besoin ici, c'est utiliser et considérer tous les faits qu'on a sur la table. Les faits sont clairs, ils sont simples. J'ai présenté les faits ici, devant la Chambre. Chuck Cadman lui-même a dit cela à deux émissions de la télévision nationale et aussi lors d'une émission de radio à Vancouver. Il a dit la même chose chaque fois.

Le député veut ignorer les faits et poser des questions qui ne sont pas du tout basées sur les faits. On reste du côté de Chuck Cadman qui a dit lui-même qu'il y avait eu une seule offre, soit l'offre de le réintégrer au Parti conservateur.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, l'ALENA pose de graves problèmes; les familles des travailleurs le savent et en souffrent. Le ministre du Commerce international a déclaré au représentant du Maine au Congrès américain que le Canada était ouvert à modifier l'ALENA. Michael Michaud, comme le NPD, sait que l'accord actuel n'est pas une bonne chose pour les familles d'aujourd'hui.

Le premier ministre informera-t-il les Américains que le Canada va renégocier l'ALENA ou préfère-t-il laisser son bureau s'ingérer dans les élections américaines?

[Traduction]

L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, je dois accorder au moins un bon point aux députés néo-démocrates pour leur constance. Ils ont toujours été contre l'ALENA, et ils ne s'en plaignent pas seulement à l'occasion. Toutefois, ils restent sur leurs positions malgré le fait que l'ALENA s'avère un immense succès. C'est la raison pour laquelle, de notre côté, nous l'appuyons.

Près de 4,1 millions de nouveaux emplois ont été créés au Canada depuis 1993, ce qui représente une hausse de 32 p. 100 par rapport au nombre d'emplois qui existaient avant l'adoption de l'ALENA. Ces chiffres élevés se sont maintenus après l'arrivée de notre gouvernement: 43 000 nouveaux emplois en février, 361 000 dans les 12 derniers mois et 799 000 depuis notre arrivée au gouvernement. Cela signifie que près d'un million de Canadiens de plus ont du travail aujourd'hui.

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement refuse de répondre à la question. Le fait est que notre ministre de l'Industrie a dit à un représentant du Congrès américain que le Canada était disposé à rouvrir l'ALENA. Pourtant, les déclarations publiques laissent entendre le contraire.

Questions orales

Je pose simplement la question suivante. Le premier ministre et le gouvernement sont-ils disposés à améliorer les normes prévues dans l'ALENA relativement à l'environnement et aux conditions de travail, ou si, quand vient le temps de défendre une idée, le gouvernement se contente de se ranger du côté de ses amis les républicains pour les questions relatives à l'ALENA?

L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, nous sommes toujours restés fidèles à nos idées. Nous croyons que l'ALENA est un bon accord qui sert bien les intérêts du Canada et des Canadiens. Nous croyons qu'il sert également les intérêts des autres parties.

Nous n'avons rien tenté ni rien offert pour rouvrir l'ALENA. Nous croyons que cet accord fonctionne bien. Cela étant dit, s'il y avait un effort pour rouvrir l'accord, nous persisterions bien sûr à oeuvrer pour renforcer l'ALENA, dans le sens des intérêts des Canadiens.

Cet accord nous a très bien servis. Nous le constatons depuis sa mise en application et nous avons pu voir que c'est encore vrai maintenant que nous avons un gouvernement doté de bonnes politiques ayant favorisé la création de près d'un million de nouveaux emplois canadiens.

* * *

L'ÉTHIQUE

L'hon. Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.): Monsieur le Président, en 2005, le secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics a dit à Lawrence Martin, journaliste chevronné d'Ottawa, que les conservateurs comptaient offrir une aide financière à Chuck Cadman. Pourtant, vendredi dernier, il a dit à la Chambre que M. Martin avait tort.

Cette fin de semaine, Lawrence Martin a une fois de plus confirmé que le secrétaire parlementaire avait parlé de ce stratagème en 2005. Qui dit vrai? Un journaliste chevronné ou un secrétaire parlementaire à qui on a confié la tâche peu enviable de défendre l'indéfendable?

• (1430)

M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC): Monsieur le Président, ce que j'ai dit à la Chambre la semaine dernière, c'est qu'il a été rapporté que je connaissais à l'époque les détails de la rencontre du 19 mai. C'est ce qui a été rapporté et c'est entièrement faux.

Je ne connaissais aucun détail de l'offre faite lors de la rencontre du 19 mai. Nous savons aujourd'hui ce qui a été offert lors de cette rencontre. Il s'agit des trois éléments dont j'ai déjà parlé à maintes reprises à la Chambre.

[Français]

L'hon. Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.): Monsieur le Président, il s'agit encore une fois d'un changement d'histoire.

Lawrence Martin, à qui le secrétaire parlementaire a parlé, a dit: « Je crains que ce soit la mémoire du secrétaire parlementaire qui fasse défaut ». Il l'a écrit dans le journal sans l'immunité de la Chambre.

Le secrétaire parlementaire peut-il en faire autant? Pourrait-il dire à la Chambre exactement de quoi il parlait en 2005 ou poursuivra-t-il M. Martin au civil?

[Traduction]

M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC): Monsieur le Président, la députée pose, en français, la même question à laquelle j'ai déjà répondu en anglais. Je répéterai une fois de plus qu'il a été rapporté, la semaine dernière, que je connaissais les détails de la rencontre du 19 mai. Cet élément d'information, évidemment, est faux.

Je ne savais pas, le 19 mai 2005, ce qui se passait, mais nous le savons aujourd'hui. Chuck Cadman a lui-même décrit ce qui a eu lieu lors de la rencontre, et il s'est exprimé très clairement.

L'hon. Ken Dryden (York-Centre, Lib.): Monsieur le Président, résumons. Nous savons que M. Cadman a dit à sa femme, à sa fille et à son gendre qu'on lui avait proposé une police d'assurance-vie, ce qu'il considérait comme un pot-de-vin.

Nous savons que le premier ministre était au courant des discussions sur la police d'assurance auxquelles prenaient part M. Cadman et des représentants autorisés du Parti conservateur.

Nous savons que le premier ministre, qui semble disposé à parler de ce qui se rapporte à M. Cadman et à sa famille, ne veut pas répondre à des questions qui concernent ses propos à lui: que veulent-ils dire, et que savait-il?

Je vais donner une autre chance au premier ministre. Il a dit ceci: « J'ignore les détails, mais je sais qu'il y a eu des discussions. »

Dites-nous ce que ces mots veulent dire.

M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC): Monsieur le Président, le problème de l'offensive des libéraux dans ce dossier, c'est qu'ils ont reçu un exemplaire du livre à l'avance, il y a un an. S'ils attachaient vraiment foi à ces allégations, s'ils croyaient vraiment à ce qu'ils disent, pourquoi n'ont-ils rien fait pendant un an?

Si les libéraux n'ont rien fait pendant un an, c'est afin de pouvoir utiliser cette affaire maintenant pour occulter leurs propres problèmes de leadership, pour faire oublier les problèmes qui existent dans leur groupe parlementaire.

La vérité et les faits sont clairs. Chuck Cadman lui-même a tout expliqué à propos de la seule offre qui lui a été faite. Les libéraux le savent, mais ils essaient de détourner l'attention, de manipuler l'information, de se servir de toutes ces bêtises. Ils savent qu'il n'y a là rien de vrai. Nous connaissons la vérité. Chuck Cadman a dit la vérité.

L'hon. Ken Dryden (York-Centre, Lib.): Monsieur le Président, plus le temps passe, plus il est clair que le premier ministre et le secrétaire parlementaire donnent des réponses à des questions qui n'ont pas été posées. Et ils ont beau s'évertuer, tout ce que les gens remarquent, ce sont les réponses qui ne sont pas données.

Les questions portent sur le premier ministre et sur l'enregistrement Zyturuk. Elles portent sur ce que le premier ministre a dit: « J'ignore les détails, mais je sais qu'il y a eu des discussions. »

Dites-nous ce que ces mots veulent dire.

Questions orales

M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC): Monsieur le Président, il y a eu des discussions le 19 mai, comme je l'ai expliqué à la Chambre des communes. J'ai dit bien des fois que ces entretiens avaient eu lieu et qu'ils avaient porté sur le retour de Chuck Cadman au Parti conservateur et sur sa candidature comme député conservateur. Je l'ai dit maintes et maintes fois, et je vais continuer à le dire.

Je remercie le député de York-Centre de m'avoir permis de dire exactement la même chose pour la 38^e fois.

* * *

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

Mme Carole Lavallée (Saint-Bruno—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, le développement des communautés francophones minoritaires n'est pas une priorité pour la ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles. Non seulement il n'y a pas d'argent dans le budget pour ces communautés, mais le Plan d'action pour les langues officielles vient à échéance le 31 mars. Alors que la situation devient urgente, la ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles retarde la divulgation du rapport Lord.

La ministre va-t-elle enfin agir en matière de langues officielles et nous dire ce qu'elle entend faire à l'échéance du Plan d'action pour les langues officielles le 31 mars 2008?

•(1435)

L'hon. Josée Verner (ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles, PCC): Monsieur le Président, bien entendu, notre gouvernement s'est engagé à élaborer une seconde phase au Plan d'action pour les langues officielles. Je suis surprise, tout à coup, de l'intérêt du Bloc pour les communautés linguistiques minoritaires de partout au pays.

Comme notre gouvernement s'est engagé envers les communautés, nous avons mené des consultations. Et j'ai reçu le rapport de M. Bernard Lord le 3 mars dernier. Nous sommes à étudier les recommandations pour la suite du plan.

Cela dit, j'aimerais savoir ce que le Bloc propose pour la communauté linguistique minoritaire anglophone du Québec.

Mme Carole Lavallée (Saint-Bruno—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, les plus récents chiffres sur la langue de travail au Québec sont inquiétants. En effet, dans la région de Montréal, plus du quart des travailleurs travaillent en anglais. Cette situation pourrait être différente si le Code canadien du travail était amendé pour permettre l'application de la loi 101 en matière de langue du travail pour les institutions fédérales sur le territoire du Québec. Cette mesure toucherait environ 240 000 travailleurs québécois.

Le gouvernement va-t-il donner un véritable sens à la reconnaissance de la nation québécoise en appuyant le projet de loi C-482 du Bloc québécois?

L'hon. Josée Verner (ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles, PCC): Monsieur le Président, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de répondre à la députée à ce sujet, notre gouvernement s'est engagé à l'égard de nos deux langues officielles au pays, et c'est en fonction de ces responsabilités que poursuivrons notre action.

L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

M. Luc Malo (Verchères—Les Patriotes, BQ): Monsieur le Président, lors des Jutra, les critiques à l'endroit du projet de loi C-10 étaient unanimes, et deux des producteurs gagnants, Luc Déry et Kim McCraw, l'ont très bien résumé en disant: « C'est une abomination qui menace la liberté d'expression ».

La ministre entend-elle répondre aux demandes du milieu du cinéma québécois qui réclame que soit retirée la référence à « l'ordre public », qui peut définitivement conduire à la censure?

L'hon. Josée Verner (ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles, PCC): Monsieur le Président, ainsi que j'ai eu l'occasion de l'indiquer à plusieurs reprises, le projet de loi a été adopté en cette Chambre le 29 octobre 2007, avec l'appui de tous les partis. Tout à coup, le Bloc soulève des questions. Cela dit, nous poursuivons les discussions avec l'industrie pour prendre en compte ses inquiétudes et commentaires.

J'invite le député du Bloc, étant donné qu'il n'a pas compris lorsqu'il a voté le 29 octobre dernier, à lire un article paru en fin de semaine dans *La Presse*, qui explique très bien l'intention du gouvernement à ce sujet.

* * *

LA CONDITION FÉMININE

Mme Johanne Deschamps (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, le président de Campagne Québec-Vie, Luc Gagnon, le dit: le projet de loi C-484 est une première étape vers la recriminalisation de l'avortement.

Les groupes de la droite religieuse applaudissent eux aussi à cette initiative. La situation est inquiétante, car c'est la même stratégie qu'ont prise des opposants au libre choix aux États-Unis, pour faire en sorte de criminaliser l'avortement.

La ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles va-t-elle enfin agir pour défendre les droits des femmes contre une telle possibilité? C'est son rôle, va-t-elle l'assumer?

L'hon. Josée Verner (ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles, PCC): Monsieur le Président, ainsi que j'ai eu l'occasion de le mentionner la semaine dernière, il s'agit d'un projet de loi d'initiative privée, et j'ai exercé mon droit de vote qui était tout à fait libre.

* * *

[Traduction]

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

L'hon. Sue Barnes (London-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, l'affaire va nettement au-delà du chef de cabinet du premier ministre. Une source de haut niveau à l'ambassade du Canada à Washington y est impliquée. Les médias américains et canadiens ont communiqué avec cette personne qui a confirmé, semble-t-il, que des responsables de la campagne du sénateur Obama avaient communiqué avec des fonctionnaires canadiens au sujet de l'ALENA.

L'enquête du premier ministre englobera-t-elle l'ambassade canadienne à Washington et, plus particulièrement, le rôle qu'aurait joué l'ambassadeur Michael Wilson dans ce scandale?

Questions orales

[Français]

L'hon. Maxime Bernier (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement a été clair la semaine dernière: l'enquête est globale et nous irons au bout de cette affaire en toute transparence.

Je remercie ma collègue de cette question qui me permet de réaffirmer la position de ce gouvernement pour la transparence. Nous sommes responsables devant les Canadiens et nous le serons en ce qui concerne cette question.

L'hon. Sue Barnes (London-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, ce n'est pas une simple erreur. Il s'agit de fonctionnaires importants qui transmettent des informations secrètes aux journalistes. C'est très sérieux.

Est-ce que l'enquête sur cette affaire déterminera si l'ambassadeur Michael Wilson était la principale source à l'ambassade canadienne qui a fait passer ces informations?

• (1440)

L'hon. Maxime Bernier (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, nous menons actuellement une enquête indépendante dans cette affaire. Je ne peux présumer des résultats de cette enquête. Nous verrons les résultats en temps et lieu. La Chambre sera informée du suivi de cette enquête.

[Traduction]

L'hon. Navdeep Bains (Mississauga—Brampton-Sud, Lib.): Monsieur le Président, c'est une question de confiance. Le monde entier sait maintenant que l'on ne peut se fier au bureau du premier ministre pour protéger des renseignements confidentiels. C'est son chef de cabinet, Ian Brodie, qui a amorcé le scandale de l'ALENA. Pour épater les journalistes, il a traité avec nonchalance de questions diplomatiques délicates.

Si l'ordre est venu du premier ministre, alors ce dernier est complice. Si Ian Brodie a agi de sa propre initiative, alors il est incompétent. D'une manière ou d'une autre, le premier ministre a la responsabilité de dire à la Chambre si, oui ou non, son chef de cabinet est visé par une enquête.

L'hon. Maxime Bernier (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, les rapports entre notre pays et les États-Unis sont très importants et nous sommes fiers de l'Accord de libre-échange. Cet accord existe depuis longtemps, et il a été très avantageux pour le Canada, le Mexique et les États-Unis. C'est un bon accord. Il nous permet de créer des emplois. Il continue d'être en vigueur et j'espère qu'il le restera.

L'hon. Navdeep Bains (Mississauga—Brampton-Sud, Lib.): Monsieur le Président, il semble que le scandale de l'ALENA soit un couteau à deux tranchants. En plus de ce qui concerne Obama et Clinton, nous apprenons maintenant que, derrière des portes closes, le ministre du Commerce international a déclaré à un membre du congrès, Michael Michaud, que le Canada serait disposé à renégocier l'ALENA, et ce en dépit des assurances données par le premier ministre que le gouvernement n'avait nullement intérêt à rouvrir l'accord.

La question est fort simple. À qui pouvons-nous nous fier: au premier ministre, au ministre ou à ni l'un ni l'autre?

L'hon. Maxime Bernier (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, voilà qui est bien loin de la vérité. Nous avons un accord avec les États-Unis et le Mexique et il fonctionne. L'accord a été utile aux Canadiens, aux familles canadiennes et aux entrepreneurs du Canada. L'accord crée de

nombreux emplois au Canada, au Mexique et aux États-Unis. J'espère que cet accord restera en vigueur comme il doit le rester.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. Mike Wallace (Burlington, PCC): Monsieur le Président, le réchauffement de la planète est l'un des plus graves problèmes auxquels nous devons faire face. En avril dernier, le gouvernement a annoncé les grandes lignes de son plan pour réduire les émissions de gaz à effet de serre au pays. Depuis, des représentants du gouvernement et des ministres ont consulté les groupes environnementaux, les provinces et l'industrie en vue d'établir les modalités du plan.

Le ministre de l'Environnement pourrait-il dire à la Chambre quand le gouvernement va publier les modalités de son plan visant une réduction absolue des émissions de gaz à effet de serre au Canada de 20 p. 100 d'ici 2020?

L'hon. John Baird (ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de dire à la Chambre qu'aujourd'hui, nous rendons publique la substance de notre plan réglementaire. Les modalités seront affichées sur le site web d'Environnement Canada cet après-midi.

Nous nous sommes engagés envers les Canadiens à réduire de manière absolue de 20 p. 100 les émissions de gaz à effet de serre. Nous respectons cet engagement et nous obtiendrons des résultats concrets.

[Français]

M. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, le bilan des conservateurs sur la production des gaz à effet de serre, notamment l'exploitation des sables bitumineux, est catastrophique. Voici une citation du premier ministre: « Kyoto est fondamentalement un complot socialiste pour sucer l'argent des pays riches ».

Les conservateurs qui parlent toujours de respecter la loi et l'ordre réalisent-ils que le non-respect de nos obligations internationales peut avoir des conséquences néfastes et sur les générations futures et sur la réputation du Canada aujourd'hui?

[Traduction]

L'hon. John Baird (ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, je crois que le bilan du gouvernement précédent nuit au gouvernement du Canada. Le gouvernement précédent n'a pas été en mesure de réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais en plus il est resté assis les bras croisés à les regarder augmenter d'environ 33 p. 100 au-delà des engagements qu'il avait pris.

Le député sera heureux d'apprendre que nous prenons des mesures dynamiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans 17 secteurs de l'économie canadienne. Nous rendrons obligatoires le captage et le stockage du carbone pour les nouveaux projets de sables bitumineux, mesure que le gouvernement précédent n'a pas eu la détermination de prendre.

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, aujourd'hui, nous avons entendu le gouvernement dire qu'il se préoccupe de la pollution engendrée par les sables bitumineux. Toutefois, voyons les choses en face: le gouvernement ne fait que nous jeter de la poudre aux yeux.

La semaine dernière, la Cour fédérale a statué que les évaluations environnementales concernant les sables bitumineux comportaient plein de lacunes.

Questions orales

L'ambassadeur du Canada aux États-Unis a écrit aux Américains pour leur demander que les sables bitumineux soient exemptés de l'application de leurs mesures de contrôle environnemental.

Pourquoi le gouvernement essaie-t-il de se soustraire aux mesures de contrôle environnemental tant au Canada qu'aux États-Unis en ce qui a trait aux sables bitumineux?

• (1445)

L'hon. John Baird (ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, rien ne pourrait être plus éloigné de la vérité. Nous prenons des mesures concrètes, les mesures les plus rigoureuses jamais adoptées dans toute l'histoire du Canada. Nos exigences réglementaires à l'égard de l'industrie comptent parmi les plus sévères au monde.

Je commence à avoir l'impression que nous perdons la confiance du NPD. Toutefois, il est agréable de pouvoir compter sur l'appui du Parti libéral du Canada.

* * *

[Français]

L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC

M. Pablo Rodriguez (Honoré-Mercier, Lib.): Monsieur le Président, depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs, certaines régions sont favorisées par le ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, tandis que d'autres sont laissées pour compte. Parmi les régions défavorisées, on retrouve la région de Montréal. C'est complètement aberrant. Je dirais même que c'est d'un ridicule absolu. On parle ici de la locomotive du secteur manufacturier au Québec.

Y a-t-il quelque chose de personnel là-dedans? Est-ce parce que le ministre n'aime pas Montréal ou, tout simplement, parce que Montréal ne fait élire aucun député conservateur?

M. Jacques Gourde (secrétaire parlementaire du ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, PCC): Monsieur le Président, nous n'avons aucune leçon à recevoir d'un homme qui figurait sur la liste de paie d'une agence de communication citée par le juge Gomery au même moment où il travaillait pour le Parti libéral du Canada.

L'agence de développement économique du Canada travaille pour toutes les régions du Québec, y compris celle de Montréal.

M. Pablo Rodriguez (Honoré-Mercier, Lib.): Monsieur le Président, au contraire, je pense que le député a beaucoup de leçons à recevoir. Ce n'est pas la première fois qu'on dénote du favoritisme dans les distributions de bonbons électoraux de la part du ministre. Nous le savons tous maintenant: le ministre aime distribuer les bonbons à ses petits amis.

Je vais citer quelqu'un: « Notre plateforme électorale pour le Québec prévoit d'ailleurs de dépolitiser l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec. » On sait qui a dit cela. C'est celle qui est assise à côté du ministre: la ministre du Patrimoine canadien.

Pourquoi a-t-elle changé d'idée? Est-ce parce qu'elle aussi a reçu beaucoup de bonbons de la part de son ami?

M. Jacques Gourde (secrétaire parlementaire du ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, PCC): Monsieur le Président, de tous les partis politiques réunis en cette Chambre, ce ne sont pas les libéraux qui vont nous donner de leçon sur le

favoritisme. Le scandale des commandites, cela ne leur rappelle-t-il pas quelque chose?

* * *

[Traduction]

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.): Monsieur le Président, le ministre des Finances poursuit ses attaques contre les Ontariens en se fondant sur des choses inexactes.

Pour le secteur manufacturier, seules quatre provinces ont des taux d'imposition moindres pour les sociétés et le taux d'imposition combiné de l'Ontario est inférieur à celui de la totalité des 50 États américains. Les fausses accusations du ministre ne sont qu'une tentative désespérée de masquer sa propre incompétence.

Le ministre a été l'architecte du déficit ontarien de 5,6 milliards de dollars, comme il est responsable de Walkerton, d'Ipperwash et de l'emprisonnement des sans-abri.

Quand le ministre se rendra-t-il compte que sa façon d'agir mène directement au désastre?

L'hon. Jim Flaherty (ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, comme d'habitude, la députée d'en face ne croit pas un mot de ce qu'elle a dit.

Lorsque le gouvernement Harris était au pouvoir en Ontario et que j'ai eu l'honneur d'être ministre des Finances pendant un certain temps, le député de Markham—Unionville, qui est le porte-parole libéral, avait dit: « Je crois que l'impôt constitue une mesure audacieuse et novatrice qui paiera des dividendes. La réduction de l'impôt des sociétés est extrêmement rentable. »

Le chef de l'opposition a dit la même chose de l'impôt fédéral sur les sociétés. Il a dit qu'il fallait le baisser. C'est ce que nous faisons. Pourquoi ne pas le faire également dans les provinces, et surtout en Ontario?

Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.): Monsieur le Président, le ministre continue à dire des choses inexactes. Il attaque l'Ontario depuis quatre semaines tout en disant qu'il n'appuiera pas le secteur manufacturier et l'industrie automobile, qui sont en difficulté.

Maintenant, c'est au tour du premier ministre de colporter des renseignements inexacts. Il avait tort au sujet de l'Île-du-Prince-Édouard. Il a fait l'éloge du Manitoba pour avoir réduit l'impôt sur le capital, mais n'a rien dit de l'Ontario qui a fait la même chose.

Pourquoi continue-t-il à rabaisser l'Ontario?

L'hon. Jim Flaherty (ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, j'aime l'Ontario et j'aime aussi les impôts bas. J'aimerais voir baisser les impôts de l'Ontario.

Que voyons-nous dans le pays? Nous avons un gouvernement libéral en Colombie-Britannique qui a réduit l'impôt des sociétés. Nous avons un gouvernement néo-démocrate au Manitoba qui réduit les impôts.

Qu'est-ce qui ne va pas chez le gouvernement libéral de l'Ontario, qui a les impôts les plus élevés de tout le pays sur les nouveaux investissements commerciaux? Ce n'est pas bon pour les affaires. C'est très mauvais pour l'emploi. Ces impôts provoqueront des pertes d'emplois dans la province. Ils nuiront à l'investissement.

Questions orales

•(1450)

[Français]

LE KOSOVO

Mme Vivian Barbot (Papineau, BQ): Monsieur le Président, voilà maintenant plus de trois semaines que les Kosovars ont déclaré leur indépendance. Les États-Unis et les grandes puissances européennes ont reconnu ce nouvel État. Or, le Canada demeure silencieux. Chaque fois qu'il est questionné, le ministre des Affaires étrangères nous répond qu'il étudie la question. Pourtant, la question de l'indépendance du Kosovo n'est pas un fait nouveau: c'est dans l'air depuis 10 ans.

Comment le ministre des Affaires étrangères explique-t-il qu'il n'a toujours pas de réponse? Ne comprend-il pas que pour assurer la stabilité de la région, il faille une reconnaissance rapide?

L'hon. Maxime Bernier (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de cette question.

La semaine dernière, j'étais à Bruxelles et j'ai discuté avec mes collègues, les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN. Le Kosovo était à l'ordre du jour. Nous avons eu une bonne discussion. Nous regardons la situation évoluer sur le terrain. En temps et lieu, lorsque nous aurons fini de faire notre évaluation, le gouvernement du Canada prendra position.

Mme Vivian Barbot (Papineau, BQ): Monsieur le Président, en visite au Canada, l'ancien premier ministre russe, Sergey Vladimovitch Stepashin, a affirmé à des parlementaires qu'il était satisfait de la position du Canada.

Sachant que la Russie s'oppose à toute reconnaissance du Kosovo, doit-on en conclure que le Canada refuse de reconnaître ce nouvel État?

L'hon. Maxime Bernier (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, le Canada est un pays souverain. Nous prenons nos propres décisions et, en temps et lieu, nous informerons les Canadiens.

* * *

[Traduction]

LES ARTS ET LA CULTURE

M. Mario Silva (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, Charles McVety se vante d'avoir exercé des pressions sur des ministres conservateurs et d'avoir réussi à les influencer. De nombreuses personnes affirment que dans ses activités de lobbying, il a entre autres eu des entretiens avec le ministre de la Sécurité publique et le ministre de la Justice ainsi que de nombreuses rencontres avec des responsables du cabinet du premier ministre.

Charles McVety n'est pas inscrit au registre des lobbyistes. En outre, il n'est membre d'aucun groupe de lobbyistes inscrit au registre. Pourquoi le gouvernement ne respecte-t-il pas les règles fédérales concernant le lobbying?

Pourquoi le gouvernement conservateur réserve-t-il certaines règles à ses amis et en applique-t-il des différentes aux autres?

L'hon. Vic Toews (président du Conseil du Trésor, PCC): Monsieur le Président, au gouvernement, nous sommes très fiers d'avoir mis en place une loi anticorruption parmi les plus sévères de toute l'histoire du Canada. Nous nous attendons à ce que tout le monde respecte ces lois.

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. Luc Harvey (Louis-Hébert, PCC): Monsieur le Président, comme le ministre de l'Environnement l'a annoncé il y a de cela quelques instants à peine, le gouvernement vient de publier les détails de son plan pour réduire les gaz à effet de serre et imposer des règles plus sévères aux grandes industries.

Le ministre de l'Environnement pourrait-il préciser à la Chambre quelques-unes des grandes mesures que contient le plan de notre gouvernement pour lutter contre les changements climatiques?

L'hon. John Baird (ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, c'est la meilleure question que j'ai jamais vue de ce côté de la Chambre.

Aujourd'hui, nous avons annoncé les détails de notre plan pour réduire les gaz à effet de serre de 20 p. 100, une réduction absolue. Nous avons donné tous les détails sur un marché du carbone, un système d'offset et des mesures concrètes. Nous continuerons de travailler très fort pour la lutte contre les changements climatiques et nous trouverons les vrais résultats pour le Canada.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NDP): Monsieur le Président, les enfants d'Attawapiskat ne sont pas les seuls auxquels s'en prend le ministre. Il a annulé l'école de la Première nation de Rocky Bay alors que son prédécesseur avait pourtant dit qu'il fallait absolument faire quelque chose.

Le ministre raconte aux Canadiens que ces enfants n'ont pas besoin d'une école ou n'en méritent pas une parce qu'il n'y a pas de problèmes de santé immédiats. Quelle triste, quelle pitoyable norme d'enseignement.

Le ministre veut-il dire que tant que des enfants ne sont pas blessés ou tués directement dans un édifice, le gouvernement ne leur doit rien?

L'hon. Chuck Strahl (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député de son calme et de son explication rationnelle de cette situation. Voici ce qu'il en est. Il y a eu un déversement de carburant diesel dans cette école il y a 29 ans. Il y a sept ou huit ans, on a estimé que les locaux n'étaient pas sains pour les enfants, et l'on en a donc mis d'autres à leur disposition. Depuis sept ou huit ans, on a consacré 5 millions de dollars à ces élèves, notamment en agrandissant l'école secondaire locale pour qu'ils puissent y accomplir une partie de leur scolarité.

Nous poursuivons notre travail avec le chef et son conseil, qui souhaitent travailler avec nous, contrairement au député qui vient d'intervenir.

•(1455)

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NDP): Monsieur le Président, je suis un peu étonné par les élucubrations du ministre.

Questions orales

Revenons à Rocky Bay. Je vais citer un rapport qu'il a sur son bureau. On y lit qu'à Rocky Bay, il y a « du danger pour la santé et la sécurité des enfants », « de l'amiante » dans les locaux, « des moisissures », « des poutres en surcharge », « un risque d'effondrement du toit en cas de forts vents ou de grosse chute de neige ». Un toit qui risque de s'écrouler en cas de grosse chute de neige, c'est ahurissant.

Comment peut-il rester là sans rien faire en sachant qu'à cause de sa désinvolture ces enfants sont menacés?

L'hon. Chuck Strahl (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, PCC): Monsieur le Président, il est certain qu'il y a des cours de maîtrise de la colère qui se perdent. En fait, le député alimente ma thèse que je lui ai expliquée à plusieurs reprises. Ce qui compte avant tout, c'est la santé et la sécurité. Dès que nous entendons parler du genre d'exemple qu'il a cité, nous en faisons une priorité. Il faut peut-être changer une classe vieille de sept ou huit ans, et j'espère bien que nous pourrions le faire rapidement.

Mais la priorité absolue, c'est la santé et la sécurité des enfants. Nous ne fondons pas notre programme sur ce que le député veut aller raconter sur YouTube. Nous l'élaborons de façon rationnelle, calme et raisonnable.

L'hon. Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.): Monsieur le Président, au cours de cette fin de semaine, des dirigeants ecclésiastiques et autochtones se sont réunis en Saskatchewan pour demander au gouvernement conservateur de présenter officiellement des excuses pour les séquelles laissées par les pensionnats.

Après avoir dit que ce n'était pas nécessaire, le ministre a dit à maintes reprises que ces excuses allaient être présentées. Maintenant, le gouvernement se traîne les pieds.

Les survivants de ces pensionnats et les Canadiens autochtones attendent toujours. Assez de prétextes, assez de promesses creuses, quand le gouvernement conservateur va-t-il présenter des excuses...

Le Président: Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a la parole.

L'hon. Chuck Strahl (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, PCC): Monsieur le Président, notre gouvernement est passé à l'action, et pas seulement sur le règlement relatif aux pensionnats, contrairement au précédent gouvernement pendant toute la période où il avait été au pouvoir.

Nous avons aussi décidé, et nous l'avons dit dans le discours du Trône, que nous présenterions des excuses sincères et respectueuses aux Premières nations pour l'épisode des pensionnats. Nous travaillons avec les dirigeants ecclésiastiques, l'Assemblée des Premières Nations et d'autres intervenants pour faire en sorte que ces excuses soient formulées avec respect et sincérité.

* * *

LE BUDGET

M. Rick Dykstra (St. Catharines, PCC): Monsieur le Président, ce gouvernement conservateur prend des décisions responsables qui aident les Canadiens à épargner leur argent durement gagné.

Le compte d'épargne libre d'impôt annoncé dans le budget de 2008 est un excellent moyen pour les particuliers d'épargner sans devoir payer d'impôt. Nous avons aussi apporté d'importantes améliorations au régime enregistré d'épargne-études afin que davantage de familles canadiennes puissent envoyer leurs enfants au collège ou à l'université.

Ce sont là des mesures responsables sur le plan financier, contrairement au plan libéral qui ferait plonger le Canada dans le déficit.

Le ministre des Finances pourrait-il nous dire comment ces décisions vont protéger le Canada d'un déficit libéral?

L'hon. Jim Flaherty (ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, le projet de loi C-253 n'est rien d'autre qu'une tentative de la part des libéraux pour modifier le budget du gouvernement sans déclencher d'élections. Le budget de 2008 contient déjà un programme d'épargne bonifié, le compte d'épargne libre d'impôt.

Le projet de loi libéral constitue une tactique législative à l'américaine pour menacer notre budget équilibré et replonger le Canada dans le déficit. Le projet de loi d'exécution du budget réglera bientôt la question.

* * *

[Français]

LES FÊTES DU 375^E DE TROIS-RIVIÈRES

Mme Paule Brunelle (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, Trois-Rivières célébrera son 375^e anniversaire d'existence l'an prochain. Québec a annoncé une contribution de 2 millions de dollars. Le gouvernement fédéral est sollicité pour le même montant. Le comité organisateur ne peut attendre à la fin de 2008 pour prévoir son budget. C'est une situation intenable.

Le gouvernement accordera-t-il, dans les plus brefs délais, l'aide demandée par le comité organisateur des fêtes de Trois-Rivières?

L'hon. Josée Verner (ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles, PCC): Monsieur le Président, le 21 janvier dernier, j'ai eu l'occasion d'aller à Trois-Rivières et d'annoncer à la Ville qu'elle avait remporté l'heureux titre de « Capitale culturelle du Canada de 2009 ». Dans ce cadre, nous avons annoncé une somme — jusqu'à 2 millions de dollars — qui comblera une partie de ses besoins puisque la majorité de sa programmation sera faite dans le cadre du 375^e.

* * *

● (1500)

[Traduction]

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NDP): Monsieur le Président, le monde assistera demain au lancement de Dextre, la récente contribution du Canada à la station spatiale internationale. À l'instar de Dextre, le RADARSAT-2 est une technologie qui a été mise au point et construite par des Canadiens, au Canada, et avec l'argent des contribuables.

Le projet de vente de cette technologie détenue par MDA est un cauchemar sur les plans de la sécurité nationale, de l'économie et de l'éthique.

Le gouvernement assumera-t-il ses engagements de financement afin que MDA continue à prospérer au Canada? Le gouvernement déclarera-t-il clairement que l'avenir du programme spatial du Canada n'est pas à vendre?

M. Colin Carrie (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, rétablissons les faits. Il n'y a eu aucune approbation pour ce projet de vente. Il y a un processus. Le ministre suivra le processus et informera les Canadiens lorsque celui-ci sera terminé.

L'ÉTHIQUE

L'hon. Stéphane Dion (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux a changé sa version de la conversation qu'il a eue avec M. Lawrence Martin. La semaine dernière, à la Chambre, il a dit qu'il ne lui avait pas parlé d'offrir des avantages financiers à M. Cadman en échange de son vote. Voilà ce qu'il a dit la semaine dernière.

Pourquoi ne donne-t-il pas la même version cette semaine? Est-ce parce qu'il sait qu'il a induit la Chambre en erreur la semaine dernière?

M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC): Monsieur le Président, est-ce là tout ce qu'ils ont? Ce que j'ai dit la semaine dernière, c'est que ce qui avait été rapporté dans l'article était faux. À ce moment-là, je ne savais pas ce qui s'était produit au cours de la rencontre du 19 mai. Nous savons maintenant ce qui s'y est produit. Ce qui avait été rapporté dans cet article était faux. C'est ce que j'ai répété aujourd'hui. C'est ce que j'ai toujours dit.

Toutefois, le chef de l'opposition a faussement accusé notre premier ministre d'avoir commis un crime. Il devrait rétracter son accusation. Il devrait présenter ses excuses à la Chambre et cesser de se mettre dans l'embarras, lui et le Parti libéral, en lançant ces fausses accusations ridicules.

Le Président: Le député de Toronto—Dan...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: ...non, Malpeque.

À l'ordre, je vous prie. Le député de Malpeque a la parole.

* * *

L'AGRICULTURE

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, le ministre de l'Agriculture a fait une petite visite à l'Île-du-Prince-Édouard vendredi dernier pour épauler les candidats qu'il a fait nommer. À cette occasion, le ministre a insulté non seulement les producteurs de l'Île-du-Prince-Édouard, mais également ceux de l'ensemble du Canada en leur disant que les agriculteurs du pays ne devaient pas attendre un traitement de faveur. Mais, il n'y a jamais eu de traitement de faveur pour eux. Les agriculteurs produisent de la richesse. Malheureusement, ils ne reçoivent pas leur part de cette richesse.

Le ministre a un bilan désastreux. Il a réduit les dépenses de programme de 33 p. 100 à l'Île-du-Prince-Édouard. Le ministre acceptera-t-il sa responsabilité? Aidera-t-il les agriculteurs dès maintenant?

L'hon. Gerry Ritz (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé, PCC): Monsieur le Président, je comprends que vous ayez de la peine à distinguer le député de Toronto—Danforth du député de Malpeque. Les agriculteurs de l'Ouest canadien y arrivent difficilement, eux aussi.

Nos réunions de l'Île-du-Prince-Édouard nous ont permis de conclure simplement que le blé de mouture se vendait 600 \$ la tonne à l'Île-du-Prince-Édouard. Le député sait-il combien ce produit se vend en Saskatchewan, avec le concours de la Commission canadienne du blé? Il se vend la moitié de ce prix.

Affaires courantes

Pourquoi le député de Malpeque veut-il forcer les agriculteurs de l'Ouest canadien à accepter un prix de moitié inférieur à celui dont profitent les agriculteurs de sa région?

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à la tribune des dames d'un groupe de garçons et de filles qui viennent de partout au Canada et qui sont des champions du Children's Miracle Network 2008.

Ces jeunes ont survécu à des maladies ou à des blessures qui menaçaient leur vie et ils ont été choisis pour représenter les millions d'enfants qui, dans l'ensemble de l'Amérique du Nord, sont traités chaque année par les hôpitaux du réseau Children's Miracle Network et auxquels les fondations de ce réseau viennent en aide.

[Français]

Ces jeunes gens remarquables sont de véritables champions qui ont su surmonter des obstacles très difficiles pour prendre leur place ici parmi nous.

Des voix: Bravo!

* * *

[Traduction]

LE JOUR DU COMMONWEALTH

Le Président: Je voudrais également signaler aux députés que c'est aujourd'hui le Jour du Commonwealth. Un message de Sa Majesté soulignant cette occasion sera lu lors de la réception dans la salle 237-C ce soir, réception à laquelle tous les députés sont invités.

AFFAIRES COURANTES

● (1505)

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à quatre pétitions.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

M. Norman Doyle (St. John's-Est, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le sixième rapport du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration, concernant la non-comparution de la ministre sur le Budget supplémentaire des dépenses.

Affaires courantes

[Français]

LANGUES OFFICIELLES

M. Pablo Rodriguez (Honoré-Mercier, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le troisième rapport du Comité permanent des langues officielles, intitulé « Prêcher par l'exemple: le bilinguisme au sein de la fonction publique dans le cadre du renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles ».

Il s'agit d'une contribution importante du comité afin de faire avancer la cause du bilinguisme au sein de la fonction publique et partout au pays.

* * *

[Traduction]

LA LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

M. Chris Warkentin (Peace River, PCC) propose que le projet de loi S-201, Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques et la Loi sur la Banque du Canada (rapports financiers trimestriels), soit lu pour la première fois.

— Monsieur le Président, je suis heureux de parrainer le projet de loi S-201, Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques et la Loi sur la Banque du Canada.

Le projet de loi S-201 permettrait aux parlementaires de suivre les dépenses nationales en exigeant la présentation de rapports trimestriels, ce qui rendrait la gestion plus efficace et améliorerait la responsabilisation.

(La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la première fois.)

* * *

PÉTITIONS

LES FIDUCIES DE REVENU

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravi de présenter cette pétition sur la promesse non tenue concernant les fiducies de revenu au nom d'un grand nombre d'habitants de Calgary, en Alberta, qui se souviennent d'avoir entendu le premier ministre se vanter de son engagement en matière de responsabilité en affirmant qu'il n'y a pas pire tromperie qu'une promesse non tenue. Les pétitionnaires rappellent au premier ministre qu'il avait promis de ne jamais imposer les fiducies de revenu, mais que, au mépris des conséquences, il a renié sa promesse en imposant un impôt punitif de 31,5 p. 100, ce qui a fait disparaître de façon permanente plus de 25 milliards de dollars que plus de 2 millions de Canadiens, surtout des personnes âgées, avaient économisés au prix de durs sacrifices.

Ces pétitionnaires demandent donc au gouvernement conservateur minoritaire d'admettre que la décision d'imposer les fiducies de revenu était fondée sur une méthodologie boiteuse et sur des hypothèses erronées, de présenter des excuses aux personnes injustement lésées par cette promesse non tenue et de supprimer l'impôt punitif de 31,5 p. 100 sur les fiducies de revenu.

[Français]

LE PROJET DE LOI C-482

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, c'est pour moi un plaisir de déposer une pétition signée par près de 400 personnes de Québec demandant au gouvernement du Canada d'adopter le projet de loi C-482, lequel oblige le gouvernement fédéral à reconnaître la Charte de la langue française sur le territoire

québécois, à modifier en conséquence sa Loi sur les langues officielles et à inclure dans le Code canadien du travail une mesure obligeant les entreprises régies par le gouvernement fédéral à observer la loi 101 au Québec et à faire du français la langue du travail. Il s'agit d'un projet de loi du Bloc québécois.

● (1510)

[Traduction]

L'IMPÔT

Mme Chris Charlton (Hamilton Mountain, NPD): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter deux pétitions aujourd'hui.

La première fait encore une fois état de l'urgence d'adopter le projet de loi C-390, qui permettrait aux personnes de métier et aux apprentis liés par contrat de déduire les frais de transport et d'hébergement de leur revenu imposable afin de pouvoir obtenir et garder un emploi sur un chantier de construction situé à plus de 80 kilomètres de chez eux.

Cette fois, les pétitionnaires sont des citoyens de Vancouver, New Westminster, Burnaby, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Guelph, Whitby, Oshawa, Orillia, Barrie, Peterborough, Thunder Bay, Laval, Dorval, Moncton, Shediac et River View. Des gens de tout le pays ont exprimé leur appui à l'égard de cette mesure. Malheureusement, un autre budget fédéral a été adopté et, encore une fois, les travailleurs du bâtiment ont été délaissés. Tout ce qu'ils demandent, c'est un minimum d'équité.

Je vais continuer de défendre leurs intérêts à la Chambre et je me ferai un plaisir de présenter leurs pétitions jusqu'à ce que le gouvernement respecte enfin son engagement à agir.

L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

Mme Chris Charlton (Hamilton Mountain, NPD): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter cet après-midi la deuxième pétition découlant de ma campagne nationale de promotion de l'équité pour les Canadiens ordinaires, et plus particulièrement les aînés qui ont été lésés par leur gouvernement en raison de l'erreur commise dans le calcul du taux d'inflation. Le gouvernement a reconnu que Statistique Canada a commis une erreur, mais il refuse de prendre des mesures correctives.

Les pétitionnaires demandent au Parlement d'assumer l'entière responsabilité de cette erreur qui s'est répercutée sur le revenu des aînés entre 2001 et 2006 et de prendre les mesures nécessaires pour rembourser tous les Canadiens qui ont été lésés par un programme gouvernemental en raison de l'erreur commise dans le calcul de l'IPC.

Les pétitions ont été signées par des centaines de signataires venant de Hamilton, y compris un grand nombre de signataires de ma circonscription, Hamilton Mountain. Les pétitionnaires sont des gens qui ont travaillé dur toute leur vie. Il ont suivi les règles. Malgré cela, ils estiment qu'il est de plus en plus difficile de joindre les deux bouts. Tout ce qu'ils réclament, c'est un peu d'équité de la part de leur gouvernement.

C'est pour moi un privilège de déposer cette pétition en leur nom.

LES PRÊTS ÉTUDIANTS

L'hon. Diane Marleau (Sudbury, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui pour présenter une pétition signée par un grand nombre d'étudiants de l'Université Laurentienne.

Ils prient le gouvernement d'envisager de verser des subventions substantielles aux étudiants qui sont issus de familles pauvres. Les frais de scolarité ont augmenté énormément et un plus grand nombre d'étudiants doivent maintenant se fier aux prêts. Il leur est en outre extrêmement difficile de rembourser les prêts une fois leurs études terminées.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

Le Président: J'informe également la Chambre que, conformément aux dispositions de l'article 30 du Règlement, c'est le mercredi 12 mars que sera reprise l'étude de la motion n° 310 inscrite dans l'ordre de priorité au nom du député de Kitchener—Waterloo.

[Français]

Cette autre période réservée à l'étude des affaires émanant des députés aura lieu immédiatement après celle des affaires émanant des députés déjà prévue pour cette journée, après quoi la Chambre procédera au débat sur la motion d'ajournement conformément à l'article 38 du Règlement.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION—L'AFGHANISTAN

La Chambre reprend l'étude de la motion.

Le Président: Avant la période des questions orales, la députée de Halifax avait la parole pour répondre aux questions et aux observations faisant suite à son allocution. Il reste quatre minutes du temps imparti pour les questions et observations adressées à la députée de Halifax.

Questions et observations. Le député de Burnaby—Douglas a la parole.

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, dans le discours qu'elle a prononcé un peu plus tôt, la députée de Halifax a soulevé la nécessité de mettre en oeuvre diverses initiatives portant sur le rétablissement de la paix ainsi que sur la recherche et la promotion de la paix en Afghanistan. À ce sujet, j'aimerais vous lire un extrait d'un rapport publié en anglais seulement par Oxfam sous le titre « Community Peacebuilding in Afghanistan ».

Comme le démontre l'étude menée par Oxfam, la vaste majorité des Afghans croient que les problèmes ont des causes locales et ils se tournent vers des institutions et d'autres intervenants locaux pour y trouver des solutions. Toutefois, il y a très peu de travail qui a été réalisé avec les institutions locales et d'autres intervenants, particulièrement au sein des chouras, pour accroître leurs capacités de promouvoir la paix. Les mesures prises au niveau communautaire renforcent la cohésion des communautés, réduisent le niveau de violence et accroissent la résistance face aux militants.

Le Canada parle de projets de prestige qui feront connaître les efforts qu'il mène en Afghanistan, principalement pour les Afghans. Nous avons vu comment certains de nos programmes d'aide en

Travaux des subsides

Afghanistan semblent avoir visé principalement l'aide aux efforts militaires, la construction de routes par exemple, et pas nécessairement ce qui est plus profitable pour le peuple afghan.

Je me demande si la députée de Halifax pourrait nous dire ce qu'elle pense des propos d'Oxfam à l'égard de la faiblesse de notre engagement en matière d'aide étrangère en Afghanistan.

● (1515)

Mme Alexa McDonough: Monsieur le Président, j'invite les députés à consulter le rapport complet rédigé par Matt Waldman, d'Oxfam International, sur le développement de la paix en Afghanistan. Les députés trouveront certainement sur le site web de l'organisme ce rapport intitulé « Community Peacebuilding in Afghanistan: The Case for a National Strategy ».

Il est important pour moi de ne pas faire un résumé injuste de l'excellente proposition concernant ce que nous devrions faire à la place et je ne vais pas consacrer les quelques moments qui me restent à répondre aux insultes qu'a proférées le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, pendant mon discours aujourd'hui. Je vais plutôt l'inviter, lui et les autres membres de l'alliance libérale-conservatrice pour la poursuite de la mission contre-insurrectionnelle en Afghanistan, à faire brièvement le tour des ministres de la Défense et des chefs militaires qui se sont montrés plus disposés à reconnaître les risques et les faiblesses de cette mission contre-insurrectionnelle.

« Chaque fois que vous tuez un jeune homme en colère à l'étranger, 15 autres viennent le venger. » Qui a dit ça? Le major-général Andrew Leslie, ancien chef d'état-major de l'Armée de terre du Canada. « Je ne pense pas que le Canada est en train de gagner la guerre, et cette guerre ne peut pas être gagnée. » Qui a dit ça? Le colonel à la retraite Michel Drapeau.

« L'Afghanistan est un exemple classique de la manière de bousiller la lutte contre des insurgés. » Qui a dit ça? Le capitaine britannique Leo Docherty. « La situation se détériore et [...] les forces de l'OTAN risquent d'apparaître comme une armée d'occupation. » C'est le ministre belge de la Défense qui l'a dit. « Il ne faudrait pas se le cacher [...] l'opération se heurte à des difficultés bien réelles [...] la situation ne s'améliore pas. » Le ministre français de la Défense a dit cela. « Si [...] la communauté internationale ne réussit pas à trouver une — solution politique —, [...] alors [...] nous n'avons moralement pas le droit de demander à nos jeunes de s'exposer à ce danger. » C'est Des Browne, le ministre de la Défense du Royaume-Uni, qui l'a dit.

Je pourrais continuer. D'autres encore ont tenu ce genre de propos. Un commandant militaire néerlandais a dit qu'au bout du compte, la clé pour vaincre les insurgés est l'accommodement politique et, en Afghanistan, cela signifie entamer des discussions avec les talibans.

Nous n'avons moralement pas le droit, comme l'ont laissé entendre de nombreux ministres de la Défense et chefs militaires d'expérience et haut placés, de continuer à envoyer en Afghanistan nos jeunes gens, hommes et femmes, dans le cadre d'une mission qui va soit mettre leur vie en danger ou ruiner leur santé pour toujours.

Nous devons nous engager sur la voie de la paix. Nous devons assumer le leadership nécessaire à cet égard. C'est ainsi que nous pourrions regagner le respect que tous les autres pays avaient pour le rôle qu'a toujours joué le Canada en recherchant la paix, en l'établissant et en la maintenant dans ce monde perturbé.

L'hon. Peter Van Loan: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Travaux des subsides

Il y a eu des discussions entre les partis à l'égard d'une motion que j'aimerais présenter. Je l'aurais présentée plus tôt, mais je n'avais pas eu la réponse du NPD. J'ai cette réponse maintenant, et vous constaterez, je l'espère, qu'il y a un consentement unanime à l'égard de la motion suivante.

Que, nonobstant tout article du Règlement ou usage habituel de la Chambre, le jeudi 13 mars 2008, la Chambre reprenne l'étude de l'affaire du gouvernement n° 5 et que, à la fin de la période réservée aux initiatives ministérielles, le Président interrompe les délibérations et mette aux voix, sans autre débat ni amendement, toute motion nécessaire pour terminer l'étude de l'affaire du gouvernement n° 5, à moins qu'on ne l'ait déjà terminée.

Il s'agit, bien sûr, de la motion sur l'Afghanistan.

Le Président: Le leader du gouvernement à la Chambre a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour présenter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

• (1520)

[Français]

M. Marcel Proulx (Hull—Aylmer, Lib.): Monsieur le Président, j'interviens sur le même recours au Règlement simplement pour expliquer notre position. Nous avons effectivement eu certaines discussions, mais nous sommes actuellement à considérer la demande. Nous reviendrons le plus tôt possible avec une réponse pour le gouvernement à ce sujet.

[Traduction]

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec la députée de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine.

Je voudrais revenir sur les propos de la députée de Halifax. Elle a mentionné un rapport d'Oxfam intitulé *Community Peacebuilding in Afghanistan: The Case for a National Strategy*. Je crois aussi que ce document vaut la peine d'être lu. Il contient une excellente analyse d'une partie de ce qu'il conviendra de faire à l'avenir.

Comme beaucoup de commentateurs l'ont noté, le gouvernement a essentiellement copié la position libérale sur le rôle futur de l'Afghanistan, ce qui a enlevé au débat une grande part de son retentissement politique. J'espère que le gouvernement réagira positivement à cette motion pour qu'il nous soit possible d'engager un dialogue sérieux sur l'orientation future en Afghanistan, au lieu de poursuivre les éternelles manœuvres politiques qui mettent en danger aussi bien la vie de nos soldats que celle des Afghans.

Ces manœuvres politiques ont largement dominé le débat jusqu'à récemment. J'espère que nous pourrions nous en écarter en faveur de cette motion, qui représente vraiment un changement.

La motion comporte, comme condition, l'obtention de 1 000 soldats supplémentaires. J'espère que le gouvernement répondra aux questions du chef du Parti libéral, qui voulait savoir pourquoi 1 000 soldats changeraient la situation en Afghanistan, pourquoi ce nombre particulier a été choisi et ce que feront exactement ces troupes.

En toute franchise, je ne suis pas extrêmement optimiste quant à la possibilité d'un changement positif. Depuis longtemps, l'Afghanistan est un endroit où des soldats se font tuer et où des trésors sont épuisés. Au XVIII^e siècle, la Grande-Bretagne a par deux fois occupé le pays avec des résultats plutôt insatisfaisants qui ont coûté cher au Trésor britannique. Nous avons aussi l'exemple plus récent de l'invasion russe d'il y a 20 ans, qui s'est soldée par des résultats très insatisfaisants pour la Russie. Aujourd'hui, l'OTAN est en Afghanistan. Nous y sommes depuis sept ans. Bien sûr, les Américains ont leur propre version en Irak, où sévit une insurrection

extrêmement difficile à contrôler qui est aussi en train de drainer le Trésor américain.

Pour ce qui est de l'OTAN, la mission actuelle en Afghanistan a malheureusement mis en évidence de profondes divisions entre les partenaires de l'Alliance quant au rôle qu'elle peut jouer dans ce pays. Malgré l'état désespéré de l'Afghanistan, nous espérons toujours que les Afghans aspirent, comme tout le monde, à la paix et à la sécurité dont jouissent d'autres pays. C'est sur cette base que nous sommes là.

C'est sur la base de cet espoir que j'appuie l'adoption de cette motion. Nous souhaitons que le peuple afghan parvienne un jour à ce niveau de paix et de prospérité. C'est, à mon avis, la principale raison pour laquelle nous devons appuyer cette motion qui prolonge la mission jusqu'en 2011.

Toutefois, nous ne devons pas nous bercer de l'illusion que cette guerre contre l'insurrection peut être gagnée dans le sens conventionnel. D'une certaine façon, nous sommes en présence de l'hydre aux mille têtes. Dès que nous arrivons à régler un élément de l'insurrection, un autre fait aussitôt son apparition. L'incontournable réalité, c'est que l'insurrection a pris de l'ampleur au cours des trois dernières années. Nous devons nous poser quelques questions fondamentales — c'est justement ce que nous faisons dans le cadre de ce débat — sur les meilleurs moyens de déployer nos braves soldats en Afghanistan.

Il est bien facile de parler des trois D, défense, diplomatie et développement. J'ai l'impression que nous en parlons sans arrêt. Cette dernière année ou ces sept dernières années, nous avons surtout déployé les forces militaires au détriment des deux autres D. Ça n'a pas marché comme nous l'aurions voulu. Je ne voudrais pas que tout le monde se retourne contre moi, mais il me semble qu'au bout de sept ans, c'est-à-dire après une période plus longue que la Seconde Guerre mondiale, nous avons besoin de nous poser quelques questions élémentaires.

La situation en Afghanistan est extrêmement complexe, essentiellement parce que c'est une guerre contre le terrorisme, et que le terrorisme se superpose à une guerre civile qui elle-même se superpose aux conflits tribaux, qui eux se superposent à des conflits personnels. C'est sans fin.

• (1525)

Chacun de ces conflits superposés s'alimente lui-même perpétuellement. Je me demande où nous serions aujourd'hui si, dans les sept dernières années, nous avions mis autant d'argent dans les deux autres D que dans la défense. Si nous l'avions fait, nous serions peut-être en train d'envisager de rapatrier nos troupes.

En fait, le Canada n'a pas d'intérêts stratégiques directs en Afghanistan. Nous n'avons aucune grande entreprise là-bas. On n'y trouve pas de ressources qui nous intéressent. Essentiellement, nous y sommes pour aider à rétablir la paix. À l'origine, nous y sommes allés pour aider à combattre le terrorisme mais, malheureusement, pour parler comme John Kerry, « le président Bush a perdu l'objectif de vue ». Même si l'on a réussi à faire reculer Al-Qaïda il y a quelques années, cette organisation est toujours influente dans ce conflit.

Travaux des subsides

Je veux toutefois mentionner que j'aime la partie de la résolution qui prévoit une réorientation de cette mission, mais ce ne sera fructueux que si nous investissons de gros efforts dans la solution des conflits qui perdurent entre les Afghans eux-mêmes.

Je veux raconter deux anecdotes aux députés sur la consolidation de la paix. Une ONG bien connue du Canada a présenté à l'ACDI un projet très détaillé de consolidation de la paix. Les membres de cette organisation ont beaucoup d'expérience et savent certainement de quoi ils parlent. Ils étaient prêts à y investir leurs propres ressources. La proposition a été reçue par l'ACDI et leur a été retournée accompagnée d'une offre de 1 000 \$ pour la réalisation du projet. Inutile de dire que l'ONG a décliné cette offre de 1 000 \$, et qu'elle était plutôt insultée. Cela montre un peu pourquoi nous ne pratiquons pas la consolidation de la paix, du moins pas sérieusement, dans ce pays.

La deuxième anecdote met en vedette un sénateur élu en Afghanistan qui devait assurer la médiation pour le règlement d'un conflit entre deux tribus. Apparemment, c'était une querelle sanglante. Je ne suis pas certain de la cause du conflit, mais la solution était apparemment que l'une des tribus offre deux femmes à l'autre tribu. Si c'est vraiment le type de solutions qui fonctionnent pour certains conflits en Afghanistan, il n'est pas surprenant que ces différents conflits superposés se perpétuent ni qu'on en soit encore à se demander si l'on y combat le terrorisme ou les conflits intertribaux.

À mon avis, le Canada et ses partenaires de l'OTAN doivent commencer à prendre au sérieux ce genre d'initiatives de consolidation de la paix. Si j'ai raconté ces deux anecdotes, c'était pour souligner que, à moins de mettre fin de façon juste et cohérente à ce genre d'incidents violents mineurs, il est très peu probable que la paix s'installe un jour en Afghanistan, et je crains que nos troupes ne quitteront jamais le pays.

En fait, j'aimerais corriger ce que je viens de dire. Nos troupes resteront probablement là-bas pour une période indéfinie jusqu'à ce que nous en ayons assez et que nous nous en retirions. Je ne pense pas que ce serait bon pour nous. Je ne pense pas que ce serait bon pour les Afghans. Je ne pense pas que ce serait une bonne façon d'atteindre les objectifs de notre mission en Afghanistan.

En quoi consisterait un processus sérieux de résolution des conflits?

Tout d'abord, j'estime qu'il faut nous concentrer sur le renforcement des capacités. J'admets que c'est une notion dont on parle trop souvent. Cela fait partie du jargon des ONG, mais il ne faut pas oublier que la résolution de conflits ne fait plus partie depuis longtemps du vocabulaire des gens de ce pays-là. L'Afghanistan est un pays où les institutions sont corrompues et où la justice est bafouée plus souvent qu'elle n'est administrée.

Deuxièmement, le renforcement des capacités est absolument essentiel et devrait être enseigné dans les écoles afghanes, car il faut inculquer cette notion aux enfants afghans.

Troisièmement, il faut qu'il soit intégré à toutes nos activités, y compris le déploiement des troupes. Il doit faire partie de l'aide au développement, de nos efforts diplomatiques et du déploiement des troupes.

Quatrièmement, afin de vraiment faire comprendre cette notion, il faut que nous en parlions à tous les représentants afghans possibles, tous les représentants politiques, tous les politiciens, tous les seigneurs de guerre, tous les agents de police, tous les juges, tous les hommes, toutes les femmes et tous les enfants du pays.

● (1530)

Je ne veux pas paraître trop optimiste, car si nous n'inculquons pas la notion de la consolidation de la paix à tous les Afghans, le conflit se perpétuera à jamais. Cependant, je veux qu'on sache que j'appuie le fait que cette motion vise le changement. J'espère qu'elle sera adoptée.

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, je félicite le député libéral qui vient de reconnaître ce que les conservateurs, avec qui les libéraux se sont alliés en vue de prolonger la guerre anti-insurrectionnelle, ne sont pas prêts à admettre.

Le député de Scarborough—Guildwood a raison de dire que la sécurité ne s'améliore pas à Kandahar, mais qu'elle se détériore. Il a parlé du récent rapport d'Oxfam sur le développement local de la paix en Afghanistan, que vient d'ailleurs de mentionner mon collègue, rapport dans lequel il est dit en termes absolus que la situation est en train de se détériorer sur le plan de la sécurité.

Les représentants de la Croix-Rouge ont exprimé des préoccupations semblables et ont souligné à quel point la situation est grave, puisque les Afghans soupçonnent souvent les équipes provinciales de reconstruction parrainées par l'OTAN d'être dirigées par des soldats étrangers, et ainsi de suite. L'ONU a confirmé que, au cours des six derniers mois, 34 travailleurs humanitaires ont été tués tandis que 76 ont été enlevés et qu'une centaine de convois et d'installations ont été pillés. Le Programme alimentaire mondial de l'ONU rapporte que, durant le mois d'octobre seulement, 30 de ses véhicules ont été pris d'assaut et pillés. La valeur des vivres volés totalise 750 000 \$. Par comparaison, seulement cinq attaques du genre sont survenues au cours des 12 mois précédents.

Compte tenu de ces faits, comment le député et ses collègues peuvent-ils trouver acceptable et responsable de prolonger la mission anti-insurrectionnelle à Kandahar au lieu de veiller plutôt à consolider la paix?

L'hon. John McKay: Monsieur le Président, la question de la députée témoigne d'une grande perspicacité. Le Parti libéral n'est simplement pas prêt à renoncer à notre situation en Afghanistan. Par contre, je tiens à faire remarquer à la députée que des échéanciers clairs ont été définis en vue d'une modification des caractéristiques de la mission. Je veux que, d'ici 2011, nous élaborions une toute nouvelle façon de voir le déroulement de cette mission.

Jusqu'à maintenant, nous avons progressé de façon pour ainsi dire linéaire. Premièrement, il fallait nous préoccuper de la situation en matière de défense et de sécurité, puis de l'aide humanitaire et de la diplomatie ou, vice-versa, de la diplomatie et ensuite de l'aide humanitaire. On dirait que nous avons voulu procéder par étapes ordonnées. Nous semblons toujours vouloir commencer par la pacification pour ensuite passer au reste.

Je préconise plutôt une approche holistique dans le cadre de laquelle nous menons simultanément les trois volets et où les ressources financières pour les volets de l'aide humanitaire et de la diplomatie sont beaucoup plus substantielles. En effet, la consolidation de la paix serait intégrée au déploiement global de nos troupes. De cette façon, il ne s'agirait pas simplement de donner la priorité à la sécurité pour s'occuper du reste plus tard. Je sais bien que la situation n'est pas simple, mais nous devons commencer quelque part. J'aurais seulement préféré que ce genre d'initiative ait été mise en oeuvre il y a sept ans.

Travaux des subsides

M. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, je félicite le député de son intervention et du fait qu'il appuie l'idée que le Canada continue à jouer un rôle permanent pour assurer la sécurité en Afghanistan. J'ai été ravi de l'entendre dire, et j'imagine qu'il s'est engagé au nom de son parti, qu'il n'abandonnerait pas l'Afghanistan et qu'il ne cesserait pas d'offrir la sécurité nécessaire pour la poursuite des efforts diplomatiques actuellement en cours et de l'énorme tâche de reconstruction de ce pays.

Pour réaliser certains progrès, nous allons devoir poursuivre la reconstruction et continuer à offrir de l'aide humanitaire, mais certaines personnes ont proposé l'ouverture d'un dialogue entre les talibans et les forces de la FIAS pour essayer d'établir une paix durable en Afghanistan.

Le député estime-t-il recommandable d'entreprendre des pourparlers avec les talibans, de tenter avec eux de trouver une solution et de les faire participer au processus ou croit-il au contraire qu'une telle approche nuirait à la reconstruction de l'Afghanistan?

● (1535)

L'hon. John McKay: Monsieur le Président, à certains égards, la question du député est légèrement simpliste et je ne dis absolument pas cela pour l'insulter. J'estime simplement que de parler d'une guerre ou d'un dialogue avec les talibans revient un peu à simplifier la situation.

Dans mon intervention, j'espère avoir réussi à faire comprendre que la pacification doit cibler d'abord ces querelles tribales. La justice est une notion très absente de la civilisation afghane, notamment dans le traitement de ces situations. Si cela mène à des discussions avec les dirigeants afghans, dont certains peuvent être talibans, eh bien soit.

La seule façon de créer une situation favorisant la paix dans ce pays est de travailler à partir de la base et d'élaborer de véritables initiatives de pacification sur une petite échelle, que ce soit entre les tribus ou au sein des provinces. Voilà le genre d'infrastructures civilisées nécessaires pour assurer la paix et la justice. À défaut de cela, il est bien possible que le conflit perdure.

[Français]

L'hon. Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.): Monsieur le Président, c'est pour moi un plaisir de faire partie de ce débat sur la motion concernant le rôle du Canada en Afghanistan. Nous, les libéraux, nous nous sommes réjouis lorsque nous avons vu le gouvernement s'approcher passablement des principes que nous énonçons depuis plus d'un an.

Nous sommes également heureux que le gouvernement ait choisi d'élaborer sa nouvelle motion sur la base de la motion libérale présentée il y a environ un mois. Cette nouvelle motion du gouvernement adopte les principes selon lesquels la mission doit changer, doit avoir une fin et doit dépasser l'objectif exclusivement militaire. Voilà les trois principes que le caucus libéral, l'opposition officielle en cette Chambre et le leader de l'opposition officielle défendent depuis plus d'un an.

Par cette motion, le gouvernement reconnaît enfin que la mission doit changer, et ce, pour devenir une mission qui doit inclure la sécurité de même que la formation des forces militaires et de la police afghanes.

J'aimerais citer un article que le chef de l'opposition officielle, le chef libéral, a fait publier dans *Le Devoir* le 15 février 2008. Dans son article intitulé « Nos conditions pour la mission en Afghanistan », il adresse ces paroles, ces mots, ces écrits au premier ministre:

Monsieur le premier ministre, il y a un point sur lequel nous nous entendons tous deux: nous ne devons pas, nous ne pouvons pas abandonner les Afghans à leur sort, parce qu'il reste beaucoup à faire pour stabiliser le pays et mettre en place les institutions qui leur permettront de résoudre eux-mêmes leurs différends. Mais les libéraux constatent que la nature de la mission canadienne doit changer. Nous ne pouvons pas nous contenter de la prolonger indéfiniment. C'est pourquoi nous avons présenté au gouvernement un nouveau plan pour l'avenir de la présence canadienne en Afghanistan. Le plan libéral reflète parfaitement la position que nous avons adoptée depuis longtemps: la mission de combat canadienne à Kandahar doit changer après février 2009. Ce plan précise ce que doivent être nos objectifs en Afghanistan; il préconise de mettre l'accent sur des efforts diplomatiques plus vigoureux et plus disciplinés et d'établir un meilleur équilibre en ce qui concerne les efforts de reconstruction et de développement, éléments essentiels au retour de la stabilité dans ce pays.

Nous, les libéraux, avons insisté et insistons encore aujourd'hui sur le fait que la mission doit changer. L'OTAN doit assurer la relève des troupes dans la province de Kandahar pour que nos troupes puissent passer, en février 2009, à une mission axée sur la formation de l'armée et de la police afghanes, et sur la sécurisation des projets de reconstruction.

Par suite du rapport Manley, le gouvernement nous dit aujourd'hui que 1 000 soldats supplémentaires sont nécessaires. Or, on ne trouve nulle part l'explication quant à ce chiffre: 1 000. Pourquoi pas 500, 2 000, voire 5 000 soldats?

Nous avons déjà entendu des militaires et des représentants de notre armée dire qu'environ 7 000 soldats de plus seraient nécessaires, mais le gouvernement conservateur ne parle que de 1 000 soldats.

● (1540)

Depuis que le gouvernement a déposé sa première motion, et maintenant sa motion amendée suite à la motion libérale, le chef de l'opposition officielle et plusieurs de mes collègues qui ont pu participer au débat sur cette motion demandent au gouvernement d'expliquer le chiffre de 1 000 soldats. Qu'est-ce qui sera accompli avec 1 000 soldats? Est-ce que 1 000 soldats de plus vont garantir le succès, la stabilisation et la sécurisation de cette province? Si c'est le cas, comment le gouvernement en est-il arrivé à ce chiffre? Quelle analyse a été faite? Par qui et quand? Quelles consultations ont été faites? Nous posons ces questions depuis que le gouvernement a déposé sa motion et nous attendons toujours les réponses.

On dit que la mission doit comporter une rotation de nos militaires canadiens, leur faisant jouer un autre rôle que simplement leur rôle de combat. On parle d'un rôle de formation de l'armée et de la police afghanes et de sécurisation des projets de reconstruction. Pourquoi? Comme mon collègue qui vient de parler l'a mentionné, il faut les trois *d*: la diplomatie, la défense et le développement. On ne peut pas faire l'un sans l'autre. On ne peut pas réussir la défense sans avoir la diplomatie ou sans le développement.

Pour que la société afghane devienne une société stable, une société qui puisse commencer à s'épanouir, à développer une économie, cela prend des institutions stables, avec des règles, des procédures et des personnes bien formées. Cela prend une population qui accepte ces institutions, qui les voit comme étant crédibles, que ce soit, par exemple, le système de justice ou de taxation, ou le gouvernement qui décide des règlements et des lois. Le peuple afghan doit voir ses institutions comme étant crédibles et objectives. Pour ce faire, cela prend autant la diplomatie que la défense ou que le développement.

Travaux des subsides

Le Canada a une belle réputation à travers le monde au plan du développement, surtout le développement, la création et le renforcement de la capacité des institutions. Que ce soit au niveau de la police, du système judiciaire ou de la magistrature, nous sommes sollicités dans beaucoup de nouvelles démocraties, par exemple, pour savoir comment mettre en place une magistrature objective, non biaisée, bien formée et ayant la capacité d'interpréter les lois. En tant que pays, nous sommes également appelés à donner de la formation aux nouveaux parlementaires.

Lors de ma deuxième année en tant que députée, on m'a demandé d'aller au Vietnam pour donner des cours de formation. Ces séances de formation s'adressaient aux parlementaires féminines afin de leur enseigner comment être parlementaires et comment bien représenter nos commettants. C'est le genre de projets que nous sommes appelés à faire dans plusieurs pays.

La mission en Afghanistan doit avoir une fin et, avant qu'elle ne prenne fin, elle doit changer. Nous devons assurer un meilleur équilibre entre le secteur militaire et la reconstruction, le développement, la diplomatie et la défense.

Nous souhaitons que le gouvernement réponde de façon sérieuse aux questions que nous lui avons posées concernant les raisons qui justifient certains aspects de la motion qu'il a présentée.

● (1545)

[Traduction]

L'hon. Peter MacKay (ministre de la Défense nationale et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, je remercie la députée d'en face de sa contribution au débat. L'aide qu'elle a apportée à d'autres femmes parlementaires dans le passé est digne d'éloges.

La députée sait sûrement que pour souligner la Journée internationale de la femme, six parlementaires afghanes sont venues au Canada et au Parlement. Ces six femmes courageuses siègent au parlement afghan où elles ont été élues démocratiquement et leurs histoires sont une source d'inspiration.

Nous avons appris en fin de semaine que 1 000 femmes ont célébré la Journée internationale de la femme en Afghanistan. Comme le sait la députée, cela aurait été impensable il y a à peine quelques années.

J'imagine qu'il s'agit là de manifestations tangibles de démocratisation et des libertés dont les femmes jouissent maintenant. Ces libertés ont été durement gagnées et il reste clairement beaucoup à faire.

J'ai quelques questions à poser à la députée. Croit-elle qu'il pourrait y avoir à l'avenir d'autres missions — comme celle du Vietnam, dont elle a parlé — dans le cadre desquelles des parlementaires et des intervenants des pays participants, de l'OTAN et des Nations Unies pourraient faire le même genre de travail? Ces missions seraient-elles possibles sans l'accroissement de la sécurité nécessaire qui fait partie intégrante des efforts pour poursuivre le développement, la reconstruction et la démocratisation en cours aujourd'hui en Afghanistan? Ces missions seraient-elles possibles sans le volet sécurité?

L'hon. Marlene Jennings: Monsieur le Président, j'ai dit très clairement que les libéraux préconisaient un équilibre entre la défense, la diplomatie et le développement. Un ne va pas sans l'autre.

Si la démocratie canadienne fonctionne aussi bien, c'est précisément car nous avons cet équilibre. Notre société est prospère. Nous avons des institutions crédibles dans lesquelles les gens croient

et dans lesquelles ils participent activement. De plus, les Canadiens appuient leurs militaires.

Par conséquent, ce n'est pas une question d'opposer les éléments les uns aux autres. Si nous n'avions que l'élément défense, la population pourrait perdre beaucoup de respect à l'endroit des militaires.

Il faut une combinaison des trois éléments: défense, diplomatie et développement. Nous devons trouver l'équilibre. Nous, libéraux, estimons que la motion que nous avons présentée, et que le gouvernement a reprise en grande partie, atteint l'équilibre recherché.

● (1550)

[Français]

Mme Louise Thibault (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, Ind.): Monsieur le Président, j'ai bien écouté ma collègue et je voudrais lui poser une question que j'ai déjà posée la semaine dernière au gouvernement et que j'ai posée à une ministre ce matin.

Selon moi, le texte de la motion n'est pas équivalent dans les deux langues. La collègue conviendra que dans la version française, après tous les éléments énumérés après « attendu que », on entre dans les choses importantes, soit les conditions. En effet, cette motion stipule des conditions; elle est tributaire d'obligations.

Dans la version française, lorsqu'on parle des recommandations du Panel, on dit bien: « [...] que, en vertu de ce mandat, [...] soit approuvé par la Chambre à la condition expresse que [...] » Et là, on pose des conditions. Mais ensuite, lorsqu'on parle des autres conditions de reddition de comptes et de transparence, on emploie le conditionnel: « [...] que la contribution du Canada à la reconstruction et au développement de l'Afghanistan devrait être [...] » Au paragraphe suivant, on dit: « [...] que le Canada devrait adopter [...] »

Personnellement, cela m'inquiète énormément parce que cela implique qu'on fasse confiance au gouvernement. Je demande donc à ma collègue si nous pouvons réellement avoir bon espoir que le gouvernement, les forces armées, les entités impliquées s'appliquent véritablement à respecter, si jamais cette motion était adoptée, les conditions et les obligations telles qu'elles y sont inscrites, qu'elles soient écrites au conditionnel ou autrement.

L'hon. Marlene Jennings: Monsieur le Président, c'est assez simple. Le gouvernement conservateur a accepté le fait que notre présence en Afghanistan ne doit pas se limiter au volet militaire et que les engagements en matière de développement et de diplomatie qui manquaient à la motion d'origine du gouvernement ont été tirés directement de la motion libérale. Toutefois, c'est à nous de nous assurer que le gouvernement agisse. C'est clair.

Sur la base de la nouvelle motion du gouvernement, les Canadiens ont compris qu'il a accepté les trois principes énoncés par le Parti libéral et opposition officielle: la mission doit changer, la mission doit prendre fin et la mission doit atteindre un meilleur équilibre entre la défense, la diplomatie et le développement. Par la suite, ce sera à nous...

Le vice-président: L'honorable ministre de la Défense nationale a la parole.

Travaux des subsides

[Traduction]

L'hon. Peter MacKay (ministre de la Défense nationale et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de participer à ce débat et je félicite tous les députés qui ont pris la parole avant moi. Je partagerai le temps qui m'est alloué avec le ministre de la Sécurité publique.

Comme nous le savons, ce débat porte sur le rôle du Canada au sein de la mission en Afghanistan menée par l'OTAN et mandatée par les Nations Unies. Il s'agit bien entendu d'une mission qui bénéficie de l'appui plein et entier du gouvernement dûment élu de ce pays. Comme par le passé, on a fait appel au Canada dans un moment de besoin pressant et nous avons répondu à cet appel.

Lorsqu'on songe à notre contribution, il est difficile de ne pas ressentir de la fierté chaque fois que nous en débattons à la Chambre. N'oublions pas que nous représentons des Canadiens qui font preuve d'un engagement et d'un intérêt très élevés envers le rôle futur du Canada en Afghanistan.

Il est en effet fort possible que le succès de l'Afghanistan soit lié au rôle du Canada. En fait, les Canadiens ont fait preuve, je dirais, d'une compréhension et d'un intérêt marqués pour cette mission qui se déroule à l'autre bout du monde.

Les efforts combinés de nombreux ministères donnent d'excellents résultats pour ramener cette paix et cette prospérité dont l'Afghanistan a tant besoin. Il est essentiel de maintenir cette approche pangouvernementale, car il est clair que nos actions et nos efforts visant à promouvoir des valeurs comme la liberté, la sécurité, la paix, la primauté du droit et la démocratie façonnent ce que sera le XXI^e siècle pour le peuple afghan. Il existe aujourd'hui dans ce pays des possibilités qui n'existaient pas auparavant.

J'ai récemment prononcé une allocution au Forum pour jeunes Canadiens, monsieur le Président, comme l'avez vous-même fait à plusieurs occasions. J'ai été frappé par la perspicacité des questions de ces jeunes représentants de partout au pays. J'ai été particulièrement fier de constater à quel point ils saisissent bien ce qui se passe en Afghanistan, au Darfour et dans d'autres parties du monde où le Canada apporte une contribution aussi sincère et positive. J'ai vu une génération réfléchie et porteuse d'espoir.

[Français]

Les Canadiens et les Canadiennes ont toujours été fiers de notre tradition de tendre la main et d'aider les moins privilégiés.

Cette mission internationale en Afghanistan s'inscrit dans cette tradition. Néanmoins, elle diffère de certaines missions auxquelles nos militaires ont pris part dans le passé. Cela a soulevé de sérieuses questions pour notre pays.

Notre gouvernement a toujours été ouvert aux discussions franches et transparentes au sujet de cette mission. Il y a eu 15 briefings techniques depuis 2002, et 14 de ceux-ci ont été effectués sous le présent gouvernement conservateur. Dans le cadre de mes portefeuilles antérieur et actuel, j'ai comparu devant des comités permanents. Au total, l'ex-ministre de la Défense et moi-même avons comparu à 17 reprises. Des débats exploratoires ont eu lieu et de nombreuses questions ont été soulevées à la Chambre.

Le Groupe d'experts indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan a joué un précieux rôle en éduquant les Canadiennes et les Canadiens sur la mission afghane. Le groupe de travail a formulé des recommandations claires, justes et équilibrées. La motion du gouvernement visant à prolonger la mission militaire canadienne jusqu'en juillet 2011 à Kandahar découle de ces recommandations.

● (1555)

[Traduction]

Comme d'autres, j'ai suivi le débat concernant notre contribution future à Kaboul. Nous aimerions profiter de l'occasion aujourd'hui pour répondre à certaines des questions posées par des députés dans le cadre du présent débat et de débats antérieurs. Je tiens également à remercier à nouveau ceux qui y ont participé. Je crois que leurs apports aident beaucoup à informer davantage les Canadiens au sujet du rôle que nous jouons et à enrichir le débat sur cette question.

Le rôle que jouent les Canadiens en est un dont nous pouvons tous être fiers. Aujourd'hui, en Afghanistan, environ 2 500 membres des Forces canadiennes se sont joints aux soldats d'autres pays qui ont répondu à l'appel de la communauté internationale afin d'établir la sécurité en Afghanistan.

Les soldats canadiens sont sur place et travaillent avec leurs homologues, notamment ceux du ministère des Affaires étrangères, de l'ACDI, du Service correctionnel du Canada et de la GRC. Ces Canadiens et Canadiennes se rendent utiles dans pratiquement toutes les sphères de la vie afghane, allant de l'éducation et de la santé au développement communautaire et à la formation des forces de sécurité afghanes. Ils font bien leur travail, en étant sensibles aux réalités culturelles et en tenant compte de la nature tribale de la société afghane. Nous sommes en train d'améliorer la situation en Afghanistan.

L'Afghanistan est le plus important bénéficiaire de l'aide au développement bilatérale du Canada. Avec un engagement de 1,3 milliard de dollars d'ici à 2011 pour le développement et la reconstruction, le Canada est parmi les plus importants pays donateurs pour l'Afghanistan.

Ma collègue, la ministre de la Coopération internationale, a décrit certaines des activités de développement importantes auxquelles nous travaillons à l'heure actuelle.

Avec persévérance, patience et détermination, nous rebâtissons un pays qui a été dévasté par des décennies de guerres et d'épreuves. En dépit de ces épreuves qu'elles a connues, la population afghane continue de donner des exemples de courage et de détermination.

J'ai eu l'occasion, comme je l'ai dit, de parler ici-même à des femmes qui siégeaient au Parlement afghan, et qui donnent un exemple éclatant aux femmes de leur pays et du nôtre.

Au cours du week-end dernier, 1 000 femmes se sont réunies à Kandahar pour célébrer la Journée internationale de la femme. Un tel événement aurait été impensable il y a quelques années.

Pour l'Afghanistan, la réussite est liée de très près à l'atteinte de l'autosuffisance dans trois domaines critiques: la sécurité, évidemment, ainsi que le développement et la gouvernance. Ces trois domaines sont complémentaires et sont tributaires du Pacte pour l'Afghanistan. Parmi les trois, toutefois, celui de la sécurité est le pilier qui sert d'ancrage à tout le reste.

Travaux des subsides

Le Pacte pour l'Afghanistan est une entente historique de cinq ans entre les Nations Unies, la communauté internationale et le gouvernement de l'Afghanistan. Il balise la route vers le rétablissement de l'Afghanistan et régit l'essentiel des activités futures du Canada et des 59 autres pays et organisations signataires dans ce pays.

Grâce au Canada et à l'aide internationale, l'Afghanistan fait de véritables progrès dans la réalisation des objectifs du Pacte pour l'Afghanistan. Évidemment, ce document fournit des réponses à plusieurs des questions qui ont été soulevées au cours du présent débat.

Afin que les objectifs du Pacte pour l'Afghanistan puissent être réalisés, nous devons aider les forces de sécurité nationales afghanes à créer un environnement stable et sûr dans ce pays. C'est pour cela que nos militaires sont là-bas. Le gouvernement croit qu'ils doivent rester là-bas jusqu'à ce que les Afghans soient davantage en mesure de jouer eux-mêmes ce rôle.

La motion du gouvernement énonce clairement les choses. La mission devrait être axée de plus en plus sur la formation des forces de sécurité nationales afghanes, de manière à ce que celles-ci puissent assumer une plus grande part des efforts de maintien de la sécurité dans la province de Kandahar et dans l'ensemble de l'Afghanistan.

La formation des forces de sécurité nationales a toujours été un élément clé de notre mission militaire en Afghanistan. Depuis que nous avons indiqué nos intentions dans le discours du Trône en octobre dernier, nous avons accéléré la formation des forces de sécurité nationales.

Nous sommes ravis de voir que le rapport Manley entérine notre engagement à cet égard et que des députés aient aussi donné leur appui à l'orientation que nous avons déjà prise.

Le Canada apporte une contribution importante à la création d'une armée nationale autonome et efficace en Afghanistan, et le gouvernement afghan, en collaboration avec la Force internationale d'assistance à la sécurité, voudrait une armée nationale efficace comptant un effectif de 80 000 militaires en 2010.

Il y a eu des progrès remarquables, et on a enregistré des réussites au plan opérationnel avec la participation active de l'armée nationale afghane.

Devrait-on prolonger le mandat au-delà de février 2009? Nos militaires devraient continuer de travailler avec le gouvernement afghan et nos alliés en vue de la réalisation des autres objectifs, particulièrement dans les domaines de la formation des forces de sécurité nationale afghanes et de la capacité d'intervention de ces forces dans la lutte contre les extrémistes, les talibans. C'est la seule façon de réussir.

Les talibans sont féroces et intrépides et ils sont prêt à utiliser n'importe quelle tactique. Ils commettent les actes de violence les plus ignobles et immoraux qu'on puisse imaginer. Ces actes de violence, qui sont leur marque, leur donnent l'avantage.

Nous ne pouvons absolument pas céder de terrain ou nous replier. C'est sur le champ de bataille que nous vainquons. Nous prenons des mesures de lutte contre les bombes artisanales, cette forme sournoise d'engin de guerre.

● (1600)

Lorsque la sécurité s'améliorera, les Forces canadiennes seront plus à même de consacrer davantage de ressources à la constitution d'une armée et d'une police nationales afghanes autonomes. Je sais que mon collègue aura autre chose à dire à ce sujet.

Au moyen de ses six équipes opérationnelles de mentorat et de liaison, les Forces canadiennes mettent l'accent sur la formation d'une brigade afghane basée dans la province de Kandahar afin qu'elle puisse planifier et exécuter des opérations sur le terrain. Grâce aux efforts du Canada, des bataillons afghans se déploient maintenant dans la province de Kandahar et dans tout l'Afghanistan. De plus en plus, les Afghans sont en mesure de préparer et d'exécuter leurs propres opérations avec l'appui des troupes de l'ISAF. Il faudra poursuivre l'effort de mentorat et de formation pour aider à créer des forces de sécurité nationale afghanes professionnelles et compétentes.

Les forces de sécurité nationale afghanes sont l'antidote du terrorisme des talibans. N'oublions pas les atrocités commises contre le peuple afghan ni les souffrances qui lui ont été infligées.

Tout au long du débat — et il en est question dans la motion sur l'engagement des troupes —, on a dit à maintes reprises qu'il faut du matériel. Tout cela est parfaitement conforme aux recommandations du rapport Manley. Nous avons déjà annoncé notre intention d'acquérir des hélicoptères — tant par des déclarations générales que par l'engagement pris dans le budget —, d'essayer de nous procurer des UAV et de répondre aux besoins immédiats en matériel.

Nous envisageons aussi d'atteindre d'autres objectifs et notamment d'insister davantage sur la formation, comme je l'ai dit. Le gouvernement continuera de s'efforcer de procurer aux soldats ce dont ils ont besoin au moment où ils en ont besoin. Ils sont les mieux placés pour nous conseiller à ce sujet.

Les parents, les fils et les filles des soldats canadiens comptent que leur gouvernement appuiera ces êtres chers qui ont accepté de leur plein gré de braver les risques et de mettre leur vie en danger pour travailler avec d'autres. Nous avons écouté les Forces canadiennes, leurs dirigeants et ceux qui utilisent ce matériel important pour choisir ce qu'il fallait acheter. Nous sommes déterminé à fournir ce matériel à ceux qui en ont le plus besoin.

La paix, la stabilité et la sécurité sont des objectifs que nous pouvons atteindre en Afghanistan si nous continuons de collaborer à cette mission internationale. Nous croyons pouvoir contribuer au développement, à la reconstruction et à la bonne gouvernance. Ce sont des objectifs réalistes, mais pour les atteindre, il faut persévérer.

● (1605)

[Français]

J'espère que mes commentaires ont permis d'éclaircir la question et ont contribué à mieux faire comprendre la position du gouvernement.

Il est important que l'on saisisse clairement les enjeux relatifs à cette mission significative pour le peuple afghan et pour les Canadiens. Nous aidons à tracer la voie du peuple afghan, mais nous prenons également position sur le type de leadership que nous voulons jouer sur la scène internationale. Nous faisons face à des défis considérables en Afghanistan. Nous pourrions tourner le dos et fuir, mais fuir ne fait pas partie de la tradition canadienne.

[Traduction]

Je remercie la Chambre de m'avoir permis de parler de cette question importante. Je suis reconnaissant de l'attention que le Parlement et les Canadiens accordent à la mission en Afghanistan.

Travaux des subsides

Je le répète, nous espérons que tous les députés envisageront d'appuyer la motion. Nous croyons que, grâce à cette capacité d'intervention, l'Afghanistan poursuivra sa marche vers la paix et que les Afghans et les Canadiens seront les bénéficiaires directs de cet effort solidaire.

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, il y a un malentendu qui est véhiculé à la Chambre — intentionnellement, à mon avis — par certains députés à propos du fait que le rôle de l'OTAN est purement militaire. Le ministre pourrait-il nous parler des autres aspects des opérations de l'OTAN et de ses rôles multiples dans les missions comme celle en Afghanistan, rôles qui ne se limitent pas à des opérations militaires?

L'hon. Peter MacKay: Monsieur le Président, voilà une question très à propos et je félicite mon collègue d'Edmonton, le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale. Il possède une très longue expérience de la chose militaire et a notamment participé à des exercices de l'OTAN.

L'OTAN est une organisation qui regroupe 26 membres. En Afghanistan, des pays ne faisant pas partie de l'OTAN sont également présents. L'OTAN se consacre à bien des aspects des opérations en Afghanistan et ne se limite pas à un rôle militaire. Elle se charge notamment de la majeure partie du développement dans le pays. La plupart des efforts de reconstruction et d'aide humanitaire sont directement attribuables aux travaux de l'OTAN.

La construction de routes, de ponts, d'écoles et d'hôpitaux, l'aide humanitaire, le transport de blessés, les traitements médicaux offerts aux Afghans, la vaccination, l'éducation, le commerce, tout cela est largement attribuable aux contributions de l'OTAN. Mais l'OTAN n'est pas seulement présente en Afghanistan; elle joue des rôles semblables un peu partout dans le monde.

Comme le député l'a mentionné, il est important d'insister sur le fait que la présence de l'OTAN, tout comme la mission canadienne, n'est pas uniquement axée sur la sécurité. Elle ne se limite pas à cela. Cela dit, le lien entre l'amélioration de la sécurité et l'accroissement de l'aide humanitaire et des contributions d'autres agences est indissoluble.

L'hon. Roy Cullen (Etobicoke-Nord, Lib.): Monsieur le Président, le rapport du Groupe d'experts indépendant sur la mission en Afghanistan, présidé par mon collègue, John Manley, a recommandé que la mission ne soit pas prolongée à moins que 1 000 nouveaux soldats de l'OTAN soient ajoutés. Le rapport parle aussi de certaines exigences en matière de matériel.

Premièrement, savez-vous d'où vient ce chiffre de 1 000 soldats, quel est...

Le vice-président: Je suis certain que le député ne s'attend pas à ce que je le sache. Peut-être pourrait-il le demander au ministre plutôt qu'à la présidence.

L'hon. Roy Cullen: Monsieur le Président, le ministre saurait-il d'où vient le chiffre de 1 000 soldats additionnels? Je suis d'accord qu'il faudrait exiger cette rotation avant que le Canada ne prolonge sa mission au-delà de 2009. Toutefois, j'ai aussi entendu certains experts militaires dire que le nombre de soldats qu'il faudrait ajouter dans la région de Kandahar serait plutôt de l'ordre de 5 000 à 10 000.

Que pense le député du chiffre de 1 000? Je sais que le gouvernement a entériné le rapport du groupe d'experts, mais pense-t-il que 1 000 soldats suffiront pour accomplir la tâche?

Deuxièmement, pourrait-il nous dire où en sont les discussions avec l'OTAN en ce qui concerne les soldats et le matériel supplémentaires?

• (1610)

L'hon. Peter MacKay: Monsieur le Président, pour commencer, je dirais que nous sommes heureux d'avoir l'appui du député d'en face et de son parti. La plus grande contribution, peut-être, du Parti libéral à ce débat a été le travail réalisé par l'ancien vice-premier ministre John Manley.

C'est M. Manley et son groupe d'experts qui ont parlé de 1 000 hommes. Je présume — et j'en ai discuté avec M. Manley — que 1 000 soldats, c'est ce qui lui a été recommandé lors des consultations, très vastes d'ailleurs, menées auprès de l'OTAN et du personnel militaire sur le théâtre des opérations ainsi que du personnel militaire au Canada. Manifestement, il va toujours nous en falloir davantage, quand on songe à l'ampleur de la tâche, davantage de travail humanitaire, de développement et de sécurité. Ainsi, un grand nombre d'observateurs diront que le chiffre devrait peut-être être plus élevé.

Je souligne, à l'intention du député d'en face, que nous aurons le soutien de 3 200 marines en Afghanistan à partir de ce mois-ci, dont 2 000 spécifiquement pour la province de Kandahar. Ce sera une contribution énorme, même si ce n'est que pour sept mois. Cependant, j'ai bon espoir que nos pourparlers avec l'OTAN vont se solder par un plus grand nombre de soldats, plus de contributions pour la province de Kandahar afin de respecter l'échéance fixée à février 2009 pour l'envoi d'autres soldats.

Je suis certain aussi que l'opinion du Canada est bien connue. Je me suis moi-même adressé directement à nos alliés de l'OTAN à plusieurs reprises, et d'autres personnes l'ont fait aussi, lors de conférences internationales. Je sais que le ministre des Affaires étrangères revient tout juste de Bruxelles, où il a participé à des discussions. Je suis certain que nous allons remplir les engagements énoncés dans cette motion.

Encore une fois, je remercie le député de sa contribution à ce débat.

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, j'apprécie les observations qu'a faites mon collègue, le ministre de la Défense nationale, en détaillant la motion dont est saisie la Chambre et en rappelant certaines des contributions fournies en Afghanistan, certainement par l'armée, mais aussi par divers organismes.

Il est très important de rappeler tout d'abord pourquoi nous sommes là-bas, comme le ministre de la Défense nationale l'a déjà expliqué avec éloquence. Après 1989, il y a eu un vide politique en Afghanistan. Comme on le sait, la nature a horreur du vide et il en va de même pour la nature politique. Un vide a été créé à cause de la décennie qui a précédé 1989, c'est-à-dire l'invasion historique et plutôt horrible de l'Afghanistan en 1979 par les forces soviétiques et russes, qui ont occupé le pays et y ont maintenu un régime de terreur pendant une dizaine d'années.

Par suite de la lutte héroïque du peuple afghan pour résister aux forces russes et en venir à bout, l'URSS s'est retirée en 1989. Malheureusement, dans le vide créé alors, les groupes les plus brutaux et les plus puissants allaient s'emparer du pouvoir. Ils ont finalement constitué l'organisation connue sous le nom des talibans. Ces fondamentalistes ultra-extrémistes sont prêts à utiliser n'importe quelle tactique imaginable recourant à la terreur et à l'horreur pour promouvoir leur programme implacable. Litanie de leurs méthodes épouvantables est légendaire et, quand on en parle, elle scandalise tout être humain doté de raison. Ils ont eu recours et ils le font encore à des méthodes pour former des groupes d'auteurs d'attentats suicides et les faire passer à l'action. Ils ont volontairement ciblé des groupes d'enfants parmi lesquels des soldats distribuent des bonbons, comme cela s'est déjà produit.

Ils se rendent dans des villes, des villages et des régions rurales et, au moyen des pires tactiques, soumettent la population. Ils décapitent des femmes âgées, coupent des membres et ont recours à la torture. Tout ce que l'esprit humain peut imaginer comme horreur, les talibans l'ont fait et continuent de le faire.

Le cri du peuple afghan a été entendu. Il a retenti aussi loin qu'aux Nations Unies. Ce sont les Nations Unies qui ont mandaté cette mission. Ainsi, les députés qui s'inquiètent et qui disent que nous devrions nous retirer immédiatement — et je sais que les libéraux ne le disent pas, mais que d'autres le disent — trahissent en quelque sorte un mandat des Nations Unies, en vertu duquel une coalition, surtout dirigée par l'OTAN, doit être formée afin d'aider le peuple afghan à repousser les talibans, à stabiliser la situation et à permettre que la population prenne des mesures afin de développer une démocratie qui satisfasse leurs besoins et qui leur convienne bien.

Je sais que la tenue d'élections en Afghanistan il y a quelques années a suscité beaucoup d'enthousiasme. C'était une première dans toute l'histoire de ce pays qui, comme on le sait, a été déchiré par la guerre pendant de nombreux siècles. Quand certains tentent de diminuer le puissant effet que cela a pu avoir, il est bon de se rappeler ce qui suit.

Les élections qui ont eu lieu en Afghanistan ont presque coïncidé avec les élections de 2004 au Canada. Au risque d'être littéralement tués, les gens sont allés voter un peu partout dans le pays. En fait, la proportion de ceux qui sont allés voter était supérieure au taux de participation que nous avons eu à nos propres élections, au Canada. Ce faisant, les Afghans ont élu à leur Parlement relativement plus de femmes que nous ne l'avons fait chez nous. C'était un premier pas remarquable, qui mérite d'être appuyé et renforcé pour que l'Afghanistan se développe dans le sens qui répond le mieux aux besoins de son peuple.

Nous avons été témoins d'un certain nombre de changements très positifs en Afghanistan. Même si on en parle beaucoup, ce n'est pas une chose qui est rapportée autant qu'il le faudrait. Le PIB du pays augmente chaque année. L'Afghanistan est un pays pauvre, mais, relativement parlant, il y a toujours de l'amélioration. Au chapitre des soins de santé, la poliomyélite sévissait dans le pays. Cinq millions d'enfants ont été vaccinés depuis notre arrivée. Des centres médicaux et des écoles ont été créés. Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, mais tout semble indiquer que le voyage en vaut la peine.

•(1615)

Je voudrais mentionner deux organismes particuliers du secteur de la sécurité publique qui ont eu des effets positifs. En premier, il y a la GRC qui a déployé 17 agents, surtout dans la région de

Travaux des subsides

Kandahar, mais ailleurs également. Ses agents ont joué un rôle très efficace auprès de la police nationale afghane. De concert avec nos partenaires de l'OTAN, ils ont mis au point un programme de formation. La GRC a maintenant formé quelque 615 policiers afghans aux techniques policières de base et au respect des droits de la personne. Quelque 2 500 uniformes ont également été offerts à l'Afghanistan.

Différentes régions du Canada ont voulu manifester leur appui à cette initiative. Ainsi, le service de pompiers volontaires de la collectivité de Langford, en Colombie-Britannique, a offert du matériel valant plus de 400 000 \$ aux secouristes de Kandahar. Il y a donc des choses intéressantes qui se passent là.

En ce qui concerne les services correctionnels, nous avons beaucoup entendu parler des talibans capturés ou arrêtés dans diverses situations. Ces terroristes sont gardés dans des prisons en Afghanistan. À Kandahar, où se trouvent les agents de notre Service correctionnel, de grands progrès ont été réalisés pour faire comprendre aux Afghans que tous les individus, y compris les criminels, ont certains droits de base, certains droits de la personne qu'il faut respecter, même en prison.

Bien sûr, le Canada est un modèle à cet égard. Cela explique que des gens venus du monde entier viennent chez nous pour se renseigner sur la façon dont nous gérons nos services correctionnels.

Nous avons trois agents correctionnels qui travaillaient au Canada, mais qui se sont portés volontaires pour aller en Afghanistan, dans un quartier très dangereux où ils courent de grands risques, donner des conseils et faire du mentorat au profit des gens qui dirigent le système correctionnel afghan.

Parmi leurs réalisations, il y a lieu de mentionner le fait qu'ils ont fait partie d'un groupe de personnes ou d'un groupe de pays qui a réussi à convaincre le gouvernement et les responsables afghans de faire passer tout le secteur des services correctionnels du ministère de l'Intérieur, qui s'occupe essentiellement de sécurité, au ministère de la Justice. Cela met en évidence la nécessité de respecter les droits de la personne, même quand on a affaire à de présumés terroristes et criminels, d'interdire les choses comme la torture et de répondre aux besoins de base des individus.

Je peux dire que certaines recommandations faites par les trois personnes que nous avons chargées de ce dossier là-bas sont en cours d'application et que des améliorations sont apportées à l'infrastructure carcérale. On a établi un système de production de rapports, où les prisonniers sont classés par catégorie et où leurs plaintes sont consignées. Les plaintes liées à ce qui se passe dans la prison elle-même sont notées dans un journal et transmises aux fonctionnaires afghans, qui doivent les acheminer pour qu'on fasse le nécessaire, notamment par des contrôles. Par conséquent, on peut voir que des progrès importants sont réalisés, même dans le système correctionnel.

Je voudrais féliciter la GRC et les agents correctionnels canadiens pour leur bon travail et aussi pour leur courage dans leurs efforts pour que la situation en Afghanistan continue de s'améliorer.

Travaux des subsides

J'aimerais que les députés premièrement, mais la population de l'ensemble du pays également comprennent que des changements de ce type ne peuvent pas se produire du jour au lendemain. Par exemple, les alliés ont dû demeurer un bon nombre d'années au Japon, après la capitulation de ce pays, à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il a fallu des années avant que le pays se reconstruise et pourtant, le Japon était déjà une démocratie et n'avait pas à lutter contre une force interne causant des ravages comme les talibans, qui essaient de détruire tout ce qui est accompli.

La stabilisation de l'Allemagne après la guerre a pris de nombreuses années. Les alliés ont dû demeurer dans ce pays pendant longtemps. C'était pourtant encore une fois un pays qui avait été une démocratie et qui n'était pas aux prises avec une importante force interne détruisant tout ce qui était bon d'un point de vue humain.

Voilà deux exemples de pays que les alliés ont passé de nombreuses années à stabiliser et qui sont aujourd'hui parmi les démocraties les plus prospères et les plus solides du monde.

•(1620)

Nous devons être patients. Les Canadiens doivent entendre l'appel des Afghans comme ils ont entendu dans le passé l'appel d'autres peuples, ce qui a permis le développement que nous avons connu. J'espère que tous les députés appuieront cette motion.

L'hon. Roy Cullen (Étobicoke-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de la Sécurité publique.

Quelque chose me laisse un peu perplexe. Avec toute la controverse entourant le transfert des prisonniers afghans aux autorités afghanes ou américaines et toutes les préoccupations relatives à leur sort, que la plupart des gens trouvent inacceptable, le fait qu'ils soient torturés notamment, je me demande si le gouvernement du Canada a jamais étudié la possibilité de construire sa propre prison en Afghanistan.

Normalement je n'aurais pas posé cette question parce que j'avais supposé que cela engendrerait des coûts énormes, mais l'auteur d'un article de journal a consulté un site Internet et en a tiré de l'information selon laquelle le gouvernement canadien pourrait construire à peu de frais une prison ou un lieu de détention très convenable en Afghanistan.

Je ne sais pas si cela est faisable, mais avec toute la controverse et toutes les préoccupations des Canadiens et de la communauté internationale relativement au traitement des prisonniers en Afghanistan une fois qu'ils sont confiés aux autorités afghanes, américaines ou autres par les militaires canadiens, je me demande si le ministre a examiné une telle option.

L'hon. Stockwell Day: Monsieur le Président, je ne remets pas en question l'intention de la question de mon collègue, mais nous devrions tenir compte de certaines choses.

Premièrement, au début de son intervention, je crois que le député a laissé entendre que, parfois, nous remettons les personnes soupçonnées de terrorisme aux autorités américaines, mais ce n'est évidemment pas le cas. Je voulais juste le préciser. Je ne crois pas qu'il voulait dire cela, mais je tenais à apporter cette précision.

Deuxièmement, ce n'est pas notre politique de construire des prisons canadiennes ou d'assumer la responsabilité de centres de détention canadiens en Afghanistan. En effet, c'est une chose que les Afghans doivent faire eux-même, car cela relève de leur souveraineté.

Si nous le faisons, je suis sûr que nous nous ferions catégoriser rapidement comme les Américains l'ont été avec leur établissement de Guantanamo Bay. Je peux imaginer les pressions et les critiques dont nous ferions l'objet si nous faisions quelque chose de ce genre. Nous sommes là-bas pour aider les Afghans, leur gouvernement et leurs forces de sécurité à savoir et à comprendre comment construire un système correctionnel efficace.

Parfois, quand nous utilisons le terme « prisonnier », cela semble presque inoffensif. Il ne s'agit pas de personnes accusées de peccadilles. Dans bien des cas, il s'agit d'individus accusés des atrocités les plus révoltantes commises contre d'autres êtres humains. C'est une situation très délicate et, comme je l'ai indiqué dans mes observations antérieures, les Afghans sont de plus en plus capables de détenir ces personnes de manière humaine et efficace jusqu'à ce qu'elles puissent être traduites en justice.

•(1625)

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté le ministre de la Sécurité publique nous dire que la situation s'était beaucoup améliorée au chapitre de la sécurité.

Il n'y a donc rien de surprenant au fait qu'il ne veuille pas entendre la position adoptée par le NPD et les renseignements que notre parti présente à cet égard. Ce qui est étonnant toutefois, c'est qu'il rejette le point de vue opposé qui a été exprimé et documenté par le Programme alimentaire mondial, la Croix-Rouge internationale, Oxfam International et les Nations-Unies elles-mêmes. Il semble que le ministre ne soit pas disposé non plus à entendre ces témoignages.

J'aimerais lui demander de nous dire ce qu'il pense de la position exprimée par le ministre britannique de la Défense qui a déclaré ce qui suit:

On ne pourra ramener la paix et la prospérité à Helmand par les armes, et plus nous nous entêtons dans cette voie, plus la tragédie sera grande.

Le ministre belge de la Défense a dit:

La situation se dégrade et, avec le temps, les forces de l'OTAN risquent d'apparaître comme une armée d'occupation.

Le ministre français de la Défense a dit:

Il ne faut pas faire l'autruche... l'opération... fait face à de graves difficultés... la situation ne s'améliore pas.

J'aimerais demander au ministre de...

Le vice-président: Le ministre de la Sécurité publique a la parole.

L'hon. Stockwell Day: Monsieur le Président, je n'ai certes pas présenté une image très reluisante de la situation actuelle en Afghanistan. Si la députée avait écouté, elle aurait compris que mes commentaires visaient à renforcer le fait qu'il s'agit là d'un long processus qui ne sera pas facile.

Toutefois, même si je n'ai pas brossé un tableau très reluisant de la situation, je ne m'attendais pas non plus à ce que la députée laisse entendre qu'on ne fait rien de bon en Afghanistan. J'aurais aimé qu'elle entende les députées de l'Afghanistan qui sont venues nous rendre visite la semaine dernière pour remercier le Canada de sa contribution, qui a mené certains des nôtres à faire le sacrifice ultime, et parler des progrès qui sont réalisés dans leur pays.

Travaux des subsides

[Français]

M. Anthony Rota (Nipissing—Timiskaming, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec l'honorable député d'Etobicoke-Nord.

[Traduction]

Nous discutons de l'avenir du rôle militaire du Canada en Afghanistan et je suis heureux d'avoir l'occasion de faire part de mon opinion sur cette question très importante.

Les électeurs de ma circonscription m'ont transmis beaucoup de commentaires et envoyé beaucoup de lettres concernant la participation militaire du Canada en Afghanistan. Il est de mon devoir, comme député de Nipissing—Timiskaming, de veiller à ce que ces voix soient entendues.

Les électeurs de ma circonscription ont indiqué très clairement que la mission du Canada en Afghanistan doit être modifiée et que le gouvernement doit déterminer une date ferme de fin de la mission.

Il ne fait aucun doute que la mission que les Forces canadiennes sont en train d'exécuter en Afghanistan est cruciale pour l'avenir de ce pays et la sécurité du Canada. Néanmoins, il est tout simplement inacceptable de sanctionner un rôle de combat perpétuel pour nos soldats.

Lorsque le premier ministre et son gouvernement conservateur ont présenté le projet de résolution il y a quelques semaines, celui-ci ne comprenait pas beaucoup des recommandations du groupe d'experts dirigé par M. Manley, par exemple des efforts diplomatiques accrus, un meilleur équilibre quant aux efforts de reconstruction et de développement ou l'amélioration de la reddition de comptes, par le gouvernement, relativement au processus.

La motion n'abordait pas les questions importantes qui préoccupent les libéraux depuis plus d'un an, comme le transfert sans danger des prisonniers afghans, la culture de l'opium en Afghanistan ou l'amélioration de la gestion de la mission par le gouvernement, ici à Ottawa.

Cependant, le plus gros problème de la motion était qu'elle ne respectait pas notre position voulant que la mission de combat se termine en février 2009.

Lorsqu'il est devenu évident qu'on ne pourrait pas compter sur le premier ministre pour faire montre de leadership dans ce dossier, les libéraux ont proposé un amendement exprimant le point de vue de milliers de Canadiens d'un océan à l'autre. La nouvelle motion reflète les principes suivants: la mission doit être modifiée, elle doit se terminer et elle doit aller au-delà des seules activités militaires. Ce sont les principes que le Parti libéral a préconisés au cours de la dernière année.

Avec cette motion, le gouvernement garantit que la description de la mission après février 2009 sera modifiée pour s'articuler autour de la formation, de la sécurité et de la reconstruction. De plus, la motion établit une date ferme de fin de la mission à Kandahar, c'est-à-dire juillet 2011.

Les Canadiens d'un océan à l'autre conviennent que notre présence en Afghanistan ne doit pas seulement reposer sur les activités militaires. Ils s'attendent à ce que le gouvernement inclue dans la nouvelle motion les engagements clés en matière de développement et de diplomatie.

Le gouvernement doit aussi reconnaître le besoin d'une plus grande transparence et d'une meilleure reddition de comptes au Parlement. Cela comprend d'importantes dispositions concernant le transfert des prisonniers.

Bien que mes collègues libéraux et moi-même continuions d'espérer que la nouvelle motion présentée par les conservateurs répondra à bon nombre de ces préoccupations, ce que nous recherchons pour l'instant, c'est un engagement ferme, de la part du gouvernement conservateur, à appuyer les trois conditions suivantes énoncées dans l'amendement libéral: premièrement, que le gouvernement du Canada informe immédiatement l'OTAN que notre pays mettra fin à sa présence militaire à Kandahar le 1^{er} février 2011, date à laquelle le redéploiement des troupes des Forces canadiennes à l'extérieur de Kandahar débutera dès que possible, pour se terminer le 1^{er} juillet 2011; deuxièmement, que l'OTAN assure une rotation suffisante des troupes à Kandahar afin de permettre aux troupes canadiennes d'être déployées selon les priorités de la mission, qui sont la reconstruction et la formation; troisièmement, que le gouvernement obtienne des hélicoptères de transport de moyen tonnage ainsi que des véhicules aériens sans pilote à haute performance.

De plus, afin de progresser et de bâtir un avenir meilleur pour le peuple afghan, mes collègues libéraux et moi-même croyons que, après février 2009, la mission du Canada en Afghanistan devrait comporter les points suivants: former des forces de sécurité nationale afghanes; assurer la sécurité de la reconstruction et des projets de développement à Kandahar; maintenir la responsabilité du Canada envers l'Équipe provinciale de reconstruction à Kandahar.

L'amendement libéral à la motion sur la mission en Afghanistan demande aussi que la contribution du Canada à la reconstruction et au développement de l'Afghanistan soit revitalisée et augmentée afin de mieux concilier nos efforts militaires et nos efforts de développement en Afghanistan; qu'elle soit axée sur nos forces traditionnelles en tant que nation, particulièrement par le biais de l'élaboration de systèmes judiciaires et correctionnels sains et d'institutions politiques en Afghanistan solides, et d'une plus grande participation du Canada à la résolution du problème chronique de la pénurie d'eau potable dans ce pays; qu'elle soit axée sur la résolution du problème désastreux de la narco-économie qui mine constamment les progrès réalisés en Afghanistan au moyen de solutions qui n'affecteront pas la bonne volonté de la population locale; qu'elle soit soumise à un plus haut niveau de transparence et d'examen, de sorte que la population canadienne puisse être certaine que nos efforts de développement donnent des résultats en Afghanistan.

● (1630)

L'amendement des libéraux préconise aussi l'adoption d'une position diplomatique plus forte et plus disciplinée concernant l'Afghanistan et les acteurs locaux, notamment en nommant un envoyé spécial dans cette région, qui pourrait à la fois assurer une meilleure cohérence de toutes les initiatives diplomatiques dans la région et faire des pressions pour une meilleure coordination au sein de nos partenaires de l'ONU dans la poursuite d'objectifs diplomatiques communs pour cette région.

En ce qui concerne la transparence, notre amendement préconise aussi la présentation au Parlement de rapports trimestriels sur les progrès de la mission et demande aux ministres des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Défense nationale de se présenter tous les mois devant un comité parlementaire.

En bref, les quatre questions suivantes s'imposent: premièrement, il faut clarifier notre engagement. Deuxièmement, il faut améliorer l'intégration de nos efforts militaires et de l'aide au développement à Kandahar. Troisièmement, il faut se concentrer sur le grave problème de l'économie de l'opium. Quatrièmement, il faut combler la pénurie chronique d'eau fraîche.

Travaux des subsides

Les Canadiens doivent maintenir leur engagement envers le peuple afghan et la reconstruction de leur pays et de leur société. C'est avec cet objectif en tête que mes collègues libéraux et moi-même préconisons une approche constructive, reposant sur des principes, de la mission du Canada en Afghanistan.

Sous le gouvernement conservateur, la structure et l'objectif de la mission en Afghanistan ont changé. Les conservateurs se concentrent presque exclusivement sur les aspects militaires de la mission et ont tourné le dos à la diplomatie et au développement. Le moment est venu de rétablir les piliers fondamentaux que sont les trois D, soit la démocratie, la défense et le développement, en tant que moteur de la mission des troupes canadiennes en Afghanistan.

Bien que la plupart des députés appuient les hommes et femmes courageux des Forces canadiennes où qu'ils servent au nom du Canada, il faut mettre fin à la politisation inutile de l'engagement du Canada en Afghanistan. Les Canadiens se préoccupent de notre rôle dans ce pays. La meilleure façon pour nous, parlementaires, de démontrer notre appui envers les courageux hommes et femmes en uniforme, où qu'ils servent au nom du Canada, est de veiller à ce que les conditions de leur mandat soient propices à l'obtention de résultats.

• (1635)

[Français]

Quand j'étais là, en octobre 2005, j'ai eu la chance de rencontrer des citoyens de l'Afghanistan. J'ai vu les gens à Kaboul et à Kandahar et j'ai constaté une grande différence entre ces deux régions. À Kaboul, il y avait des gens dans les rues qui travaillaient et les enfants allaient à l'école, et non seulement les petits garçons, mais aussi les petites filles. Toutefois, je n'ai pas vu la même chose à Kandahar.

J'aimerais voir la même chose dans le sud. Ce développement s'est amorcé et cela s'en vient. La sécurité est une des questions que nous devons aborder, mais il n'y a pas que la sécurité. La sécurité est essentielle, mais le développement et la diplomatie doivent également être en place pour assurer un régime politique démocratique et continu en Afghanistan, afin que ces gens vivent dans un pays libre et démocratique et qu'ils puissent avancer et être fiers d'être afghans.

Ce faisant, les Afghans deviendront les alliés du Canada, des gens avec qui nous pourrions faire affaire. Ce n'est pas quelque chose qui se passera du jour au lendemain; cela viendra avec le temps et nous devons le développer.

[Traduction]

Mme Lynne Yelich (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement social, PCC): Monsieur le Président, je veux lire une lettre écrite par le Dr Bashir Ahmad, interne à l'Université d'Herat, en Afghanistan. Le député parlait de quitter l'Afghanistan. Cela semblait être l'objet principal de son intervention. J'aimerais qu'il réagisse à cette lettre.

Les Afghans demandent l'aide du Canada.

L'Afghanistan, c'est mon pays. C'est difficile à accepter pour moi, mais nous avons besoin d'aide extérieure pour garder la paix dans notre pays. Les gens ici s'inquiètent parce que les rumeurs veulent que les forces internationales prévoient quitter l'Afghanistan. Si ces forces s'en vont, c'est l'avenir des Afghans qui s'en ira avec elles. Il y a de l'espoir en Afghanistan, mais cet espoir dépend de la vigueur de l'engagement international. L'engagement de la communauté internationale en Afghanistan, y compris du Canada, fait que la paix et la sécurité y seront mieux gardées. Le reste du monde sera-t-il en sécurité si l'Afghanistan est abandonné à des forces destructrices? Nos ennemis ne respectent pas les frontières. S'ils gagnent en Afghanistan, ils se serviront de notre pays comme base pour attaquer le reste du monde. Il importe donc que la communauté internationale continue à défendre l'Afghanistan si l'on veut s'assurer d'un monde plus sûr et pacifique.

C'est un appel au secours adressé au Canada. J'aimerais savoir ce qu'en dit le député.

M. Anthony Rota: Monsieur le Président, c'est une question juste et une bonne question.

Est-ce que je préconise que nous sortions d'Afghanistan le plus rapidement possible? Non. Ce que j'attends, c'est que l'on donne un préavis raisonnable à nos alliés de l'OTAN en Afghanistan. Je ne dis pas qu'il faut sortir l'OTAN de ce pays.

Lorsque je regarde l'Afghanistan, je vois un pays en déroute qui a besoin d'aide. J'affirme que notre seul rôle n'est pas d'assurer la défense. Il y a une force multilatérale en Afghanistan. Nous devons examiner le concept de rotation. Kandahar est une ville tumultueuse, violente et dure. J'affirme qu'il y a d'autres pays qui devraient jouer un rôle. Nous devons donner à l'OTAN un préavis suffisant pour qu'elle puisse remplacer les militaires que nous allons sortir de cette ville pour les envoyer ailleurs.

L'Afghanistan aura besoin de beaucoup d'efforts diplomatiques et de sécurité pendant longtemps.

Nous devons nous retirer des missions de combat menées à partir de Kandahar et envoyer nos troupes ailleurs, dans une autre région où il faut maintenir la paix et nous concentrer sur le développement. Ce dont parlait la députée, c'était du développement qui accompagne l'occupation. Nous voulons voir progresser la démocratie. Nous voulons voir un gouvernement qui se développe afin de pouvoir s'occuper de ses propres affaires. Il est important que nous amenions les Afghans à se tenir debout et à s'occuper de leur propre pays eux-mêmes. Ils ont besoin d'aide et nous sommes là pour les aider.

• (1640)

M. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux d'entendre que le député va appuyer la motion du gouvernement ou, du moins, qu'il semble disposé à le faire.

Il a fait un commentaire qui m'a préoccupé. Il a affirmé de façon presque catégorique que tous les efforts du Canada ont été axés sur une intervention militaire et qu'il n'y a eu que très peu de place pour le développement et la diplomatie. Je crois qu'il sait que c'est incorrect.

J'aimerais lui rappeler que six millions d'enfants vont maintenant à l'école en Afghanistan, dont deux millions de filles. Sous le régime des talibans, les filles n'avaient pas le droit d'aller à l'école. L'Afghanistan peut maintenant compter sur des milliers de kilomètres de routes. Grâce à l'ACDI et à d'autres partenaires canadiens, 350 000 petites entreprises ont été lancées avec des prêts de microcrédit. La qualité de vie des Afghans est nettement améliorée.

L'Afghanistan s'est doté d'institutions démocratiques. Son premier ministre a été élu démocratiquement. Je crois savoir que les conseils locaux et le parlement de l'Afghanistan sont à 25 p. 100...

Le vice-président: Le député de Nipissing—Timiskaming a la parole.

M. Anthony Rota: Monsieur le Président, il est vrai que des travaux ont été réalisés. Je le répète, j'y suis allé en 2005 et j'ai constaté la différence. Malheureusement, la majeure partie des travaux de développement a été effectuée dans le Nord du pays, à Kaboul.

Travaux des subsides

Ce que j'ai dit, c'est qu'une grande partie des efforts déployés au cours des deux dernières années a été axée sur le combat. J'aimerais que l'accent soit mis sur le développement, la diplomatie, l'organisation et le renforcement de la gouvernance qui existe en Afghanistan, mais qui se concentre dans le Nord, où se trouve Kaboul. Le député a raison. J'y suis allé. J'ai vu les enfants, les petites filles surtout, aller à l'école. J'ai moi-même une fille. L'éducation est très importante. Or, dans le Sud, dans la région de Kandahar, il n'y a rien de tout cela. Je ne crois pas que c'est en combattant que nous réussirons.

L'hon. Roy Cullen (Etobicoke-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je suis content de participer à cette discussion sur le rôle du Canada en Afghanistan.

J'aimerais d'abord revenir sur les origines de cette mission. Au départ, le gouvernement libéral s'était essentiellement engagé à envoyer des militaires et à participer à des efforts diplomatiques et de développement en Afghanistan à la suite des événements du 11 septembre 2001. Nous avons appris à ce moment-là, et les services de renseignement étaient peut-être au courant avant, qu'il y avait en Afghanistan des camps terroristes qui pouvaient compter sur la bénédiction ou l'appui, ou les deux, du régime taliban. Des mesures s'imposaient.

Oussama ben Laden était à la tête de ces activités à l'époque. Les Nations Unies ont alors sanctionné les mesures prises en Afghanistan par le biais de la Force internationale d'assistance à la sécurité dirigée par l'OTAN. L'OTAN fournit les missions de combat et tous ses membres y participent. Certains, notamment le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni, jouent un rôle très important, tandis que d'autres ont un rôle mineur. Cependant, tous les pays de l'OTAN participent.

Les Afghans nous ont invités à les aider après le conflit pour reconstruire leur pays et pour mettre en place des institutions démocratiques et les infrastructures requises.

Le régime taliban, ne l'oublions pas, applique une politique très oppressive en ce qui concerne les droits des femmes. Les talibans ont un régime très oppressif pour ce qui est des crimes et des peines. Ils ont des politiques et des techniques que la majorité des occidentaux condamnent.

J'ai appuyé notre gouvernement quand il a dit non à la guerre en Irak. J'estime qu'il s'agissait là d'une bonne décision de la part du Canada. J'appuie cependant l'engagement que nous avons pris à l'endroit de l'Afghanistan. Il importe de comprendre que certaines régions de l'Afghanistan sont plus dangereuses que d'autres. Nous savons que la région de Kandahar, où se trouvent les militaires canadiens, est une région très dangereuse.

Le Nord de l'Afghanistan ainsi que d'autres régions du pays ne présentent pas autant de dangers. C'est là où sont déployés les militaires de l'OTAN. Le niveau de participation et le nombre de militaires varient, mais certains pays, comme l'Allemagne et la France, ont posé diverses conditions à leur participation. Ces pays ont indiqué qu'ils participeraient militairement, mais qu'ils ne se battraient pas dans le Sud, qu'ils n'enverraient pas de troupes dans le Sud où les dangers sont les plus grands et qu'ils ne se battraient pas la nuit. Bon nombre de conditions posent problème.

En 2006, quand j'ai assisté à des réunions à Arusha en Tanzanie, j'y ai rencontré des députés afghans et je me suis fait un devoir de converser avec eux. Ils m'ont dit deux choses principales. Premièrement, le niveau de corruption en Afghanistan était assez incroyable, horrible en fait. La corruption en Afghanistan avait

envahi tous les secteurs de la société, notamment les secteurs militaire, policier, judiciaire et privé.

Deuxièmement, ces députés m'ont également dit que, selon eux, le Canada sortait perdant pour ce qui est de la rotation des troupes à Kandahar parce qu'il était dans le Sud depuis un certain temps déjà et que d'autres pays refusaient d'y déployer leurs troupes parce que c'était la région la plus dangereuse.

Il va sans dire que j'ai ramené ce message et que j'en ai parlé à l'époque. J'appuie l'idée d'une rotation des troupes. La motion parle essentiellement de cela; on y dit que le Canada ne devrait pas rester en Afghanistan au-delà de 2009 à moins que les autres pays ne s'engagent à fournir 1 000 soldats de plus et de l'équipement, notamment des hélicoptères, pour soutenir la mission à Kandahar. Voilà ce que le Canada devrait exiger et ce qu'il exige.

●(1645)

À Kandahar, dans le Sud, il doit y avoir une rotation des troupes des autres pays membres de l'OTAN, pour partager la tâche. Mon parti, à l'instar des autres partis à la Chambre je crois, espère que l'OTAN va offrir ce genre d'appui.

Personnellement, j'estime que le Canada devrait avoir un coup de main à Kandahar et que nous devrions recentrer nos efforts sur l'aide au développement, mais je ne vois pas comment nos forces de combat en Afghanistan peuvent participer à des projets de développement sans risquer d'être engagées dans des opérations de combat.

Je dis cela parce que si, par exemple, les troupes canadiennes assurent la protection d'un projet de construction de route dans une région donnée de l'Afghanistan et que les talibans décident d'utiliser des tactiques de guérilla contre ce projet en particulier, je ne pense pas qu'on puisse s'attendre à ce que les soldats canadiens restent les bras croisés pendant que les talibans sont embusqués dans les collines avoisinantes. Les soldats canadiens ne vont certainement pas téléphoner à Kandahar pour demander qu'on envoie quelqu'un pour mater des talibans.

Le fruit de ce compromis qui semble se dégager à la Chambre, et j'espère que ce sera le cas, c'est que le parti d'en face reconnaît la nécessité d'une stratégie de retrait de l'Afghanistan. Nous ne pouvons pas rester là-bas indéfiniment.

Les conservateurs ont donc accepté de fixer la fin de notre mission en Afghanistan à 2011. Je pense que nous nous entendons de ce côté-ci de la Chambre pour dire qu'il n'est pas question de faire de la micro-gestion auprès des dirigeants militaires sur le terrain. Est-ce que cela signifie qu'on doit leur donner carte blanche pour engager le combat? Non, mais j'estime que les règles d'engagement doivent être parfaitement définies et parfaitement comprises.

J'estime néanmoins que, si nous avons des troupes en Afghanistan, nous devons leur laisser la souplesse et la latitude voulues pour se protéger et protéger les gens qu'elle veulent protéger.

Travaux des subsides

D'après ce que j'ai entendu dire, dans cette région du sud de l'Afghanistan, la culture du pavot représente environ 80 p. 100 de la production et de la consommation mondiales de pavot dans le monde. Ce pavot sert à fabriquer de l'héroïne et de la cocaïne, des drogues qui font des ravages effroyables dans les rues du Canada et du monde entier, et aussi d'ailleurs dans ma circonscription, Etobicoke-Nord. Il faut nous attaquer à ce problème.

Ce que nous avons constaté, naturellement, c'est que quand nos troupes de combat se rapprochent des champs de pavot, les talibans intensifient leur pression. Ils ont beaucoup d'argent. Ils recrutent plus de combattants. Je pense donc qu'il n'est pas faux de dire qu'il n'y a pas de solution militaire en Afghanistan.

D'ailleurs, et je crois que les Russes sont un parfait exemple de pays qui en a fait l'expérience, quand on s'attaque à ce genre de rebelles, ce genre de terroristes sur un terrain comme celui de l'Afghanistan, je ne suis pas sûr qu'une solution militaire règle le problème, mais encore faut-il savoir ce qu'on entend par solution militaire.

Je pense qu'il y a une autre question que nous devons nous poser, c'est celle des conséquences que nous provoquerions si nous quittions l'Afghanistan prématurément, avant que les Afghans se soient dotés d'une force militaire et policière leur permettant d'assumer leurs responsabilités et de remplacer cette force des Nations Unies. Si nous nous retirons, que vont devenir les Afghans?

Il serait complètement insensé de nous retirer immédiatement. L'échéance de 2011 laisse à l'ONU et à l'OTAN le temps de transférer ces compétences et ces techniques aux Afghans pour leur permettre de poursuivre la mission.

Le Groupe d'experts indépendant sur la mission en Afghanistan, qui était dirigé par notre collègue de ce côté-ci de la Chambre, John Manley, l'ancien vice-premier ministre, a présenté à mon avis un rapport tout à fait équilibré et mûrement réfléchi. Pour chercher la petite bête, je pourrais dire que 1 000 soldats, ce n'est peut-être pas assez.

• (1650)

Mais je pense néanmoins que le groupe d'experts a présenté un rapport équilibré qui me convient tout à fait, à cette nuance près qu'il faut que l'OTAN envoie des troupes et du matériel en renfort pour permettre à nos soldats de souffler, parce qu'ils sont tout aussi importants que ceux des autres pays de l'OTAN. Il faut que chacun des membres de l'OTAN assume sa juste part du fardeau.

M. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, le député a dit beaucoup de choses sensées. Il a toutefois déclaré qu'à son avis, il n'y a pas de solution militaire. Notre gouvernement ne croit pas non plus qu'une solution strictement militaire soit la réponse. Nous croyons en une approche équilibrée axée sur la diplomatie, le développement et la défense.

Si le député ne croit pas en une solution militaire, en fin de compte, aux problèmes de l'Afghanistan, pense-t-il alors qu'il faudrait amorcer des négociations avec les talibans en vue de conclure une entente sur le partage des pouvoirs avec cette organisation terroriste?

• (1655)

L'hon. Roy Cullen: Monsieur le Président, je ne suis pas certain de ce qu'il faut même entendre par « solution militaire », mais si nous pouvons effectuer des progrès modestes en Afghanistan, si nous pouvons neutraliser la croissance des talibans et réduire progressivement leur influence et leur sphère d'influence, je pense qu'on pourrait alors parler de succès.

Pour ce qui est de négocier avec les talibans, je pense personnellement qu'il ne serait pas entièrement inacceptable d'amorcer, à tout le moins, une forme quelconque de dialogue avec eux, mais il faudrait être très prudents. Cela semble être l'évidence même, mais, dans certaines circonstances, il pourrait y avoir un modèle de partage des pouvoirs qui serait acceptable pour tous.

Je serais très prudent avant de signer quoi que ce soit avec les talibans, car je ne suis pas sûr de ce qui se passerait si nous voulions nous retirer à la suite d'un engagement de ce genre; j'ignore jusqu'à quel point nous pourrions nous fier à une entente conclue avec les talibans, compte tenu de leur passé et de ce qu'ils cherchent à accomplir dans cette partie du monde.

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, le député a parlé d'une certaine rotation. C'est un des éléments du débat qui est à l'origine de la motion d'aujourd'hui, qui a été quelque peu remis en question. Certains partis de l'opposition ont proposé une conception de la rotation où des pays arriveraient sur le terrain et d'autres en partiraient.

Le Comité des affaires étrangères a été saisi de la question lorsque le général à la retraite Lewis MacKenzie a comparu. Il a déclaré qu'il ne croyait pas à une telle forme de rotation. La rotation, au sens strict, implique que chaque pays fasse entrer et sortir ses troupes d'un pays, en succession. La notion de rotation avec un autre pays aurait pour effet de saper une bonne partie du travail que les militaires d'un pays auraient déjà fait.

J'ai noté que le député a parlé brièvement de la rotation de certains autres pays. Le général a également déclaré que lorsque de nouveaux pays arrivent dans le théâtre, c'est souvent la même chose que de repartir à zéro. C'est même pourquoi la responsabilité de régions précises de l'Afghanistan a été confiée à des pays précis.

Je pense que M. Manley a également évoqué cette idée dans son rapport, car il a déclaré que nous devons compléter les effectifs sur le terrain, non pas retirer complètement les Canadiens du pays pour les faire remplacer par des soldats d'un autre pays.

Le député pourrait-il nous expliquer plus en détails sa façon de concevoir la rotation?

L'hon. Roy Cullen: Monsieur le Président, un des problèmes que nous avons actuellement, c'est que lorsque des non-militaires utilisent la terminologie militaire, nous pouvons souvent passer à côté.

Je comprends ce que veut dire la rotation au sein d'une unité de combat, mais lorsque je parle de rotation, dans mon vocabulaire, j'entends que d'autres pays de l'OTAN devraient partager le fardeau du combat à Kandahar. Si je comprends bien, à défaut de terminologie plus appropriée, il y a une unité de recherche et de destruction à Kandahar, dont la mission est de rechercher et d'éliminer les talibans.

Je pense que les troupes canadiennes se sont acquittées de cette mission avec brio, mais j'aimerais que d'autres troupes de l'OTAN se chargent d'une partie de cette responsabilité, qu'elle soit partagée ou non — je ne suis pas trop intransigeant à cet égard —, mais je pense que les autres pays de l'OTAN devraient assumer leur part du fardeau et que les troupes canadiennes devraient être déplacées dans d'autres régions et se montrer utiles de cette façon.

Travaux des subsides

[Français]

Mme Vivian Barbot (Papineau, BQ): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de prendre à nouveau la parole sur la mission du Canada en Afghanistan, et particulièrement pour faire écho à la motion d'aujourd'hui sur le rôle du Canada en Afghanistan.

Ce rôle nous apparaît, à nous, concitoyennes et concitoyens du Québec, souvent embrouillé, voire ambigu. En effet, quel rôle le Canada veut-il jouer exactement en participant à la mission de l'OTAN et des Nations Unies en Afghanistan? Pour notre part, nous sommes d'avis que le Canada doit faire davantage de reconstruction et de formation militaire. Telle a toujours été la position du Bloc québécois qui souhaite que ce processus soit enclenché dès maintenant et qu'il se poursuive jusqu'à la fin de la mission, en février 2009. Ainsi, le gouvernement du Canada doit présenter une position qui reflète ce rôle. Il doit le faire sous forme d'un engagement clair, avant de se présenter au Sommet de l'OTAN à Bucarest, le 2 avril 2008.

Par ailleurs, ce n'est pas la première fois que le Parlement est saisi d'un débat à propos de la mission en Afghanistan et de son échéance en février 2009. Permettez-moi de rappeler, en les enrichissant quelque peu, certains éléments de mon dernier discours lu en cette Chambre sur cette question.

On se souviendra que la guerre en Afghanistan a été autorisée dès le départ par l'ONU, après les tragiques événements du 11 septembre 2001. Au départ, il s'agissait d'une opération — l'Opération liberté immuable — en vertu de laquelle les États-Unis se sont prévalus de leurs droits à la légitime défense après avoir reçu une autorisation en bonne et due forme de la part de l'ONU. L'opération visait alors à favoriser l'avancée de l'Alliance du Nord, opposée au régime taliban, vers la capitale. L'objectif était d'affaiblir les talibans reconnus par l'ONU comme « une menace à la paix et à la sécurité internationales ».

S'il fut relativement facile de faire tomber le régime taliban, il devient autrement plus exigeant de gagner la paix et de construire un État afghan viable. Tel est pourtant l'objectif de fond de la coalition internationale et des Nations Unies: reconstruire l'économie, la démocratie et un État viable en Afghanistan pour permettre aux Afghans de diriger eux-mêmes leur pays et leur développement.

Le Canada est posté dans la région de Kandahar depuis octobre 2005. En février 2006, il a pris la relève des États-Unis à la tête du Commandement régional Sud à Kandahar. Le Canada était responsable des opérations menées par la coalition dans le cadre de Liberté immuable dans le Sud de l'Afghanistan jusqu'en novembre 2006. À ce moment-là, le Canada s'était également engagé à maintenir le gros de ses troupes jusqu'en février 2007. En mai 2006, le gouvernement conservateur a demandé à la Chambre d'appuyer la prolongation de la mission afghane pour deux ans à partir de février 2007. La Chambre a entériné cette demande de prolongation. Le mandat de cette mission devait désormais prendre fin en février 2009.

En juillet 2006, l'OTAN est officiellement responsable du Commandement régional Sud. Les Forces canadiennes ont donc quitté l'Opération liberté immuable pour se joindre à la Force internationale d'assistance à la sécurité, la FIAS.

La situation dans le Sud de l'Afghanistan s'est révélée bien plus coriace que prévue. Les troupes de l'OTAN, et plus particulièrement du Canada, ont fait face à une résistance organisée et féroce de la part des talibans. On le sait, c'est à ce moment-là que le nombre de morts québécois et canadiens s'est mis à augmenter à un rythme alarmant, passant de 8 entre 2001 et 2005 à 70 entre 2006 et 2008.

Pour un pays d'environ 30 millions d'habitants, nous pouvons considérer que nous avons fait notre part. En effet, le Canada est au quatrième rang des pays ayant déployé le plus de troupes en Afghanistan et se situe au troisième rang pour ce qui est de la mortalité. Le Canada a payé un prix humain élevé pour assurer la sécurité à Kandahar. Jamais il n'avait subi autant de pertes de vies humaines depuis la guerre de Corée.

Ajoutons à cela le coût financier de la mission. Selon les chiffres publiés dans le « Rapport sur les plans et les priorités » du ministère de la Défense nationale, le coût des opérations canadiennes en Afghanistan s'élèverait à plus de 7,7 milliards de dollars pour la période 2001-2008. En mettant fin à la mission de combat en février 2009, le Canada s'aménagerait une marge de manoeuvre financière qu'il pourrait réinvestir dans l'aide au développement en Afghanistan.

De plus, si l'on considère que la mission de l'OTAN à Kandahar est une mission internationale et que 38 pays sont actuellement présents militairement en Afghanistan, nous pouvons affirmer sans honte que le Canada aura assumé une mission importante et périlleuse à Kandahar pendant plus de trois ans et que le temps est venu de passer le relais à d'autres dans cette région.

● (1700)

Cependant, tout en voulant que le Canada se retire de Kandahar au terme de sa mission, nous ne considérons pas que la mission de l'OTAN dans son ensemble doit se terminer. C'est pour cette raison que nous avons toujours préconisé une alternance au sein de l'OTAN afin que d'autres pays viennent remplacer le contingent canadien à Kandahar. Le gouvernement fédéral doit donc dès maintenant avertir les pays membres de l'OTAN de la fin de la mission en février 2009.

Il serait irresponsable de se retirer immédiatement de l'Afghanistan, comme le NPD le suggère candidement. Ce serait irresponsable envers la population, le gouvernement afghan et nos alliés qui comptent sur notre collaboration jusqu'en février 2009.

D'ici la fin de la mission en 2009, un rééquilibrage s'impose. À cet égard, le Bloc québécois prône depuis longtemps une plus grande place au développement de l'Afghanistan et une approche diplomatique plus accentuée.

Pendant trop longtemps, tout ce dont nous avons entendu parler de la part du gouvernement est d'argent et de ressources humaines et militaires. Depuis 2001, le processus spécifiquement politique par lequel une paix durable peut être instaurée a souvent échappé au débat.

Pourtant, voilà le noeud du problème: si notre désir le plus profond est celui de rendre l'Afghanistan aux Afghans, c'est-à-dire de servir d'appui à des amis en détresse dans le but de les rendre à nouveau autonomes et souverains sur les territoires qu'ils habitent, alors nos actions doivent refléter ce paradigme essentiellement politique et impliquer au coeur de nos actions les représentants de l'État afghan. Autrement, la légitimité de nos actions pourrait aisément être remise en question par la population afghane. Nous sommes présents en Afghanistan parce que les Afghans le veulent bien. Nous devons agir en tant que partenaires de la population afghane et de ses représentants.

Travaux des subsides

Or, force est de constater que depuis les tout débuts de la mission à laquelle nous participons conjointement avec 38 autres pays, la cohérence des actions entreprises laisse quelque peu à désirer. Ce manque de cohérence n'est d'ailleurs pas étranger à l'opposition manifestée à l'égard de cette mission par les populations québécoise et canadienne. En effet, peut-on en vouloir aux citoyennes et citoyens d'être contre une mission qui envoie leurs frères et soeurs à l'autre bout du monde alors qu'ils sont incapables de mesurer concrètement les résultats?

En ce sens, il est de notre avis que le Canada et la communauté internationale doivent donner à la mission afghane un « programme de réussite » qui comporte des objectifs clairs assortis d'indicateurs de réussite qui nous permet de mesurer les progrès de mois en mois et d'année en année, tout en admettant que ce processus sera long et se poursuivra sans doute longtemps après le départ des troupes québécoises et canadiennes.

Ce rééquilibrage politique exige que, pour ne pas perdre l'appui de la population afghane, le Canada doit dès maintenant contribuer à une aide au développement qui soit stratégiquement planifiée, bien contrôlée et qui produise des résultats mesurables.

En cette matière, toutes les ONG venues témoigner devant le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international au cours de l'étude que nous menons sur l'Afghanistan ont été formelles: le montant des sommes investies ne doit pas primer sur la qualité des programmes mis en place ni tenir lieu de mesure quant aux résultats obtenus. C'est en fonction des résultats que les sommes investies prendront tout leur sens et que les fondements de l'État afghan pourront être établis.

De plus, il y a urgence. Après plus de 20 ans de guerre, l'Afghanistan est un pays ravagé. Il n'y a pratiquement plus d'infrastructures civiles ni de croissance économique; tout est à reconstruire. Il n'est pas étonnant que l'Afghanistan soit considéré comme l'un des pays les plus pauvres au monde.

Il est de plus en plus évident que la réussite du développement en Afghanistan passe par une action concertée de la communauté internationale. Pour convaincre nos alliés d'en faire davantage, le Canada doit donner l'exemple en augmentant dès maintenant son aide, tout en tenant compte que les sommes investies doivent produire des résultats probants le plus rapidement possible.

Le Canada peut et doit investir davantage en Afghanistan en augmentant considérablement l'enveloppe de l'aide au développement. Cela lui permettrait d'atteindre l'objectif de 0,7 p. 100 du PIB d'ici 2015, tel qu'il l'a promis et conformément au barème fixé par l'ONU. Rappelons que le montant alloué à l'aide au développement au Canada s'élève actuellement à 0,27 p. 100 du PIB.

Il faudra donc augmenter cette contribution afin de faire de l'aide humanitaire à court terme et de s'engager dans la construction de routes, de puits et d'infrastructures de base.

• (1705)

Par ailleurs, il est notoire qu'en général les efforts internationaux en matière d'aide et de reconstruction sont mal coordonnés. Le secrétaire général de l'OTAN l'a souligné:

Nous avons besoin d'une meilleure structure de coordination internationale pour l'Afghanistan qui supervise à la fois la sécurité, la reconstruction et les politiques qui s'y rattachent.

Ces propos font écho à ceux formulés par le secrétaire général de l'ONU:

[...] en l'absence d'un effort plus résolu [du gouvernement afghan], d'une cohésion accrue de l'action des donateurs — en particulier d'une meilleure coordination entre les éléments militaires et civils de la présence internationale en

Afghanistan — et d'un ferme engagement des pays voisins, nombre des acquis de la période qui a suivi la Conférence de Bonn dans le domaine de la sécurité, du renforcement des institutions et du développement risquent de piétiner, voire de s'inverser.

En janvier 2007, inspiré de ce qui s'est fait en Bosnie et au Kosovo, le Bloc québécois a proposé de nommer un haut représentant de l'ONU avec des pouvoirs réels et forts pour mieux coordonner l'ensemble de l'aide internationale en collaboration avec l'État afghan. Ce haut représentant ferait aussi le lien entre l'OTAN et les équipes de reconstruction, de façon à orienter l'aide vers les priorités.

Nous avons été heureux de constater que, dans son discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, le 2 octobre 2007, le ministre des Affaires étrangères s'est prononcé en faveur d'une telle fonction dont la tâche serait de coordonner l'aide au développement.

Le Canada et ses alliés doivent également canaliser leur aide, autant que possible, par l'entremise des organisations multilatérales, en particulier des agences de l'ONU, ce qui éliminera nombre de chevauchements et d'efforts contradictoires.

D'autre part, la question de la culture du pavot est centrale dans le développement économique de l'Afghanistan. Le trafic illicite d'opium alimente la corruption au sein de l'État Afghan et sert au financement des insurgés talibans. Cependant, la difficulté vient du fait que la culture du pavot, à la base de l'opium, est encore un moyen de subsistance lucratif pour plusieurs cultivateurs afghans.

Il faut noter que depuis 2002, la culture du pavot est en constance hausse. Elle est passée de 70 000 hectares cultivés en 2002 à 165 000 hectares en 2006.

Il faut donc résoudre la quadrature du cercle: comment mettre fin à une culture qui est la source de plus de 90 p. 100 de l'héroïne dans le monde, tout en permettant aux Afghans de travailler et de gagner leur pain? Jusqu'à maintenant, les stratégies à l'oeuvre pour contrer ce fléau ont été synonymes d'échec.

Selon nous, il faut examiner soigneusement une stratégie en trois étapes: d'abord, continuer à intensifier la répression contre les narcotrafiants; ensuite, financer et mettre sur pied des programmes de cultures alternatives tout en construisant des infrastructures qui permettront leur mise en marché; enfin, pour une période transitoire, acheter la récolte de pavot directement des paysans à des fins médicales.

Le Canada devrait jouer un rôle plus grand dans le champ de la diplomatie, par ailleurs.

Un des problèmes majeurs que rencontrent les forces internationales dans le sud de l'Afghanistan, c'est que les talibans disposent d'une base de repli au Pakistan. Le moins que l'on puisse dire de cette frontière, c'est qu'elle est extrêmement poreuse et que l'Afghanistan n'a jamais reconnu la frontière commune avec le Pakistan. Certains Pachtoune qui transitent allégrement d'un pays à l'autre depuis des millénaires désirent même voir la création d'un « Patchounistan » sur cette frontière.

Le gouvernement du Canada doit accroître la pression diplomatique sur le gouvernement pakistanais afin de résoudre ce problème. Le Pakistan est une clé de voûte incontournable à la stabilité et au développement cohérent de l'Afghanistan.

Travaux des subsides

Actuellement, le Pakistan connaît une grande instabilité politique. Depuis l'assassinat de Benazir Bhutto, le pays est au bord d'une guerre civile où démocrates, militaires et religieux s'affrontent pour la prise du pouvoir.

Le Canada devrait intervenir dans le champ diplomatique, dans la mesure du possible, afin de créer des conditions propices à la stabilisation du pays. Si le Pakistan sombrerait dans le chaos, les répercussions sur l'Afghanistan seraient considérables.

Outre le Pakistan, il faut aussi intensifier les efforts diplomatiques auprès des acteurs régionaux de l'Afghanistan dont, entre autres, l'Inde, l'Iran et la Chine. Ces pays devront être impliqués dans la résolution du conflit et, dans la mesure du possible, dans la reconstruction de l'Afghanistan.

Finalement, le gouvernement afghan, la communauté internationale et le Canada doivent être ouverts à des négociations avec les talibans, toujours dans la mesure du possible, afin d'arriver à une paix durable.

• (1710)

Réitérons que l'aide au développement et la mise en place de nouvelles infrastructures doit aller de pair avec un processus de dialogue politique qui doit inclure les Afghans de toutes les régions. Il s'agit ni plus ni moins que de mettre sur pied un processus de réconciliation nationale où les différentes cultures de la mosaïque afghane trouveront la place qui leur revient dans l'édification d'un Afghanistan moderne, et où les différends se résoudreont par les voies politiques de la démocratie plutôt que par le recours aux armes.

Vous me permettez d'ajouter ceci, monsieur le Président: que ce soit en Afghanistan ou ailleurs, le Bloc québécois a toujours défendu le principe selon lequel le Canada doit traiter humainement les détenus conformément à la Convention de Genève et à la Convention contre la torture. Ce n'est guère le cas pour ce qui est des détenus transférés aux autorités afghanes. Ayant eu vent des lacunes importantes et de torture des détenus, nous avons réclamé de façon répétée des modifications à l'entente correspondante signée entre le ministre de la Défense afghan et le Canada.

Par suite des nombreuses pressions du Bloc québécois et de la société civile, le Canada a signé une deuxième entente avec l'Afghanistan quant au traitement des détenus, le 3 mai 2007. Cette entente améliore celle de 2005. Cependant, pour qu'elle soit effective, il faut en assurer rigoureusement l'application.

Pour le Bloc québécois, le transfert de détenus devrait faire l'objet d'une entente-cadre entre l'OTAN et le gouvernement afghan. Une telle entente assurerait l'uniformité dans le traitement des détenus et un meilleur contrôle sur ce qui se passe dans les prisons afghanes.

Cela étant, le Bloc québécois considère qu'en proposant le prolongement de la présente mission jusqu'en décembre 2011 au lieu d'y mettre fin en février 2009 comme prévu, le gouvernement Harper ne tient aucunement compte de la volonté des citoyennes et citoyens...

• (1715)

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): À l'ordre, s'il vous plaît.

La députée de Papineau sait qu'on ne nomme pas d'autres députés sauf par leur titre ou le nom de leur comté.

Il lui reste trois minutes pour compléter son allocution.

Mme Vivian Barbot: Monsieur le Président, je suis désolée, puisque je croyais que vous m'arrêtiez. Je n'ai pas mon écouteur, évidemment.

Cela dit, nos soldats ont fait leur part en combattant durant plusieurs années dans la zone la plus dangereuse de l'Afghanistan. Que, d'ici à la fin de la mission 2009, le Canada se mette au service du peuple afghan dans la voie de l'entraînement des forces afghanes, de la reconstruction, du développement et de la diplomatie. C'est la meilleure façon de promouvoir la démocratie auprès des Afghanes et des Afghans.

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son intéressante allocution.

[Traduction]

Son allocution était réfléchie, pour la majeure partie. Je suis en désaccord sur un petit nombre de points. Je dirai, cependant, que la meilleure déclaration des Québécois, sur toute cette question, est celle du Royal 22^e sur l'accomplissement de sa mission, et nous devrions lui en être très reconnaissants.

La députée a parlé, entre autres choses, de formation et de développement. Nous en faisons depuis le début et la cadence à ce chapitre s'accélère. Plus nous progressons, plus les Afghans acquièrent des capacités. J'ai une question pour elle, mais, d'abord, j'ai quelques commentaires à faire.

La députée a parlé d'accroître l'aide à l'Afghanistan. Nous pourrions toujours faire plus, mais nous donnons actuellement plus de 1 milliard de dollars d'aide à l'Afghanistan. C'est notre plus grand bénéficiaire d'aide à l'étranger.

Elle a parlé de l'absence de croissance économique. En fait, le salaire moyen des Afghans a doublé et le PIB a triplé depuis 2002. Le pays est parti de loin, mais il y a une croissance et il y a des progrès.

Je suis heureux d'entendre qu'elle croit que nous devrions continuer d'y jouer un rôle, pour le développement, et ainsi de suite, et je pense qu'elle conviendra que, pour ce faire, il faudra un cadre sécuritaire, quoique nous pourrions ne pas être d'accord sur qui devrait y veiller.

Ma question pour la députée se rapporte à la façon dont elle a parlé du Pakistan, de l'influence du Pakistan, et de la capacité des talibans de s'y cacher. En ce qui a trait aux récentes élections au Pakistan, plus particulièrement aux élections dans la province frontalière du Nord-Ouest, où le parti pro-talibans a en fait été expulsé du pouvoir et où l'ANP, parti nationaliste pachtoune, a été élu. Ce dernier sera beaucoup moins tolérant envers les talibans. J'aimerais que la députée dise quelle influence cela aura, d'après elle, sur la capacité des talibans d'exercer leurs activités aussi librement que par le passé.

[Français]

Mme Vivian Barbot: Monsieur le Président, je remercie de sa question le député. Justement, il y a sans doute un changement de gouvernement au Pakistan. Cependant, il ne faudrait pas, en l'absence de résultat immédiat, tenir pour acquis que les choses changeront.

Quand nous parlons de position diplomatique et de prise de parole diplomatique de la part du Canada, il s'agit justement de faire en sorte que cela soit continu et que nous soyons en mesure de voir les tendances à tout moment. Cela nous permettrait justement d'intervenir afin que la situation ne revienne pas comme elle l'était auparavant.

Travaux des subsides

On le sait, depuis le début de la guerre, les talibans sont extrêmement puissants et ils sont présents partout. Par conséquent, si on les laisse aller en se disant qu'un changement de gouvernement les amènera nécessairement à changer, c'est de se leurrer parce que cette partie du monde est en guerre depuis extrêmement longtemps. C'est sans doute au fil des ans qu'on pourra voir des changements à plus long terme. Cependant, il faut surveiller et il faut absolument que la diplomatie soit toujours présente pour nous permettre d'exercer une action à ce niveau à tout moment.

• (1720)

[Traduction]

M. Wayne Marston (Hamilton-Est—Stoney Creek, NPD): Monsieur le Président, on voit que la députée a bien réfléchi à son discours.

Vos faits correspondent à ceux que connaissent bien la plupart des gens. Je vois que vous vous souciez du transfert des prisonniers. Les événements du week-end, avec l'annonce par le président des États-Unis de l'imposition de son veto à un projet de loi anti-torture adopté par le Congrès et le Sénat, sont inquiétants.

Cependant, permettez-moi de pousser la réflexion un peu plus loin. De 1978 à 1988, les effectifs militaires de l'Union soviétique en Afghanistan ont totalisé entre 80 000 et 250 000 hommes. Durant les sept ans de sa présence en Afghanistan, l'Union soviétique a dû déplorer 14 000 morts et 53 000 blessés. L'ancien ministre de la Défense, qui devrait être parmi les personnes les mieux informées au pays sur cette question, reconnaît que, dans cette situation particulière de conflit, « aucune solution militaire » n'est envisageable.

Ne devient-il pas évident, ou ne devrait-il pas l'être, que le moment est venu de cesser de participer aux combats, tant pour notre propre protection que pour celle de nos concitoyens qui sont sur place?

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Avant de donner la parole à la députée de Papineau, je voudrais rappeler amicalement au député de Hamilton-Est—Stoney Creek d'utiliser non pas la deuxième, mais la troisième personne, puisque c'est à la présidence seulement que l'on doit s'adresser à la deuxième personne et que cette personne ne mérite peut-être pas tant de compliments.

La députée de Papineau a la parole.

[Français]

Mme Vivian Barbot: Monsieur le Président, c'est évident qu'il n'y a pas de solution militaire. On l'a vu au fil des années et des décennies de guerre dans cette région du monde. La solution militaire n'en est pas une. Cependant, il y a la solution militaire plus autre chose. Il ne peut pas y avoir uniquement le côté militaire, et c'est pour cela que nous avons demandé une réorganisation du travail du Canada.

Nous ne sommes pas les seuls là-dedans. Donc, quand nous disons que nous voulons sortir de la zone de guerre, c'est en prenant en compte que d'autres peuvent remplir cette partie de la mission pour que nous puissions agir, justement, au niveau du développement et de la reconstruction ce qui, soit dit en passant, est davantage dans les cordes des Canadiens que le fait d'être toujours postés en zone de guerre.

Il ne nous apparaît pas opportun que la mission prenne fin. Nous ne demandons pas la fin complète de la mission. Cependant, avec 38 pays présents, nous pensons qu'il est totalement injuste que le Canada soit pour plus longtemps dans la zone la plus dangereuse. Nous avons donné, nous avons fait notre part. Alors, laissons à

d'autres ce rôle et mettons-nous à faire davantage de diplomatie et de développement en Afghanistan.

Donc, nous ne disons pas vraiment que tout doit se terminer là, mais en tant que Canadiens et en tant que Québécois, nous devons reconnaître que l'effort que nous avons fait a été suffisamment grand pour que nous puissions justement faire davantage dans d'autres avenues qui sont les nôtres. C'est ce que la population nous demande, par dessus tout. C'est un des éléments clés de la position que prend le Bloc québécois.

[Traduction]

M. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, je remercie la députée de son intervention. Même si le Bloc québécois prétend parfois avoir le monopole comme défenseur des femmes et des enfants, la députée sait fort bien que ce sont justement les femmes et les enfants qui risquent le plus si nous abandonnons l'Afghanistan.

Je souhaite lui poser la question suivante. Si le gouvernement canadien retire ses forces armées de Kandahar et si le reste de la communauté internationale en fait autant, comment ces femmes et ces enfants vulnérables, ainsi que ceux qui ont oeuvré avec la communauté internationale pour bâtir une démocratie vigoureuse en Afghanistan, vont-ils se défendre contre les talibans? Les talibans voudront certainement revenir et rétablir leur affreux régime qui a imposé tant de misère à la population de l'Afghanistan.

• (1725)

[Français]

Mme Vivian Barbot: Monsieur le Président, je voudrais d'abord répondre à mon collègue que le Bloc québécois ne prétend pas avoir le monopole de la défense des femmes et des enfants. Nous souhaitons que tous les députés et députées présents en cette Chambre se sentent investis de ce devoir de protéger les femmes et les enfants. Cependant, les femmes et les enfants, c'est un élément que les hommes qui font la guerre ont toujours utilisé pour excuser leurs attitudes belliqueuses. On dit toujours qu'on va protéger les femmes et les enfants; et nous voyons partout dans le monde que la situation des femmes et des enfants est toujours au bas de l'échelle. Et cela ne tient pas.

Cependant, nous comprenons l'utilisation abusive que l'on fait des femmes et des enfants: on les instrumentalise parce que cela donne bonne conscience. Les choses étant ce qu'elles sont, c'est un élément parmi les autres dont on doit tenir compte. Nous disons qu'il faut nous retirer, car il y a d'autres personnes dont c'est aussi la responsabilité de faire attention aux plus faibles dans la société. Laissons-les jouer leur rôle.

Il n'est pas dit que les Canadiens sont les seuls capables de défendre l'ensemble des populations, que ce soit en Afghanistan ou ailleurs. Cela ne tient donc pas debout qu'on se fasse les seuls porteurs de cette réalité.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Le député de Brome—Missisquoi a la parole pour poser une courte question.

M. Christian Ouellet (Brome—Missisquoi, BQ): Monsieur le Président, je voudrais féliciter ma collègue de Papineau.

Étant donné que l'on a dépensé 4,7 milliards de dollars pour la guerre en deux ans, ne pourrait-on pas aussi dépenser 4,7 milliards de dollars pour la reconstruction et ainsi se faire aimer autant, plutôt que de tirer sur les Afghans, comme on le fait actuellement?

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): La députée de Papineau a la parole pour donner une courte réponse.

Travaux des subsides

Mme Vivian Barbot: Monsieur le Président, évidemment, tout est une question d'équilibre. Si l'on affecte tout l'argent à la guerre en se disant qu'il faut la sécurité et qu'on ne fait rien d'autre, les mêmes personnes que l'on prétend aider et qui, elles aussi, se font tuer — il ne faut pas l'oublier — se retourneront contre nous et nous diront de retourner chez nous. Il faut donc qu'il y ait un rééquilibrage pour que l'on puisse investir au moins 0,7 p. 100 du PIB...

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): L'honorable député d'Yukon a la parole.

[Traduction]

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Charlottetown. Il a toujours de bons arguments à faire valoir et je l'apprécie comme collègue.

Tout d'abord, je voudrais remercier tous les partis pour la pondération dont ils ont fait preuve dans ce débat. Tous les députés appuient fortement nos militaires et le travail qu'ils accomplissent, mais ils reconnaissent l'importance de tenir un débat public sans donner un avantage à nos ennemis ni désavantager nos alliés. La population a le droit de savoir, le droit de voir se dérouler un débat d'idées sur un sujet d'importance pour elle. Je félicite tous les partis de traiter cette question très difficile d'une manière très sensible.

Je suis allé rendre visite à nos soldats en Afghanistan pour m'assurer qu'ils avaient tout ce dont ils ont besoin. J'apprécie beaucoup leur excellent travail. Je peux attester que les Afghans que j'ai rencontrés appuient nos efforts et nous en sont reconnaissants.

Quelques Yukonnais de ma circonscription sont partis en Afghanistan récemment. Je suis allé voir leurs familles ou je leur ai écrit. Bien qu'elles craignent que leurs fils soient en danger, elles en sont très fières, comme il se doit. Ces familles estiment que la mission est valable et qu'elle aidera des gens et elles en sont très fières.

Je suis très fier de l'aide que les alliés fournissent, notamment en ce qui concerne les écoles et le soutien aux gens très pauvres. Le Canada joue un rôle essentiel là-bas et aux quatre coins de la planète. Le Canada est reconnu pour ses efforts très importants pour aider les gens moins privilégiés que nous.

Imaginons un instant qu'une famille fasse une randonnée un dimanche de novembre. Il commence à faire noir. Il fait froid et quelques flocons de neige commencent à tomber. La famille est perdue. Elle trouve une cabane en bois délabrée et vide, à l'exception d'un sac de riz ou de haricots secs. La nuit tombe et la famille doit passer la nuit dans la cabane. Comme elle n'avait averti personne du moment de son retour, personne ne partira à sa recherche avant un bout de temps. Imaginons les perspectives terribles de cette famille, ces jeunes enfants avec la mère et le père qui n'ont rien pour se chauffer, pas d'allumette et pas de nourriture. Quelle situation terrible.

Ce sont là les conditions de vie que doivent endurer beaucoup d'Afghans, non pas pendant deux jours, mais pendant leur vie entière. C'est l'un des pays les plus pauvres du monde. Quand il fait froid et qu'il neige, les gens cherchent de la chaleur, un feu de bois sur le plancher en terre battue, mais il n'y a pas de bois à l'extérieur. Ou c'est le désert, ou c'est au-delà de la limite forestière. Les gens doivent marauder pour essayer de mettre la main sur le peu de combustible disponible. Comme nous avons pu le constater lorsque nous sommes allés là-bas, comparativement à ce que nous avons, c'est vraiment une vie horrible. Beaucoup de gens là-bas pensent davantage à leur survie qu'à la politique.

Donc, pour revenir à la famille qui s'est égarée pendant sa randonnée, imaginez que deux hommes armés ouvrent la porte soudainement et font irruption dans la cabane. Les enfants, la femme et le mari sont là et les hommes les menacent, leur disant que la femme ne peut pas quitter la cabane et que les enfants ne peuvent pas aller à l'école. La famille accepterait-elle cela? Je crois qu'elle promettrait à peu près n'importe quoi dans une telle situation parce que ce ne serait pas là sa principale préoccupation.

• (1730)

Ces pauvres gens ont été envahis par des talibans brandissant des mitraillettes et d'autres types d'armes et leur disant quoi faire, et leur réaction n'a pas été de devenir très engagés sur le plan politique. Comment pourraient-ils avoir leur mot à dire ou exercer un certain contrôle? Ils ont été assujettis à un gouvernement totalitaire, religieux et idéologique qui dictait aux gens leurs droits et leurs libertés.

Cela aurait pu durer encore longtemps si les talibans n'avaient pas commis une erreur. Ils ont attaqué les États-Unis, l'Amérique du Nord et beaucoup d'Occidentaux. Lorsqu'ils ont attaqué le World Trade Center, ce n'était pas seulement un immeuble aux États-Unis. Des Canadiens et des représentants d'autres pays aux quatre coins du monde ont perdu la vie dans ces attentats. Comme personne ne veut se faire attaquer, le monde libre a riposté. Nous, les Occidentaux, devrions peut-être avoir honte de ne pas avoir protesté contre la situation plus tôt et plus énergiquement.

L'ancien chef de bureau à Kaboul, un journaliste et la femme de l'ambassadeur de l'Afghanistan au Canada ont expliqué que, sous le régime taliban, les femmes n'avaient pas le droit de travailler ni de faire des études. Elles n'avaient pas non plus le droit de se faire traiter par un homme médecin. Elles étaient essentiellement des non-citoyens sans droits et sans représentation, ce qui est tout à fait étranger aux valeurs canadiennes. Pas étonnant que cette mission ait reçu l'appui de l'OTAN et de l'ONU.

Comme bien des députés l'ont dit, de nombreux éléments sont nécessaires pour résoudre le problème. Ce n'est pas seulement une question d'armes. Nous devons leur fournir les moyens d'assurer leur subsistance, et cela coûte cher. J'y reviendrai plus tard.

Aung San Suu Kyi, lauréate du prix Nobel de la paix, a dit que la solution ne passe pas par la violence ou la guerre. Des intérêts concurrents présumeront que la partie la mieux armée est celle qui règlera le problème. Telle n'est pas la solution que nous recherchons.

J'ai bien d'autres choses à dire, mais je les réserverai pour ma prochaine intervention sur le sujet.

En ce qui concerne la rotation des troupes, imaginons le vol en V des bernaches du Canada. La bernache située en avant, à la pointe du V, dépense beaucoup plus d'énergie que les autres, et c'est pourquoi un autre oiseau prend régulièrement le relais pour le bien commun. Les oiseaux qui mènent la formation sont les plus malmenés. Le Canada occupe cette position de meneur depuis assez longtemps. Notre temps est venu de prendre du recul pour récupérer. C'est la théorie et la ligne de pensée de l'OTAN, que nous appuyons bien entendu. De nombreux députés se sont déjà prononcés en faveur de la rotation.

Finalement, j'aimerais parler des questions que nous avons posées au gouvernement et au sujet desquelles nous attendons toujours des réponses afin que nous sachions enfin à quoi nous en tenir.

Travaux des subsides

À quel moment au juste le gouvernement avisera-t-il l'OTAN de la date butoir de 2011? Pourquoi a-t-il décidé de faire passer cette date de février à juillet 2011? Comment a-t-il déterminé qu'il fallait exactement 1 000 soldats supplémentaires? Quel délai a-t-il imposé relativement à cette demande de troupes fraîches et de matériel? Quand pourrions-nous juger que ces conditions n'ont pas été respectées? Que fait le Canada pour s'assurer que nous respectons nos obligations internationales en ce qui concerne les prisonniers?

J'espère que la collaboration de tous et chacun permettra de trouver la solution qui résoudra la situation en Afghanistan. Des enseignants qui ont tenté d'enseigner à des jeunes filles ont été assassinés. Les gens ont été privés du droit de vote et de toute liberté personnelle au nom d'une doctrine religieuse à laquelle ils n'adhéraient pas nécessairement. Ces gens sont très pauvres, mais ils forment un peuple merveilleux qui pourrait être libre et progresser comme tant d'autres peuples dans le monde dont la vie est bien meilleure.

● (1735)

L'hon. Jay Hill (secrétaire d'État et whip en chef du gouvernement, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt ce qui s'est dit, comme je l'ai fait chaque fois que nous avons débattu de ce sujet important. Je crois que c'est probablement le sujet le plus important dont nous pouvons débattre au Parlement fédéral à ce stade-ci de l'histoire du pays. C'est le débat au terme duquel nous allons décider si nous continuons de risquer la vie des jeunes militaires canadiens.

J'ai écouté avec grand intérêt mon collègue de Yukon demander aux députés d'imaginer le mode de vie des Afghans moyens. Tous les députés et tous les Canadiens ont probablement comme moi le goût de dire à ces gens que nous sommes avec eux de tout coeur. Nous savons combien ils sont pauvres. Comme le disait mon collègue, nous savons quelles épreuves et quels dangers ils doivent affronter chaque jour simplement pour se nourrir et se chauffer, à condition au moins d'avoir une habitation à chauffer.

J'aimerais que le député imagine la situation qui vient d'être portée à mon attention. Six députées afghanes sont venues au Canada la semaine dernière. Le Président de notre auguste assemblée a eu l'occasion de les lui présenter et, grâce aux caméras de télévision, de les présenter au reste du pays.

L'une de ces femmes m'a dit qu'elle n'avait pas toujours été députée. Comme le député l'a dit, pendant le régime des talibans, les femmes n'avaient pas du tout le droit de travailler, et encore moins d'aspirer à être élues au parlement. Pourtant, c'est aujourd'hui la fonction qu'elle exerce. Elle m'a dit que son mari avait malheureusement été arrêté, torturé et assassiné par le régime des talibans. J'aimerais que mon collègue imagine cette situation.

J'aimerais qu'il imagine ce que doit ressentir cette femme lorsqu'elle vient dans un pays comme le Canada pour lui exprimer sa gratitude, pour le remercier des sacrifices faits par de nombreux jeunes Canadiens, puis lorsqu'elle entend le chef d'un parti de l'opposition dire que nous devrions négocier avec les gens qui ont pris son mari et qui ont fait d'elle une veuve. Elle est la mère de deux jeunes filles. J'aimerais que mon collègue imagine ce qu'elle doit ressentir.

Je me demande si mon collègue peut me dire comment il est possible de négocier le partage du pouvoir avec les talibans, conformément à ce que propose le Nouveau Parti démocratique, alors que, comme l'a souligné le député, les talibans diffèrent radicalement de si nombreuses façons, sur le plan idéologique, du gouvernement afghan dûment élu qui est au pouvoir aujourd'hui.

● (1740)

L'hon. Larry Bagnell: Monsieur le Président, j'aimerais remercier le député de ses observations judicieuses. Les conditions affreuses là-bas et l'absence totale de démocratie sont les raisons pour lesquelles nous avons besoin d'une solution. Nous devons commencer à tenter d'en trouver une.

Les Canadiens apprécient le fait que nous ayons fixé une échéance pour la rotation afin que les autres pays puissent jouer un rôle là-bas. Nous pourrions ensuite fournir l'aide nécessaire ainsi que d'autres éléments afin de convaincre les Afghans de se joindre à nous et d'appuyer de façon permanente la démocratie quand les troupes ne seront pas là.

Je suis certain que tous les députés savent que nous devons gagner le coeur des habitants. Ils doivent être convaincus que ce que nous faisons est dans leur intérêt. Ils doivent être convaincus que ce que nous faisons améliorera leur vie. Nous ne pouvons pas les soumettre en recourant uniquement à la force militaire.

C'est pourquoi nous voulons aller de l'avant et faire des investissements importants dans le pays. Nous avons fait de bons investissements jusqu'à présent, mais nous devons investir considérablement dans des initiatives visant à améliorer la vie des habitants, dans la protection des personnes qui aident à améliorer la vie des habitants et dans la formation de l'armée et de la police afghanes pour que les Afghans puissent être responsables de leur propre vie. La démocratie fonctionne quand les gens ont le contrôle de leur vie dans un environnement libre.

L'hon. Shawn Murphy (Charlottetown, Lib.): Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'intervenir à propos de ce dossier très important. Lorsque j'examine les documents appuyant cette motion et certains propos entendus aujourd'hui, je crois que le public canadien recherche la clarté. Les Canadiens ne sont pas les seuls à rechercher la clarté sur la question de l'Afghanistan, nos troupes stationnées là-bas et nos alliés internationaux la recherchent également.

Parfois cela est réduit à des déclarations simplistes que je ne crois pas être très constructives. Nous sommes actuellement présents dans la province de Kandahar où nous avons un rôle très précis. Il changera quelque peu en 2009 et prendra totalement fin en 2011. J'espère que le rôle du Canada en Afghanistan ne se terminera pas en 2011. Il y aura un rôle permanent pour le Canada sur les plans de la diplomatie, du développement, de l'aide étrangère, etc..

Le problème auquel nous sommes confrontés ne prendra pas fin en 2011, 2013, 2015 ou 2017. Il continuera au-delà de ces dates. Nous sommes en présence d'un état failli, et la situation ne dure pas depuis pas depuis l'an dernier ou l'année d'avant. Elle dure depuis des générations. Je crois que notre pays et, peut-être plus important encore, nos alliés doivent assumer une part du blâme. Nos alliés s'intéressaient à l'Afghanistan quand les Russes l'occupaient durant la guerre froide. Cet intérêt a disparu après le retrait des troupes russes, en 1989, je crois.

Très peu de choses ont été faites pour l'Afghanistan entre 1989 et 2001. Nous avons vu ce qui s'est produit. Les terribles conditions qui y existaient ont été décrites à la Chambre et y ont fait l'objet de débats avant l'arrivée du Canada.

Travaux des subsides

Je tiens à souligner un point important. À mon avis, ce sera là l'épreuve décisive pour l'avenir de l'OTAN. Ce n'est pas une mission canadienne. Ce n'est pas non plus une mission américaine ou britannique. C'est une mission de l'OTAN. Cette organisation compte 37 pays. Il y a actuellement 2 500 militaires canadiens et entre 37 000 et 40 000 soldats en tout en Afghanistan.

Nous avons signé, en janvier 2006 si je me souviens bien, le Pacte pour l'Afghanistan qui établit les repères et le calendrier des opérations. Encore une fois, le rapport Manley souligne clairement le manque de leadership de la part de l'OTAN à l'égard de cette initiative.

Une responsabilité partagée est une responsabilité esquivée. C'est un élément important dont nous devons tenir compte dans le présent débat et dans les débats qui auront lieu au cours des prochaines rencontres de l'OTAN en ce qui a trait au rôle de l'OTAN en Afghanistan. Les Canadiens veulent également connaître le calendrier des opérations, les repères et le plan de match.

La motion prévoit le maintien des opérations entre 2009 et 2011. Elle insisterait à nouveau sur la formation des forces de sécurité nationale afghanes pour les opérations de reconstruction et de développement et la poursuite des mesures prises par le Canada dans le cadre de l'initiative provinciale de reconstruction à Kandahar.

Bon nombre de mes collègues ont déjà souligné qu'il n'y a pas de solution militaire à long terme pour l'Afghanistan. La vraie solution devra venir du peuple afghan, mais ce sont les pays développés qui devront fournir l'aide nécessaire pour mettre les éléments de base en place, comme l'infrastructure, le gouvernement et l'économie afin de permettre au pays de se développer normalement.

Nous avons entendu parler de l'économie de l'Afghanistan. D'après tout ce que j'ai lu, je crois comprendre que l'Afghanistan fournit 90 p. 100 de toute l'héroïne vendue dans le monde et que la production d'héroïne a augmenté de 34 p. 100 au cours de la dernière année, ce qui en soi est plutôt inquiétant.

● (1745)

Je suis d'accord pour que notre mission à Kandahar prenne fin en 2011, de manière à ce qu'un autre pays que le Canada prenne le relais. On revient au leadership de l'OTAN. Si l'OTAN croit que notre mission sera perpétuelle, rien ne changera. Cette organisation ne montrera aucun leadership.

Le rapport Manley soulève de façon frappante un autre point, celui des communications déficientes du gouvernement avec la population canadienne quant à cette mission. J'espère qu'on adoptera certaines des recommandations formulées dans la motion, recommandations appuyées par le rapport Manley. J'aimerais qu'on crée un comité parlementaire. J'aimerais qu'on fasse preuve d'un leadership beaucoup plus solide et qu'on explique clairement à la population canadienne la situation dans ce pays, les objectifs que nous poursuivons et les moyens que nous comptons prendre pour réaliser ces objectifs.

J'espère que le débat éclaircira grandement notre rôle en Afghanistan. Ce qui est plus important encore, et je sais que je me répète, c'est que le débat international quant au rôle, à l'avenir et au leadership de l'OTAN sur la question de l'Afghanistan, soit transparent, non seulement pour les Canadiens, mais aussi pour tous les membres de l'OTAN.

Comme un des intervenants l'a signalé, l'évolution de la situation politique au Pakistan pourrait être favorable. Quoi qu'il en soit, on a annoncé la création d'un nouveau gouvernement de coalition en fin de semaine. Nous ne le savons pas encore, et c'est une hypothèse que

je formule, mais je crois que cela pourrait contribuer à la résolution du problème à long terme. Je le répète, il est encore trop tôt pour le savoir.

Par ailleurs, les résultats des élections aux États-Unis pourraient avoir un effet déterminant sur l'engagement de ce pays en Afghanistan. Comme les députés le savent, il ne s'agit que d'une hypothèse pour l'instant.

J'espère que notre rôle et les termes de notre mission auront été éclaircis dans une langue concise à la fin du débat.

● (1750)

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté mon collègue avec beaucoup d'intérêt. Personne n'a jamais dit qu'une solution purement militaire convenait en Afghanistan. Mon collègue conviendra-t-il, avec moi, que l'aspect militaire est un élément très important de la solution quand nous faisons affaire à un régime meurtrier comme celui des talibans?

Il a dit qu'une responsabilité partagée est une responsabilité esquivée. Je crois que la responsabilité devrait être partagée entre le Canada et les autres alliés de l'OTAN. Je ne sais donc pas ce qu'il voulait dire au juste. Pourrait-il apporter quelques précisions à ce sujet?

L'hon. Shawn Murphy: Monsieur le Président, en ce qui concerne le premier point, je ne dis pas que la solution est nécessairement militaire, mais la sécurité doit être assurée et c'est là la tâche des forces armées. La sécurité doit être assurée pendant que l'OTAN poursuit sa mission de développement en Afghanistan. Voilà ce qui ressort clairement de ce qui se passe.

En ce qui a trait à la question de l'OTAN, selon tout ce que j'ai lu à ce sujet et entendu à la Chambre et dans d'autres forums, cette organisation doit faire preuve de leadership. Trente-sept pays différents ne peuvent exercer le leadership. Ce n'est pourtant pas ce que je vois en ce moment. Ce n'est pas ce que John Manley et les autres membres distingués du groupe d'experts ont vu non plus. Ils ont formulé des critiques plutôt sévères au sujet du leadership de l'organisation.

Il s'agit d'une initiative de l'OTAN. Si cette organisation ne fait pas preuve de leadership dans le cadre de cette initiative, cette dernière est vouée à l'échec.

L'hon. Jay Hill (secrétaire d'État et whip en chef du gouvernement, PCC): Monsieur le Président, je sais que le temps est compté. Je serai bref. J'ai posé cette question au député de Yukon, un collègue du député qui vient de prendre la parole, et j'avais espéré obtenir une réponse.

Il y a des gens à la Chambre, et à l'extérieur de la Chambre, qui laissent entendre qu'il faudrait entamer des négociations avec les talibans pour en arriver éventuellement à un partage des pouvoirs en Afghanistan. Il y a d'après moi des différences irréconciliables entre le gouvernement actuel et celui que formaient les talibans et qu'ils formeraient encore s'ils reprenaient le pouvoir.

Je pense à la façon dont les talibans conçoivent la séparation de la mosquée et de l'État et refusent d'accorder des droits aux femmes. Ce sont les deux principaux points qui les distinguent du gouvernement libre et démocratique actuellement au pouvoir en Afghanistan. Comment le pouvoir pourrait-il être partagé avec une organisation, un parti politique et un régime qui adhère ainsi à une idéologie extrémiste? Mon collègue appuie-t-il l'idée de négocier le partage des pouvoirs avec un tel régime?

Travaux des subsides

L'hon. Shawn Murphy: Monsieur le Président, je ne peux que faire part de mes impressions.

Encore une fois, c'est une question très complexe. Parfois, la difficulté découle du fait qu'on essaie de la réduire à quelques énoncés très simples. En fait, je suis d'accord avec le député pour dire qu'il ne faudrait pas négocier avec les talibans, mais il se pourrait que ce soit envisageable dans cinq ou dix ans.

Regardons ce qui s'est passé en Irlande du Nord. Le conflit perdurait depuis des générations. On ne comptait plus les tueries. Chaque partie était bien campée sur ses positions. Or, il n'y a pas eu de solution militaire, ou fondée sur le recours à la force, en Irlande du Nord. La solution a été trouvée quand les parties se sont rencontrées pour négocier. L'idée que des gens de ces deux camps se parlent, se trouvent dans la même pièce ou dans la même ville aurait été impensable 20 ans auparavant.

Pour le moment, compte tenu de l'attitude des talibans, je pense comme le député. Toutefois, dans huit ou dix ans, ou même dans cinq ans, ou deux ans, je ne pourrais pas dire.

• (1755)

M. Deepak Obhrai (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de participer à cet important débat sur le rôle futur du Canada en Afghanistan.

Je partagerai mon temps avec le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale.

Les députés ont eu maintenant plusieurs semaines pour examiner soigneusement la motion révisée du gouvernement sur la prolongation de notre mission militaire à Kandahar. Il est important que nous examinions cette question avec le plus grand soin.

En tant que parlementaires, nous avons une énorme responsabilité. La décision que nous allons prendre tous ensemble aura des retombées profondes sur les millions d'Afghans qui comptent sur notre aide et celle de nos partenaires internationaux. Elle aura aussi de profondes retombées sur la cohésion de l'OTAN, sur la sécurité mondiale et régionale et sur les courageux Canadiens et Canadiennes, civils et militaires, qui aident les Afghans à reconstruire leur pays après plusieurs décennies de conflits.

Notre gouvernement comprend parfaitement l'enjeu. Nous appuyons fièrement et sans relâche cette mission en Afghanistan depuis 2001. Nous croyons que la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité de l'OTAN, à laquelle le Canada participe avec 39 autres pays, est non seulement pleinement justifiée mais aussi profondément enracinée dans les traditions de la politique étrangère canadienne.

Comme il s'agit d'une question critique non seulement pour les Canadiens mais aussi pour les Afghans et pour nos partenaires internationaux, il est non seulement compréhensible mais aussi souhaitable que nous examinions toutes les possibilités qui s'offrent à nous. C'est notre devoir d'élus.

Comme tous les députés ici présents, je prends cette responsabilité très au sérieux, mais c'est une tâche que nous accomplissons avec fierté et détermination. Les députés ont fait preuve de cette même détermination en votant en 2006 à la Chambre des communes le prolongement pour deux ans de cette mission.

À l'approche de cette échéance, il y a naturellement eu un débat musclé sur l'étape suivante. Notre gouvernement se félicite de ce débat, mais compte tenu de l'enjeu pour nos troupes et pour le peuple afghan, il devrait se dérouler le plus possible en dehors de tout parti pris politique.

C'est pourquoi le premier ministre a chargé en octobre dernier un groupe d'éminents Canadiens d'examiner les choix possibles pour cette mission après février 2009. Comme nous le savons tous, le Groupe d'experts indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan a soumis ses conclusions et ses recommandations au gouvernement fin janvier. À son immense crédit, il a présenté une évaluation claire, équitable et équilibrée de la situation.

Par leur travail, M. Manley et ses collègues ont affirmé leur profonde conviction que la présence du Canada en Afghanistan est importante. M. Manley va comparaître demain au Comité des affaires étrangères, dont les travaux seront télévisés, et nous avons tous hâte de l'entendre.

Nous devrions tous être reconnaissants au groupe de M. Manley du travail important qu'il a accompli. Son analyse mûrement réfléchie et ses recommandations ont pavé la voie à un vaste consensus sur l'avenir de cette mission.

Notre gouvernement a ensuite déposé une motion reprenant les recommandations du groupe de travail, notamment celle qui nous invite à faire pression sur nos partenaires de l'OTAN pour qu'ils s'engagent à assurer la poursuite de la présence militaire dans le Sud de l'Afghanistan, avec plus précisément un groupement tactique d'environ 1 000 soldats à Kandahar. Nous avons par la suite révisé cette motion dans le sens des amendements proposés par nos collègues de l'opposition officielle, et la motion révisée du gouvernement a été présentée le 21 février.

Je pense que tout le monde maintenant connaît bien le contenu de cette motion. Elle souligne les éléments requis pour assurer le succès de la mission du Canada en Afghanistan. Elle répète notre engagement à réaliser le mandat de l'ONU pour l'Afghanistan, mais en réaffirmant que notre engagement a un terme. En vertu de cette motion, le gouvernement doit prévenir l'OTAN que le Canada mettra fin à sa présence à Kandahar en juillet 2011, et que le redéploiement des troupes du Sud sera terminé en décembre.

Cette motion prouve que les parlementaires comprennent l'importance d'un consensus sur cette question critique. Enfin, elle manifeste clairement notre détermination à aller jusqu'au bout de nos engagements.

Le gouvernement a pris des mesures énergiques pour s'assurer que nos troupes aient le soutien et le matériel dont elles ont besoin pour remplir leur mission avec succès. Ces dernières semaines, le premier ministre a communiqué avec les dirigeants des principaux pays de l'OTAN pour leur faire savoir que la poursuite de la présence canadienne dans la région dépendait d'un soutien accru de nos alliés.

Le même message a été communiqué par le ministre de la Défense nationale à la réunion des ministres de la Défense des pays de l'OTAN qui a eu lieu à Vilnius, en Lituanie, au début de février. Ce message a été réitéré par le ministre des Affaires étrangères lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN qui a eu lieu à Bruxelles la semaine dernière.

• (1800)

Nous jugeons qu'il est important que nos alliés sachent quelle est notre position et quel est l'enjeu. Nous ne doutons pas que notre message ait été clairement entendu.

Travaux des subsides

Nos efforts diplomatiques sont tout à fait cohérents avec l'objectif de la motion dont nous débattons en ce moment. Ils renforcent les mesures que prend le Canada pour entraîner les forces de la sécurité nationale afghane afin qu'elles en viennent à assumer toujours plus de responsabilité dans le maintien de la sécurité à Kandahar et dans tout l'Afghanistan.

Nos troupes doivent aussi garantir la sécurité des efforts de reconstruction et de développement qui sont déployés à Kandahar afin de poursuivre l'important travail que les Canadiens ont fait ces dernières années.

Le Canada comprend que le développement et la sécurité vont de pair. Sans sécurité, il ne peut pas y avoir d'aide humanitaire, de reconstruction et de développement de la démocratie.

Il y a encore de sérieux défis à relever, mais nos efforts portent fruit. Ils portent fruit parce que notre but ultime, c'est de parvenir à habiliter les Afghans à assurer eux-mêmes leur propre sécurité, leur gouvernance et leur développement.

Nous savons que la seule véritable solution consiste à aider les Afghans à prendre en mains leur propre gouvernement.

Les Afghans forment un peuple fier. Ils apprécient notre aide, mais ils attendent avec impatience de prendre leur propre destinée en main. En soutenant les Afghans dans leurs efforts pour établir une meilleure gouvernance et une plus grande sécurité dans tout le pays, nous les aidons à jeter les fondations qui leur assureront un meilleur avenir.

Permettez-moi de citer l'exemple d'un domaine important où les Canadiens font la différence à cet égard: je parle de la formation des policiers.

Pour parvenir à une réforme de la police afghane, le Canada a adopté une approche complète comprenant les éléments suivants: soutenir le ministère de la Réforme intérieure, offrir des conseils sur la politique stratégique, fournir du matériel et des uniformes, ériger l'infrastructure policière, contribuer au paiement des salaires des policiers et envoyer des policiers civils canadiens pour former et encadrer la police nationale afghane.

À l'heure actuelle, plus de 46 civils et instructeurs de la police militaire sont déployés en Afghanistan. Grâce à leurs efforts, plus de 600 membres de la police nationale afghane ont reçu une formation par l'intermédiaire de l'équipe de reconstruction de la province de Kandahar.

Ce sont là quelques-uns des efforts que nous avons déployés pour appuyer le travail de reconstruction et de développement en Afghanistan.

Nous savons que cette approche est indispensable pour obtenir des résultats qui soient durables. C'est pourquoi notre gouvernement s'est engagé à fournir 100 millions de dollars de plus pour la reconstruction et le développement en Afghanistan dans le budget de 2008, ce qui porte l'enveloppe d'aide du Canada à l'Afghanistan, pour 2008-2009, à 280 millions de dollars, selon les prévisions.

Ces ressources supplémentaires aideront le peuple afghan, entre autres, parce qu'elles permettront une formation plus intensive de la police nationale afghane et de l'armée nationale afghane afin qu'elles puissent assumer une part croissante de la responsabilité de la sécurité à Kandahar et dans tout le pays.

Ces fonds supplémentaires dépassent largement l'engagement à doubler l'aide internationale d'ici à 2010-2011, ce qui portera l'engagement total du Canada envers l'Afghanistan à 1,3 milliard de dollars sur 10 ans.

Notre gouvernement prend les mesures nécessaires pour que cette mission soit un succès. Nous déployons des efforts soutenus pour obtenir des soldats et du matériel supplémentaires de nos alliés de l'OTAN.

Nous savons que les Afghans appuient ces objectifs. La communauté internationale appuie ces objectifs. Et il en va de même pour les Canadiens.

Pour nous, le choix est on ne peut plus clair et, la cause, on ne peut plus juste. C'est la raison pour laquelle j'invite respectueusement tous les députés à appuyer la motion présentement soumise à la Chambre.

M. John Cannis (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question au secrétaire parlementaire, qui a abordé plusieurs points dans son intervention.

Avant de poser ma question, je note que lorsqu'il a commencé son intervention, le secrétaire parlementaire, que j'ai écouté très attentivement, a notamment parlé de question critique; il a presque parlé de corruption, parce que c'est vraiment un des problèmes auxquels nous sommes confrontés ici.

Pour s'attaquer au problème, il faut faire face à la réalité d'un gouvernement corrompu. Je ne parle pas du président Karzaï, mais de toute l'administration sous le gouvernement central. Le député a-t-il des suggestions à faire quant à la façon de faire face à cette corruption, si je peux utiliser ce terme encore une fois, qui a cours dans ce pays?

Deuxièmement, le secrétaire parlementaire a parlé d'un élément vraiment vital, soit la formation. Il a parlé d'un effectif de 46 personnes. Je ne sais pas s'il est au courant, mais d'après ce que j'ai su, à titre d'ancien président du comité, nous avons sur place uniquement sept ou huit policiers qui font de la formation policière, les autres faisant de la formation pour d'autres services, que j'estime importants. Pourrait-il confirmer cela? Le cas échéant, pense-t-il que sept ou huit policiers suffisent pour faire le travail qui doit absolument être fait?

Enfin, le secrétaire parlementaire estime-t-il que l'ajout de 1 000 soldats supplémentaires, mesure sur laquelle nous comptons, au cours des deux prochaines années, permettra aux troupes de s'acquitter de la tâche?

● (1805)

M. Deepak Obhrai: Monsieur le Président, je remercie le député pour ses questions. Parlant d'administration corrompue, son collègue qui est intervenu juste avant a parlé d'État failli. L'Afghanistan a été un État failli pendant des années. Il faut du temps, de l'argent et des efforts pour mettre sur pied une administration. C'est à cela que s'emploie la communauté internationale.

Je puis assurer aux députés que les efforts de la communauté internationale vont finir par éliminer la corruption et toutes ces choses que le député a mentionnées, et vont bâtir en Afghanistan des institutions démocratiques indépendantes qui serviront bien ce pays.

Travaux des subsides

En ce qui a trait à son autre question sur l'effectif de 46 personnes dont j'ai parlé, il s'agit de civils canadiens et d'instructeurs de la police militaire. Il faut comprendre que notre approche est exhaustive et qu'il vaut mieux laisser les gens sur le terrain, et non les politiciens dans la Chambre des communes, prendre les décisions. C'est absolument essentiel. Nous nous contentons de donner des directives générales sur les objectifs que nous voulons atteindre. Ce sont les gens sur le terrain qui ont l'expérience et les connaissances nécessaires pour bien faire le travail. S'ils réclament davantage de personnel, le Canada en tiendra compte, mais nous laissons les gens sur le terrain s'occuper de l'administration et de la formation.

Quant à la référence aux 1 000 soldats, M. Manley va comparaître devant le Comité des affaires étrangères et mon collègue pourra lui demander pourquoi il a réclamé 1 000 soldats de plus. À mon avis, c'est parce que M. Manley a consulté les gens sur le terrain, nos commandants, ceux qui, en fin de compte, courent les risques et qui dirigent nos forces. Ils sont responsables du bien-être des soldats et doivent donner les ordres. C'est ce qu'ils font. Nous devrions leur permettre de bien faire leur travail.

M. John Cannis: Monsieur le Président, j'ai posé trois questions et je n'ai pas eu une seule réponse. J'ai demandé au secrétaire parlementaire, et je lui redemanderai, s'il juge que 46 personnes, dont 7 ou 8 sont des agents de police, suffisent pour donner la formation?

En ce qui concerne les 1 000 militaires, le député a parlé du rapport Manley et de tout ce que savent les généraux. Cependant, les généraux, et je peux les nommer, le général Henault, le général MacKenzie et le général Manson, ont dit ce qui suit. Ce ne sont pas mes paroles, c'est ce qu'on peut lire dans le journal. Le journal dit, et je cite: « les généraux doutent que 1 000 militaires renverseront la vapeur ».

Le député pourrait-il répondre s'il le peut?

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Bien sûr, le député de Scarborough-Centre, avec toute l'expérience qu'il a à la Chambre, sait qu'il ne doit pas utiliser d'accessoires.

Le secrétaire parlementaire a 23 secondes pour répondre.

M. Deepak Obhrai: Monsieur le Président, j'ai répondu à la question du député. Il devrait m'écouter attentivement. Je dis simplement que ce sont les officiers, les commandants et ceux qui se trouvent sur le terrain qui décideront de ce qui est mieux, de l'objectif à atteindre et de la façon d'atteindre l'objectif que nous avons fixé. Ce sont eux qui devraient décider, pas nous.

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, je suis reconnaissant d'avoir l'occasion de participer au débat.

En appuyant cette motion, nous respectons notre engagement à l'endroit des Afghans et de la communauté internationale. Nous ne pouvons abandonner maintenant. Notre pays possède une longue et honorable tradition de maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. Il s'agit d'un héritage né sur les champs de bataille de Flandres, parmi les haies-clôtures du Nord-Ouest de l'Europe et dans les collines de Corée. C'est l'héritage de Canadiens qui ont agi pour le plus grand bien de tous.

Les Canadiens d'hier et d'aujourd'hui sont fiers du rôle que joue leur pays sur la scène mondiale et nous pouvons tous être fiers de notre mission en Afghanistan.

• (1810)

[Français]

Les Canadiens ne se sont jamais dérobés à leurs responsabilités internationales. Durant la Première aussi bien que durant la Deuxième Guerre mondiale, le Canada a répondu à l'appel de ses alliés. Des Canadiens se sont battus et sont morts pour libérer les autres de la tyrannie et de l'oppression. Nous avons servi dans chaque région du monde, sur la terre, en mer et dans les airs.

Des cendres de la Deuxième Guerre mondiale, le Canada a aidé à fonder les Nations Unies. Notre adhésion symbolisait notre engagement envers la paix et la sécurité internationales. Ce dévouement a été d'autre part démontré par l'aide que nous avons apportée à l'établissement de l'organisation du Traité de l'Atlantique Nord. L'alliance a été conçue pour sauvegarder la liberté de ses peuples, pour défendre les principes de démocratie, de liberté et de droit international.

Pendant presque 60 ans, nous avons continué à soutenir ces valeurs.

[Traduction]

Dans les confins les plus éloignés du monde, les Canadiens ont participé à des missions multilatérales pour garantir la paix et la sécurité internationales. Des pentes escarpées du Cachemire jusqu'à la chaleur et à l'humidité d'Haïti et dans presque tous les endroits imaginables entre les deux, nous n'avons jamais reculé devant nos engagements. Nous savons que ce travail a toujours été difficile et dangereux.

En Corée, plus de 25 000 Canadiens ont combattu l'oppression. Cette mission des Nations Unies a démontré l'efficacité des forces multinationales. Dans les Balkans, les Forces canadiennes ont fait leurs preuves lors de dangereuses opérations visant à restaurer la stabilité. À Chypre, les Canadiens ont assuré une présence pendant plus de 50 ans. Nos efforts ont été essentiels au maintien d'une paix parfois fragile.

Dans ces cas et dans d'innombrables autres, le Canada a démontré son dévouement envers la paix et la sécurité internationales. Permettez-moi de rappeler aux députés et aux Canadiens que tout ce que font chaque jour les membres des Forces canadiennes, ils le font dans l'optique de la paix, et nous le constatons en Afghanistan aujourd'hui.

[Français]

Le rapport du Groupe d'experts indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan a récemment été rendu public pour le bénéfice de tous les Canadiens. Dans ce rapport, M. Manley et ses collègues recommandent un engagement qui refléterait les intérêts du Canada, traduirait nos valeurs et correspondrait à nos capacités nationales. Ce sont des buts valables, des buts qui ne peuvent être atteints que si on a le courage de garder le cap.

C'est pour cela que j'appelle mes collègues, dans cette Chambre à se joindre à moi pour appuyer cette motion.

[Traduction]

Notre gouvernement ne croit pas que le Canada devrait abandonner le peuple afghan en 2009. Dans le cadre de nos responsabilités internationales, nous nous sommes engagés à l'aider. Ce peuple n'a jamais connu les privilèges que la plupart d'entre nous tiennent pour acquis. Il a une histoire ancienne et tumultueuse. Il a connu l'occupation ennemie, la guerre civile et l'oppression.

Travaux des subsides

Les Afghans méritent mieux. Ils méritent une chance de vivre dans la paix. Ils méritent la possibilité de rebâtir leur vie. Ils méritent d'avoir voix au chapitre en ce qui concerne leur avenir. Nous devons donner aux Afghans les moyens d'assurer eux-mêmes leur sécurité et nous ne pouvons pas les abandonner maintenant.

[Français]

Le Canada est en train d'aider les Afghans à rebâtir leur pays en tant que société stable, démocratique et autosuffisante. Nous sommes là-bas à la demande du gouvernement démocratiquement élu, dans le cadre de la mission menée par l'OTAN sous mandat de l'ONU.

Les efforts du Canada en Afghanistan reposent sur trois piliers: la sécurité, le développement et la gouvernance. Nos soldats fournissent la sécurité nécessaire pour faciliter le développement. Sans sécurité, il ne peut y avoir d'aide humanitaire, il ne peut y avoir de reconstruction, il ne peut y avoir de développement démocratique.

Nos troupes sont jointes, entre autres, par des policiers, des diplomates et des travailleurs humanitaires canadiens, dans l'aide qu'ils apportent aux Afghans pour reconstruire leur vie.

Nous faisons une différence.

[Traduction]

Et nous ne sommes pas seuls. Nos alliés et nos partenaires contribuent également à cet effort. Les Nations Unies, l'OTAN et la communauté internationale partagent notre vision d'un Afghanistan meilleur. Comme nous, elles jugent que les Afghans méritent qu'on leur donne un coup de main et la chance de connaître une vie meilleure.

Nos alliés aident les Afghans à porter le fardeau de la reconstruction. Outre le Canada, 39 autres pays déploient des militaires chargés d'améliorer la sécurité en Afghanistan. Dans la seule région du Sud, nous avons pu compter sur la collaboration étroite de la Grande-Bretagne, des États-Unis, du Danemark, des Pays-Bas, de l'Australie, de la Roumanie et de l'Estonie. L'effectif combiné du Canada, de ses alliés et de ses partenaires dans le Sud de l'Afghanistan s'élève à près de 19 000 soldats, et d'autres forces se joignent aux nôtres.

La Pologne a récemment promis d'affecter à notre mission collective 400 soldats de plus et huit hélicoptères supplémentaires. Nous sommes en pourparlers avec nos alliés et partenaires afin de déployer des forces plus nombreuses sur le terrain, à Kandahar.

Aux quatre coins du vaste et rude pays qu'est l'Afghanistan, les membres de la communauté internationale concertent leurs efforts pour appuyer la mission.

C'est ainsi que les Allemands oeuvrent de concert avec les Suédois, les Hongrois et les Norvégiens. Les Italiens font de même avec les Espagnols, les Lithuaniens et les Turcs. Les forces de sécurité nationale afghanes commencent courageusement à assurer elles-mêmes la défense de leur pays.

Ces pays et d'autres encore collaborent étroitement pour le bien des Afghans et de leur pays. Cette collaboration illustre bien ce que la force collective et la détermination collective rendent possible.

Nous nous devons et nous devons à nos alliés de poursuivre cet effort concerté.

• (1815)

[Français]

En appuyant le Pacte de l'Afghanistan, le Canada s'est engagé à terminer ce qui a été entamé en Afghanistan.

Nous allons accélérer l'entraînement des forces armées et policières afghanes, continuer à aider à reconstruire des infrastructures cruciales et aider à mettre en place les conditions nécessaires pour permettre à l'Afghanistan de se tenir debout.

À ce jour, cette tâche n'a pas été facile.

[Traduction]

Nous avons souvent eu des défis à relever lors de nos missions à l'étranger. Nous ne nous rendons pas service en estimant que nous avons eu la tâche facile au Cambodge, au Timor oriental ou au Congo. Le Canada a souvent eu à payer le prix fort. Les Livres du Souvenir qui sont gardés dans cet édifice en témoignent.

Pourtant, nous n'avons pas tourné le dos. Nous avons poursuivi nos efforts, même dans la pire adversité. Il nous faut en faire autant en Afghanistan à l'heure actuelle. Nous ne devons pas nous arrêter. Nous allons continuer à jouer un rôle sur le plan mondial et nous allons continuer à croire aux valeurs partagées que sont la démocratie, la liberté, les droits de la personne et la primauté du droit. Ce sont les mêmes valeurs qui nous ont incités à devenir membres des Nations Unies et de l'OTAN il y a déjà plusieurs années.

La semaine dernière, j'ai eu l'honneur, avec d'autres députés, de rencontrer six femmes députées du Parlement de l'Afghanistan. Ces femmes sont une véritable inspiration. En les écoutant parler de leur réalité, je me suis senti quelque peu inadéquat. Dans le cas de l'une d'entre elles, sa tête était mise à prix. Le mari d'une autre a été arrêté, torturé et tué par les talibans. Une autre est remplacée à la maison par un sosie qui s'occupe de sa famille pendant qu'elle se rend discrètement au Parlement faire son travail. Toutes ces femmes ont le courage de vouloir changer les choses pour l'avenir de leur pays. Le fardeau de nos difficultés est bien léger comparé au leur.

Leur message pour le Canada est tout simple: elles nous demandent de ne pas les abandonner en si bon chemin.

Notre mission en Afghanistan s'inscrit dans une fière tradition canadienne d'engagement à l'échelle internationale. Dès ses tout premiers pas sur la scène mondiale, le Canada a joué un rôle extrêmement utile pour favoriser la paix et la sécurité dans le monde.

À titre de membre fondateur des Nations Unies et de l'OTAN, nous avons travaillé de concert avec la communauté internationale pour garantir la paix et la stabilité. Le Canadien est fier de ses réalisations à cet égard. En Afghanistan, nous continuons de travailler avec les Nations Unies et l'OTAN, mais notre travail n'est pas terminé. Il nous faut appuyer cette motion pour que notre mission soit menée à terme. Nous le devons aux Afghans, à nos alliés, et à nous-mêmes.

Voici, pour terminer, une citation du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon:

Le gouvernement de l'Afghanistan a beaucoup de chemin à faire avant de reprendre les rênes de sa propre destinée. Mais ce jour viendra. C'est un boulot difficile. On en tirera peu de gloire et il faudra des sacrifices. C'est pour ça que nous sommes là-bas.

J'invite tous les députés à appuyer la motion. Nous ne pouvons partir sans avoir terminé le travail.

M. John Cannis (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai été très ému en écoutant le secrétaire parlementaire parler de nos militaires et, notamment, des conflits du passé.

Travaux des subsides

J'étais aussi très heureux de l'entendre parler du sentiment de fierté à l'endroit de nos soldats. C'est mon sentiment profond que tous les députés et tous les Canadiens ont été fiers, continuent d'être fiers et seront toujours fiers de nos soldats. Le député a également parlé de certains conflits, mais les deux qui ressortaient davantage étaient la Guerre de Corée et la Seconde Guerre mondiale.

Je suis au courant de l'ancienne carrière militaire du député. Je viens également d'une famille dont les ancêtres ont servi dans ces deux conflits, soit la Guerre de Corée et la Seconde Guerre mondiale. Le député pourrait-il prendre un moment pour décrire ces deux conflits, raconter comment le monde a uni ses forces pour régler ces conflits et les comparer au conflit dont il est ici question?

Quand j'aurai l'occasion de reprendre la parole, plus tard, j'élaborerai sur ce thème. Cependant, c'est notre devoir de saisir la Chambre de ce que nous entendons dans la rue, de la bouche de nos électeurs. Personne n'a jamais dit que nous voulions nous dissocier de cette question.

Je suis d'accord avec le député. Nous avons une obligation, mais pourrait-il prendre un moment pour comparer ces deux conflits, soit la Guerre de Corée et la Seconde guerre mondiale, au conflit actuel et, si possible, faire ressortir les différences?

• (1820)

M. Laurie Hawn: Monsieur le Président, j'apprécie cette question de la part de mon collègue, qui fait comme moi partie du Comité de la défense.

La guerre de Corée et la Seconde Guerre mondiale étaient très différentes de ce qui se passe en Afghanistan. Ce qui lie ces trois conflits, c'est qu'on a retiré aux gens leurs libertés et leurs droits fondamentaux. Le Canada, avec l'aide de pays alliés, s'est interposé pour mettre fin à la tyrannie nazie pendant la Seconde Guerre mondiale. Nous nous sommes interposés pour mettre fin à l'occupation de la Corée du Sud par les Nord-Coréens communistes. Nous collaborons actuellement avec 39 pays alliés dans le même but en Afghanistan.

La taille de ces conflits est évidemment différente, mais le principe reste le même. Il s'agit de libérer des peuples. Des pays qui ont la capacité et la responsabilité de s'élever contre la tyrannie et l'oppression se regroupent pour libérer un peuple qui mérite d'être libre.

Si nous n'avions pas agi comme nous l'avons fait pendant la Seconde Guerre mondiale, qui sait comment nous serions aujourd'hui. Si nous n'avions pas agi comme nous l'avons fait en Corée, la Corée du Sud serait aujourd'hui un pays communiste au lieu d'être l'une des économies les plus prospères au monde.

Il existe des similitudes et des différences entre ces trois missions, mais elles ont toutes ce point en commun: la libération de peuples grâce à une capacité d'agir et une volonté nationale de faire ce qui est bien en collaboration avec des alliés partageant la même vision en matière de liberté, de démocratie, de droits de la personne et de règle de droit. C'est toujours ce que fera le Canada car c'est la bonne chose à faire.

L'hon. Jay Hill (secrétaire d'État et whip en chef du gouvernement, PCC): Monsieur le Président, je suis reconnaissant au député de ses propos; il parle en quelque sorte en connaissance de cause, ayant été là-bas à quelques reprises.

Je me suis souvent demandé ce qui se passerait si on pouvait amener tous les Canadiens en Afghanistan pour qu'ils puissent voir de leurs propres yeux, comme moi et de nombreux collègues l'avons vu, ce qui se passe sur le terrain et constater à quel point nos jeunes

hommes et femmes en uniforme contribuent chaque jour à améliorer la vie des Afghans, qu'ils protègent contre la tyrannie, l'oppression, la torture et le meurtre.

J'ai été très touché par ce qu'a dit mon collègue à propos des six courageuses jeunes députées afghanes. Je me demandais s'il avait d'autres histoires aussi profondément touchantes à raconter, non seulement aux députés, mais aussi, grâce au miracle de la télévision, à tous les Canadiens.

M. Laurie Hawn: Monsieur le Président, j'aurais deux ou trois points à faire valoir.

J'ai passé beaucoup de temps avec nos soldats, nos marins et nos aviateurs, surtout au cours des quelques dernières années, évidemment à cause du conflit en Afghanistan, et j'ai parlé à des centaines d'entre eux. Je leur ai serré la main quand ils sont revenus au Canada, je les ai regardés dans les yeux et je les ai remerciés. J'ai aussi discuté avec leur famille.

Les soldats, eux, comprennent. Ils savent pourquoi ils vont là-bas, car ils voient la contribution qu'ils apportent sur le terrain chaque jour. Petit à petit, ils parviennent à changer les choses.

J'ai parlé aux familles qui ont perdu des êtres chers en Afghanistan, et, elles comprennent la situation. Il va sans dire qu'elles ont de la peine, mais elles sont très fières de ce que leur fils ou leur fille a fait et elles comprennent combien c'est important. Elles appuient la mission entièrement.

J'aimerais que plus de Canadiens puissent rencontrer des citoyens de ce genre. Ce sont les citoyens les plus extraordinaires de notre pays et nous serions perdus sans eux. Que Dieu bénisse chacun d'entre eux.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Nous reprenons le débat. Je vais donner la parole au député de Scarborough-Centre à condition, mais il est entendu que le débat se terminera à 18 h 30. Le député dispose d'un peu plus de cinq minutes.

M. John Cannis (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je vais tenter d'exprimer mon point de vue en moins de cinq minutes.

Nous discutons de ce dossier extrêmement important afin de pouvoir le gérer. Il y a quelque temps, j'ai eu l'occasion de parler de la mission en Afghanistan. Je commencerai aujourd'hui de la même manière que je l'ai fait à ce moment-là. Quand nous débattons de la mission à laquelle participent nos soldats, nous le faisons pour leur bien et le bien de chaque Canadien.

Comme le secrétaire parlementaire l'a souligné tout à l'heure, ce n'est pas une question partisane. Toutefois, cela devient un enjeu partisan quand le Canada fait rire de lui. C'est un enjeu partisan quand les Canadiens sont pratiquement les seuls à mettre leur vie en danger. C'est un enjeu partisan quand on demande aux Canadiens d'en faire beaucoup plus que les soldats des 38 ou 39 pays qui sont là-bas. C'est un enjeu partisan quand l'OTAN n'y met pas du sien.

Je l'ai dit plus tôt et je le répète, la crédibilité de l'OTAN est en jeu aujourd'hui. J'ai eu l'honneur et le privilège d'assister à des réunions de l'OTAN. J'ai eu l'honneur de présider le Comité de la défense. J'en suis maintenant le vice-président.

Travaux des subsides

Je n'ai pas d'expérience dans le domaine militaire, mais au fil des ans, j'ai entendu tous les spécialistes. Je me sers des renseignements que ceux-ci présentent pour essayer de m'exprimer intelligemment sur le sujet. Je n'ai pas l'expérience du secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, qui a servi fièrement dans l'armée. Je le félicite.

Comme moi et tous les membres du comité, le secrétaire parlementaire sait que très rares sont les moments où il y a des affrontements. Il vous donnera l'assurance, comme moi, monsieur le Président, que dans 90 p. 100, voire 99 p. 100 des cas, nous trouvons les moyens de faire ce qui s'impose.

Il y a deux choses à faire. Premièrement, il faut respecter notre obligation internationale pour maintenir et rehausser la fière tradition dont le député a parlé. Deuxièmement, il est tout aussi important de faire ce qui convient pour les hommes et les femmes à qui nous demandons de risquer leur vie chaque jour à Kandahar ou ailleurs, comme le député l'a mentionné.

Est-ce que j'ai une dent contre l'OTAN? J'hésite à le dire, et je vais donner quelques exemples. Nous avons rencontré le Comité de la défense de l'Allemagne. Chaque fois que nous rencontrons des homologues, que ce soit aux conférences de l'OTAN ou ailleurs, nous discutons de ce que nous appelons les réserves.

J'ai demandé plus tôt au secrétaire parlementaire de comparer les deux conflits, parmi tous ceux qu'il a énumérés: le conflit coréen et la Seconde Guerre mondiale. Il a dit que tous les alliés s'étaient solidarisés pour s'opposer aux forces de l'Axe et combattre la tyrannie afin que nous puissions aujourd'hui vivre libres. Il a raison.

Quelle a été la différence? Lorsque tous ces pays ont uni leurs forces, ils n'ont pas dit que tel pays irait de ce côté et tel autre ailleurs. Nous nous sommes engagés ensemble. Lorsque nous avons envoyé des hommes et des femmes participer à la Première Guerre mondiale, puis à la Seconde Guerre mondiale, nous ne leur avons pas demandé de choisir où ils allaient se battre. Ils se sont engagés à fond, et ils ont fait leur devoir.

Voilà pourquoi nous sommes si fiers aujourd'hui et hissons notre drapeau avec tant de fierté. Voilà pourquoi, aux Pays-Bas et dans toute l'Europe, on parle de ce que les Canadiens ont fait, de leur participation.

Pour régler ce problème, il faut regarder la réalité en face. Je ne veux pas donner l'impression d'être pessimiste, mais je tiens à être réaliste. La situation là-bas est ce qu'elle est. On y extrait l'opium des pavots cultivés sur place, ce qui rapporte des centaines de millions de dollars chaque année. Pourquoi la communauté internationale ne peut-elle pas constater d'un commun accord que c'est cela, le cancer qui mine le pays, et intervenir pour tenter de régler le problème?

Par ailleurs, je suis d'accord sur ce qu'on a dit plus tôt de la formation à fournir aux policiers et aux fonctionnaires et de la construction d'écoles. Ce sont des choses que nous faisons bien. Aujourd'hui, l'OTAN doit faire un effort. Je serai grandement déçu, et mes électeurs et les nombreux Canadiens avec qui j'ai discuté le seront tout autant, si nous ne réussissons pas à faire lever les réserves.

Je vais conclure en disant que je n'aime pas que le Canada se fasse rouler. Et c'est exactement ce qui se passe aujourd'hui. Les Français ont dit qu'ils enverraient des troupes. Où sont-elles? Nulle part. Où sont tous les autres pays? Demandons-nous où ils assurent le service. Il n'y a pas très longtemps, nous avons malheureusement perdu un autre soldat canadien.

● (1825)

Nous avons subi des pertes, et nous sommes prêts à l'accepter. On nous demande de fournir du matériel. Pourquoi l'OTAN ne peut-elle pas fournir l'argent et le matériel? Nous fournissons les troupes.

Mais non. Le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères a dit que la mission nous coûterait 1,8 milliard de dollars sur dix ans. Les chiffres que fournissent les militaires dépassent le demi-billion de dollars.

Ce n'est pas moi qui le dis. Je ne me suis pas servi d'un document comme accessoire. Je voulais simplement faire des citations exactes. J'ai cité trois généraux distingués et bien connus. Je répète leurs noms: Lewis MacKenzie, Paul Manson et Ray Hénault. Ils ont tous dit que 1 000 soldats ne suffiraient pas. Pourquoi? Parce que les Américains l'ont confirmé et ont dit qu'il nous faut plus de 400 000 soldats.

● (1830)

[Français]

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Comme il est 18 h 30, je dois faire savoir à la Chambre que les délibérations relatives à la motion sont terminées.

[Traduction]

MOTION DE L'OPPOSITION — LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 7 mars, de la motion.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): La Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion de crédits du député de Toronto—Danforth.

Convoquez les députés.

● (1855)

[Français]

(La motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 62)

POUR

Députés

André	Angus
Asselin	Atamanenko
Bachand	Barbot
Bell (Vancouver Island North)	Bellavance
Bevington	Bigras
Black	Blaikie
Blais	Bonsant
Bouchard	Bourgeois
Brunelle	Cardin
Carrier	Charlton
Chow	Christopherson
Comartin	Crête
Crowder	Cullen (Skeena—Bulkley Valley)
Davies	DeBellefeuille
Demers	Deschamps
Dewar	Dion
Duceppe	Faille
Gagnon	Gaudet
Godfrey	Godin
Goodale	Guay
Guimond	Ignatieff
Jennings	Julian
Laforest	Laframboise
Lavallée	Layton
Lemay	Lessard

Initiatives ministérielles

Lévesque	Lussier
Malo	Marston
Martin (Winnipeg Centre)	Martin (Sault Ste. Marie)
Masse	Mathysen
McDonough	McGuinty
Ménard (Hochelega)	Ménard (Marc-Aurèle-Fortin)
Mulcair	Nadeau
Nash	Ouellet
Paquette	Perron
Plamondon	Priddy
Proulx	Regan
Rodriguez	Roy
Savoie	Scarpaleggia
Siksay	St-Cyr
St-Hilaire	Stoffér
Thi Lac	Thibault (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les
Basques)	
Vincent	Wasylycia-Leis— 84

CONTRE

Députés

Abbott	Ablonczy
Albrecht	Allen
Allison	Ambrose
Anders	Anderson
Baird	Batters
Benoit	Bernier
Bezan	Blackburn
Boucher	Breitreuz
Brown (Leeds—Grenville)	Brown (Barrie)
Bruinooogé	Calkins
Cannan (Kelowna—Lake Country)	Cannon (Pontiac)
Carrie	Casson
Chong	Clement
Comuzzi	Cummins
Davidson	Day
Del Mastro	Devolin
Doyle	Dykstra
Emerson	Epp
Fast	Finley
Fitzpatrick	Flaherty
Fletcher	Galipeau
Gallant	Goldring
Goodyear	Gourde
Grewal	Hanger
Harris	Harvey
Hawn	Hearn
Hiebert	Hill
Hinton	Jaffier
Jean	Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Kenney (Calgary Southeast)
Khan	Komaricki
Kramp (Prince Edward—Hastings)	Lake
Lauzon	Lebel
Lemieux	Lukiwski
Lunn	Lunney
MacKay (Central Nova)	MacKenzie
Manning	Mark
Mayes	Menzies
Merrifield	Miller
Mills	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Moore (Fundy Royal)	Nicholson
Norlock	O'Connor
Obhrai	Oda
Paradis	Petit
Poillievre	Preston
Rajotte	Reid
Richardson	Ritz
Scheer	Schellenberger
Shiple	Skelton
Smith	Solberg
Sorenson	Stanton
Storseth	Strahl
Sweet	Thompson (New Brunswick Southwest)
Thompson (Wild Rose)	Tilson
Toews	Trost
Tweed	Van Kesteren
Van Loan	Vellacott
Verner	Wallace
Warawa	Warkentin
Watson	Williams
Yelich— 121	

PAIRÉS

Députés

Blaney	Freeman
--------	---------

Gravel	Guergis
Lalonde	Pallister
Picard	Prentice— 8

Le Président: Je déclare la motion rejetée.

* * *

[Traduction]

L'AFGHANISTAN

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 26 février, de la motion ainsi que de l'amendement.

Le Président: La dernière fois que la Chambre a été saisie de cette motion, nous en étions à la période des questions et observations faisant suite à l'allocation de la députée de Trinity—Spadina. Il reste deux minutes pour lui adresser des questions ou des observations.

Reprise du débat. La secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement social a la parole.

Mme Lynne Yelich (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement social, PCC): Monsieur le Président, c'est un plaisir pour moi de prendre la parole ce soir sur la mission du Canada en Afghanistan.

Quand j'ai été élue, en 2000, l'Afghanistan devenait un enjeu important pour la Chambre, et il l'est devenu pour moi aussi. J'ai suivi de près cette mission. J'ai toujours espéré du leadership face aux décisions qu'il fallait prendre. Les libéraux ont été les premiers à faire preuve de leadership en approuvant la mission en Afghanistan. Ensuite, notre premier ministre a repris les rênes, et il fait beaucoup pour aider les Afghans.

Un député du NPD a fait un commentaire aujourd'hui, durant le débat, qui donnait l'impression que son parti était désespéré, même s'il n'a pas employé ce mot.

Je veux revenir au moment où le président Karzaï a pris la parole ici, à la Chambre. Il a remercié le Canada de sa contribution et a ajouté ceci:

[...] L'Afghanistan aujourd'hui ne ressemble en rien au pays terrifié et épuisé d'il y a cinq ans. De nos jours, l'Afghanistan a la constitution la plus progressiste de la région, ce qui permet aux Afghans de choisir leurs dirigeants pour la première fois de leur histoire dans le cadre d'élections démocratiques. Ces cinq dernières années, nos gens ont voté dans deux élections, une pour élire le président et l'autre pour le Parlement. À l'inauguration du Parlement, 27 p. 100 des députés étaient des femmes. Les trois organes de l'État ont été établis. Plus de six millions d'enfants vont à l'école et environ 40 p. 100 sont des filles. Plus de quatre millions de nos réfugiés sont rentrés chez eux. Nous avons désarmé des dizaines de milliers d'anciens combattants, et nous avons entrepris la tâche cruciale de reconstruire les institutions afghanes chargées d'assurer la sécurité, soit la police et l'armée. Nous avons aussi stabilisé la situation financière et nous constatons même une croissance économique importante. Bref, en Afghanistan, nous avons adopté la vision d'une société prospère et pluraliste que le Canada représente si bien.

Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député d'Edmonton—Strathcona.

Le gouvernement appuie nos militaires et comprend qu'ils vont à la guerre pour aider des pays comme l'Afghanistan, pour défendre leur population, pour y construire des ponts, pour former leurs militaires, pour aider à la reconstruction après la dévastation et pour redonner aux femmes leurs droits, et aux enfants, leur avenir.

Initiatives ministérielles

Nos militaires et leurs collègues des autres pays sont les braves d'entre les braves. Ce sont leurs efforts et les efforts du peuple afghan que nous défendons.

En Afghanistan, le Canada fait partie de la Force internationale d'assistance à la sécurité menée par l'OTAN avec l'aval de l'ONU. Le Canada a répondu avec ses partenaires étrangers à l'appel du gouvernement démocratiquement élu d'Afghanistan. Il aide à faire de l'Afghanistan un pays stable, démocratique et autosuffisant.

M. Lee Windsor, directeur adjoint du Gregg Centre for the Study of War and Society, à l'Université du Nouveau-Brunswick, et lui-même un ancien soldat, a décrit comment des événements comme l'éclatement de la Yougoslavie ont empêché l'aide d'arriver en Afghanistan, après que les Afghans eurent fait leur part pour contrer la menace communiste pendant la guerre froide.

L'Afghanistan s'est effondré et la guerre civile s'y est installée, ce qui a permis aux talibans de s'emparer du pouvoir. Le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a rappelé aux Canadiens les conséquences de cet effondrement. Voici les paroles de lui que rapportait le *Globe and Mail* le 24 janvier 2008:

L'Afghanistan est un puissant symbole du prix à payer quand on abandonne un pays aux forces de l'anarchie. Ce seul motif justifie les efforts internationaux pour rebâtir le pays. Pour qu'il n'y ait pas de doute à ce sujet, rappelons-nous le 11 septembre 2001 et l'onde de choc que ces attentats ont envoyée dans le monde entier. Nous avons appris comment la disparition des institutions civiles d'un pays pouvait laisser un vide que des criminels et des opportunistes n'ont pas manqué pas de remplir. Plongé dans le chaos et la pauvreté, l'Afghanistan est devenu un terrain fertile pour le terrorisme.

- (1900)

Avant la chute des talibans en 2001, les femmes n'avaient pour ainsi dire aucun droit en Afghanistan. Parmi les droits fondamentaux de la personne qui étaient bafoués, notons que les femmes n'avaient pas droit aux soins de santé de base et qu'elles ne pouvaient pas travailler à l'extérieur de la maison, ni fréquenter l'école ou l'université. Elles n'avaient pas le droit de quitter leur maison sans être accompagnées d'un proche parent de sexe masculin. Elles n'avaient pas droit à un procès équitable et étaient exécutées pour tout crime d'ordre sexuel. Les exécutions publiques et les flagellations étaient courantes sous le régime taliban.

On ne peut pas négocier avec une organisation terroriste et avec un régime qui traite ses propres gens de cette manière.

Les choses sont bien différentes aujourd'hui. Diverses sources, dont la délégation de femmes afghanes qui est venue au Parlement la semaine dernière, ont parlé des grands progrès réalisés dans ce pays. Parmi les plus grandes réalisations, notons que les femmes représentent maintenant le quart des membres démocratiquement élus de l'assemblée nationale et que plus de deux millions de jeunes filles sont inscrites à l'école.

Comme je l'ai déjà souligné, en 2006, le président Karzaï avait expliqué combien l'aide apportée par le Canada était utile pour son pays et il nous avait remercié de tout ce que nous faisons pour eux. Il avait ensuite souligné que l'Afghanistan avait la constitution la plus progressiste de la région puisqu'on permettait aux Afghans de choisir leurs dirigeants pour la première fois de l'histoire de leur pays. Il avait parlé de la structure du gouvernement et du fait que 27 p. 100 de ses membres étaient des femmes. Il avait parlé des six millions d'enfants afghans, dont 40 p. 100 étaient des filles, qui étaient retournés à l'école et des quelque quatre millions de réfugiés qui étaient rentrés chez eux. Il avait parlé de la façon dont les Afghans avaient désarmé des milliers d'anciens combattants et entrepris la tâche essentielle de reconstruire les institutions afghanes chargées d'assurer la sécurité, soit la police et l'armée. Ils avaient

également atteint une stabilité financière et une importante croissance économique. En résumé, les Afghans avaient adopté la vision d'une société prospère et pluraliste que le Canada représente si bien.

Le Canada est le principal donateur du Mécanisme de microfinancement et de soutien en Afghanistan, qui aide l'économie afghane en aidant les Afghans à créer leurs propres emplois. Les femmes afghanes prennent le contrôle de leurs vies en créant leurs propres entreprises par l'intermédiaire de ce programme. Plus de 325 000 Afghans ont pris avantage du programme. Là-dessus, 75 p. 100 sont des femmes, et 98 p. 100 des ces prêts ont été remboursés avec intérêt.

Un autre programme, Intégration des femmes aux marchés, aide les femmes à pratiquer l'horticulture et à faire pousser surtout des fruits et des légumes dans leurs jardins à domicile, afin d'améliorer le régime alimentaire de leur famille et de gagner un revenu.

En octobre dernier, on nous a présenté un projet intitulé ArteZan Designs, qui offre des cours de perfectionnement professionnel, de tissage, de production de revenus et d'alphabétisation aux femmes afghanes. On pouvait acheter des châles en soie. Les recettes sont réinvesties directement dans le projet à Kaboul.

Voilà un exemple de plus de la façon dont la présence du Canada en Afghanistan permet aux femmes de créer, de produire et de gagner de l'argent.

Le chef d'état-major de la Défense, le général Hillier, a récemment expliqué le rôle important du développement en Afghanistan. Il a dit ce qui suit:

Nous sommes en Afghanistan pour aider les Afghans. Nous ne sommes pas là pour bâtir un empire. Nous ne sommes pas là pour occuper un pays. Nous sommes là pour aider les hommes, les femmes et les enfants afghans à reconstruire leurs familles.

Le général Hillier a également fourni des précisions sur la relation entre la sécurité au pays et la sécurité en Afghanistan quand il a affirmé que nous devons fixer les conditions de stabilité là-bas avant que le climat d'instabilité ne soit exporté ici.

On me signale que mon temps de parole est écoulé, et j'en suis seulement à la moitié de mon intervention. Si j'avais eu l'attention de la Chambre, j'aurais été un peu plus rapide, mais tout le monde parlait et n'écoutait pas mes arguments importants.

Je suis heureuse d'avoir eu la possibilité de dire quelques mots ce soir à propos des changements démocratiques, du renouvellement économique et des progrès sociaux apportés à un pays en quête de liberté et de stabilité. Les Canadiens peuvent être fiers que nous ayons fait tellement de choses pour changer la vie d'un si grand nombre de personnes. C'est un héritage que nous pouvons célébrer et accepter de préserver ensemble.

- (1905)

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, j'assure à la députée que je l'écoutais. Il y a un point que la députée n'a pas abordé, mais je suis convaincu qu'il figure dans le reste de son discours.

Il s'agit du commerce du pavot. Lorsque l'Afghanistan a fait l'objet d'un premier débat à la Chambre, j'ai fait des recherches. J'ai appris que l'économie de l'Afghanistan était axée principalement sur la culture du pavot, que cela rapportait peu aux agriculteurs, mais que les talibans en faisaient le commerce pour financer leur guerre, l'achat d'armes et permettre à la situation de se perpétuer.

Initiatives ministérielles

La députée sait-elle comment le gouvernement compte s'attaquer au problème du financement de la guerre, par les insurgés afghans, au moyen du commerce du pavot? Existe-t-il des mesures concrètes qui pourraient permettre qu'on puisse un jour voir la paix ou la stabilité régner en Afghanistan?

Mme Lynne Yelich: Monsieur le Président, l'industrie du pavot est une préoccupation que le président a exprimée à la Chambre lors de sa visite au Canada. C'est une grande préoccupation. Cela ne fait que confirmer l'utilité de notre présence là-bas, afin de tenter d'instaurer la paix et d'aider la population afghane à prendre le contrôle de la situation.

En contribuant à la formation de l'armée et de la police nationales afghanes, nous collaborons à la résolution de ce problème très complexe. Je sais que c'est pour cela que le député a posé la question, parce qu'il sait que les choses ne seront pas faciles.

D'abord, nous avons beaucoup à faire pour instaurer la stabilité en Afghanistan et faire en sorte que les Afghans aient accès à l'éducation. L'éducation aidera. Si nous pouvons faire en sorte que les enfants et les femmes soient éduqués, la société sera éduquée et des problèmes tels que l'industrie du pavot perdront de leur ampleur.

• (1910)

L'hon. Jim Karygiannis (Scarborough—Agincourt, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté ma vis-à-vis avec beaucoup d'intérêt. En 2003, j'ai pu aller en Afghanistan. J'ai alors rendu visite à la ministre responsable des Affaires féminines, qui gérait un collège. J'ai pu m'entretenir avec des femmes de ce collège.

Il y avait là des femmes à la fin de l'adolescence. Lorsque je leur ai demandé ce que la communauté internationale pouvait faire pour l'Afghanistan, une jeune fille m'a pris par la main et m'a dit de la suivre. Elle m'a amené à l'extérieur de l'école où nous avons attendu une ou deux minutes. Nous avons vu venir quatre véhicules des Nations Unies avec des mercenaires, si nous voulons les appeler par ce nom, qui protégeaient une ONG. La jeune femme m'a alors dit que tout irait bien si nous pouvions les débarrasser de tout cela pour que les entreprises rouvrent leurs portes, que les gens travaillent et que le pays connaisse la stabilité.

La députée pourrait-elle nous dire ce qu'elle pense de ces commentaires d'une jeune Afghane? Que fait le gouvernement dont la députée fait partie pour parvenir au résultat souhaité?

Mme Lynne Yelich: Monsieur le Président, je ne suis pas au courant de ce dont cette jeune femme parlait au juste, mais je sais que si ce que les Afghans veulent c'est de l'aide et du financement, c'est ce que nous faisons. Je l'ai déjà dit, nous offrons du microcrédit, ce qui aide beaucoup de femmes à mettre leur entreprise sur pied. Par conséquent, je suis convaincue que les choses sont très bien parties, si c'est ce que souhaite cette jeune Afghane. Nous avons également beaucoup fait en reconstruisant des écoles. Tout cela contribuera à faire redémarrer l'économie.

Par l'intermédiaire de l'ACDI, nous avons clairement ciblé l'économie. Quelques projets ont aidé. Dès que nous avons un peu d'infrastructure, comme des puits et de l'eau, dès que nous avons créé l'infrastructure pour lever les obstacles, l'économie peut se construire. Je crois que le député a permis de mettre en lumière ce que c'est ce que nous faisons. Nous aidons grâce au microcrédit.

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, PCC): Monsieur le Président, il me fait grand plaisir de prendre la parole aujourd'hui pour parler d'une question qui, de toute évidence, est très importante pour les Canadiens. Elle l'est tout particulièrement pour moi, compte tenu de l'histoire de ma famille. Je sais que vous, monsieur le Président, connaissez certains aspects de cette histoire. J'aimerais la

faire connaître à la Chambre puisque je me considère très fortuné que ma famille ait pu venir au Canada.

Le Canada nous a donné un tout nouveau départ. Comme les députés le savent, au début des années 1970, peu après ma naissance en Afrique de l'Est, un dictateur radical a pris le pouvoir. Il s'appelait Idi Amin. Nous avons vécu sous ce régime incroyable durant une brève période, puis nous avons été expulsés. Heureusement, nous avons pu venir au Canada, sains et saufs, avec ce que nous pouvions transporter. Je ne m'en souviens pas beaucoup puisque j'étais un bébé à l'époque. Cependant, dans ma famille, on raconte que nous avons vécu une période très difficile, que nous avons tout perdu.

Du jour au lendemain, on nous a arraché ce que trois générations avaient bâti dans ce pays: nos familles et nos entreprises. Sans une aide extérieure, il est impossible de redresser de tels torts et de corriger une situation aussi radicale que celle qui sévissait sous le dictateur qui s'appelait Idi Amin. À l'époque, la communauté internationale s'interrogeait sur l'attitude à adopter. Devions-nous intervenir? Fallait-il expulser le dictateur?

Heureusement, le Canada a accueilli ma famille, moi-même et d'autres personnes qui se sont réfugiées au Canada. Nous avons pu recommencer à neuf. Il a fallu qu'un certain nombre de pays africains voisins de l'Ouganda interviennent et expulsent le dictateur, puis aident les Ougandais et leurs familles à entreprendre la reconstruction après le règne terrible d'Idi Amin, qui a duré de six à huit ans environ.

Sous sa dictature, l'Ouganda a beaucoup régressé. Ce pays, qui était censément le joyau de l'Afrique, est devenu l'un des plus pauvres du continent. Tout ce qu'avaient réussi à bâtir un certain nombre de familles qui collaboraient et travaillaient fort a été anéanti du jour au lendemain et, à ce jour, le pays ne s'en est pas encore tout à fait remis.

Récemment, j'ai eu la chance de me rendre avec le premier ministre à la réunion des chefs du Commonwealth en Ouganda, où j'ai pu constater sur le terrain certains résultats de la participation canadienne. J'ai pu voir certaines des activités d'aide qui se déroulent par le truchement de l'ACDI et des ONG. J'ai pu constater que la stabilité retrouvée permet, lentement mais sûrement, de rétablir la situation économique et de donner de l'espoir aux gens. Encore une fois, le Canada a été une source d'espoir pour beaucoup de gens de cette région.

La raison pour laquelle j'ai voulu raconter brièvement cette histoire à la Chambre, c'est que je vois de nombreux points communs avec ce que le peuple afghan affronte aujourd'hui. Bien sûr, beaucoup d'Afghans n'ont connu que la guerre. Si on considère les 30 dernières années de l'histoire du pays, on se rend compte que la population a dû se battre pour rester en vie. Elle a dû se battre contre différents éléments qui ont imposé à beaucoup de gens d'incroyables difficultés. Pourtant, l'esprit du peuple afghan survit, de même que subsiste l'espoir de vivre dans de meilleures conditions, d'avoir une économie forte et une démocratie libre, chose que les Afghans ont jugée très importante dans leur passé récent.

Quand je parle de la visite historique de la semaine dernière, j'ai été vraiment frappé à mon retour chez moi. Comme mon collègue de Blackstrap l'a mentionné, nous avons trouvé incroyable d'entendre les histoires de la délégation de députées afghanes qui est venue ici.

Initiatives ministérielles

Parmi les valeurs pour lesquelles nous combattons en Afghanistan aux côtés du peuple afghan, afin de renforcer ses capacités et de l'aider à améliorer sa qualité de vie, trois choses importantes sont souvent oubliées dans le débat sur la question de savoir si nous devons rester en Afghanistan. Ces choses sont la défense, la diplomatie et le développement, les trois D, qui sont tous également importants.

Lorsque je considère l'histoire de ma famille et ce qui s'est passé en Ouganda, toutes ces choses devaient se produire pour que le pays revienne à la normale. Ces choses se produisent encore aujourd'hui. Le travail que j'ai mentionné se poursuit toujours.

Rome ne s'est pas bâtie en une journée. Si nous examinons ce qui s'est passé ces dernières années et tout ce que le Canada et ses partenaires de la coalition ont réalisé en Afghanistan, nous ne reconnaitrions pas le pays des talibans. En six ans seulement, les choses ont changé d'une façon radicale grâce aux efforts de la coalition en Afghanistan.

Les députés n'ont pas à me croire sur parole. Encore une fois, les femmes qui étaient ici la semaine dernière ont raconté des histoires incroyables au sujet des changements qui se sont produits. Elles peuvent aujourd'hui se montrer en public. Elles peuvent participer à l'édification du pays et aux structures de gouvernance. Par ailleurs, elles ne sont pas encore complètement à l'abri de la peur.

• (1915)

Cette histoire en particulier est extraordinaire. Safia Sediqi est l'une des députées en visite ici. J'ai été vraiment impressionné par sa passion et son dévouement au service de son peuple. Elle nous a dit que la tête de certaines d'entre elles avait été mise à prix. Les talibans sont au courant du travail qu'elles font et veulent les faire tuer. Elle nous a dit que ces femmes ont besoin d'être protégées dans leurs déplacements et qu'elles craignent toujours pour la vie des membres de leur famille pendant qu'elles font leur travail.

Chez nous, beaucoup de gens marchent pour se rendre à leur travail. Nous avons la liberté de le faire. Nous pouvons aller et venir à notre guise. Imaginez ces femmes dont la tête est mise à prix parce qu'elles se battent pour leurs droits et ceux de leur peuple. C'est simplement inimaginable. Non seulement cela, mais lorsque nous avons pris des photos avec les membres de la délégation, elles ont tenu à s'assurer qu'elles étaient correctement vêtues et que leur bourka leur couvrait suffisamment le visage. Si les talibans voient ces photos, ces femmes risquent l'« extermination ». L'une d'entre elles a bel et bien utilisé ce mot.

Ces femmes doivent faire face à des situations incroyables et leur courage est tout simplement remarquable. Lors de leur passage sur la Colline du Parlement, elles ont été très claires. Elles n'ont pas tari de remerciements à l'égard du Canada, surtout pour notre leadership dans cette partie du monde.

Elles ont notamment remercié le Canada parce qu'au cours des dernières années nous avons contribué à rétablir la sécurité et fait le nécessaire pour que les Afghans puissent reprendre leur vie en mains, notamment en fournissant de l'aide au développement, en aidant les filles à fréquenter l'école, en permettant la création d'écoles et de systèmes scolaires. Nous avons également contribué à développer de nouvelles infrastructures. Nos soldats ont en effet travaillé côte à côte avec les ONG responsables des infrastructures sur le terrain.

Tous ces progrès, ont-elles dit, auraient été impossibles et elles-mêmes n'auraient jamais pu devenir députées sans le leadership du Canada, des autres pays de l'OTAN, et notamment celui de l'ONU,

qui a pris l'initiative de dire que le monde entier devrait s'impliquer et aider cet État voyou à se remettre sur la bonne voie.

Elles ont pris la parole devant notre caucus la semaine dernière. Une fois qu'elles eurent transmis leur message, il était impossible de retenir une larme. Ce message était tellement clair et articulé. Elles nous ont demandé de ne pas quitter l'Afghanistan maintenant car, si nous le faisons, tout s'écroulerait. En outre, les souffrances y atteindraient un paroxysme que nous pouvons à peine imaginer. C'est ce qu'elles nous ont dit. En entendant leurs récits, je voyais bien de quoi elles parlaient, parce que nous avons tout cela ici. Nous le tenons simplement pour acquis.

Cependant, ce message m'a transmis un nouveau sentiment incroyable d'espoir à l'idée de ce que nous pouvons continuer de faire là-bas. Tout au cours de son histoire, le Canada a été un pays qui s'est volontiers porté au secours d'autres peuples auxquels il insufflait un espoir de démocratie et de liberté. C'est là un exemple parfait de cette tradition historique à l'oeuvre dans certaines régions du monde où un nombre incroyable de conflits continuent de faire rage. La députée de Blackstrap a parlé de la société pluraliste dont nous sommes tellement chanceux de pouvoir bénéficier au Canada.

Aussi, je pense au progrès qui a été réalisé en Afghanistan en peu de temps. Il y a une quinzaine d'années, ma famille, comme d'autres d'ailleurs, a parrainé des réfugiés afghans à leur arrivée au Canada. De toute évidence, ils fuyaient le régime des talibans. Plusieurs d'entre eux ont travaillé avec des membres de notre famille. Ils vivent un peu partout au Canada.

Quinze ou vingt ans ont passé, ils sont maintenant établis. Ils sont fiers d'être Canadiens. Certains ont extrêmement bien réussi. Ils possèdent leur propre entreprise. D'autres sont associés en affaires et d'autres encore travaillent toujours avec mes proches, à Edmonton.

Cependant, ils ont été nombreux à pleurer devant moi quand ils ont vu l'esprit de leadership que le Canada apportait dans leur pays d'origine. Pour bon nombre d'entre eux, c'est la première fois qu'ils retournent en Afghanistan pour contribuer au renforcement des capacités. Ils m'ont dit n'avoir jamais imaginé que l'Afghanistan arriverait à changer les conditions qu'ils avaient dû fuir sous les talibans.

Ils n'avaient jamais imaginé pouvoir retourner dans leur pays d'origine. Ils avaient clos le chapitre en venant au Canada. Ils espéraient pour le mieux et priaient pour que les choses changent. Ils me disent maintenant que si ce n'était du Canada et de son leadership, ils n'auraient jamais été en mesure de retourner dans leur pays, comme ils peuvent le faire aujourd'hui, pour y donner ce que le Canada nous a donné ici, soit l'expérience, le savoir et la compétence, et étant donné qu'ils ont toujours des liens et qu'ils sont toujours des citoyens canadiens, de travailler avec nos soldats, nos hommes et nos femmes sur le terrain là-bas, et de donner à l'Afghanistan, leur pays, un espoir tout neuf et une vision enthousiasmante de l'avenir.

Je pense que cela est apparu très clairement aux Canadiens depuis que nous tenons ce débat. Je voudrais rappeler à tout le monde que, grâce au leadership de nos ministres et de notre premier ministre, un processus ouvert et transparent a permis de rassembler les Canadiens pour discuter de ce que nous accomplissons et manifester notre appui à nos hommes et à nos femmes qui font un dur travail sur le terrain, en Afghanistan.

Initiatives ministérielles

Je me réjouis en pensant que cette motion sera adoptée jeudi soir, pour que nous puissions continuer à donner espoir à la population de l'Afghanistan et de toute la région, parce que cela sera tellement important à mesure que nous progresserons.

• (1920)

M. Dean Del Mastro (Peterborough, PCC): Monsieur le Président, je commencerai en disant à quel point je trouve important d'entendre l'opinion personnelle du député. Je sais qu'il y a mis du coeur et de l'émotion parce qu'il a vécu la même situation et qu'il connaît de gens qui l'ont vécu aussi. Il était parmi un certain nombre de députés, dont moi, qui ont pu rencontrer les parlementaires afghanes la semaine dernière. C'était une expérience vraiment émouvante.

Il a également dit que Rome ne fut pas bâtie en une journée. J'ai été à Rome un certain nombre de fois, et j'y ai vu des édifices dont la construction a pris plus de 400 ans. Ce que nous avons accompli en Afghanistan, c'est la construction de milliers de kilomètres de routes. Nous avons construit des écoles où vont des millions d'enfants. Nous risquons de perdre tout ça.

Je crois comprendre que deux des partis à la Chambre voteront contre cette mission. Le député pense-t-il que ce vote sera conforme à l'image du Canada dans le monde?

• (1925)

M. Rahim Jaffer: C'est une excellente question, monsieur le Président. Le député a parlé des progrès en Afghanistan, et plus particulièrement de la visite historique de la délégation de parlementaires afghanes que nous avons accueillie.

J'ai du mal à croire que ces partis n'ont toujours pas modifié leur position. Si je ne m'abuse, les membres de cette délégation se sont surtout entretenus avec le chef du Bloc québécois et avec celui du NPD pour leur faire le récit d'histoires que nous avons tous entendues, histoires faisant ressortir à quel point il est important que le Canada continue de jouer le rôle marquant qu'il a joué jusqu'ici afin de les aider à instaurer la démocratie et la paix dans leur pays. Que ces partis aient pu rester sur leur position après avoir entendu ce message me dépasse.

J'ai fait partie, dans le passé, de quelques comités au sein desquels les néo-démocrates préconisaient un processus de paix. Je pense qu'il convient encore de mettre l'accent sur la sécurité. Comment négocier dans le cadre d'un quelconque processus de paix alors que ces parlementaires afghanes disent que leur tête a été mise à prix et que leurs familles sont encore en danger?

Je sais gré au député d'avoir soulevé la question parce que je voulais signaler que je suis déconcerté de voir que la position des chefs de ces partis, selon laquelle nous devrions nous retirer d'Afghanistan, n'a pas changé après qu'ils eurent entendu ce que ces courageuses femmes avaient à dire.

L'hon. Jay Hill (secrétaire d'État, PCC): Monsieur le Président, je sais que je ne dispose pas de beaucoup de temps, mais je tiens à féliciter mon collègue, le président du caucus du Parti conservateur, de son excellent discours ce soir. Il se pourrait que beaucoup de gens ne savent pas que sa fiancée, la secrétaire d'État aux Affaires étrangères et au Commerce international, a contribué à ce que les six parlementaires afghanes viennent ici la semaine dernière dans le cadre de la Semaine internationale de la femme.

Je sais, monsieur le Président, que vous occupez le fauteuil à la fin de la période des questions et que vous les avez présentées, non seulement à la Chambre, mais également, par l'entremise de la télévision, à l'ensemble du pays. Comme le député l'a dit, leurs

histoires étaient très émouvantes. C'était incroyable de pouvoir leur parler et d'essayer de ne pas être émus au point de verser des larmes lorsqu'elles ont parlé du courage dont elles doivent faire preuve seulement pour se rendre au travail chaque jour. Parfois nous aimons nous plaindre dans cet endroit, de la quantité de neige qu'il y a dehors et de la difficulté de marcher dans la neige et la gadoue pour se rendre au travail chaque jour, mais, à moins d'être frappés par un autobus, nous ne courons pas le même genre de risques que ces parlementaires. J'admire beaucoup leur courage.

Le député a abordé la question que je soulève depuis le début de ce débat, à savoir l'idée que le NPD fait circuler et selon laquelle il serait possible de négocier avec les talibans. Dans le peu de temps qu'il lui reste, le député pourrait-il nous dire ce qu'il en pense? Selon moi, en raison des différences culturelles et du fait que le régime est cruel au point de tuer les gens sans presque aucune raison, je ne vois pas comment nous pourrions partager le pouvoir avec un tel régime.

M. Rahim Jaffer: Monsieur le Président, j'ai peu de temps. À cette étape-ci du développement de l'Afghanistan, je ne pense pas que nous pouvons même envisager d'instaurer quelque processus de paix que ce soit tant que la stabilité n'aura pas été assurée et, grâce aux efforts des ONG sur le terrain, tant que les besoins en éducation et les besoins de base du peuple afghan n'auront pas été comblés. Dès que cela aura été fait et que nous aurons mis en place les instruments nécessaires pour renforcer les capacités, comme nous sommes en train de le faire, alors, nous pourrions commencer à penser retirer nos troupes du pays. Cependant, pour le moment, ce pays est trop fragile pour envisager cela. Quant à penser que l'on peut négocier avec un groupe comme les talibans, disons que nous serions chanceux de rester en vie si nous nous trouvions dans la même pièce qu'eux.

M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de participer à cet important débat sur la mission canadienne en Afghanistan. Jamais nous ne sommes intervenus dans une zone de conflits et nous ne nous sommes engagés à y envoyer des soldats canadiens depuis le conflit dans l'ex-Yougoslavie et en Corée.

Nous ne voulons pas oublier pourquoi nous sommes allés en Afghanistan. Il existait, et il existe peut-être toujours là-bas, une organisation terroriste internationale qui oeuvrait avec l'appui et l'encouragement du gouvernement afghan. Les attentats de New York et de Washington y étaient reliés. Il y a également eu d'autres attentats ailleurs dans le monde.

Environ 3 000 personnes ont perdu la vie à New York, dont des Canadiens. Les Nations Unies ne pouvaient accorder l'impunité à l'Afghanistan en permettant à ce groupe de poursuivre ses activités et, de l'avis de la Chambre, du Canada et des Nations Unies, il fallait agir pour débusquer les terroristes et exiger qu'ils rendent des comptes. C'est la raison pour laquelle les Nations Unies, l'OTAN et nos cousins américains maintiennent actuellement des troupes militaires en Afghanistan.

En tant que député, j'ai eu le privilège de visiter les troupes canadiennes en Afghanistan il y a quelques années. Ce fut une expérience mémorable. J'étais fier d'y être avec un impressionnant groupe de membres des Forces armées canadiennes. Nos militaires étaient alors basés au Camp Julian, à Kaboul. J'étais présent lorsque le premier convoi est parti vers Kandahar. C'était impressionnant.

Monsieur le Président, je tiens à souligner que je partagerai mon temps de parole avec le député de Welland.

Initiatives ministérielles

Une nuit, et je ne dirai pas quelle heure il était puisque nous ne sommes pas censés dire à quelle heure les choses se produisent, mais disons au milieu de la nuit, les moteurs se sont mis à rugir, réveillant le camp en entier. Certains savaient que ce convoi devait partir. Nous avions alors le sentiment qu'en démenageant de Camp Julian, à Kaboul, vers Kandahar, cette mission représenterait un important engagement qui comporterait de graves risques. Je me souviens de m'être alors inquiété de la possibilité que ce convoi tombe dans une embuscade pendant ce parcours qu'il effectuait pour la première fois sur ce qu'on appelle, je crois, la route 1 qui relie Kaboul à Kandahar.

Au cours de mon séjour auprès des Forces canadiennes, expérience que j'ai vécue en compagnie de deux autres parlementaires et dont je suis très fier, je me suis fait trimbaler dans un véhicule Iltis et sur le dos d'un LAV-3, un véhicule blindé léger, à titre de sentinelle volante. Nous avons circulé dans Kaboul et dans les zones rurales de la région. J'étais fier d'être avec les Forces canadiennes alors que je regardais les gens et les lieux, que je respirais la poussière de l'Afghanistan et que j'essayais de comprendre ce qui se passe là-bas. Il va sans dire que la situation est complexe.

À l'instar d'autres personnes qui sont également allées en Afghanistan, j'ai certainement trouvé qu'il y a parfois des raisons d'être optimiste et qu'à d'autres moments, il y a des raisons d'être pessimiste face à l'avenir. Lorsque le président de l'Afghanistan était de passage au Canada, j'étais particulièrement optimiste quand j'ai entendu son discours. Lorsque j'étais là-bas, les obstacles au progrès, au développement économique et à la paix m'ont semblé énormes, mais avec la présence de la communauté internationale, on voit occasionnellement poindre une lueur d'espoir.

• (1930)

J'ai retenu deux choses en particulier de ce passage en Afghanistan. Premièrement, les Afghans sont résilients et travailleurs. Cela ne fait aucun doute et c'est un motif d'optimisme. Tout le monde semblait occupé à faire quelque chose, du moins les hommes. Les femmes et les jeunes filles étaient moins visibles, souvent à la maison, mais les hommes et les jeunes garçons semblaient tous concentrés sur une tâche. Peu importe la servilité de la tâche, ils travaillaient. Les Afghans sont des gens travailleurs. Ils vont rebâtir leur pays. Je suis reparti avec cette conclusion très claire.

J'ai aussi conclu que la production d'héroïne dans le Sud de l'Afghanistan, qui en elle-même, par son ampleur, sa portée, et la quantité d'argent qui est mise en cause, est une activité tellement vaste qu'elle nuira à l'évolution de la bonne gouvernance. Elle constitue essentiellement une énorme mainmise du crime organisé sur le Sud du pays. C'est un problème que l'Afghanistan et les Afghans auront à régler. Il faussera l'évolution économique, la politique et la bonne gouvernance de l'Afghanistan. Le problème n'est pas insoluble, mais il est de taille.

Je vais terminer par quelques conclusions. Bien sûr, si les attentats du 11 septembre n'avaient pas eu lieu, nous ne serions pas en Afghanistan. Ce pays continuerait d'évoluer comme il l'a toujours fait, selon la volonté des Afghans. Nous sommes toutefois là-bas, et il est probablement vrai que nous n'y serons pas toujours.

La résolution que nous avons élaborée à la Chambre semble correspondre à un consensus approximatif. La communauté internationale sera peut-être toujours présente pour aider l'Afghanistan, maintenant qu'elle y est, mais on semble avoir le sentiment qu'il doit y avoir roulement entre les alliés.

La motion à l'étude présente les mois à venir comme un engagement de trois ans. Nous espérons que les Afghans

continueront d'édifier l'infrastructure de la société civile dans un cadre de sécurité et que, avec le temps, la responsabilité de la sécurité et de tout le reste sera cédée aux Afghans, ce qui serait normal.

Je tiens à rendre hommage aux Forces canadiennes présentes en Afghanistan. Je tiens à rendre hommage aux Afghans. Il semble qu'ils endurent la présence de soldats et de types armés depuis des dizaines d'années. Au cours du dernier demi-siècle environ, il y a eu les Russes, la guerre civile afghane, les talibans et maintenant les troupes de l'OTAN, et tous avaient ou ont des fusils.

Je rends hommage à la police et à l'armée afghanes, qui se développent pour pouvoir un jour assumer l'énorme tâche d'assurer la sécurité de la gouvernance civile. C'est là une tâche qui se poursuit.

Je rends hommage aux Forces canadiennes au sein de l'OTAN. On néglige souvent de parler de nos forces spéciales, la FOI 2. Je leur rends hommage ce soir. Ces forces sont au travail depuis un bon moment. On ne parle pas d'elles parce que la majeure partie de leur travail est secret. Nos équipes de reconstruction provinciale sont là-bas aussi, et je leur rends également hommage.

Enfin, je dois dire qu'il n'y aura pas de solution militaire. L'application militaire de la force est de l'ordre de la tactique. Elle doit permettre aux Afghans de développer et de rebâtir leur système de gouvernance.

Nous n'allons pas nous transformer ici en généraux de salon. La motion que nous adopterons peut-être, que nous adopterons, je l'espère, dit que nous ne nous substituerons pas aux généraux. Nous allons donner les ordres à nos forces, nous allons leur dire ce que nous attendons d'elles et nous les laisserons agir et utiliser les méthodes militaires qu'elles jugent les mieux adaptées, mais le mandat aura une fin.

Dans l'espoir qu'il y aura une rotation et que nous continuerons de contribuer au développement de l'Afghanistan avec nos alliés de l'OTAN, je souhaite que la résolution négociée par les deux côtés de la Chambre sera adoptée.

• (1935)

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt le député de Scarborough—Rouge River et, avant lui, le député d'Edmonton—Strathcona.

J'espérais que le député de Scarborough—Rouge River allait répondre à l'affirmation du député d'Edmonton—Strathcona selon laquelle il est absolument impossible de négocier avec les talibans et que ceux qui misent sur la possibilité d'instaurer un processus de paix n'ont aucune idée de ce qui se passe là-bas.

J'ai écouté très attentivement le député de Scarborough—Rouge River et je suis entièrement d'accord avec lui lorsqu'il dit que nous ne pouvons pas faire les généraux de salon. J'ignore s'il était présent plus tôt cet après-midi lorsque j'ai cité des généraux et des ministres de la Défense qui disaient que c'était littéralement immoral. Je ne veux pas risquer de me tromper en le citant, mais le commandant du contingent néerlandais en Uruzgan a dit que si la communauté internationale n'arrive pas à trouver une solution politique, nous n'avons aucun droit moral de demander à nos jeunes de courir un tel danger.

Initiatives ministérielles

Nous avons entendu beaucoup d'autres commentaires de la part, notamment, du ministre de la Défense du Royaume-Uni, d'un commandant néerlandais et du major-général Andrew Leslie, ancien Chef d'état-major de l'Armée de terre du Canada, qui a dit: « Chaque fois que vous tuez un jeune homme en colère à l'étranger, quinze autres viennent le venger. »

Je suis sûre que le député a également eu l'occasion de rencontrer les six députées afghanes, des femmes courageuses et intelligentes, lors de leur visite au Canada. Elles ont dit qu'il était absolument erroné de dire qu'on ne peut pas négocier avec les talibans. Elles ont dit qu'il fallait faire la distinction entre les talibans et les personnes qui ne les appuient pas, mais qui se battent avec eux parce qu'elles n'ont rien à manger et qu'elles ont besoin d'un moyen de subsistance.

J'aimerais savoir si le député est prêt à concéder qu'il existe une différence entre les talibans, avec lesquels il est nécessaire de négocier et...

• (1940)

Le Président: Le député de Scarborough—Rouge River a la parole.

M. Derek Lee: Monsieur le Président, je crois que la députée a raison quand elle dit que nous n'atteindrons pas notre objectif stratégique, qui consiste à pacifier l'Afghanistan et à y mettre sur pied un système de gouvernance civile, en utilisant la force militaire. Cela ne s'est jamais vu dans l'histoire. Ce n'est pas par la force militaire qu'on atteint des objectifs stratégiques. La seule exception est peut-être la bombe nucléaire, mais personne ne s'en est servi depuis quelque 65 ans. Nous ne sommes pas certains que cela fonctionne sur un plan stratégique.

Ce n'est qu'en établissant un cadre tactique rendu possible par la sécurité militaire que les Afghans pourront mettre en place leur système de gouvernance civile et que nous atteindrons nos objectifs stratégiques. Si un tel système nécessite l'inclusion d'une représentation talibane avant de pouvoir discuter, voter et négocier, alors tout cela est possible pour les Afghans. Ce sera à eux de prendre ces décisions.

J'ai tendance à me rallier aux propos de la députée selon lesquels il ne faut pas rejeter l'idée de négocier avec les talibans.

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, mon collègue parle de négociation avec les talibans. En fait, la parlementaire afghane dont le mari a été arrêté, torturé et assassiné par les talibans, a discuté en personne avec le chef du Nouveau Parti démocratique et lui a demandé ce qu'il pensait de cette situation, compte tenu des circonstances. Il lui a répondu : « Eh bien, ma chère, je crois que vous devriez simplement négocier de façon plus serrée ou durcir le ton. »

J'aimerais savoir ce que pense mon collègue de ce commentaire.

M. Derek Lee: Monsieur le Président, les pertes causées par la violence militaire, la sédition ou le terrorisme sont irrécupérables. Elles ne reviennent pas. Certaines personnes considèrent qu'il s'agit d'investissements dans une cause, mais les pertes sont des pertes et créent un chagrin immense.

Par contre, pour ce qui est de rebâtir pour l'avenir, nous n'aurions jamais rebâti l'Europe et les Américains n'auraient jamais rebâti leur pays après la guerre de Sécession sans qu'il y ait eu de négociations avec les adversaires. Cela vaut pour tous les conflits, partout dans le monde. Je crois que la même chose se produira en Afghanistan à condition que nous donnions cette possibilité aux Afghans et que

nous leur permettions de commencer à rebâtir en assurant leur sécurité.

M. John Maloney (Welland, Lib.): Monsieur le Président, je commencerai aujourd'hui par souligner tout ce que nous devons aux hommes et aux femmes des Forces canadiennes qui risquent leur vie afin de créer un monde plus sûr et plus sécuritaire pour les Canadiens et pour les gens du monde entier.

Le Parti libéral continue d'appuyer les membres des Forces canadiennes postés en Afghanistan dans leurs efforts pour rétablir la paix et la stabilité dans cette région perturbée, ce qui est un noble objectif. Nous reconnaissons ce qu'ils font en ce sens. Quand nos militaires rentreront, nous leur témoignerons la reconnaissance et le respect qu'ils se seront mérités une fois de plus.

Nous n'oublierons pas nos fils et nos filles qui sont tombés au combat pour créer ce monde plus sûr et plus sécuritaire. Nous ne voulons pas défaire tout le bien qu'ils ont fait, ni aujourd'hui, ni demain. De plus, nous espérons que les familles des soldats qui ont perdu la vie sauront trouver du réconfort.

Je tiens aussi à souligner le rôle important que nos diplomates canadiens ont joué et qu'ils continuent de jouer en Afghanistan, particulièrement M. Glyn Berry qui a fait l'ultime sacrifice en notre nom et au nom des Afghans.

Il est important de comprendre que des Canadiens ont perdu la vie le 11 septembre quand des membres d'Al-Qaïda ont perpétré une attaque contre les États-Unis au World Trade Centre et que ces terroristes avaient été formés en Afghanistan. Si les forces de l'OTAN se retiraient unilatéralement, il ne fait aucun doute qu'Al-Qaïda et les taliban reviendraient immédiatement.

Nous avons aussi arrêté de présumés insurgés dans notre propre pays, comme les 16 personnes accusées de terrorisme à Toronto. Toute la planète peut être victime d'attaques terroristes, y compris le Canada. Notre participation en Afghanistan s'inscrit dans le cadre de la guerre contre le terrorisme. Nous sommes là-bas pour aider à éliminer des terrains fertiles pour l'émergence du terrorisme. Nous sommes là-bas pour protéger nos deux pays et nos deux peuples, les Afghans et les Canadiens.

Le Canada s'est engagé envers la communauté internationale et ses alliés de l'OTAN. Le Canada doit honorer cet engagement. Si le Canada se retirait immédiatement de cette mission mandatée par les Nations Unies et dirigée par l'OTAN, comme le préconisent le NPD et le Bloc québécois, nous serions alors perçus comme étant peu fiables pour aider les pays dans leurs efforts pour adopter des principes démocratiques, comme la primauté du droit, les droits de la personne et l'autonomisation des femmes, y compris l'accès égal à l'éducation pour les garçons et les filles.

Un retrait immédiat n'est pas non plus réaliste. Il serait pratiquement impossible de déployer une autre force pour remplacer tout de suite le Canada, ce qui laisserait les Afghans à la merci des talibans. Nous ne pouvons pas abandonner les Afghans, car il reste trop de travail à faire.

L'opposition libérale continue d'appuyer la présence des Forces canadiennes en Afghanistan au sein de la force de l'OTAN, pendant toute la période pour laquelle le Canada s'est engagé. Il importe que le Canada joue un rôle dans l'établissement de la paix et de la sécurité à cet endroit, de manière à ce que les efforts de reconstruction puissent se poursuivre. La mission était dès le départ une mission à plusieurs dimensions reposant sur le modèle 3D, c'est-à-dire conjuguant défense, diplomatie et développement au sein d'un effort coordonné visant à instaurer la paix et la stabilité dans un État fragile.

Initiatives ministérielles

Le peuple afghan souhaite vivre en paix et veut se bâtir un avenir prometteur, en particulier pour ses enfants. Le Canada doit l'aider à y parvenir. Je suis favorable à ce genre d'approche, qui relève d'une philosophie bien canadienne.

Cela dit, il incombe à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et à ses pays membres de respecter le principe de la rotation. Les troupes canadiennes ont été très performantes. Elles ont accompli les tâches les plus difficiles, dans la zone de combat d'une région ensanglantée. Il est temps que d'autres partenaires prennent le relais. D'autres pays doivent faire leur part. D'autres pays doivent occuper ces positions et prendre leurs responsabilités. C'est ce que commandent la justice, l'équité et le sens du devoir.

Si on refuse d'agir ainsi, des pays membres vont refuser de telles missions à l'avenir, ce qui pourrait compromettre l'existence même de l'OTAN. Je crois sincèrement, toutefois, que nos partenaires de l'OTAN vont agir comme il se doit, et nous les en remercions.

Jusqu'à maintenant, le débat a trop souvent été teinté de partisanerie mesquine et a donné lieu à de fréquents abus de langage. Il est temps de mettre un frein à la rhétorique et de mettre un peu d'eau dans son vin. La question de l'Afghanistan devrait être au-dessus de la politique partisane. Il est temps de procéder à un changement d'orientation responsable.

Le rapport de John Manley et de son groupe d'experts indépendant a ouvert la porte à un consensus. Nous les remercions pour leur contribution au débat. Nous prenons note de leur invitation à faire preuve d'une plus grande transparence au sujet du conflit en Afghanistan, ce qui aidera les Canadiens à mieux comprendre la situation.

Nous devons continuer de nous soucier du respect du droit international. Nous devons être bien conscients que, lors du transfèrement des prisonniers afghans, aucune force armée n'a le droit de soumettre un combattant ennemi à la torture.

Comme il en est question dans le préambule de la motion dont nous sommes saisis, et je pense que nous pouvons tous nous entendre là-dessus, nous reconnaissons que le but final de la politique canadienne est de laisser l'Afghanistan aux Afghans, au sein d'un pays mieux gouverné, en paix et plus sécuritaire, et créer l'espace et les conditions voulues pour que les Afghans réussissent eux-mêmes à trouver une solution politique au conflit.

• (1945)

De surcroît, nous reconnaissons qu'afin d'atteindre cet objectif, il est essentiel que les responsables des organes chargés de leur sécurité, soit l'armée, la police, le système judiciaire et le système correctionnel, soient bien formés et bien équipés. Notre présence militaire aidera les Afghans à atteindre cet objectif.

La motion prévoit le maintien de notre présence à Kandahar jusqu'en juillet 2011, à condition que le gouvernement informe l'OTAN que le Canada mettra fin à sa présence à Kandahar dès juillet 2011, date à laquelle les troupes des Forces canadiennes seront redéployées à l'extérieur de Kandahar et remplacées par les forces afghanes, leur remplacement devant prendre fin en décembre 2011. J'aurais préféré que cela se fasse plus tôt, beaucoup plus tôt, mais je suis heureux qu'un mandat clair ait été établi. Je n'appuierai jamais une mission sans fin.

De surcroît, la condition prévoyant la rotation d'un groupe supplémentaire de 1 000 soldats de l'OTAN à Kandahar permettra aux Forces canadiennes d'être déployées de façon plus équilibrée et de se concentrer une fois de plus sur les priorités de la mission, notamment la formation et la reconstruction, et sur les trois D que

sont la défense, la diplomatie et le développement. Ce conflit ne peut être réglé par un effort militaire exclusivement. J'ai certains doutes, cependant, et me demande si 1 000 soldats supplémentaires seront suffisants.

Les conditions selon lesquelles le gouvernement doit obtenir des hélicoptères de transport de moyen tonnage et des véhicules aériens sans pilote protégeront aussi nos forces.

La motion contient d'autres mesures prudentes, y compris la nécessité de résoudre le problème de la narco-économie qui mine les progrès réalisés en Afghanistan, la nécessité de respecter les normes internationales les plus strictes relatives à la protection des droits des prisonniers et de veiller à un plus haut niveau de transparence, de clarté et d'examen afin que tous les Canadiens puissent être assurés de l'efficacité continue des contributions du pays.

Il y a un énorme débat national au sujet de l'Afghanistan, non seulement à la Chambre mais aussi à l'échelle du pays, et il est temps d'y mettre fin tout en gardant en tête que l'avenir ne sera pas facile. À mon avis, cette motion reflète un terrain d'entente entre l'opposition officielle libérale et le gouvernement conservateur et fournit des indications claires quant à notre mandat. Le NPD et le Bloc défendent une position qui est tout simplement irréaliste dans les circonstances actuelles.

• (1950)

L'hon. Jay Hill (secrétaire d'État et whip en chef du gouvernement, PCC): Monsieur le Président, j'ai suivi la majeure partie du discours de mon collègue, mais je ne suis pas d'accord quand il dit qu'il est malheureux que la partisanerie se soit récemment glissée dans ce débat, que les députés aient adopté des positions bien définies et qu'ils aient commis des abus de langage.

Je vais relater une anecdote, puis conclure par une question et peut-être expliquer en partie pourquoi ce sujet soulève autant de passion chez certains d'entre nous. Je ne crois pas qu'il soit ici question de partisanerie politique. Je connais en effet bien des députés libéraux qui, avant même que nous ayons entrepris de chercher un compromis acceptable pour les deux partis, partageaient personnellement des opinions semblables aux miennes, tout comme de nombreux députés conservateurs.

Je ne crois donc pas qu'il s'agisse ici de partisanerie politique, mais il n'en demeure pas moins que ce sujet soulève les passions. Quand le député dit croire que nous devrions tous mettre un peu d'eau dans notre vin, je ne pense pas que cette expression soit appropriée à ce débat en particulier.

Je vais vous relater une anecdote que j'ai déjà racontée à la Chambre. Mon épouse et moi dînions avec l'ambassadeur de l'Afghanistan au Canada, M. Omar Samad, et son épouse Khorshied, lorsque l'ambassadeur a reçu un appel téléphonique lui apprenant qu'une autre tragédie était survenue dans son pays. Deux fillettes rentraient de l'école à pied lorsque deux hommes à motocyclette armés d'une mitraillette sont passés près d'elles et ont ouvert le feu, les tuant. Voilà la raison de notre présence en Afghanistan. Voilà pourquoi nos jeunes soldats mettent leur vie en jeu.

De quel crime ces fillettes étaient-elles coupables? Du crime de vouloir s'instruire. C'est assez facile à comprendre. Et c'est pourquoi certains d'entre nous s'enflamment lorsqu'il est question de défendre cette mission et d'expliquer pourquoi nos soldats sont là-bas et pourquoi ils devraient y rester. Le député croit peut-être qu'il s'agit de partisanerie, mais il est difficile de ne pas s'emporter lorsque certains députés laissent entendre que nous devrions nous retirer immédiatement.

Initiatives ministérielles

M. John Maloney: Monsieur le Président, je suis de l'avis de mon collègue, cette question suscite maintenant beaucoup d'émotions. Je conviens que l'anecdote qu'il nous a racontée illustre bien pourquoi nous devons être là-bas. En outre, les émotions sont vives lorsque nos soldats reviennent dans un cercueil drapé du drapeau canadien. Pour de nombreux Canadiens, c'est un moment rempli d'émotions.

Nous sommes là-bas pour les bonnes raisons et je demande que nous mettions un peu d'eau dans notre vin. Je fais référence au besoin et à la volonté d'obtenir un consensus et à la manière dont nous y sommes, je l'espère, parvenus. Comme le député le sait, notre parti était en faveur du retrait des troupes d'ici 2009 et préconisait que l'OTAN soit prévenue il y a plus d'un an. Nous ne l'avons pas fait. Nous sommes heureux qu'on ait fixé une date pour la fin de la mission. Beaucoup d'entre nous ne sommes peut-être pas heureux de la date elle-même, mais nous nous sommes efforcés de parvenir à un consensus, et nous continuerons de le faire.

Comme je l'ai dit, nous ne remettons pas en question la raison pour laquelle nos troupes sont là-bas. Comme je l'ai dit dans mon intervention, nous croyons que d'autres pays devraient faire leur part. L'OTAN est une organisation de 26 pays. Il n'est tout simplement pas juste que le Canada doive encaisser les coups jour après jour tandis que d'autres pays sont certainement aussi capables que nous de faire le travail.

• (1955)

L'hon. Jim Karygiannis (Scarborough—Agincourt, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir, mais aussi avec beaucoup de difficulté, que je participe à ce débat. Il n'y a pas si longtemps, un membre de ma famille élargie, le sergent Christos Karigiannis, a été tué dans l'exercice de ses fonctions. Je sais, pour l'avoir vécu, ce qu'une famille traverse en pareilles circonstances.

Lorsque le rapport Manley a été annoncé et qu'il a été présenté fin janvier, ne voulant pas avoir une opinion biaisée sur la question, j'ai envoyé à mes électeurs un questionnaire général disant que nous étions en Afghanistan depuis un certain nombre d'années. Je leur ai posé quelques questions et j'ai sollicité leurs commentaires. Pendant le temps qui m'est accordé, j'aimerais lire certains de ces commentaires et j'invite mes collègues à demander aussi l'avis de leurs électeurs, car il est très important de donner la parole aux électeurs.

J'aimerais lire ce qu'Elizabeth m'a écrit. Le message qu'elle m'a envoyé par courriel le lundi 11 février dit:

L'engagement du Canada dans la mission en Afghanistan pour apporter de l'aide et défaire les Talibans et pour d'autres questions politiques est une mission honorable. Le Canada a toujours été un pays pacifique, une terre de promesses, dont celle d'une vie meilleure, pour tous ses citoyens, mais j'ai le sentiment que cette mission place le Canada au centre d'un conflit politique qui se répercutera sur notre sécurité au Canada.

Le Canada n'a pas créé la situation qui sévit en Afghanistan et perdre des soldats dans le cadre d'une mission difficile et presque impossible, est insensé. Il ne sert à rien d'envoyer nos soldats là-bas.

Je pense aussi que les Afghans devraient être prêts à faire des changements dans leur pays. Si ce pays n'est pas prêt à faire des changements, il sera difficile pour nos soldats d'y instaurer la paix.

Oui, j'estime que les soldats canadiens devraient revenir et retourner dans leur famille, dans le pays qu'ils aiment et servent.

Je ne voudrais pas être mal comprise.

Tout ce que je veux dire, c'est que, si l'Afghanistan est prêt à faire des changements, alors oui, permettons à nos soldats d'y rester et aidons-les à atteindre l'objectif visé et à y améliorer la vie et je vous assure que moins de soldats canadiens périront dans des missions que c'est le cas en ce moment.

Le même jour, Patricia a écrit:

Je conviens de la nécessité d'apporter plus de soutien à nos troupes en Afghanistan, mais je crois que, si elles devaient se retirer en 2009, cela signifierait

l'arrêt de mort du peuple afghan. Nous nous sommes engagés à prêter main-forte à ce pays; nous ne pouvons pas partir tant que nous n'aurons pas accompli notre travail ou tant qu'il ne nous apparaîtra pas évident que notre contribution n'est plus utile.

Il est dommage que nous ayons été contraints de participer à une mission de combat, alors que nous sommes essentiellement des gardiens de la paix, mais je ne crois pas qu'il soit dans l'intérêt du Canada ni dans celui de l'Afghanistan de laisser tomber les Afghans. Nous devons mener à bien ce que nous avons entrepris.

Zakir a écrit ceci:

Le Canada devrait-il retirer immédiatement ses troupes d'Afghanistan? NON, ce serait capituler devant les extrémistes et donner un mauvais exemple. Nous ne pouvons nous retirer que si le gouvernement afghan est en mesure de se débrouiller seul. Nous ne pouvons réduire nos effectifs que si d'autres forces viennent prendre la relève. Si l'OTAN ne prête pas son appui, il nous faut quitter immédiatement.

Pour commencer, j'estime que l'engagement que le Canada a pris au départ à l'égard de la mission en Afghanistan à l'appui des efforts visant à faire échec aux talibans est juste et noble. La mission et la cause sont plus valables que jamais; leur importance est peut-être plus vitale aujourd'hui, alors que l'Afghanistan se retrouve une fois de plus au bord du précipice que représente le chaos, les talibans semblant reprendre de l'ascendant.

Le 11 février, R.K. a écrit ceci:

Devrions-nous fournir une aide humanitaire à l'Afghanistan? Oui.

Notre mission devrait-elle être prolongée un jour de plus? Non.

Devrions-nous retirer nos troupes? Oui.

Il nuance ensuite ses réponses.

1-L'Afghanistan n'a rien à voir avec les événements du 11 septembre; ce pays n'a commis aucun crime contre le Canada, les États-Unis ou un autre pays. Il a hérité d'Oussama, qui s'était déjà implanté là-bas avec l'aide de la CIA, si j'en crois ce que j'ai lu dans les journaux. En fait, la jirga afghane avait offert, à la suite des événements du 11 septembre, de livrer Oussama au Pakistan, à l'Égypte et à l'Arabie saoudite, ce que les États-Unis ont refusé avec arrogance, préférant se livrer jour et nuit à des bombardements en tapis et détruire ce qu'il restait de l'infrastructure et des maisons des habitants d'un des pays les plus pauvres. Rien ne prouve qu'il se trouve en Afghanistan de toute façon.

2-La guerre contre le terrorisme est en fait une cause pénale contre les auteurs des événements du 11 septembre et elle devrait se livrer devant les tribunaux, à La Haye, et non sur le champ de bataille, comme on l'a fait dans le cas du leader serbe dont j'oublie le nom. Nous devrions émettre des mandats d'arrestation à l'égard des criminels. Les États-Unis n'ont jamais demandé au tribunal international d'intervenir; ils ont créé des tribunaux illégaux et des prisons illégales à la place. Nous vivons après tout au XXI^e siècle, à une époque civilisée, pas à celle de Genghis Khan, ou est-ce que je me trompe?

• (2000)

Le 26 janvier, Muhammad F. a écrit le courriel suivant:

Je suis d'accord pour que le Canada laisse tomber son rôle militaire au profit d'un rôle civil en Afghanistan. La force ne peut pas être une solution lorsque la majorité des habitants d'un pays appartiennent à des camps opposés. Selon moi, le problème, c'est que nous les voyons comme nous voudrions qu'ils soient et nous voulons qu'ils vivent comme nous. On peut entraîner des animaux à oublier leurs penchants naturels, mais on ne saurait parvenir à ce résultat avec des humains.

À mon humble avis, le Canada devrait encourager d'autres intervenants à négocier avec tous les principaux acteurs en Afghanistan, écouter leurs points de vue, favoriser le dialogue et aider à trouver une solution acceptable pour la majorité, que nous aimions cette majorité ou pas. Si nous accordons de la valeur à la liberté d'expression et à l'exercice des droits fondamentaux et de la démocratie, nous devrions laisser d'autres nations faire comme nous sous réserve qu'elles ne s'entendent pas au nom de l'injustice.

Le 25 janvier, Ralph a écrit ceci:

J'aime le dicton suivant: « Ventre plein n'a pas besoin d'un fusil ».

En somme, c'est mon point de vue sur les conflits en cours au Moyen-Orient. Aujourd'hui, nous combattons un « fantôme ». Nos militaires voient rarement leurs ataquants. Nous, les occidentaux, ne comprenons pas ou ne voulons pas comprendre leur mode de vie, qui est très différent du nôtre. Les chefs tribaux règnent en maîtres. Leur société ressemble à ce qu'était la société européenne il y a 800 ou 1 000 ans. Comment se battre quand on ne connaît pas vraiment l'ennemi? J'ai souvent dit qu'il coûtait moins cher de fournir du pain que de fournir des munitions pour tuer. De cette manière on se fait des amis, pas des ennemis. Nous sommes ancrés dans une façon de faire, et il sera très difficile de changer nos stratégies. Néanmoins, c'est possible.

Initiatives ministérielles

Nous devons nous faire des amis de tout un chacun. Nous ne devons pas leur dicter la façon de gouverner. Nous devrions enseigner les droits de la personne, et cela ne sera pas chose facile. Si nous gagnons la confiance des talibans et les aidons à comprendre que les droits de la personne, le droit de tous les citoyens (y compris les femmes opprimées) à la dignité et à l'équité sont des droits fondamentaux dans une société civilisée, nous pouvons gagner cette guerre sans qu'aucune autre goutte de sang ne soit versée.

Le 22 janvier, Benny a écrit ceci:

Merci de votre dur travail pour aider à résoudre la situation en Afghanistan.

Bien que je regarde les nouvelles assez souvent, il semble que les questions relatives à l'Afghanistan touchent seulement les Canadiens. Je n'ai pas remarqué d'activités de la part d'autres pays là-bas. Sommes-nous le seul pays qui nous battons là-bas? J'espère que non.

Mon sondage contenait des questions simples, telles que « Devrions-nous fournir de l'aide supplémentaire à l'Afghanistan? » Plus de 70 p. 100 des électeurs ont répondu par l'affirmative. « Devrions-nous prolonger notre mission? » Approximativement 45 p. 100 ont répondu par la négative. « Devrait-on passer d'une mission de rétablissement de la paix à une mission de maintien de la paix? » Environ 75 p. 100 des électeurs ont répondu par l'affirmative. « Devrions-nous retirer nos troupes immédiatement? » De nouveau, 45 p. 100 ont répondu par l'affirmative.

En tant que parlementaire élu pour représenter ses électeurs, je suis à l'écoute de leurs désirs. J'ai entendu la motion présentée par le gouvernement et notre motion et je suis à l'aise avec l'idée qu'elle stipule que nous devrions prolonger la mission de deux ans et solliciter la collaboration d'autres pays en leur disant que ce n'est pas seulement la guerre du Canada, mais aussi celle de l'OTAN.

C'est une guerre où nous avons besoin d'autres hommes et femmes sur le théâtre d'opérations. C'est une guerre à laquelle d'autres membres de l'OTAN devraient participer.

J'utilise le mot « guerre », car c'est la situation dans laquelle nous sommes. Je ne suis pas certain que « maintien de la paix » soit l'expression juste, car nous ne sommes pas dans une situation où les gens sont de côtés opposés et où nous tentons de maintenir la paix entre eux. Nous avons été sur l'île de Chypre pendant plus de 30 ans. Les envahisseurs turcs du Nord et les habitants de Chypre étaient divisés par une ligne verte. Les Canadiens se déplaçaient d'un bout à l'autre du pays le long de cette ligne verte, dans la zone tampon, afin de maintenir la paix entre les deux factions. Nous avons perdu beaucoup de soldats là-bas.

Dans la situation actuelle, nous ne maintenons pas la paix. Nous sommes là-bas dans le cadre d'un engagement. Pourtant, quand nous aidons à construire des écoles et des routes et que nous participons à des efforts de reconstruction, il est un peu difficile de dire aux soldats de ne pas se livrer à des combats et de revenir le lendemain s'ils voient des attaquants. C'est une situation difficile à gérer.

J'ai perdu un membre de ma famille dans ce conflit, un jeune qui n'a pas eu la chance de connaître la vie, qui a donné sa vie pour ce pays et qui n'a pas hésité quand on l'a appelé. Il ne s'est pas demandé pourquoi il y allait. Il n'a pas dit: « Je pense que les décideurs se trompent, à Ottawa. Je pense que le Canada a pris la mauvaise décision. » Il n'a pas dit non plus: « Pourquoi y allons-nous alors que d'autres pays de l'OTAN n'y vont pas? »

● (2005)

Les jeunes hommes et femmes des forces armées que nous avons envoyés en Afghanistan ne se demandent pas pourquoi nous les envoyons là-bas. Pourtant, à la Chambre, nous prenons des positions politiques. Peu importe que nous soyons du côté droit ou du côté gauche du Président, député néo-démocrate ou bloquiste, nous avons

tous nos raisons de vouloir soit prolonger la mission, soit y mettre un terme, soit lui donner une certaine cohésion.

C'est avec beaucoup de fierté que je prends la parole sur cette question ce soir, d'abord parce que je suis député et que nous demandons à nos électeurs de nous faire part de leurs opinions, mais aussi parce que je suis allé en Afghanistan en 2003. Je n'y suis pas allé avec le gouvernement, ni avec les forces, mais de ma propre initiative. Je suis probablement l'un des seuls parlementaires à être allé à Kaboul de lui-même. J'y suis allé avec des amis. Nous avons pu rencontrer le président Karzaï. Nous avons aussi rencontré des parlementaires, dont des femmes, et nous avons vu le travail qu'ils accomplissaient. Nous avons discuté de leurs épreuves et de leurs souhaits. Leurs souhaits ne sont pas différents des nôtres. Ils veulent des lendemains meilleurs pour leurs enfants. Ils veulent des lendemains meilleurs pour leurs petits-enfants. Ils souhaitent la paix. Ils veulent avoir un peu d'argent à la banque, des conditions de vie un peu meilleures, une voiture. Ils veulent une maison. Ils veulent avoir un toit.

Au début de l'engagement de l'OTAN en Afghanistan, j'ai constaté qu'une partie de Kaboul avait été reconstruite tandis que le Sud était complètement détruit. Il restait des talibans et il y en a davantage aujourd'hui. Cependant, une chose que je voudrais encourager le gouvernement et tous les députés à faire, c'est d'établir le contact avec les talibans.

En ce moment, les talibans sont des hors-la-loi et nous ne pouvons pas leur parler. C'est la prérogative du gouvernement. Cependant, si nous nous battons contre des fantômes, si nous ne les amenons pas à la table des négociations, si nous ne leur demandons pas de participer à la société, que ferons-nous? Nous pouvons continuer de couvrir le pays de bombes et de détruire.

Peut-être devrions-nous penser à établir des contacts avec les talibans. Je sais que « taliban » est un mot terrible. Imaginez un peu Oussama Ben Laden au gouvernement. Cette idée ne me plaît pas. Cependant, il y a d'autres factions des talibans avec qui nous pouvons établir des contacts et discuter, et que nous pouvons inviter à participer.

Je formulerais une autre observation et je demande à mes collègues d'y réfléchir. Lorsque des soldats meurent, nous transportons leur dépouille par avion à la base aérienne de Trenton, puis par la route des Héros ou beaucoup d'hommes et de femmes, jeunes et vieux, militaires, policiers ou pompiers, s'alignent sur le parcours et agitent un drapeau. Je crois qu'il serait également indiqué de mettre le drapeau de la Tour de la Paix en berne chaque fois que nous perdons un soldat.

Puisque je suis membre du Conseil privé, comme beaucoup d'autres députés, le drapeau de la Tour de la Paix sera mis en berne lorsque je mourrai. Je me passerais de cet honneur sans aucune hésitation s'il était rendu à mon cousin qui est mort. J'étais très mécontent que le drapeau ne soit pas en berne lorsque le sergent Christos Karigiannis est décédé. Je suis très mécontent que nous n'ayons pas la force d'âme et la volonté de mettre le drapeau en berne lorsque des hommes et des femmes donnent leur vie en Afghanistan parce que nous leur avons demandé d'aller là-bas et de mettre leur vie en danger.

Une motion sur la question a été présentée à la Chambre et j'invite tous les députés à l'examiner et à l'appuyer.

Initiatives ministérielles

• (2010)

M. Deepak Obhrai (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, avant de commencer mon discours, je voudrais exprimer mes condoléances les plus sincères, au nom du gouvernement, pour la perte de tout soldat canadien, y compris le cousin de l'honorable député. Chaque fois qu'un soldat canadien meurt, nous en sommes tous affectés. C'est un peu comme perdre un membre de notre famille, parce que nous appuyons tous nos troupes. C'est toujours une tragédie pour tout le Canada. Nous voulons donc exprimer notre sympathie à la famille pour cette perte.

Mon collègue parle de négocier avec les talibans. Il dit que nous devons prendre contact avec l'ennemi. Mais nous avons un ennemi qui refuse de s'asseoir à la table. Nous avons un ennemi qui a un ensemble différent de règles et une idée totalement différente de la façon dont une société doit fonctionner. Quand ils étaient au pouvoir, les talibans ont montré qu'ils n'avaient aucun respect pour la vie humaine, qu'ils ne croient pas aux valeurs qui nous sont chères et auxquelles les Canadiens et la communauté internationale sont attachés.

Ces gens ont une vue très étroite du monde. Ils veulent imposer le bourka aux femmes et les empêcher d'aller à l'école. Ils rejettent le développement qui menace leur pouvoir.

Je ne comprends pas comment le député pourrait parler à ces gens qui refusent de s'asseoir à la table. Il est toujours bon de réunir les gens pour parler de paix, mais nous ne pouvons pas le faire si l'ennemi s'y refuse. S'il y a des gens disposés à négocier, on peut dire qu'il existe une occasion. M. Karzaï leur a tendu la main. Le gouvernement nous a tous demandé de venir à la table, mais cela prendra du temps. À mesure que l'Afghanistan se développe, je suis sûr que la majorité des partisans des quelques rares personnes qui refusent de négocier vont vouloir passer de l'autre côté, mais nous ne pouvons pas discuter avec ces personnes.

Le député voudra peut-être nous éclairer sur la façon de négocier avec Omar Mohammed. Nous pourrions peut-être l'appeler, si nous avons son numéro de téléphone. Je ne sais pas. De toute façon, comment parler à quelqu'un qui ne veut pas venir à la table?

L'hon. Jim Karygiannis: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de ses condoléances.

Je ne m'y retrouvais pas très bien. Il a dit que les talibans ne voulaient pas se présenter à la table, alors que Karzaï leur tend la main. Peut-être accepteront-ils plus tard.

J'ai lu de multiples comptes rendus. J'ai constaté que Karzaï avait fait des ouvertures. Je me trompe peut-être, mais je n'ai vu nulle part que nous avions sérieusement tenté d'engager le dialogue avec les talibans. Peut-être ne sommes-nous pas prêts à le faire. Peut-être avons-nous besoin de les exterminer tous.

Je voudrais toutefois parler d'un autre ensemble de difficultés, juste un peu au sud de l'Afghanistan, où se trouvent des gens que nous avons classés comme des extrémistes. Ils veulent discuter. Ils veulent négocier. Ils veulent que nous intervenions, et nous ne faisons rien. Le gouvernement se contente de les inscrire sur la liste des extrémistes. Il s'agit des TLET, les Tigres libérateurs de l'Eelam Tamoul. Je suis sûr que le secrétaire parlementaire connaît très bien les TLET et qu'il est au courant des problèmes qui existent au Sri Lanka et des pertes de vie subies de tous les côtés. Les TLET se sont tournés vers nous et nous ont demandé de les aider, de parler avec leur gouvernement. La seule chose que le gouvernement a faite, c'est les inscrire sur la liste des terroristes sans tenir aucun compte de leur requête.

Le gouvernement conservateur pourra dire tout ce qu'il veut, à moins qu'il n'établisse un contact, à moins qu'il n'engage le dialogue et ne les accepte à la table de négociation, il n'arrivera à rien.

• (2015)

M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD): Monsieur le Président, c'est un honneur d'intervenir au Parlement et de parler de nos forces armées. Nous éprouvons tous un respect sincère pour le rôle qu'elles jouent. Toutefois, nous sommes des parlementaires, et nous devons nous interroger sur la nature de la mission, sur l'orientation que nous pouvons prendre.

Un député libéral a pris la parole tout à l'heure et il a dit que le Nouveau Parti démocratique a montré, en optant pour notre retrait de l'Afghanistan, qu'il était incapable de gouverner le Canada, que ce choix trahissait un manque de sensibilité qui l'empêchait de comprendre ces enjeux.

Je voudrais rappeler l'expérience de l'Espagne, il y a quelques années. Le gouvernement nouvellement élu a retiré ses troupes d'Irak. Le gouvernement espagnol a réussi à se désengager de ce conflit. Le gouvernement a tenté ensuite de régler ses propres problèmes d'insurrection à l'intérieur de ses frontières. Il a travaillé très fort afin de régler ces problèmes qui existent chez lui.

Il y a d'autres moyens d'aborder le problème afghan dans un contexte international. Cela ne prive pas un parti de la capacité de gouverner. Ce genre de propos est tout simplement déplacé. Nous discutons de la situation très difficile et grave dans laquelle le Canada s'est piégé.

Les deux plus importants partis au Parlement ont décidé qu'ils pouvaient régler leurs divergences de vue et s'entendre sur un prolongement de la mission sur trois ans. Nous ne croyons pas que ce soit acceptable. Notre position est solide.

Voici la question que je veux poser à mon collègue d'en face. Comment la position de notre parti nous rend-elle moins informés, moins capables d'exécuter les travaux de la Chambre, comme un de ses collègues a choisi de le signaler?

L'hon. Jim Karygiannis: Monsieur le Président, comme je l'ai dit au début de mon discours, il est difficile pour moi d'exprimer cette position, car j'ai perdu un membre de ma famille élargie en Afghanistan.

Je me suis aussi rendu là-bas. On ne m'a pas mis dans un camp militaire, où mes déplacements étaient limités. J'avais la liberté de me déplacer et de parler aux Afghans. Je n'avais aucune protection.

J'ai vu les difficultés auxquelles sont confrontés les Afghans. J'ai compris ce qu'ils souhaitent, c'est-à-dire une éducation pour leurs enfants, un toit, peut-être même une voiture et une vie meilleure pour l'avenir. Nous devons faire participer la communauté internationale, surtout l'OTAN, pour veiller à ce que quelqu'un d'autre prenne la relève quand nous quitterons l'Afghanistan.

Nous ne pouvons pas dire que nous quittons tout de suite. Nous ne pouvons pas plier bagage et partir parce que la guerre ne se passe pas bien. Nous avons pris un engagement. Nous avons dépensé beaucoup d'argent. Il faut que nous avisions la communauté internationale de notre départ. Il est difficile de donner un tel avis et de dire que nous voulons changer notre mandat de la consolidation de la paix au maintien de la paix parce qu'il n'y a pas deux peuples à diviser. Nous pouvons dire que nous quitterons dans deux ans, mais que nous laisserons des soldats là-bas pour aider au développement. C'est là une excellente position. Nous ne pouvons dire que nous allons quitter tout de suite.

Mon collègue a parlé de ce qui s'est passé quand l'Espagne a quitté l'Irak. J'aimerais lui rappeler ce qui s'est passé en Espagne. Il y a eu un attentat à la bombe dans un train. Il y a eu un changement de gouvernement, qui a dit qu'il agirait tout de suite. Ce n'était pas l'Afghanistan, c'était l'Irak.

La situation en Afghanistan est différente de celle en Irak. Grâce aux libéraux, nous ne sommes pas en Irak.

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, je suis ravie de prendre la parole à la Chambre pour participer à ce qui est, selon moi, un débat très important, probablement l'un des plus importants que nous allons tenir au Parlement. On cherche à déterminer l'opportunité de prolonger la mission en Afghanistan et d'affecter des soldats canadiens à cette mission. Je suis très heureuse de prendre part aux discussions.

Je pense qu'il est essentiel de respecter le point de vue d'autrui, car il y a toute une gamme d'opinions exprimées à la Chambre et au sein de la population canadienne. Les électeurs de ma circonscription m'ont transmis toutes sortes de points de vue. Ce qui ressort le plus, c'est que les gens se préoccupent grandement de la poursuite de la mission en Afghanistan.

La motion dont nous sommes saisis ce soir, rédigée par le gouvernement en collaboration avec les libéraux, préconise le prolongement de la mission jusqu'en 2011. Il s'agit d'une motion très longue, mais la partie clé se lit comme suit: « Par conséquent, il est de l'avis de la Chambre que le Canada devrait maintenir une présence militaire à Kandahar au-delà de février 2009, jusqu'à juillet 2011 ».

Nous débattons également ce soir un amendement du Nouveau Parti démocratique, qui offre une voie et une vision différentes. C'est une voie axée sur la recherche d'une solution pacifique en Afghanistan, compte tenu que la mission n'a pas atteint ses objectifs, qu'elle n'a pas fonctionné et qu'il faut choisir une autre voie.

L'amendement du NPD qui fait aussi l'objet de ce débat à la Chambre est ainsi libellé:

Que la Chambre demande au gouvernement de commencer à préparer le retrait sécuritaire des troupes canadiennes de la mission de combat en Afghanistan sans prolonger davantage la mission;

que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait participer à un processus diplomatique robuste visant à mettre en place les conditions propices à une solution politique, sous la direction et l'autorité explicites de l'ONU, avec la participation des intervenants régionaux et locaux, et en garantissant le plein respect des droits de la personne et du droit international humanitaire; [...]

L'amendement du NPD va beaucoup plus loin, mais ce que je viens de lire donne une idée du ton général de l'approche que nous préconisons.

Ce soir, dans le débat sur ces deux visions distinctes, sur ces deux voies différentes, je veux faire une observation sur la déclaration publique du chef d'état-major des Forces armées canadiennes, le général Hillier. Je pense que nous avons tous lu dans les médias les divers commentaires qu'il a faits, notamment lorsqu'il a remis en question la pertinence du débat de ce soir et sa durée, qu'il a dit que nous donnions en quelque sorte des atouts à l'ennemi et que nous devrions limiter le débat et faire preuve de prudence. Ce point de vue m'a plutôt offensée. J'ai trouvé ces propos tous à fait déplacés.

Après avoir été élue députée, et je pense que bon nombre de collègues à la Chambre partagent ce sentiment — en fait, j'espère que nous le partageons tous —, je suis arrivée ici pour avoir des débats démocratiques, pour représenter les électeurs de ma circonscription et pour m'occuper des Canadiens ainsi que des citoyens du reste du monde. À titre de députés, nous sommes venus à la Chambre pour nous pencher sur des questions importantes, pour

Initiatives ministérielles

les examiner, pour les évaluer et pour voir quelles perspectives elles suscitent.

En ce qui me concerne, le présent débat constitue l'essence même et le coeur de ce que doit être la démocratie parlementaire. Il n'y a pas de question plus sérieuse que celle d'envoyer les troupes au combat. Il n'y a pas de question plus sérieuse que de dépenser des milliards de dollars pour une mission militaire, que de risquer des vies et d'en avoir sacrifié d'autres. J'estime essentiel de débattre cette question à la Chambre parce qu'elle concerne la politique publique et l'orientation que prend le Canada.

● (2020)

J'ai trouvé que les observations du chef d'état-major des forces armées étaient inopportunes et que le débat actuel était nécessaire. Nous devons le mener de façon honorable et respectueuse. Nous devons le mener dans la perspective de l'intérêt canadien que nous représentons au sein de la communauté internationale. Nous devons le tenir en ayant à l'esprit notre histoire, notre identité ainsi que les valeurs démocratiques de maintien de la paix, de diplomatie et de négociation auxquelles les Canadiens veulent nous voir souscrire.

J'aimerais revenir aux origines de la présente situation. Des députés conservateurs nous ont dit aujourd'hui et auparavant que, si nous étions en Afghanistan, c'était pour que des enfants fréquentent l'école et que des femmes aient accès à l'égalité. Voilà qui me semble un peu cocasse, compte tenu de la position qu'ils prennent ici au Canada concernant l'égalité des femmes et des compressions que nous avons subies.

Le député libéral qui a parlé avant moi a même dit que c'était grâce au gouvernement libéral que le Canada n'avait pas participé à la guerre en Irak. C'est exact, mais la décision a été prise pour tenir compte de l'opinion très majoritaire de la population. Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté partout au Canada pour dire que notre pays ne devrait pas participer à la guerre au terrorisme de George Bush ou à la guerre en Irak.

Le premier ministre de l'époque, Jean Chrétien, a fini par entendre ce message. Je me souviens que nous, députés du NPD, avons été ridiculisés pour avoir déclaré à la Chambre que le Canada ne devrait pas participer à la guerre en Irak. Finalement, le premier ministre a pris ce que j'estime être la bonne décision et il a été appuyé en cela par la population canadienne.

Cependant, au même moment, une autre décision était prise, celle de nous rendre en Afghanistan et d'appuyer l'opération Enduring Freedom, comme on l'appelait à l'époque, sous le commandement des forces militaires des États-Unis. Il s'agissait clairement de la guerre de George Bush contre le terrorisme. Je me souviens des paroles célèbres qu'il a prononcées à ce moment là devant le Congrès et le peuple américain: « Vous êtes avec nous, ou vous êtes contre nous ». Cela remonte à 2001.

Initiatives ministérielles

Même si, d'une part, on a pris la bonne décision au sujet de la guerre en Irak, d'autre part, le Canada, sans grand débat public, a décidé d'appuyer indirectement la guerre contre l'Irak en déployant ses forces en Afghanistan, au moment du début des bombardements. C'était il y a sept ans et, depuis, nous avons dépensé 7 milliards de dollars. Également, nous avons perdu de nombreuses vies.

Plus tard, on nous a dit que la mission prendrait fin en 2003, mais les libéraux l'ont prolongée jusqu'en 2006. Ensuite, il y a eu un vote clé au Parlement après que le gouvernement eut présenté avec raison une motion à la Chambre pour prolonger la mission jusqu'en 2009. Nous aurions pu mettre un terme à la mission à ce moment si les libéraux avaient tous voté comme il fallait. Or, comme on sait, un certain nombre de libéraux ont voté comme le gouvernement, et la mission a donc été prolongée.

Nous voici donc en train de débattre d'une quatrième prolongation de la mission en Afghanistan, cette fois jusqu'en 2011. Comme de nombreux députés l'ont déjà dit à la Chambre, nous n'avons aucune certitude que cette prolongation sera la dernière. Le gouvernement, ni personne d'autre, ne nous donne aucune garantie. Le NPD avait posé des questions au tout début de la mission, et nous posons encore les mêmes aujourd'hui.

En ce qui a trait à ces questions et aux analyses qui ont été réalisées, j'aimerais remercier la porte-parole du NPD en matière de défense, la députée de New Westminster—Coquitlam, qui a fait un travail exceptionnel de recherche et d'accès des renseignements grâce à la Loi sur l'accès à l'information dans le but de découvrir la nature exacte de cette mission et de tenter d'obtenir réponses à nos questions.

Je remercie la députée de Halifax, une ardente défenseuse de la paix, du développement et des droits des femmes au Canada et dans le monde, qui a essuyé des insultes à la Chambre pour avoir osé dire la vérité sur cette mission. Je remercie également le porte-parole du NPD sur les affaires étrangères, le député d'Ottawa-Centre.

Je suis très fier d'être une néo-démocrate. Nous avons analysé ce que nous croyons qui est en train de se passer. Nous avons écouté nos électeurs et les opinions émises au Canada et à l'étranger, et nous avons conclu, non pas d'un point de vue partisan, mais bien sur le plan des politiques publiques et du rôle joué par le Canada dans la communauté internationale par le passé, que le Canada n'aurait pas dû se lancer dans cette mission. Par conséquent, nous avons présenté un amendement à la motion afin de demander le retrait sécuritaire des troupes canadiennes de la mission de combat.

● (2025)

Il y a beaucoup d'informations disponibles sur la mission, bien que je pense qu'il reste encore à faire. En effet, je pense que même le gouvernement a reconnu que le niveau d'information est très inadéquat. La commission Manley a certainement comblé cette lacune.

Nous savons cependant que la situation en Afghanistan ne s'améliore pas. Elle empire. Nous savons qu'en décembre 2007, l'ONU a calculé qu'au cours des neuf mois précédents, les incidents violents dans le Sud avaient augmenté de 30 p. 100, causant la mort de plus de 5 000 Afghans.

C'est une grande tragédie. C'est une tragédie quand les soldats Canadiens perdent la vie. C'est une tragédie quand des civils perdent la vie et qu'il y a des dommages collatéraux, comme on les appelle. En effet, je suis persuadée que nous ne connaissons pas vraiment le nombre de toutes les pertes de vies civiles ni le nombre de mutilations, de villages bombardés. Nous n'avons pas idée de

l'insécurité qui s'est installée à cause de cette mission de combat qui est menée au nom de la promotion de la démocratie.

Nous savons qu'en février 2008, le Mgén Marc Lessard des Forces canadiennes et commandant de l'OTAN dans le Sud de l'Afghanistan a déclaré que les incidents violents dans les six provinces méridionales avaient augmenté de 50 p. 100 en 2007. Nous savons également qu'en février 2008, ce qui est très récent, les statistiques de l'OTAN révélaient que les attaques menées par les insurgés avaient augmenté de 64 p. 100 au cours de la dernière année, passant d'à peu près 4 500 en 2006 à environ 7 400 en 2007.

Ces statistiques de l'OTAN montrent que les attaques menées contre les troupes occidentales et afghanes ont augmenté de près d'un tiers en 2007, pour atteindre plus de 9 000 incidents significatifs, comme on les appelle. C'est une augmentation spectaculaire.

Encore une fois, en janvier 2008, d'anciens commandants de l'OTAN en Afghanistan ont publié deux rapports indépendants qui mettaient en garde contre les risques que ce pays ne devienne un État failli.

Il est intéressant de noter que beaucoup de ces rapports proviennent de militaires qui ont déjà été sur place. Après avoir quitté le théâtre et l'environnement, lorsqu'ils rentrent au pays, qu'ils prennent leur retraite ou qu'ils occupent de nouvelles fonctions, ils livrent des analyses qui montrent que la mission est un échec. C'est ce qui se produit généralement, qu'il s'agisse de l'ambassadeur britannique en poste en Afghanistan ou d'anciens commandants de l'OTAN. La liste continue de s'allonger et les opinions commencent vraiment à s'accumuler.

Les néo-démocrates ont l'habitude d'entendre les attaques que leur adressent les conservateurs. Ces derniers nous accusent de ne pas savoir de quoi nous parlons, mais en réalité, pour tirer nos conclusions, nous nous sommes appuyés sur ce qui se passe actuellement et sur des analyses fournies par des experts militaires, des ONG et des organisations des Nations Unies.

J'aborderai brièvement un autre argument mis de l'avant dans ce débat, à savoir que nous sommes en Afghanistan pour protéger les femmes et leur donner l'égalité. Nous devons, à mon avis, nous demander sérieusement et honnêtement si c'est effectivement le cas.

Je me permets de signaler à la Chambre que Womankind Worldwide a publié un rapport sur l'évolution de la situation des femmes et des filles en Afghanistan depuis cinq ans. Selon ce rapport intitulé *Taking Stock Update: Afghan Women and Girls Five Years On*, la vie des Afghanes n'a guère changé. En fait, la violence contre les femmes est toujours endémique. Le nombre de femmes qui tentent de se suicider en s'immolant a augmenté de façon spectaculaire. La majorité des mariages sont encore forcés. Dans le Centre-Est du pays, où les taliban n'ont jamais rien contrôlé, une femme meurt en couche toutes les 20 minutes.

● (2030)

En août 2007, une analyse gouvernementale interne qui a fait l'objet d'une fuite dans *La Presse* contredisait le portrait dépeint par le gouvernement conservateur. Par exemple, on y disait que le nombre d'attaques contre des écoles augmentait. Il y a eu plus d'attaques dans la première moitié de 2006 que durant toute l'année 2005.

Initiatives ministérielles

Le système de justice en Afghanistan est très fragile. La stabilité d'un système de justice est une indication très claire des principes et des pratiques démocratiques. Or, il est chancelant dans ce pays.

Les discussions et les questions qu'il y a eu à la Chambre montrent que les opinions sur la question du transfert des prisonniers sont pour le moins divergentes. Certains lancent des contestations judiciaires pour essayer d'amener le Canada à cesser le transfert des prisonniers parce que cela soulève des inquiétudes graves quant à la violation des droits fondamentaux de la personne.

En janvier 2007, Rina Amiri, de l'ONU, a dressé un portrait très sombre de la vie des femmes, ce qui a eu un effet sur notre propre comité parlementaire de la défense. Elle a dit que les mariages forcés, les meurtres commis pour l'honneur, la pauvreté extrême et le quasi-esclavage étaient monnaie courante.

J'aimerais citer une parlementaire très courageuse qui était présente à notre congrès à Québec. Malalai Joya a parcouru le Canada. C'est une jeune femme très courageuse. Elle a été élue pour siéger au Parlement de l'Afghanistan. On l'a expulsée du Parlement parce qu'elle avait osé dire que des seigneurs de guerre et des criminels étaient encore au pouvoir.

Malalai Joya a dit en 2006: « Lorsque le pays tout entier vit dans l'ombre des fusils et sous le règne des chefs de guerre, comment les femmes peuvent-elles se prévaloir des droits et libertés fondamentaux? Contrairement à la propagande que l'on retrouve dans certains médias occidentaux, les femmes et les hommes afghans ne sont pas du tout 'libérés' ».

Nous l'avons accueillie dans notre collectivité lorsqu'elle est venue à Vancouver il y a quelques mois. Elle a pris la parole à l'occasion de nos rassemblements contre la guerre et pour la paix. Ce fut remarquable d'entendre cette jeune femme qui a reçu des menaces de mort pour avoir osé parler.

Comme députés, nous disons parfois des choses qui ne sont pas bien accueillies. Nous prenons parfois la parole à la Chambre pour exprimer des opinions qui ne sont pas partagées par la majorité. Nous le faisons parce que nous croyons que c'est la chose à faire. Je ne crois pas qu'un de nous ait subi de menaces de mort. Personne n'a été expulsé pour avoir osé exprimer ses opinions, même si celles-ci n'étaient pas très prisées et n'étaient pas partagées par la majorité.

Malheureusement, Malalai Joya a été expulsée et elle a dû faire face à des menaces de mort à son égard et à l'égard de sa famille parce qu'elle a exprimé un point de vue différent. À mon sens, c'est très révélateur du conflit et de la crise dans ce pays.

La mission en Afghanistan coûte maintenant plus de 100 millions de dollars par mois aux Canadiens. Deux sérieuses questions s'imposent: Comment justifie-t-on le coût de cette mission? Dans quelle mesure la mission contribue-t-elle à la stabilité du gouvernement ou du pays?

Je m'inscris en faux contre ce que répètent les conservateurs. Certains croient peut-être que nous avons déployé des troupes en Afghanistan pour défendre la démocratie dans ce pays. Pour ma part, j'estime que nous avons été entraînés dans ce conflit à cause de raisons politiques, pour appuyer la guerre contre le terrorisme. Ce ne sont pas les droits des femmes et la démocratie qui sont à l'origine de la mission, mais plutôt les intérêts politiques et stratégiques qu'entretenait le gouvernement canadien de l'époque dans cette région. C'est cet aspect qui semble primer maintenant.

Je trouve très troublant que la Chambre ait perdu la possibilité de réclamer la fin de cette mission de combat. Nous avons perdu cette possibilité parce que les libéraux se rangent maintenant du côté des

conservateurs. C'est très dommage. Je pense qu'il y a des motifs politiques derrière cette décision. Dans plusieurs mois et même dans plusieurs années, les gens se demanderont: Pourquoi la mission a-t-elle continué si longtemps? Pourquoi le Canada a-t-il joué ce rôle? Pourquoi le Canada n'a-t-il pas choisi le chemin de la paix?

● (2035)

J'aimerais terminer en citant les paroles prononcées par le chef de mon parti lors d'une conférence qu'il a donnée à l'Université d'Ottawa. Il a dit:

Je crois que le Canada pourrait et devrait être une voix pour la modération, le réalisme et la paix dans le monde.

Pour devenir cette voix, il faut adopter une nouvelle approche pour le Canada et pour la communauté internationale.

Voilà pourquoi nous avons proposé un amendement, et voilà pourquoi nous n'appuierons pas la motion concoctée par le gouvernement et les libéraux. Nous continuerons de défendre très fermement notre position, à savoir que cette mission n'est pas la bonne et qu'il faudrait retirer nos troupes de façon sécuritaire. Nous devrions nous engager dans l'autre voie, celle qui garantira la paix et la stabilité au peuple afghan.

● (2040)

L'hon. Jay Hill (secrétaire d'État et whip en chef du gouvernement, PCC): Monsieur le Président, il n'y a probablement qu'un seul point sur lequel je suis d'accord avec la députée, et c'est le fait que nous avons accepté d'aller en Afghanistan parce que nous voulions faire notre part pour lutter contre le terrorisme. C'est probablement la seule chose que je lui concède dans tout son exposé.

La députée a parlé de l'amendement proposé par le NPD. C'est de cela dont nous discutons actuellement. J'aimerais vous en citer un extrait et lui poser ensuite une question. Il est assez long et je ne le lirai pas en entier. Voici le passage en question.

[...] que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait participer à un processus diplomatique robuste visant à mettre en place les conditions propices à une solution politique...

...quelle qu'elle soit, et

[...] en garantissant le plein respect des droits de la personne et du droit international humanitaire;

La députée pourrait-elle nous expliquer comment nous pourrions faire une telle chose, c'est-à-dire garantir le plein respect des droits de la personne et du droit international humanitaire, sans avoir de militaires sur place pour soutenir ces efforts. L'amendement prévoit ensuite ce qui suit:

que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait maintenir la suspension actuelle du transfert des détenus afghans aux autorités afghanes jusqu'à ce que des réformes considérables du système carcéral soient entreprises;

On ne dit rien sur le temps que tout cela pourrait prendre. J'aimerais bien le savoir puisque le NPD semble vouloir transformer la suspension temporaire du transfert de ces personnes en détention plus permanente en proposant de construire des prisons. Je suppose que ce ne serait pas le cas puisque nous devrions retirer à nos militaires le pouvoir d'effectuer toute mission de sécurité, ce qui signifie qu'ils ne seraient certainement pas en mesure d'accepter un plus grand nombre de prisonniers afghans.

Enfin, l'amendement prévoit ce qui suit:

que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait fournir une aide au développement efficace et transparente, sous direction civile, conformément au Pacte pour l'Afghanistan [...]

Initiatives ministérielles

Je ne cesserai de m'étonner de la grande naïveté exprimée par la position néo-démocrate. Comment diable les néo-démocrates peuvent-ils s'imaginer que nous puissions ou que d'autres, y compris les Afghans eux-mêmes, puissent offrir une aide au développement efficace et transparente sous direction civile tant que les talibans seront là et qu'ils continueront de tout détruire et de faire sauter les gens avec leurs mines et leurs engins explosifs improvisés? Si nous retirions nos troupes, comment pourrions-nous convaincre des civils, tant étrangers que locaux, d'essayer de fournir une aide au développement sans les militaires pour leur offrir une certaine protection.

Mme Libby Davies: Monsieur le Président, je dois dire que je ne suis pas vraiment surprise que le whip du gouvernement ne souscrive pas à ma position. Ce n'est une surprise pour personne ici, selon moi. Je sais qu'il a des convictions très fortes et qu'il appuie de tout cœur ce que fait son gouvernement. Je suis heureuse de constater que nous sommes d'accord au moins sur un point. Il s'agit d'un progrès, n'est-ce pas?

L'amendement proposé par mon parti illustre vraiment notre approche de la question. À l'instar vraisemblablement de tous mes collègues du NPD, je constate que toutes les ressources de l'État, notamment les ressources politiques, sont axées sur cette mission militaire. Le gouvernement y met tout son poids. On a très peu essayé d'envisager comment on pouvait participer, comme le dit notre amendement, « à un processus diplomatique robuste visant à mettre en place les conditions propices à une solution politique », dans le respect du droit international humanitaire et des droits de la personne.

Je crois que les attitudes dépendent de l'angle d'approche. Si une personne est convaincue qu'une mission militaire va résoudre le problème, alors elle exclut les autres solutions. Au NPD, nous croyons qu'il y a une autre voie. Si le Canada jouait un rôle différent au sein de l'OTAN, au sein de la communauté internationale et au sein des Nations Unies, et si nous agissions en tant que force constructive sur le terrain, nous pourrions envisager une autre solution. Si nous n'essayons jamais cette autre voie, il est certain que nous ne pourrions jamais en voir les résultats. C'est la réalité.

Je sais par exemple que les Néerlandais ont une approche très différente, même lorsqu'ils entreprennent une mission de combat. Nous en avons à peine parlé pendant le débat actuel.

Même lorsqu'il est question de combattre militairement, il y a des approches différentes pour susciter l'adhésion des civils et pour travailler dans les villages d'Afghanistan. Même à cet égard, il y a des perspectives différentes au sein de l'OTAN.

Pour répondre à la question du député, je lui dirais que nous considérons l'approche adoptée par le gouvernement canadien depuis le départ comme une approche favorisant nettement le recours aux armes. Les sommes d'argent dépensées en font foi. Je crois qu'on consacre 12 \$ aux opérations militaires pour chaque dollar consacré à la reconstruction. Si on inversait ces chiffres ou si l'accent était mis sur le développement et la paix, je pense que la réaction serait différente. Si le Canada faisait appel à la bonne volonté des gens et se servait de sa réputation sur la scène internationale dans cette optique, je pense que nous obtiendrions de très forts appuis au pays même et que nous pourrions recueillir l'appui d'autres pays pour parvenir à nos objectifs.

● (2045)

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, je vais poser une question, mais, d'abord je tiens à dire que, si la députée a l'intention

de dénigrer le chef d'état-major de la Défense, elle devrait à tout le moins prononcer son nom correctement. C'est Hillier.

En fait, environ 100 000 familles canadiennes attendent du général Hillier qu'il veille à la sécurité de leurs enfants. Il n'a pas dit qu'il ne devrait pas y avoir de débat. Il a dit qu'il devrait se faire rapidement et qu'il faudrait être clair avec les Canadiens, avec les soldats et avec les Talibans. Ses commentaires étaient tout à fait appropriés et dans les limites de son mandat.

Il y a un autre petit point. Personne n'a dit que, en Afghanistan, la solution était purement militaire. Personne ne l'a dit. Quelques personnes ont évoqué la Seconde Guerre mondiale. Je ferai remarquer à la députée que la Seconde Guerre mondiale n'a pas été réglée par la négociation. La seule chose qui y a mis fin, c'est la force militaire.

Certains ont parlé du NPD formant le gouvernement. Si le NPD avait été au pouvoir, peut-être que les Hollandais mangeraient encore aujourd'hui des oignons de tulipes. Il est certain que la Corée du Sud connaîtrait la même pauvreté communiste que celle qui sévit en Corée du Nord, si cela avait été le cas.

J'aimerais simplement demander à ma collègue: y a-t-il quoi que ce soit qui, de l'avis du NPD, vaut la peine qu'on se batte?

Mme Libby Davies: Monsieur le Président, il est décevant d'entendre un tel commentaire de la part du secrétaire parlementaire.

S'interroger sur ce que dit le chef d'état-major des Forces canadiennes et se faire dire que cela correspond à du dénigrement montre bien, je suppose, que les conservateurs ne peuvent pas tolérer qu'on ne pense pas comme eux. Leur position devient monolithique. Je trouve cela regrettable parce qu'un secrétaire parlementaire est censé jouer un plus grand rôle.

Je suis désolée si mon accent fait en sorte que je ne prononce pas son nom correctement, mais c'est comme cela et il ne faut pas y voir un manque de respect à son égard. Je crois toutefois avoir le droit de m'interroger sur ce que le chef d'état-major dit et de penser qu'il s'est ingéré dans l'arène politique en commençant à débattre un sujet que nous devrions débattre ici.

Le chef d'état-major donne suite aux décisions qui sont prises par le Parlement et le gouvernement du Canada. C'est ici que doit avoir lieu notre débat, j'en suis convaincue. Si je ne l'étais pas, je ne serais pas ici. Je suis indignée par ce qu'a dit le secrétaire parlementaire. Le Canada n'est pas dirigé par l'armée. Le Canada est dirigé par un gouvernement démocratiquement élu, qui se fonde sur les décisions prises au sein d'une assemblée démocratique qu'est la Chambre.

La question de savoir pour quelles idées le NPD est prêt à se battre est hypothétique. Il vaudrait mieux avoir une sérieuse discussion ici. Si le député voulait bien songer à l'histoire du CCF et du NDP, il ne trouverait pas un parti qui ait autant milité en faveur de la défense des droits de la population, de la paix et du devoir de combattre quand il le fallait. Cela ne veut pas dire que nous approuvons cette mission.

Dire que c'est tout ou rien, c'est faire de ce débat une manoeuvre d'intimidation. Je me serais attendue à mieux que cela de la part du secrétaire parlementaire.

Initiatives ministérielles

Mes observations reflétaient un point de vue sérieux qui se trouve à être différent du sien, mais en ce qui me concerne, ce n'est pas un problème. Je respecte son opinion. Cependant, un tel commentaire venant des conservateurs ne fait que les ancrer plus profondément dans une position qu'un nombre croissant de Canadiens ne partagent pas.

D'ailleurs, ce débat consiste en partie à prendre acte de la réalité et à entendre ce que disent nos électeurs. D'après les réponses que je reçois, je sais certainement que, même si les gens étaient d'accord sur cette mission au départ, ils se demandent maintenant où elle va nous mener. Les Canadiens ne croient pas que cette mission prendra fin en 2011. Ils ne croient pas que cette motion présentée par les libéraux et les conservateurs, qui l'ont qualifié de motion pancanadienne, mérite le moindre d'être approuvée.

C'est ce qui explique pourquoi nous avons proposé un amendement et avons adopté un point de vue différent.

● (2050)

L'hon. Andrew Telegdi (Kitchener—Waterloo, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député d'Algoma—Manitoulin—Kapusking.

Je suis heureux que nous débattions vraiment de cette question cette fois-ci, car la dernière fois que nous en avons été saisis, il n'y a pas vraiment eu de débat. La majorité des députés n'ont pas...

L'hon. Jay Hill: Qu'en est-il du débat que nous avons eu lorsque les libéraux étaient au pouvoir?

L'hon. Andrew Telegdi: Il en reste très peu à la Chambre, mais je me souviens que le député a déjà été membre du Parti réformiste, un parti venu à Ottawa pour faire les choses différemment. Les membres de ce parti promettaient notamment de ne pas chahuter. J'apprécierais beaucoup que le député se souvienne de ses origines.

Il est bon que nous tenions ce débat et que la plupart des députés qui souhaitent se prononcer en aient l'occasion. Il est normal que les opinions soient partagées et que divers partis présentent des opinions diverses.

Avant que je n'entre dans le vif du sujet, il est important que nous prenions tous conscience du prix élevé de notre présence en Afghanistan. Soixante-dix-neuf soldats et un diplomate canadiens, de même que des milliers d'Afghans, dont des civils, ont été tués. La situation est très difficile en Afghanistan.

Je me souviens que, dans les années 1980, j'avais rencontré un moudjahiddin dans ma circonscription, Kitchener—Waterloo. Cet homme luttait alors contre l'occupation de l'Afghanistan par les Soviétiques. J'en parle parce qu'il est très important, alors que nous tentons d'aider les Afghans à instaurer une société civile, que nous soyons conscients qu'il s'agit d'un pays qui a vécu des moments et des occupations très difficiles. Il est également important que le Canada, à titre de membre de l'OTAN, soit perçu comme un pays qui aide le peuple afghan à établir une société civile.

Les soldats qui ont fait le sacrifice ultime ont rempli la mission que nous, les parlementaires et le gouvernement du moment, leur avons donnée. Que personne ne doute que tous les députés appuient nos soldats. Que nous soyons en faveur de la mission ou contre cette mission, nous appuyons tous les soldats. En reconnaissant leurs sacrifices, il est important de souligner leur service à un moment où nous pourrions subir des pertes, comme l'a clairement donné à entendre le secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux. Pour cela, il conviendrait de mettre le drapeau en berne et de garder un moment de silence à la Chambre. Le gouvernement précédent le faisait.

C'est important parce que nous, les Canadiens, avons pleuré avec nos troupes et avec les familles explorées. Il ne fait aucun doute que nous ne devrions pas nous retrouver dans une situation où nous tentons de garder le public à l'écart du rapatriement des dépouilles. Heureusement, on ne fait plus cela. Le prix que le Canada doit payer pour cette mission ne doit être minimisé d'aucune façon.

Lorsque nous parlons de questions liées au traitement des prisonniers en Afghanistan, il nous faut reconnaître que, en tentant d'établir une société civile et de mettre en place des institutions dans ce pays, il est important que nous ne perdions pas de vue les droits de la personne et que nous nous occupions de ces prisonniers.

● (2055)

Si nous appuyons les normes internationales concernant le traitement des prisonniers, il est important de respecter ces normes. Cependant, on ne doit pas se servir de ces normes pour affirmer que certains appuient les talibans plutôt que nos soldats parce qu'une chose est très claire et c'est qu'il n'y a personne à la Chambre qui n'appuie pas nos militaires.

J'ai écouté le discours prononcé plus tôt par le président du caucus conservateur. Il a parlé de son expérience en Ouganda, sous Idi Amin. Il a dit que des milliers d'Asiatiques qui s'étaient établis en Ouganda ont été expulsés du pays en raison de leur race. Il a précisé qu'il était encore un bébé lorsqu'il est devenu un réfugié de l'Ouganda. Il a parlé du prix payé par les gens qui ont été expulsés et qui étaient ostracisés en Ouganda.

Le Canada a accepté sa famille, comme beaucoup d'autres. Il a dit à quel point cela était important, comment il voit maintenant l'Ouganda et à quel point il se réjouit de l'évolution que ce pays a connue.

Beaucoup de personnes connaissent ma situation. Il y a 51 ans, je suis arrivé au Canada comme réfugié en raison de la révolution hongroise. Le 23 octobre de l'an dernier, je suis retourné en Hongrie avec une délégation de parlementaires qui était dirigée par l'actuel ministre de la Défense, qui était alors ministre des Affaires étrangères.

Je me souviens très nettement de la révolution de novembre 1956, lorsque les chars soviétiques sont entrés en Hongrie après s'être d'abord retirés. Le premier ministre de l'époque, Imre Nagy, avait appelé à l'aide, mais son appel est resté sans réponse. Résultat, 200 000 Hongrois ont fui la Hongrie. L'idée ma traversé l'esprit, lors des célébrations du 50^e anniversaire auxquelles participaient des représentants de tous les pays de l'OTAN et des gens du monde entier, qu'ils étaient venus 50 ans trop tard.

Je suis très heureux du cours que suivent les choses en Hongrie et en Europe de l'Est, surtout en matière de démocratisation. La réalité est que nous ne sommes plus aux prises avec la guerre froide comme autrefois, lorsqu'un camp ou l'autre exerçait un contrôle sur des États-clients. Ce qui nous guette, c'est l'émergence d'États faillis. L'Afghanistan était un État failli. Il y a d'autres États faillis, comme le Darfour et le Zimbabwe, auxquels la communauté internationale dont nous faisons partie doit porter attention.

Initiatives ministérielles

Notre rôle légitime en Afghanistan, qui est d'essayer d'instaurer une société civile, ne consiste pas simplement à faire quelque chose pour les habitants de ce pays. Il s'agit d'un effort collectif déployé par des pays du monde entier sous l'égide des Nations Unies, effort dirigé dans ce cas-ci par l'OTAN. Nous cherchons à prendre des mesures à l'égard d'un État failli à cause des répercussions sur la sécurité à l'échelle mondiale. Nous devons nous faire à l'idée que nous allons devoir mener de telles activités dans des États faillis.

Ma principale réserve concernant la mission en Afghanistan est le fait que le Canada ne peut pas faire le gros du travail indéfiniment. Nous sommes pris à Kandahar, et le taux de pertes est plus élevé chez les Canadiens que dans n'importe quel autre groupe. Maintenant que nous avons une meilleure idée du moment où le retrait de nos forces aura lieu, je pense que cela est très bien. Nous pouvons tous appuyer un tel calendrier. Il est également très bien que l'on mette davantage l'accent sur la diplomatie et sur le développement. J'oserais même avancer que tous les députés sont d'accord pour dire que l'on devrait mettre davantage l'accent sur le développement et sur la diplomatie.

Quand je parle de la communauté internationale et du besoin d'assurer collectivement notre sécurité respective, il est important de mentionner que nous devons essayer d'influencer collectivement les États-Unis afin qu'ils ne fassent pas cavalier seul et qu'ils n'entreprennent pas de missions unilatérales comme ce fut le cas en Irak.

• (2100)

Cette mission a réellement nui à la crédibilité du Canada, des États-Unis et du reste du monde dans le cadre de notre mission en Afghanistan. Sans aucun doute, la guerre est maintenant devenue très impopulaire aux États-Unis. Elle n'a pas atteint les objectifs fixés. Tous les candidats démocrates ont affirmé qu'ils retireraient les troupes de l'Irak. Le débat porte maintenant sur la vitesse à laquelle ils effectueront le retrait.

Nous avons tiré une leçon de cela. Nous devons nous assurer que, quand nous intervenons sur la scène internationale, quand nous avons affaire à des États faillis et que nous tentons d'intégrer ces derniers à la famille de la démocratie, nous devons le faire sous l'égide des Nations Unies et conformément à nos alliances, non pas unilatéralement.

M. Deepak Obhrai (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté le député et je suis au courant de son expérience dont il vient de parler en tant que réfugié hongrois et de l'incapacité de la communauté internationale à réagir quand des chars sont entrés en Hongrie. Mon collègue d'Edmonton—Strathcona a parlé de sa venue au Canada en tant que réfugié.

Quand nous avons des États faillis, il est très important que la communauté internationale intervienne. Lorsqu'elle a pris des mesures collectives, nous avons vu des résultats positifs. La Corée du Sud en est un des meilleurs exemples. L'ambassadeur de la Corée a demandé l'aide des Nations Unies. Celles-ci ont répondu et le Canada, en tant que membre allié, a participé à l'effort international.

Nous avons perdu 587 soldats en Corée. J'étais au monument commémoratif en Corée du Sud pour les 587 Canadiens qui sont morts là-bas. Quand j'ai visité les tunnels et la zone démilitarisée, tous les gens ont remercié le Canada de leur avoir donné la liberté, car ils pouvaient remarquer une très nette différence.

Le NPD a proposé un amendement stipulant que les Nations Unies devraient s'occuper du processus de rétablissement de la paix.

Je suis certain que mon collègue répondra à cette question. N'est-ce pas une mission des Nations Unies?

L'hon. Andrew Telegdi: Monsieur le Président, je conviens avec le secrétaire parlementaire que c'est une mission de l'OTAN et que le Canada est sous l'égide des Nations Unies. Si le Canada a fait appel à l'OTAN, c'est justement en raison de la question de la rotation. Il est censé y avoir une rotation des troupes. Les troupes servant leurs périodes d'affectation sous l'égide de l'OTAN sont remplacées au bout d'un certain temps.

Il est malheureux que tous les pays membres de l'OTAN ne portent pas le même fardeau que nous. Nous sommes dans la partie la plus dangereuse de l'Afghanistan et le taux de pertes est élevé. J'attends avec impatience la rotation.

Pour revenir à la question des États faillis, voici notre plus grande force en ce moment. Il est très clair que nous devons intervenir sous les auspices des Nations Unies, mais si nous pouvons faire appel à l'alliance de l'OTAN, comme nous l'avons fait dans le cas présent parce que nous avons la capacité de réagir, c'est une bonne chose.

Nous devons également faire en sorte que l'ONU puisse continuer d'agir face aux États faillis. Il existe un certain nombre d'États faillis en Afrique et il est très fructueux et utile que des gens de ce continent participent aux missions de l'ONU.

• (2105)

M. Dean Del Mastro (Peterborough, PCC): Monsieur le Président, le député a parlé de « rotation » à plusieurs reprises. D'autres intervenants ont parlé de l'importance d'appuyer les personnes envers lesquelles nous avons un engagement: les familles, les femmes et les enfants et la population dans la région de Kandahar.

Quand on parle de rotation, on dit simplement qu'il y avait un accord implicite selon lequel nous devions passer le flambeau à un autre pays de manière à ce que ces personnes ne soient pas livrées à elles-mêmes. Le député ne l'a pas dit, mais j'aimerais qu'il fournisse des détails sur l'entente intervenue au chapitre de la rotation lorsque le précédent gouvernement a engagé le Canada dans une mission à Kandahar. Je n'ai jamais vu de document à ce sujet et je doute que le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale en ait vu un.

Le député a parlé du fardeau indu que nous portons. Si le gouvernement précédent s'est engagé à faire porter ce fardeau aux militaires, où est le document énonçant les termes de la rotation?

L'hon. Andrew Telegdi: Monsieur le Président, au début, les périodes d'affectation devaient durer environ un an. C'était clair à l'époque. Le chef d'état-major de la Défense, qui venait d'être nommé, nous a assurés, avant que nous ne donnions notre accord sur la mission, que nous aurions la capacité de mener d'autres missions dans le monde, au Darfour par exemple.

Tous les députés reçoivent des appels de leurs électeurs, qui disent que nous devons exercer notre leadership au Darfour. Il est évident que nous ne pouvons pas le faire, parce que nous sommes coincés en Afghanistan, ce qui est loin d'être satisfaisant.

La région de Kandahar est la plus dangereuse en Afghanistan. C'est pour cela que le gouvernement accepte maintenant d'obtenir de l'aide d'autres pays. Nous ne resterons pas éternellement à l'endroit où le taux de pertes est le plus élevé. Cela mine notre capacité de mener les travaux de reconstruction et de faire les efforts diplomatiques que nous voulons. Cela mine aussi notre capacité d'entreprendre d'autres missions.

Initiatives ministérielles

M. Brent St. Denis (Algoma—Manitoulin—Kapus-kasing, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux de participer au débat ce soir, un débat qui rend hommage à nos soldats en Afghanistan et partout dans le monde, y compris au Canada, où ils agissent au nom de notre pays.

J'abonde dans le même sens que mon collègue de Waterloo. Tenir ce débat et reconnaître qu'il y a différents points de vue et, en même temps, reconnaître que, dans cette démocratie, un débat est nécessaire tient de l'ironie. C'est une bonne chose que nous puissions tenir le débat ici. Nous pourrions souhaiter que d'autres pays, comme l'Afghanistan, puissent aussi tenir des discussions comme celle-ci sans fusils, bombes, balles ou trahison. Nos soldats, hommes et femmes, sont là-bas, en notre nom, pour promouvoir nos valeurs nationales.

Il n'y a pas un député à la Chambre, indépendamment de son point de vue, qui n'appuie pas nos soldats. Je tiens à souligner que c'est là mon point de vue et celui de nous tous.

Ce faisant, je veux rendre hommage à ces soldats, hommes et femmes de l'armée, qui ont perdu la vie — ils sont environ 80 — et aux centaines qui ont été blessés, plus ou moins grièvement.

Je suis vice-président du Comité des anciens combattants, qui effectue en ce moment une étude des programmes offerts aux anciens combattants. Trop souvent, nous entendons des témoignages sur les répercussions tragiques du syndrome de stress post-traumatique sur la vie de ceux qui en souffrent. Il ne fait aucun doute que la mission en Afghanistan produira, hélas, son lot d'anciens combattants, parmi les militaires actuellement en poste, qui en seront atteints. Toutefois, c'est le prix à payer pour exprimer les valeurs de notre démocratie en pays étranger.

J'estime aussi que la motion — pour en donner le mérite au premier ministre et au chef libéral — est le résultat de leurs efforts pour trouver un terrain d'entente qui reflète les valeurs de notre pays, et que c'est une motion canadienne, et non une motion conservatrice ou libérale.

Je me suis entretenu avec des gens qui votaient auparavant pour le NPD et qui préfèrent nettement cette approche équilibrée à celle voulant que le Canada quitte immédiatement l'Afghanistan.

Je représente la circonscription d'Algoma—Manitoulin—Kapus-kasing. Une grande partie de ma circonscription actuelle était représentée par le regretté Lester B. Pearson. Cela a fait 50 ans l'automne dernier qu'il avait reçu un prix Nobel pour ses efforts dans le domaine du maintien de la paix.

Nous n'utilisons plus très souvent l'expression « maintien de la paix », mais, en fin de compte, tout revient à cela. Même s'il y a des périodes dans lesquelles l'expression ne s'adapte pas très bien aux circonstances, peu de Canadiens ne conviendront pas avec moi qu'en définitive, c'est ce que nous essayons de réaliser.

Je connais très bien des familles de soldats tués. J'en ai dans ma circonscription, dans les petites collectivités de McKerrow et d'Española. Deux jeunes gens ont perdu la vie en Afghanistan dans les deux dernières années. Leurs familles ne savent que trop bien qu'il y a un grand sacrifice à consentir.

Le fait que je ne reçois pas de messages électroniques, d'appels téléphoniques et de lettres d'électeurs me disant que cette motion est une erreur m'incite à croire — je pense d'ailleurs que c'est le cas de la plupart de mes collègues ici — que nous allons dans la bonne direction.

Tôt ou tard, nous aurons des élections. Elles porteront à juste titre sur les points de vue divergents relatifs aux finances du pays, à la

garde d'enfants, aux questions autochtones et ainsi de suite. Les élections ne devraient cependant pas avoir pour cause l'Afghanistan. Nous avons là des troupes et nous avons chez nous des familles qui attendent leur retour. Je crois que c'est la bonne chose à faire que de régler cette question.

Nos troupes souhaitent que nous discutons de la situation. En fin de compte, elles veulent avoir des instructions claires du Parlement du Canada. Comme notre chef l'a dit, il ne nous appartient pas, à titre de parlementaires, de faire une microgestion du travail des généraux et des commandants sur le terrain. Ce n'est pas notre rôle. Notre rôle consiste à définir l'orientation et le mandat.

● (2110)

Pour revenir au Comité des anciens combattants, nous avons récemment visité quatre bases militaires et avons parcouru le Canada d'ouest en est dans le cadre de notre étude sur la santé des anciens combattants. À ma connaissance, pas un seul militaire n'a contesté le débat qui se déroule. Pas un seul. Les membres des Forces canadiennes comprennent que la guerre est passée et que, comme dans le cas de nos anciens combattants de la Première ou de la Seconde Guerre mondiale, de la guerre de Corée ou de nos missions de maintien de la paix, les efforts déployés avaient en fait pour but de préserver et de promouvoir la démocratie. C'est un honneur. Nous honorons nos militaires en tenant ce débat.

Permettez-moi de passer aux choses que notre parti veut voir à mesure que notre mission en Afghanistan progresse. Nous savions que la mission devait changer. Nous savions qu'il fallait fixer une échéance.

Nous étions également persuadés qu'il fallait aller au-delà de l'engagement militaire, du moins tel qu'il se présente aujourd'hui. L'engagement militaire devrait être axé sur la formation des forces de sécurité, sur la protection des travailleurs du développement et sur l'édification de l'infrastructure, comme les écoles, etc. À ces fins, l'engagement militaire est justifié.

Les Canadiens comprennent qu'il nous faut un solide contingent militaire dans ce village, une fois qu'il a été sécurisé, pour protéger le réseau de distribution d'eau à aménager ou à réaménager, selon le cas, et protéger l'école à construire et tous les autres projets importants pour les administrations locales.

Il nous faut donc de solides forces militaires. Quant à la dévolution ou à l'évolution de la mission de combat dans les mois à venir, nous nous en remettons aux dirigeants militaires. Ils ont entendu notre message: il faut réduire les mesures de lutte contre l'insurrection et il faut que le rôle de combat se limite à ce qui est nécessaire pour protéger la reconstruction et le développement. Nous comprenons que ce sont les militaires qui prendront ces décisions.

Il était également très important pour nous de régler la question du transfert des prisonniers. Heureusement, les problèmes concernant cet enjeu important semblent s'être dissipés.

Nous demandons aussi à l'OTAN de consentir un effort plus considérable. D'autres États membres de l'OTAN doivent assumer davantage de responsabilités. Les Canadiens n'ont pas à faire pour toujours le travail que d'autres devraient faire avec eux. Les Canadiens le comprennent, mais ils ne veulent pas non plus que nous quittions l'Afghanistan dès demain.

Initiatives ministérielles

Je suis profondément convaincu que, en fin de compte, nous aidons à bâtir une société civile là-bas. L'objectif semble lointain, lorsque nous entendons les terribles informations qui nous arrivent presque tous les jours de ce pays et de cette région, mais nous ne pouvons pas désespérer. Nous ne pouvons pas cesser de croire que le peuple, les individus, les familles et les collectivités veulent au fond vivre en paix. Nous ne pouvons pas régler leurs divergences de vue qui existent peut-être depuis des siècles. Ce sont les Afghans qui doivent régler ces problèmes.

Ce n'est pas notre rôle de changer les gens ni de leur dicter ce qu'il faut faire dans leurs collectivités, mais nous pouvons assurer un leadership en donnant le bon exemple. Nous pouvons donner l'exemple des résultats obtenus grâce à un travail commun pour bâtir un pays comme le nôtre, où les débats se déroulent dans une assemblée comme celle-ci, où le débat se déroule loin des balles et des bombes. Il y a parfois des débats vifs et passionnés, mais ce sont des débats de mots qui se règlent par un vote démocratique.

On a fait grand cas, comme il se doit, de la place des femmes en Afghanistan. Juste après avoir souligné au Canada la Journée internationale de la femme, il est important de nous rappeler que, même s'il y a encore des progrès à faire chez nous à cet égard, nous sommes en avance de quelques années-lumière sur des pays qui traînent de l'arrière, malheureusement, comme l'Afghanistan.

Là encore, ce n'est pas à nous qu'il appartient de changer les mœurs culturelles d'un autre pays. Elles évolueront avec le temps. Là aussi, nous offrirons un leadership en donnant l'exemple. Nous assurerons la sécurité qui favorisera une plus grande égalité, les droits des femmes et les droits de minorités non seulement en Afghanistan, mais aussi dans le monde entier.

• (2115)

L'Afghanistan se trouve aujourd'hui dans une situation très compliquée. Malheureusement, c'est le cas depuis des décennies, depuis des générations.

Nous appuyons nos soldats et nous souhaitons qu'ils rentrent sains et saufs lorsque la mission sera enfin terminée.

Le Parlement fonctionne bien. Il mérite des éloges, puisque nous sommes parvenus à un consensus remarquable.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, je veux demander au député libéral son avis sur la manière de relever les défis dans la province de Kandahar dans le cadre d'une coalition de l'OTAN, d'une mission approuvée par l'ONU en Afghanistan, près de la frontière avec le Pakistan et d'autres provinces du Sud de l'Afghanistan qui sont aussi situées le long de la frontière du Pakistan.

Le député le sait peut-être, la ligne Durand a été tracée sur une carte par sir Mortimer Durand, vers la fin du XIX^e siècle, pour fixer la frontière entre l'Afghanistan et les Indes britanniques. C'est ce qui est maintenant la frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan. Cette ligne constituait un effort des gouvernements de l'époque pour tenter d'imposer la structure d'un État-nation à ce qui était essentiellement une région peuplée de tribus et qui est encore actuellement une région peuplée de tribus.

Quelles sont les idées ou les solutions que le député d'en face pourrait avancer pour faire en sorte que ces États-nations, l'Afghanistan et le Pakistan, soient souverains dans leur région? Croit-il qu'on peut y arriver, ou que c'est impossible? Autrement dit, croit-il qu'il pourrait être impossible, pour les États-nations que sont le Pakistan et l'Afghanistan, d'exercer leur souveraineté sur ce qui est essentiellement la région tribale des Pachtounes?

M. Brent St. Denis: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question très détaillée. Il semble de toute évidence bien connaître son histoire. Je le félicite. Je ne suis pas sûr de pouvoir y répondre en grand détail, mais cela m'a fait penser au sempiternel problème de l'Irlande du Nord dont on pourrait se demander, dans un autre contexte, si c'était un problème de tribus ou non.

Pour ce qui est des questions tribales dans les parties du monde où l'histoire est unique, chaque situation est unique et complexe et je ne pense pas qu'il revienne à des pays occidentaux comme le Canada de choisir les gagnants et les perdants. Les frontières entre les pays sont souvent arbitraires. Elles ont souvent été dessinées par des chefs militaires sortants d'une époque révolue ou des gouverneurs nommés par des pays lointains.

En ce qui concerne le Pakistan, je pense que notre chef s'est prononcé très clairement. On l'a critiqué pour sa position, mais je pense qu'il l'a très bien exprimée quand il a dit qu'il faut insister davantage sur la diplomatie, et je suis heureux que cela fasse partie de la motion. Je pense qu'il faut se pencher d'un peu plus près sur le Pakistan. Avec un peu de chance, étant donné qu'un gouvernement de coalition y a été élu, ses problèmes politiques vont s'estomper et on commencera à surveiller la frontière de plus près.

Cependant, en ce qui concerne les conflits internes et tribaux, je pense que les pays de l'Occident mettront ne pourront pénétrer ces mystères pendant encore bien longtemps. Tout ce que nous pouvons faire, c'est offrir une certaine sécurité compte tenu des circonstances, en espérant qu'ils pourront régler leurs problèmes, comme cela s'est fait, petit à petit, en Irlande du Nord. J'espère avoir répondu ne serait-ce qu'un peu à la très bonne question du député.

• (2120)

M. Mike Wallace (Burlington, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député d'Avalon.

Je suis honoré de prendre la parole au sujet de cette motion qui porte sur l'avenir de notre mission militaire et humanitaire en Afghanistan. Avant de commencer, je dois féliciter notre premier ministre, M. Harper, pour le travail qu'il a fait en compagnie de l'opposition...

Le vice-président: À l'ordre. Le député sait qu'il ne doit pas nommer le premier ministre.

M. Mike Wallace: Merci, monsieur le Président.

Je veux féliciter le premier ministre pour le travail qu'il a fait en compagnie de l'opposition pour rédiger une motion qui, espérons-le, sera adoptée par une vaste majorité de députés.

Nous sommes tous au courant de l'histoire tumultueuse de l'Afghanistan et des Afghans. Après des décennies de guerre et d'oppression, l'Afghanistan est aujourd'hui une démocratie émergente. Il y a eu beaucoup de progrès depuis le début de la mission mandatée par l'ONU et dirigée par l'OTAN à la demande du gouvernement de l'Afghanistan.

La démocratie et la gouvernance sont deux des aspects où des progrès ont été réalisés. L'Afghanistan a connu son lot de difficultés, en raison de sa situation géographique, au carrefour de l'Asie du Centre, de l'Ouest et du Sud. C'est pourquoi la première élection présidentielle démocratique nationale en Afghanistan, le 9 octobre 2004, est un événement si important pour l'avenir du pays.

Initiatives ministérielles

Ce jour-là, plus de huit millions d'Afghans ont voté, dont 41 p. 100 étaient des femmes, des femmes qui, seulement quelques années auparavant, n'avaient pratiquement aucun droit. Le 3 novembre, Hamid Karzaï a été déclaré gagnant. Le 7 décembre, il a été officiellement nommé premier président élu démocratiquement de l'Afghanistan. Le président Karzaï a ensuite nommé trois femmes au sein de son conseil des ministres.

En 2005, dans le cadre d'élections nationales, les Afghans ont élu 249 représentants à la Chambre basse, la Chambre du peuple. De plus, les 34 conseils provinciaux ont élu 102 représentants à la Chambre des aînés. Il n'y a pas si longtemps, de tels événements auraient été impensables. Pourtant les Afghans, avec l'aide de leurs alliés internationaux, se sont maintenant dotés d'un gouvernement national démocratiquement élu. Depuis, l'Afghanistan a enregistré le taux de rapatriement de réfugiés le plus élevé au monde au cours des 30 dernières années.

Le Canada et ses alliés collaborent avec le gouvernement afghan et avec les conseils provinciaux à la reconstruction de l'infrastructure du pays. Un environnement sûr est une condition essentielle pour permettre le développement et la reconstruction et pour aider les Afghans à établir les fondements de la stabilité.

L'Afghanistan compte actuellement 167 organismes de développement de district et plus de 19 000 conseils de développement communautaire, élus pour accorder la priorité aux projets d'infrastructure. À ce jour, plus de 16 000 des 33 000 projets d'infrastructure locaux approuvés ont été achevés.

Dans la province de Kandahar, où le Canada dirige une équipe provinciale de reconstruction, on compte plus de 530 conseils élus et plus de 630 projets achevés. Les Canadiens ont aidé à construire plus de 1 200 puits, 80 réservoirs, 500 ponceaux et 150 kilomètres de systèmes d'irrigation et de canaux.

De nombreux kilomètres de routes rurales ont été améliorés et des routes principales où la circulation est dense ont fait l'objet de travaux de pavage. Les routes sont essentielles au transport des marchandises, particulièrement pour les agriculteurs afghans. Aucun de ces projets n'aurait été possible si la province n'avait pas été capable d'assurer la sécurité.

Le système de justice est également un autre secteur important de développement. Le Canada appuie la réforme du système judiciaire afghan afin qu'il fasse la promotion des droits de la personne et qu'il accorde une meilleure protection à ses citoyens.

Le Canada a formé des procureurs, des défenseurs publics et des administrateurs de tribunaux, il a fait de la programmation en aide juridique et il a formé plus de 200 juges, notamment des femmes, et ceux qui en formeront d'autres à assumer des charges de magistrats.

Notre pays s'emploie également à renforcer la police nationale afghane pour que le gouvernement de l'Afghanistan puisse faire régner l'ordre public sur son territoire, ce qui est grandement nécessaire pour que les Afghans puissent se sentir en sécurité dans leurs collectivités.

Le Canada investit également dans une réforme policière au moyen d'une approche qui comprend le mentorat, la formation, le financement de salaires, la fourniture d'équipement et d'uniformes et la construction d'établissements policiers.

• (2125)

Dans la province de Kandahar seulement, le Canada a formé plus de 475 agents de la police nationale afghane. Le Canada a contribué près de 13 millions de dollars à un fonds en fiducie pour l'ordre public, qui finance une partie de leur salaire.

Toute l'aide apportée au gouvernement de l'Afghanistan vise à accroître sa capacité à gouverner et à confier l'Afghanistan aux Afghans.

Grâce à nos efforts en vue d'assurer la sécurité de son territoire et grâce à la consolidation de son gouvernement, l'Afghanistan devient apte à assumer la place qui lui revient au sein de la communauté internationale. Les nombreuses tentatives déployées par les talibans en vue d'occuper le siège de l'Afghanistan aux Nations Unies ont échoué. Le peuple afghan est maintenant représenté à l'ONU et sur la scène mondiale.

L'Afghanistan entretient maintenant des relations diplomatiques avec des dizaines d'autres pays et a signé une entente de bon voisinage avec les six nations qui l'entourent afin de garantir le respect de son indépendance et de son territoire. À mesure que nous aidons à rebâtir le gouvernement afghan et ses institutions, l'Afghanistan gagne de l'autonomie.

Toutes ces réalisations ne sont possibles que dans un environnement sûr.

J'aimerais parler de trois expériences que j'ai vécues. Je n'ai pas eu l'occasion d'aller en Afghanistan, mais, l'été dernier, j'ai passé cinq ou six jours en Alberta, au centre d'entraînement où sont formés les Canadiens qui serviront fièrement leur pays en Afghanistan.

J'ai été fort impressionné par les installations que nous mettons à la disposition des hommes et des femmes valeureux qui vont risquer leurs vies pour notre pays et pour les Afghans. J'ai été très impressionné également par les gens que j'ai côtoyés à cet endroit. C'était des réservistes en formation, qui souhaitaient aller en Afghanistan pour faire avancer les choses et représenter leur pays dans une situation très difficile. J'étais honoré d'y être. C'était pour moi une occasion d'apprendre en parlant à ces personnes et en m'informant des raisons pour lesquelles elles souhaitaient servir leur pays.

Un autre événement m'a également incité à appuyer cette motion selon laquelle nous devrions poursuivre le travail en Afghanistan jusqu'en 2011: la tenue dans ma circonscription, à l'hôtel de ville, d'un grand rassemblement d'appui à nos soldats, un de ces fameux vendredis rouges. Certains anciens combattants qui avaient servi en Afghanistan nous ont parlé du travail sur le terrain et des raisons pour lesquelles il était important pour nous de poursuivre ce travail.

Cette expérience m'a beaucoup touché. J'ai senti que pratiquement tous ceux qui étaient présents à ce très vaste rassemblement souhaitaient nous voir poursuivre le rôle que joue traditionnellement le Canada, à savoir celui d'assurer la sécurité dans diverses régions du monde. J'ai été très honoré d'être invité à ce rassemblement.

Comme avant-dernière observation, j'aimerais parler de la visite que j'ai rendue aux réservistes de ma circonscription qui s'apprêtaient à se rendre en Afghanistan. Je leur ai parlé des raisons pour lesquelles ils partaient. J'étais encore assez nouveau comme député et j'ai trouvé cette situation très émouvante et difficile. Je ne savais trop quoi leur dire, sinon les remercier. J'ai remercié toutes ces personnes qui se rendaient à l'étranger pour servir leur pays.

Initiatives ministérielles

Enfin, comme dernière observation, je tiens à dire que le vote le plus difficile pour moi a été celui que nous avons tenu il y a environ deux ans concernant la prolongation de la mission. Aujourd'hui, compte tenu de mon expérience et de ma compréhension des raisons qui expliquent notre présence là-bas, je suis beaucoup plus à l'aise de voter dans le même sens, comme j'espère que nous allons le faire cette semaine. Je vais donc continuer à appuyer nos soldats, nos travailleurs humanitaires et nos diplomates, qui poursuivent un travail très important en Afghanistan au nom du Canada.

● (2130)

M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté mon collègue avec grand intérêt et j'estime que dans la majorité de ses fonctions parlementaires, il est très logique et toujours prêt à collaborer.

Dans le dossier de l'Afghanistan, les conservateurs et les libéraux forment une coalition qui cherche à prolonger le conflit de trois ans et à fixer une date définitive de retrait. Cette date n'est pas rattachée à une date de réussite ou à un jalon quelconque dans le développement de l'Afghanistan. Il s'agit à notre avis d'une échéance, rien de plus. Nous débattons une motion qui prolongera notre participation en Afghanistan jusqu'en 2011. Nos soldats continueront de participer activement aux combats et ils mettront leurs vies en danger. Toutefois, le retrait de nos forces à ce moment-là ne sera pas nécessairement synonyme de réussite.

Nous sommes passés de l'approche conservatrice selon laquelle les forces quitteraient à un moment non précisé une fois le but atteint à l'approche libérale qui vise à nous sortir de là un peu plus tôt. En quoi est-il logique de fixer notre retrait en 2011 et de demander à nos soldats de demeurer là-bas que la mission soit couronnée de succès ou non?

M. Mike Wallace: Monsieur le Président, la date qui figure dans la motion n'est pas, selon moi, une date de réussite, comme le dit le député. Nos efforts sont couronnés de succès à tous les jours en Afghanistan. Nos efforts diplomatiques, nos efforts de développement et nos efforts militaires portent fruit tous les jours sur le terrain pour les hommes, les femmes et les jeunes de l'Afghanistan.

Si nous quissions demain comme le préconisent les néo-démocrates, les militaires canadiens auraient fait tout ce travail et tous ces sacrifices pour rien en Afghanistan.

Nous devons rester là-bas. Nous avons indiqué une date dans la motion, car nous devons faire savoir aux Canadiens quand il y a aura une rotation et quand nous quitterons. Nous avons inscrit une date. Cela ne signifie pas que nous aurons atteint nos objectifs à cette date. Nous voulons changer les choses et nous faisons des progrès tous les jours où nous sommes en Afghanistan.

M. Dennis Bevington: Monsieur le Président, il est rare que j'aie le privilège de poser une question complémentaire pendant le débat.

Encore une fois je reviens à la logique de la position avancée par le député, à savoir que nous n'avons pas de date de réussite. Nous sommes prêts à maintenir l'engagement de nos soldats en Afghanistan pendant trois années de plus sans même être en mesure de mesurer notre réussite, sans comprendre.

Je pense que notre position est plus défendable. Nous disons que la mission n'est pas une réussite et qu'il faut la modifier. Pour ce faire, nous devons nous retirer de l'opération dans laquelle nous sommes actuellement engagés dans le Sud de l'Afghanistan et proposer une nouvelle stratégie canadienne.

Comment cela pourrait-il réussir de laisser nos soldats en Afghanistan trois ans de plus sans le moindre critère de réussite?

● (2135)

M. Laurie Hawn: Deux ans.

M. Mike Wallace: Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire m'a rappelé qu'il s'agit de deux années supplémentaires, et non pas de trois, comme l'a dit le député qui posait la question.

La motion concerne l'évolution de la mission. Elle porte sur les réalisations obtenues par nos hommes et nos femmes en uniforme jusqu'à maintenant, du point de vue militaire, en ce qui concerne la sécurité et la sûreté, et du point de vue du développement, en ce qui concerne la construction d'écoles, de puits, bref des choses qui améliorent la qualité de vie des Afghans. Nous travaillons à résoudre ces problèmes. La motion concerne cette évolution, la direction que nous devons maintenant prendre. C'est pourquoi nous sommes en train de débattre de la motion. C'est pourquoi nous avons eu un débat la semaine dernière et c'est pourquoi nous aurons d'autres débats. Enfin, la motion sera mise aux voix.

En lisant la motion, on constate qu'elle demande comment la mission a changé, comment elle continuera d'évoluer et comment elle a amélioré la vie de ceux qui vivent en Afghanistan.

Encore une fois, je remercie tous les hommes et toutes les femmes qui ont fait le grand sacrifice de quitter leur famille et de donner leur vie. Leur engagement a été bouleversant pour moi en tant que député. Je tiens à les remercier encore une fois.

M. Fabian Manning (Avalon, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour contribuer au débat sur cette question importante et sur la motion dont nous sommes saisis. Je suis très fier de parler de cette motion, une motion authentiquement canadienne.

La motion prolongerait notre mission jusqu'en 2011, accroîtrait les capacités de la FIAS et équiperait mieux nos soldats. Ce n'est ni une motion libérale ni une motion conservatrice, mais une motion pour aller de l'avant et réussir cette mission difficile et exigeante.

Je voudrais féliciter le premier ministre et le ministre de la Défense nationale. Ils accomplissent un travail extraordinaire pour veiller à ce que les Canadiens jouent un rôle appréciable dans cette région du monde.

En tant que citoyen de Terre-Neuve-et-Labrador, je voudrais saisir l'occasion de féliciter le général Rick Hillier. Ma province est très fière du général. Nous sommes fiers du leadership dont il fait preuve non seulement dans le cadre de la mission, mais au sein des Forces canadiennes.

Les résidents de Terre-Neuve-et-Labrador représentent environ 1,5 p. 100 de la population de notre beau pays. Nous sommes fiers que les jeunes hommes et femmes de notre province constituent près de 10 p. 100 des Forces canadiennes.

Dans mon allocution, j'estime nécessaire de revenir aux fondements et de rappeler à la Chambre les motifs essentiels de notre présence en Afghanistan et les bienfaits d'une telle participation.

Initiatives ministérielles

Comme on peut le lire dans le rapport Manley, « les événements qui se déroulent en Afghanistan et le rôle que jouera le Canada dans leur dénouement auront une incidence directe sur la sécurité du Canada ». C'est l'une des raisons les plus importantes de notre présence là-bas. Il faut appuyer la mission pour terminer le travail. Il faut que tout le monde sache que nos soldats, hommes et femmes, changent les choses. J'aimerais rappeler aux gens la contribution que nous apportons.

En 2001, il y avait 700 000 enfants à l'école en Afghanistan, tous des garçons. Le régime des talibans n'autorisait pas l'éducation pour les petites filles. Aujourd'hui, tout juste six ans plus tard, plus de six millions d'enfants sont inscrits à l'école et un tiers sont des filles. Ce chiffre à lui seul montre que la mission du Canada et nos soldats changent les choses en Afghanistan.

Nous tenons beaucoup de choses pour acquises au Canada. En tant que père d'une fillette de cinq ans qui a commencé à aller à la maternelle en septembre dernier, je frémis à l'idée que je pourrais vivre dans un pays où l'on me dirait que ma fille n'est pas autorisée à aller à l'école pour s'instruire non seulement à propos de son propre pays, mais du monde entier.

Je crois que, dans une certaine mesure, la Chambre et peut-être aussi une partie des Canadiens ont oublié la raison fondamentale pour laquelle le Canada est présent en Afghanistan. On oublie que ce sont les attentats du 11 septembre 2001 qui sont à l'origine de cette présence. Demandez à n'importe quel Canadien s'il se souvient où il était le 11 septembre 2001. C'est l'un de ces jours dans l'histoire qui est gravé à jamais dans la mémoire des gens. Tout le monde sait très bien ce qu'il faisait au moment où il a appris que des attentats avaient été commis contre les États-Unis.

Nous oublions que c'est en Afghanistan que les chefs d'Al-Qaïda ont planifié et ordonné les attentats terroristes qui ont eu lieu ce jour-là. Le Canada étant membre des Nations Unies et de l'OTAN, il a été amené à intervenir en Afghanistan. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a reconnu, dans ce cas, que le pays attaqué et ses alliés avaient le droit de se défendre. Nous avons participé aux efforts visant à instaurer la justice et la stabilité dans un pays où régnaient l'instabilité et l'injustice.

Nous savons que ce conflit est justifié et que le combat sera utile. Pourquoi abandonnerions-nous cette cause? Pourquoi mettrions-nous en danger la sécurité du Canada, de l'Afghanistan et de la communauté internationale en nous retirant de la mission avant que le travail soit terminé?

● (2140)

Nous savons que le travail n'est pas terminé. Nous savons que les insurgés combattus si courageusement par les Canadiens, aux côtés des Afghans, sont les mêmes individus qui avaient été abrités en Afghanistan par le régime des talibans, avant le 11 septembre. Nous sommes pratiquement sûrs que, si les talibans reprenaient le pouvoir, ils offriraient de nouveau un refuge à ces individus. Nous savons que, si nous abandonnons maintenant, les talibans reviendront et rétabliront leur régime brutal.

De grands progrès ont été réalisés sur le terrain avec l'armée et la police afghanes, et il reste encore de la formation à faire. Nous avons assisté à une hausse constante des effectifs de l'armée nationale afghane. Étant donné que l'objectif ultime consiste à remettre les commandes du pays à ces forces, nous devons nous assurer qu'elles ont une préparation adéquate. En mettant davantage l'accent sur la formation de l'armée afghane, nous allons pouvoir nous libérer du travail qui revient aux Afghans. Nous allons pouvoir rendre l'Afghanistan aux Afghans, et c'est notre but.

Nos collègues néo-démocrates veulent que nous retirions complètement nos troupes et que nous abandonnions le peuple afghan. C'est une proposition qui nie la réalité. Nous devons nous interroger sur la sincérité du NPD et sur son engagement envers ses propres principes.

À l'échelle internationale, presque tous les partis sociaux-démocrates du monde occidental appuieraient notre mission en Afghanistan. C'est le cas des partis travaillistes du Royaume-Uni et de l'Australie et des sociaux-démocrates allemands. Mais, cherchant à tout prix à gagner des voix, le NPD a sacrifié ses principes à une forme d'isolationnisme facile qui fait appel aux pires aspects de notre nature, à l'égoïsme et à la facilité.

On peut se demander où est passée la solidarité. Il n'y a pas de moyen facile de quitter l'Afghanistan. Nous sommes là pour assurer une certaine protection. Nous sommes là pour améliorer la vie des gens. Nous devons examiner les raisons pour lesquelles nous devons rester en Afghanistan jusqu'en 2011. Encore une fois, ces raisons sont liées à la sécurité et à la prévention du terrorisme parce qu'un Afghanistan sûr, qui a échappé à l'emprise des talibans, augmente la sécurité dans la région, au Canada et dans le monde.

Les efforts du Canada et de ses alliés ont assuré des gains importants, comme la tenue d'élections démocratiques et la création d'institutions démocratiques. Nous nous souvenons tous du fait que des millions d'Afghans ont pu voter il y a quelques années. La semaine dernière, une délégation de femmes parlementaires afghanes était ici, à la Chambre des communes. Quelle magnifique journée! C'était un éloquent témoignage des progrès réalisés, qui justifiait d'une certaine façon les vies sacrifiées et qui illustrait ce que le Canada a fait dans ce pays lointain.

Ces femmes n'auraient jamais pu venir à la Chambre sans l'aide et la sécurité assurées par le Canada et ses alliés ainsi que par les braves Afghans qui ont rejeté la barbarie et le terrorisme. Pour perpétuer ces gains, nous devons accroître l'effectif des troupes et leur donner un meilleur équipement. La décennie de délabrement de nos forces est révolue.

Le premier ministre et le ministre de la Défense nationale ont déployé de grands efforts auprès de nos alliés pour trouver 1 000 soldats de plus pouvant se joindre aux rangs des Canadiens à Kandahar. Avec l'adoption de cette motion, le Canada aura un mandat clair à la prochaine conférence de l'OTAN, qui se tiendra à Bucarest.

Les hélicoptères de transport moyen et les véhicules aériens sans pilote recommandés par M. Manley aideront beaucoup nos troupes à faire du bon travail. Ils contribueront aussi à la prévention des décès dus aux engins explosifs improvisés. Les hélicoptères permettront à nos soldats d'éviter les tronçons de route dangereux et les véhicules sans pilote leur donneront la possibilité de chercher les talibans et de les neutraliser avant qu'ils ne causent des dégâts importants.

Les insurgés que nos troupes combattent dans la province de Kandahar sont ceux-là mêmes qui veulent imposer un régime brutal au peuple afghan, qui veulent interdire aux filles d'aller à l'école et qui veulent empêcher les femmes d'avoir accès à des soins de santé de base.

Nous avons la possibilité de changer radicalement la vie des Afghans, qui aspirent aux mêmes choses que nous. Les Afghans veulent donner à leurs enfants un monde meilleur que celui dans lequel ils vivent.

Initiatives ministérielles

• (2145)

Considérons les progrès réalisés dans les quelques années que nous avons passées là: plus de 7 millions d'enfants ont été vaccinés contre la poliomyélite, dont environ 350 000 dans la province de Kandahar; plus de 400 000 personnes reçoivent de l'aide alimentaire à Kandahar et 83 p. 100 des Afghans ont maintenant accès à des soins médicaux de base.

L'économie afghane a beaucoup évolué. Le revenu par habitant a doublé entre 2004 et 2007.

Le vice-président: À l'ordre. Le député ne semble pas être en train de conclure, mais son temps est terminé depuis une minute environ.

Questions et observations. Le ministre de la Défense nationale a la parole.

L'hon. Peter MacKay (ministre de la Défense nationale et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais féliciter mon collègue et ami de la circonscription d'Avalon pour ses observations et sa présence ici ce soir à l'occasion de cet événement historique.

Il a énuméré de façon assez précise une partie des améliorations et des changements que nous constatons en Afghanistan. Il a notamment su très bien personnaliser la situation en comparant l'avenir de sa propre fille au Canada à celui des jeunes filles afghanes. Les améliorations qu'elles constatent dans leur vie sont directement liées à la contribution des Canadiens et de leurs alliés.

Je crois qu'il s'apprêtait à présenter d'autres importantes améliorations sur le plan économique. Des commerces voient le jour. Des marchands peuvent écouler leurs produits dans leur pays et à l'étranger. Comme l'infrastructure s'améliore, ces mêmes marchands peuvent transporter leurs produits dans les collectivités avoisinantes et les gens sont libres de rechercher de nouvelles perspectives économiques. Le microcrédit, par exemple, bénéficie directement aux femmes.

Je me demande si le député pourrait profiter de cette occasion pour nous parler davantage des principes économiques qui prennent racine et de certaines des occasions qui en découleront. Il a notamment parlé de la croissance du PIB de ce pays. Je me demande s'il pourrait nous expliquer comment la présence du Canada en Afghanistan favorise l'économie et le PIB de ce pays.

M. Fabian Manning: Monsieur le Président, j'aimerais une fois de plus féliciter le ministre de la Défense nationale. Il fait un travail exceptionnel pour le compte du Canada.

La face de l'économie afghane est effectivement en train de changer. Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, le revenu par habitant a doublé entre 2004 et 2007, et le Canada est le principal pays donateur dans le cadre du programme de microfinancement grâce auquel plus de 418 000 personnes ont accès à de petits prêts et à des services d'épargne dans 23 provinces, dont Kandahar.

Fait plus important encore, et statistique qui intéressera sûrement le public, plus des deux tiers de ces 418 000 personnes sont des femmes. Il ne fait aucun doute que l'aide canadienne contribue au développement des compétences partout en Afghanistan et que nous avons véritablement une influence positive sur la vie de ces personnes.

Au bout du compte, ce qui importe c'est que la population afghane bénéficie des possibilités dont nous jouissons au Canada, qu'elle puisse s'épanouir, se développer et être libre de choisir ce qu'elle veut faire. C'est là le principe qui sous-tend ce que nous cherchons à créer

en Afghanistan. Qui plus est, je crois — et je suis sûr que nombre de Canadiens le croient aussi — que nous sommes en train d'y parvenir.

• (2150)

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPD): Monsieur le Président, j'ai bien compris ce que le député a dit dans son discours, notamment à propos des bonnes choses que nous faisons en Afghanistan.

Comment donner l'assurance à la population canadienne que nous aurons bel et bien terminé ce que nous sommes en train de faire d'ici 2011? Autrement dit, pouvons-nous affirmer sans crainte qu'on s'achemine vers une victoire militaire alors que, il n'y a pas si longtemps, 100 000 soldats soviétiques n'y sont pas parvenus?

De combien de soldats supplémentaires aura-t-on besoin? Serait-il concevable que notre participation soit à long terme? Croit-il vraiment qu'une victoire militaire complète soit possible en Afghanistan?

M. Fabian Manning: Monsieur le Président, ce n'est certainement pas en pliant bagage et en rentrant chez nous que nous réussirons sur le plan militaire en Afghanistan.

C'est pourtant la philosophie que défend le NPD à la Chambre. Depuis des mois, j'écoute les néo-démocrates dire à la Chambre que nous devons aller là-bas et négocier, que nous devons parler à ces gens pour voir si nous pouvons trouver une solution à leurs problèmes.

Les talibans ne sont pas des gens avec qui il est facile de s'entretenir. Ils ont maltraité les enfants et les femmes et s'en sont servi comme boucliers pour exprimer leurs doléances. Ils ont fait subir des injustices aux Afghans pendant des décennies. Comment allons-nous négocier avec eux?

Je défie les néo-démocrates à la Chambre de choisir quatre ou cinq membres de leur caucus pour aller mener ces négociations en Afghanistan, pour aller tenir ces consultations dans les montagnes du Pakistan et de l'Afghanistan. Puis, s'ils ont la chance de sortir de là vivants, ils viendront nous dire comment sont allées les négociations afin que nous puissions peut-être régler cette crise.

Je ne suis vraiment pas certain qu'ils iraient là-bas, et je suis encore moins certain qu'ils en reviendraient. La paix n'intéresse pas les talibans. Ils ne veulent pas donner aux gens la chance d'avoir une vie meilleure. Tout ce qu'ils veulent, c'est détruire le pays et le peuple.

Nous, les Canadiens, ne laisserons pas ce genre de chose se produire sans intervenir. C'est pourquoi nous sommes en Afghanistan et c'est pourquoi nous allons y rester jusqu'à ce que nous ayons terminé notre travail.

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPD): Monsieur le Président, encore une fois, je suis ravi de voir la Chambre aussi remplie et de pouvoir m'adresser à tous mes collègues.

Mon collègue du Manitoba aimerait se servir de mes notes plus tard pour son discours et je suis certain de pouvoir les mettre à sa disposition.

Benjamin Franklin a dit un jour que la définition de la folie, c'était faire la même chose à répétition et s'attendre à ce que les résultats soient différents.

Initiatives ministérielles

J'aimerais tout d'abord parler un peu d'un ancien soldat soviétique, le sergent Nikolai Lanine, qui a servi en Afghanistan et qui vit maintenant au Canada.

Certains diront qu'il n'y a aucune ressemblance entre l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques en 1980 et les efforts déployés par l'OTAN aujourd'hui pour aider à stabiliser le pays et à y faire régner la démocratie. Cependant, l'expérience de Lanine en Afghanistan a levé le voile de propagande qui brouillait son regard et il craint maintenant que nous soyons en train de faire exactement les mêmes erreurs que les Soviétiques.

Remontons dans l'histoire jusqu'en 1978. À cette époque, l'Afghanistan avait un gouvernement laïque relativement progressiste, avec des syndicats, des soins de santé, des droits pour les femmes, l'éducation pour les filles et une réforme agraire. L'armée a alors demandé à Noor Mohammed Taraki, un marxiste, de former un gouvernement. Les États-Unis, en particulier la CIA, de concert avec l'Arabie saoudite et le Pakistan, ont réagi en formant des extrémistes musulmans, les moudjahidines, et Taraki a été assassiné en 1970.

Les Soviétiques ont envahi l'Afghanistan en 1980, et les États-Unis, qui cherchaient à mettre fin à l'occupation soviétique, ont armé les extrémistes musulmans, dont Ben Laden. Comme nous le savons, les Soviétiques sont partis en 1989 et les extrémistes, ou talibans, ont pu s'emparer du pouvoir.

Fait intéressant, dans les années 1990, les États-Unis ont investi de l'argent pour amener le gouvernement taliban à signer un marché avec Unicol pour la construction d'un gazoduc du bassin de la mer Caspienne jusqu'au Pakistan. Ce qui est à noter ici, c'est que, lorsqu'il était question de pétrole, le gouvernement des États-Unis était prêt à négocier avec les talibans.

Au printemps 2001, les négociations ont été rompues. Le président de l'Afghanistan, M. Karzaï, était un consultant pour Unicol pendant les négociations avortées avec les talibans. Il convient également de noter que le gouvernement actuel de M. Karzaï compte beaucoup de seigneurs de la guerre, de seigneurs de la drogue et de cadres supérieurs du secteur pétrolier, en plus d'autres agents de pays étrangers.

En 2005, les Nations Unies ont documenté des atrocités commises par l'alliance du Nord, qui avait le soutien des États-Unis, et dont beaucoup de membres servent maintenant au sein du gouvernement afghan. Human Rights Watch a compté 60 législateurs afghans qui ont des liens avec des seigneurs de la guerre, 20 qui ont encore une milice privée active et au moins 20 qui ont pris part au trafic de drogue.

Le président Karzaï lui-même a déclaré que les seigneurs de la guerre et les milices privées, qui ont un jour été vus comme les meilleurs alliés de l'Occident en Afghanistan, constituaient maintenant pour la sécurité du pays une menace encore pire que les talibans.

C'est dans cette situation que nous nous retrouvons aujourd'hui en Afghanistan. Ce n'est pas le bien contre le mal. Dans la province de Nangarhar, par exemple, en avril 2004, les femmes ne pouvaient toujours pas se présenter à la télévision et à la radio et l'opium dominait l'économie de l'Afghanistan. Le pays est en train d'être transformé en narco-État au nez et à la barbe de l'OTAN.

Un rapport d'Amnistie Internationale de 2005 révélait que la violence contre les femmes et les filles est partout. Au même moment, 70 p. 100 de la population est mal nourrie et le taux de mortalité infantile est deux fois la moyenne des pays du tiers monde.

Quoi qu'il en soit, revenons à Nikolai Lanine. Lorsqu'il était jeune, il a lu dans les journaux que l'armée soviétique était en Afghanistan pour aider à instaurer un État stable. Plus tard, il a appris que son meilleur ami faisait partie d'un groupe de soldats qui avaient été victimes d'une embuscade, sauvagement mutilés, puis exécutés. Plus tard encore, Lanine lui-même a été enrôlé et s'est retrouvé en Afghanistan en 1987.

Aujourd'hui, on trouve dans sa bibliothèque des articles de journaux soviétiques des années 1980 comme la *Pravda* et *Izvestia*, où on peut lire ceci:

Ce mois-ci, les forces soviétiques et les forces du gouvernement afghan travaillant de concert ont réussi à mettre fin aux activités des insurgés à Kandahar.

Les objectifs de la nouvelle constitution afghane sont d'établir la paix et de garantir le respect des droits de tous les Afghans.

• (2155)

Lanine a dit que ces points de vue humanitaires, comparables à ceux dont nous abreuvons aujourd'hui les médias au Canada, n'étaient pas que de la propagande officielle, mais que bon nombre de citoyens soviétiques les partageaient. Plusieurs années plus tard, un ancien commandant soviétique a dit au réseau CNN ceci: « Nous nous étions donné pour tâche de faire de l'Afghanistan un pays stable et amical. » Lorsqu'il entend des politiciens faire des panégyriques, rendre des hommages militaires à nos soldats tués au combat et offrir leurs condoléances, Lanine ne peut s'empêcher de dire qu'ils les a déjà entendus.

On a dit aux Soviétiques que leur armée était en Afghanistan pour aider les Afghans à instaurer la paix et la prospérité dans leur pays, à protéger les droits des femmes et à préparer un meilleur avenir pour les enfants. En Occident, bien sûr, nos leaders et nos médias ont ridiculisé les motifs des Soviétiques comme étant de la propagande perverse. On a dit de ces motifs qu'ils relevaient d'un colonialisme flagrant, que les Soviétiques voulaient ainsi soutenir un régime pro-soviétique impopulaire, créer une zone tampon et, plus important encore, obtenir du pétrole.

À l'époque, le président Carter a annoncé que les Soviétiques avaient atteint une position stratégique qui menaçait gravement la libre circulation du pétrole du Proche-Orient. Le président Regan a qualifié les violents rebelles afghans d'« équivalent moral de nos pères fondateurs », puis leur a offert un énorme soutien secret, y compris aux premiers talibans et à Oussama ben Laden.

L'énorme soutien américain a transformé ce petit groupe disparate de mercenaires afghans en une grande force de combat moderne. Autrement dit, c'est l'Occident qui a permis au gouvernement taliban répressif de s'emparer du pouvoir lors du retrait des Soviétiques. Les États-Unis ont fait la même chose en fournissant à Saddam Hussein les armes biochimiques et chimiques dans la guerre de l'Irak contre l'Iran. Les forces soviétiques ont occupé le pays, soutenant ainsi le gouvernement, l'armée et la police afghans.

Comme l'OTAN le fait depuis 2002, elles ont lancé des opérations anti-insurrectionnelles appuyées fortement par des bombardements, des missions de recherche et de destruction et des raids dans les domiciles afin d'éradiquer les terroristes. Toutefois, comme c'est le cas depuis quelques années, les opérations de combat plus ou moins réussies ont commencé à convertir nombre d'Afghans ordinaires en ennemis. Le processus de reconstruction a pris du plomb dans l'aile et les opérations de destruction ont monté en flèche.

Initiatives ministérielles

Lorsque Lanine est arrivé, les Soviétiques choisissaient leurs batailles plus soigneusement, tentant avant tout de ne pas envenimer la situation. Son unité a mené surtout des opérations anti-insurrectionnelles sur les routes de ravitaillement. Lorsqu'elle ne se battait pas, l'unité de Lanine livrait de la nourriture, du bois de chauffage, des vêtements, des manuels scolaires et d'autres fournitures aux Afghans ordinaires. Elle a construit des lignes de transport d'électricité, protégé les médecins soviétiques qui travaillaient dans les villages et prêté des camions pour la construction de maisons.

Lanine a souligné que tout cela n'avait malheureusement eu pour effet que de créer une grande méfiance et de changer les allégeances, et que pour des raisons semblables, une coalition de 160 organismes de secours internationaux avaient demandé que l'OTAN fasse pratiquement disparaître toutes les équipes de reconstruction provinciale. Comme l'a expliqué Lanine, le maintien de la stabilité dans de telles conditions ne correspondait plus qu'à une série d'escarmouches intermittentes mais sans fin, ce qui est un peu la situation que vit actuellement l'OTAN.

Lanine a été affecté aux lance-grenades ayant un rayon d'action de deux kilomètres. Il a affirmé qu'il ne savait souvent pas sur qui il tirait ou même s'il avait atteint qui que ce soit. À mesure que l'endoctrinement pâlissait, les pensées philosophiques prenaient de l'ampleur. Il a commencé à se demander qui ce kamikaze tentait d'attaquer et s'il s'agissait des soldats canadiens de Kandahar. Il a affirmé que nous ne voyions pas cet aspect et que c'était la même chose dans les médias soviétiques.

Il a dit qu'ils tenaient pour acquis que toute personne qui leur offrait une résistance était nécessairement mauvaise. Lanine a commencé à se rendre compte que tous n'étaient pas des fanatiques politiques. Ils n'étaient que des gens ordinaires qui, pour plusieurs, avaient perdu des membres de leur famille. Les inscriptions de son journal démontrent qu'il était de plus en plus assailli par des doutes moraux après que son unité eut accidentellement lancé une attaque au mortier dans une noce afghane, un accident tragique similaire à une frappe aérienne américaine survenue en 2002. Il a commencé à avoir de la sympathie pour tous les Afghans, à ne les considérer que comme des humains comme lui, qui étaient confrontés à des situations difficiles et confuses.

Selon les estimations, quelque 15 000 Soviétiques et 1,5 million d'Afghans auraient été tués pendant l'occupation. Le tiers des Afghans étaient des réfugiés. Toutefois, Lanine a encore une fois tiré une leçon du retrait des troupes. Une fois que les troupes soviétiques se furent retirées, au lieu de lancer une opération de désarmement coordonnée et de demander la présence de gardiens de la paix indépendants, les deux superpuissances ont laissé les seigneurs de la guerre régler leurs différends au prix de victimes dans la population civile.

• (2200)

Pour lui, cela illustre bien le fait que, en dépit des nobles intentions dont se drapaient aussi bien les Occidentaux que les Soviétiques, ni les uns, ni les autres, ne se souciaient vraiment de la population afghane.

Je ne veux pas dire par là que la même situation prévaut aujourd'hui. Je dis tout simplement, et c'est ce que nous tentons de souligner, qu'il existe peut-être un meilleur moyen d'apporter la paix à cette région que de maintenir tout simplement l'effort de guerre, qui risque de durer indéfiniment.

Lanine est bouleversé de voir que l'histoire se répète. Même si l'intervention soviétique était à une échelle beaucoup plus vaste, elle

n'était pas si différente de celle de l'OTAN aujourd'hui. Selon lui, dans un cas comme dans l'autre, il s'agissait d'actes d'agression par lesquels des armées étrangères tentaient d'obliger un pays à se conformer à leur vision de ce qu'il devrait être. Une telle comparaison n'échappe pas à des observateurs afghans comme la Revolutionary Association of the Women of Afghanistan.

Le parallélisme le plus évident, ajoute-t-il, est le plus insidieux: celui de la propagande. Il signale, par exemple, l'absence de rapports gouvernementaux sur les blessés canadiens. Après le 11 septembre 2001, il a pu constater l'hypocrisie grandissante d'une propagande tonitruante qui, cette fois, présentait ben Laden, les talibans et l'État failli de l'Afghanistan comme de purs agents tyranniques de destruction.

Voici ce qu'il déclare:

Personne ne se penchait sérieusement sur les origines de l'ensemble du militantisme musulman en Afghanistan. Les erreurs de mémoire m'ont beaucoup troublé. Je ne m'attendais pas à cela. Je n'arrivais pas à croire à quel point une société supposément démocratique pouvait dériver vers l'acceptation sans réserve de la guerre.

« Je ne sais pas ce que nous devons faire au juste, » commente Lanine. « Je sais seulement que ce que nous faisons maintenant a déjà été tenté et n'a pas fonctionné. Les gens se sentent-ils mieux d'être bombardés par l'OTAN que de l'avoir été par les Soviétiques? »

Dans leur nouveau livre intitulé *Bleeding Afghanistan: Washington, Warlords, and the Propaganda of Silence*, Sonali Kolhatkar et James Ingalls présentent quantité de faits qui vont à l'encontre de bon nombre d'idées reçues au sujet des répercussions de ce que nous faisons. Ils donnent des descriptions détaillées concernant des élections de pacotille, un gouvernement truffé de chefs de guerre avérés, des reculs accablants en matière de droits des femmes, des milices privées et religieuses légalisées, des massacres de civils et des activités de reconstruction paralysées, toutes des situations qui avivent l'insatisfaction de la population.

Les pays de l'OTAN, y compris le Canada demandent une augmentation des effectifs de combat. Pourtant, les Soviétiques, qui faisaient appel à six fois plus de soldats que l'OTAN, ne disaient pas moins devoir combattre une pieuvre d'une seule main. Selon Kolhatkar et Ingalls, nous devrions faire ce que souhaite la plupart des Afghans, selon les sondages, à savoir déployer des casques bleus relevant de l'ONU, cesser les combats de traque, rémunérer suffisamment l'armée afghane et canaliser le financement de la reconstruction dans des initiatives de base animées par des Afghans qui donneraient des emplois aux Afghans pauvres, au lieu de dépenser l'argent en passant des marchés multinationaux.

Prenons quelques instants pour remettre tout ceci en contexte. Cessons les beaux discours, prenons du recul et regardons ce qui s'est passé.

Selon un article paru dans la revue *Maclean's*, c'est notre chef d'état-major actuel, le général Rick Hillier, qui, en 2005, a convaincu le prime minister d'assumer un rôle de combat en Afghanistan. Il voulait que le Canada prouve aux États-Unis et au reste du monde ce qu'il était capable de faire. Si je ne me trompe, c'est la principale raison qu'il a donnée pour convaincre notre gouvernement de mener une mission de recherche et de destruction à Kandahar, ce qu'il a d'ailleurs réussi à faire.

Je ne pense pas que les membres des Forces canadiennes aient besoin de faire leurs preuves. Ayant moi-même servi dans les forces armées, je vois et j'ai vu de mes propres yeux le dévouement et le professionnalisme de nos hommes et de nos femmes en uniforme. Nous n'avons pas besoin de participer à un type de combat particulier pour prouver à quel point nous sommes bons.

Initiatives ministérielles

En 1990, j'ai eu la chance d'accompagner la Marine royale du Canada à Vladivostok à titre d'interprète du capitaine de frégate du NCSM *Provider*. C'est là que j'ai remarqué le respect que nos anciens ennemis avaient pour le professionnalisme de nos forces armées. J'aimerais réitérer que nous n'avons pas besoin de faire la guerre pour faire nos preuves. Nous saurons quoi faire lorsqu'il y aura un vrai besoin, le cas échéant.

C'est à nous, parlementaires, de prendre la bonne décision et de ne pas envoyer nos jeunes à la guerre à moins que ce soit absolument nécessaire et de ne pas le faire à titre de simple témoignage de notre appui pour la politique américaine. Il est absolument indispensable qu'un processus de paix soit amorcé en Afghanistan alors que nous manifestons notre intention de partir. Rappelons-nous que cela ne se fait pas du jour au lendemain. Nous devons pousser l'OTAN et les autres principaux intervenants dans la région à entamer des discussions en vue d'un cessez-le-feu et d'un accord de paix.

• (2205)

Dans le débat sur l'avenir de l'Afghanistan, d'autres personnes demandent également une nouvelle approche. Le président Karzaï, les parlementaires afghans et les groupes d'aide ont tous parlé de la nécessité d'entamer un dialogue, qui amènera une paix durable. De plus, 65 p. 100 des Afghans affirment que le désarmement est l'étape la plus importante pour accroître la sécurité en Afghanistan. C'est une étape importante en vue de l'obtention d'une trêve.

Cette vision de paix doit être réalisée par les Nations Unies dont le mandat explicite est de préserver et promouvoir la paix et la sécurité internationales.

Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies ont réussi au Timor-Oriental, au Cambodge et au Mozambique. Au Timor-Oriental, avec l'aide des Nations Unies, les Timorais ont été en mesure de surmonter des obstacles incroyables afin de créer un État largement stable et prospère.

Beaucoup ont critiqué cette approche comme trop idéaliste, et j'ai entendu ces observations de l'autre côté aujourd'hui, et affirment qu'une forte présence militaire est nécessaire avant que l'on puisse entamer un processus de paix et de réconciliation.

Toutefois, comme je l'ai demandé auparavant, de quelle puissance militaire avons-nous besoin et jusqu'où devons-nous aller avant de pouvoir assurer la stabilité et la paix dans la région? Ne serait-il pas mieux d'entamer un processus dans le cadre duquel nous pouvons fournir des mesures incitatives pour convaincre les groupes, les seigneurs de guerre et les gens qui ne sont peut-être pas des fanatiques extrêmes de déposer leurs armes et demander aux Nations Unies de trouver un moyen de réconcilier toutes les factions belligérantes?

Il faut se rappeler que ce n'est pas une situation claire et nette. Ce qui est fallacieux dans l'argument selon lequel nous avons besoin d'une forte présence militaire est qu'il faudra toujours une forte présence militaire externe qui sera constamment en guerre avec l'autre côté. Cela n'a pas fonctionné avec 100 000 soldats soviétiques, et cela ne fonctionnera pas de nos jours avec l'OTAN. Cette situation n'apporte pas la stabilité. La seule façon d'assurer la stabilité est de mettre en place un processus de paix qui permettra la fin graduelle des combats. Ce n'est qu'à ce moment-là que la véritable reconstruction commencera.

Les Afghans devront construire leur avenir eux-mêmes, avec l'aide des autres, et non pas avec l'ingérence des autres. Le Canada a une occasion en or de favoriser un tel déroulement. Qu'est-ce qui empêche notre premier ministre — maintenant que nous sommes en Afghanistan, que nous discutons de notre rôle là-bas — d'inviter les

autres pays de l'OTAN, les pays de la région, les talibans et d'autres à essayer d'amorcer un dialogue et un processus de paix? Cela s'est fait au Vietnam. Nous avons réussi en Irlande du Nord. Nous avons négocié avec les terroristes, et maintenant c'est la paix. Qu'est-ce qui nous empêche d'au moins commencer ce processus?

Pendant que je parle, je dois composer avec une idée très désagréable qui me revient sans cesse.

Premièrement, est-ce que les États-Unis, par exemple, veulent vraiment voir le conflit en Afghanistan se résoudre pacifiquement, ou préfèrent-ils une victoire militaire qui avantagerait leurs intérêts? Si c'est le cas, pourquoi sommes-nous en train de nous battre aux côtés des Américains?

Deuxièmement, les États-Unis permettront-ils jamais au gouvernement afghan d'exercer le pouvoir, si ce n'est pas dans l'intérêt supérieur de leur politique étrangère? Si, de fait, les États-Unis voient l'Afghanistan comme un lien vital dans un contexte géopolitique conçu pour assurer la présence américaine dans la région, serait-ce la seule raison qui les amène dans ce pays, comme c'est le cas en Irak? Si c'est la seule raison, c'est une bonne raison pour que le Canada se retire de l'Afghanistan et fasse savoir que nous ne participerons qu'à une mission de maintien de la paix menée par l'ONU.

Nous avons aujourd'hui une chance, au Parlement, de changer le cours de l'histoire pour nos militaires canadiens et pour nos concitoyens. Nous avons une chance, puisque nous sommes présents en Afghanistan, de négocier un traité de paix et d'amorcer la discussion entre tous les intéressés, tout en négociant un retrait graduel. Cela vaut la peine d'essayer. Parler ne fait jamais de mal. Nous pouvons changer les choses, et nous devrions essayer.

• (2210)

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, la thèse du député ne tient pas debout. Il essaie d'établir un parallèle entre l'invasion soviétique de l'Afghanistan, à la fin des années 1970 et au début des années 1980, et notre mission actuelle dans ce pays.

La plus grande différence entre les deux missions, c'est que l'Union soviétique a envahi l'Afghanistan par suite d'une décision unilatérale. Par contre, nous nous trouvons en Afghanistan sous les auspices d'instances multilatérales, d'organisations multilatérales comme l'OTAN et l'ONU. C'est la grande différence entre les deux missions. Je ne crois pas que le député puisse établir un solide parallèle entre les deux comme il a tenté de le faire.

Le plus gros problème de l'argumentation du député est qu'il réclame un retrait unilatéral immédiat de nos soldats de la République islamique d'Afghanistan. Au XIX^e siècle, les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada ont pratiqué une politique isolationniste par rapport aux affaires européennes. Toutefois, le bain de sang du XX^e siècle nous a enseigné une chose : nous ne pouvons pas nous isoler, nous devons nous engager dans le monde. C'est pourquoi des diplomates des affaires extérieures comme Hume Wrong et Norman Robertson ont aidé à bâtir des organisations multilatérales comme l'ONU et l'OTAN.

Ce qui découle de la position du député néo-démocrate, c'est l'un ou l'autre des résultats suivants : ou bien nous revenons à l'isolationnisme du XIX^e siècle, ou bien il demande au gouvernement du Canada de faire des efforts de diplomatie et de développement sans se protéger.

Initiatives ministérielles

● (2215)

M. Alex Atamanenko: Monsieur le Président, je comprends les questions du député et ses propos.

Le député estime qu'on ne peut pas faire de parallèle entre notre situation et l'invasion unilatérale par l'Union soviétique. Il faut revenir à ce que disait cet ancien soldat soviétique lorsqu'il essayait de faire une comparaison et de dresser un parallèle. Que l'intervention soit multilatérale ou unilatérale, il y a un certain nombre de soldats qui combattent des gens sur place. Dans ce cas-ci, il s'agit des talibans et de leurs partisans. Je ne vois pas très bien ce que cela change, que l'intervention soit unilatérale ou multilatérale. La guerre fait toujours rage. Comme j'ai essayé de l'expliquer, c'est le chaos et il n'y a rien de simple ni de très net.

Quant à l'isolationnisme, je conteste ce que dit le député. Si nous allons en Afghanistan avec l'ONU, sous le drapeau de l'ONU, cela n'a rien à voir avec l'isolationnisme. Cela montre au contraire que nous sommes prêts à travailler avec la communauté internationale afin de favoriser un processus qui permet aux gens de discuter pour instaurer une trêve et la paix.

M. Deepak Obhrai (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, le NPD est un parti tout bonnement incroyable. J'ai du mal à comprendre sa logique et comment il peut en venir à oublier la réalité.

Le député parle d'intervention unilatérale et multilatérale. Il dit qu'il n'y a pas de différence entre une intervention unilatérale et une intervention multilatérale, mais il y a une différence.

Tout d'abord, les néo-démocrates disent qu'ils veulent une mission des Nations Unies. Il s'agit bel et bien d'une mission des Nations Unies, sous l'autorité des Nations Unies et du Conseil de sécurité. Cependant, ils ne veulent pas reconnaître cela. Je n'ai aucune idée de ce qu'ils veulent de plus des Nations Unies.

Ensuite ils nous disent qu'il faut avoir les moyens, là-bas, d'aller de l'avant maintenant que l'OTAN travaille en vertu d'un mandat des Nations Unies. Je n'ai aucune idée du genre d'activité de maintien de la paix dont ils parlent, surtout avec des gens qui ne veulent même pas se prononcer.

Peut-être mon collègue a-t-il vu les efforts de reconstruction consentis par les voisins de l'Afghanistan. Tous les pays, l'Inde, le Pakistan, la Chine, investissent de l'argent dans la reconstruction du pays. Peut-être devrait-il lire ces rapports et comprendre un peu mieux ce qui se passe là-bas.

M. Alex Atamanenko: Monsieur le Président, ni moi ni mon parti n'avons de leçon à recevoir du parti d'en face. S'il pense que notre parti est si incroyable, il n'a qu'à présenter sa candidature et nous l'accepterons peut-être.

La réalité, c'est que tout le monde comprend, y compris nous, que les Nations Unies ont autorisé cette mission et ont désigné l'OTAN en tant qu'organisation responsable. Ce que mon parti et moi essayons de faire valoir, c'est que nous nous lançons peut-être dans la mauvaise direction. Peut-être devrions-nous nous orienter différemment, de manière à établir une paix durable, plutôt qu'une sorte de paix qui repose sur la présence de milliers voire d'une centaine de milliers de soldats en rotation constante, selon le pays qui remporte les victoires militaires.

M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC): Monsieur le Président, est-ce que le NPD peut admettre que cette mission a été sanctionnée par l'ONU? Admet-il que c'est une mission de l'OTAN? Accepte-t-il le Pacte de l'Afghanistan, qui tente d'unir des pays différents pour reconstruire l'Afghanistan? C'est la différence

fondamentale entre cette mission, qui est sanctionnée par l'ONU et dirigée par l'OTAN et qui fait participer l'Iran et les pays voisins dans le cadre du Pacte de l'Afghanistan, et une opération d'un pays, comme l'Union soviétique, qui envoie ses tanks pour occuper un autre pays de son propre chef et pour ses propres raisons.

Le NPD admet-il qu'il s'agit d'une mission ONU-OTAN, oui ou non?

● (2220)

M. Alex Atamanenko: Encore une fois, monsieur le Président, je pensais avoir été clair. Je sais bien que l'ONU a sanctionné cette mission et qu'elle a désigné l'OTAN pour l'entreprendre. Mais, il faut aussi savoir que les forces américaines en opération en Afghanistan n'y sont pas dans le cadre de cette mission. Elles sont là-bas en raison d'une décision unilatérale.

La différence, c'est que c'est une mission de combat. L'OTAN a été désignée par l'ONU, mais nous sommes maintenant au coeur d'une mission de combat. Nous ne sommes pas là pour tenter de séparer les belligérants de sorte qu'il pourrait au moins y avoir un processus de paix durable.

Le jeu n'en vaut-il pas la chandelle? Cela ne vaut-il pas une vie pour voir s'il peut y avoir au moins un règlement pacifique quelconque dans cette région agitée du monde?

M. Dean Del Mastro (Peterborough, PCC): Monsieur le Président, nous avons presque réussi à faire comprendre au député ce que nous voulions lui faire comprendre. Je remercie mon collègue de lui avoir demandé s'il était conscient de la différence qui existe dans le cas d'une mission sanctionnée par l'ONU, d'une mission où un gouvernement démocratiquement élu nous a demandé de rester et de le défendre.

Le député répète que nous avons une chance. Nous avons la chance de défendre des personnes comme les six députées afghanes qui étaient en visite la semaine dernière. Elles nous ont demandé de ne pas les abandonner. Elles nous ont demandé de ne pas renoncer aux progrès que nous avons accomplis. Elles nous ont demandé de les défendre, de rester à leurs côtés. Elles sont en train de bâtir une république démocratique en Afghanistan où les femmes sont respectées, où les enfants ont un avenir devant eux et où les entreprises peuvent réussir. Elles nous ont dit qu'elles étaient en train de bâtir une véritable nation.

Pourquoi le député ne comprend-t-il pas cela? Pourquoi s'y oppose-t-il?

M. Alex Atamanenko: Monsieur le Président, n'est-il pas beaucoup plus facile de bâtir une nation lorsqu'il y a une trêve et un règlement pacifique en place? Voilà ma question.

Si c'est effectivement plus facile, pourquoi ne pas au moins essayer d'instaurer une trêve et un programme de désarmement dans ce pays agité? Pourquoi devons-nous persister dans une mission de combat qui requiert des troupes additionnelles tous les ans et qui ne comporte aucune date de fin? Ne vaut-il pas la peine d'essayer des solutions diplomatiques? C'est ce que je demande au député.

Initiatives ministérielles

[Français]

M. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, cela me fait extrêmement plaisir, malgré le sujet, de prendre la parole ce soir. Il s'agit effectivement d'un sujet d'une très grande importance, et pour le Canada et pour l'Afghanistan. Il y a des questions, comme on l'a vu plus tôt, qui indiquent que l'idée des gens est déjà faite. J'espère néanmoins pouvoir ce soir apporter un certain éclairage sur la raison d'être de la position du Nouveau Parti démocratique, qui vise tout simplement à mettre fin à cette guerre de combats dans le Sud de l'Afghanistan et à entreprendre un processus compréhensif pour la paix.

En commençant, je vais me permettre de clarifier une chose qui est assez importante pour beaucoup de gens au Québec. Je ne pensais pas que j'aurais eu l'occasion de le faire, parce que les choses étaient en train de se clarifier, mais aujourd'hui, un certain nombre de collègues du Bloc québécois, pour des raisons qui leur sont propres, ont choisi délibérément de tenter d'obscurcir davantage une situation concernant les votes des uns et des autres.

À l'aide de preuves textuelles à l'appui, je vais expliquer les différences entre les votes du Bloc québécois au cours des dernières années et les votes du Nouveau Parti démocratique.

Commençons par le 24 avril 2007. Pour les gens que la chose intéresse, il s'agit d'un vote tenu ici, à la Chambre. On remarquera que tous les bloquistes présents en Chambre, sans exception, ont voté en faveur d'une motion qui confirmait la poursuite de la mission en Afghanistan jusqu'en février 2009. Évidemment, puisque le Nouveau Parti démocratique avait résolu, depuis le mois de septembre 2006, de mettre fin à la guerre de combats dans le Sud de l'Afghanistan, on ne pouvait pas appuyer une motion qui visait la poursuite de la mission jusqu'en 2009. Toutefois, le Bloc québécois était favorable à la poursuite de la guerre dans le Sud de l'Afghanistan jusqu'au mois de février 2009, à tout le moins.

Je dis « à tout le moins », parce que le porte-parole du Bloc québécois en matière de défense nationale a déclaré au journal *Le Soleil* que le Bloc était prêt à accepter une prolongation de la mission en Afghanistan au-delà de février 2009. Cela a été rapporté par ledit journal le 24 mai 2007.

Les gens intéressés peuvent vérifier mes propos en ligne. La motion en question, dont on a débattu, datait du 19 avril 2007, mais le vote ici, à la Chambre, a eu lieu le mardi 24 avril. On peut voir les noms de tous les députés bloquistes. En commençant par leur chef, tous les députés bloquistes ont voté pour la guerre. C'est clair, net et précis. Il n'y a pas d'ambiguïté possible sur cette question.

Ensuite, quelques jours après, soit le 30 avril 2007, on votait cette fois-ci sur une motion du Nouveau Parti démocratique. Tous les députés bloquistes présents ont alors voté de concert avec les conservateurs afin de rejeter une motion du Nouveau Parti démocratique qui aurait avisé immédiatement l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, l'OTAN, de notre intention de nous retirer de la mission en Afghanistan. Si l'on veut, on peut même se référer aux différents discours adressés à la Chambre. Or, je vais me permettre de citer le même porte-parole du Bloc québécois en matière de défense, qui parlait au nom du Bloc québécois. Lors du débat à ce sujet, il a dit: « Naturellement, je dois dire à mes amis du NPD — *au moins, on est des amis* (c'est l'auteur qui souligne) — qu'aujourd'hui, on ne pourra pas appuyer leur motion.

Il y a donc deux choses. Lorsqu'il y a une motion pour continuer la guerre, le Bloc vote en masse — en bloc — en sa faveur. Lorsqu'il y a une motion du Nouveau Parti démocratique pour retirer les troupes, le Bloc vote contre la motion.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, la raison pour laquelle j'ai dû faire ce petit rappel historique ce soir — même si cela n'était pas là mon intention lors de la préparation de mon intervention —, c'est que certains députés du Bloc ont tenté de faire dire des choses à ces deux événements historiques dûment inscrits dans les registres du Parlement et facilement accessibles en ligne pour les gens que cela peut intéresser. De fait, j'ai trouvé incroyable d'entendre certains députés bloquistes dire que si l'on était maintenant en Afghanistan jusqu'en 2011, c'était parce que nous n'avions pas appuyé, en 2007, la motion qui visait à poursuivre la guerre seulement jusqu'en février 2009.

• (2225)

Comme si cela aurait changé quoi que ce soit. Nous étions contre la guerre. C'est un principe. Au mois de septembre 2006, la toute première activité du Nouveau Parti démocratique à laquelle j'ai assisté après avoir quitté le gouvernement du Québec, c'était une grande réunion à Québec où cette prise de position controversée mais claire du NPD a été adoptée.

Je sais que les bloquistes n'aiment pas les choses qui sont claires. Ils préfèrent essayer de tourner autour du pot et de se donner une sorte d'image de marque qui les fera peut-être passer pour autre chose. Cependant, la vérité, la simple vérité, c'est que confrontés à notre proposition au regard de la fin de la mission et du retrait de nos troupes, ils ont dit: non; et confrontés à une motion qui visait la poursuite de la guerre, ils ont dit: oui.

Comme je le mentionnais plus tôt, ils tentent maintenant de dire que si seulement nous avions voté pour la fin de la guerre en février 2009, on ne serait pas en train de la continuer aujourd'hui. Quelle naïveté! Comme si les conservateurs qui ont l'idée fixe de continuer cette guerre seraient impressionnés aujourd'hui par un vote tenu en 2007, selon lequel la mission prendrait fin en février 2009. C'est absurde!

La seule manière de traiter de cela, c'est par des positions claires. Même si je ne conviens pas du tout de la position du gouvernement conservateur, au moins, cette position est claire. On peut être pour ou contre cette position, mais elle existe.

La position du NPD a aussi, j'ose le dire, le mérite d'être claire. Nous sommes contre la guerre en Afghanistan. Nous sommes pour un processus complet de paix. Nous croyons que l'OTAN, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, a été créée pour faire la guerre. Elle ne peut pas être en mission de paix. Ce n'est pas son mandat.

Si l'on revient sur les tragiques événements du 11 septembre, on constate la création d'une mission par les Américains qui s'appelait *Operation Enduring Freedom*. En vertu de cette opération, on s'est livré justement à une attaque en Afghanistan. Le Canada a pris part à l'opération dès les premiers moments de cette attaque. Dans notre cas, cela date du début de 2003, au moment même, je le rappelle, où l'on était en train de dire non à l'Irak. Presque en guise de cadeau de consolation pour les Américains, car on avait osé dire non à la guerre en Irak, on a décidé d'engager nos troupes dans cette mission de combat dans le Sud de l'Afghanistan. Il y a cinq ans de cela.

Initiatives ministérielles

On est en train de s'engager pour trois années supplémentaires. À terme, il s'agira d'une période plus longue que notre implication lors de la Seconde Guerre mondiale. On était là du début, le 1^{er} septembre 1939, jusqu'à la fin de la guerre en Europe le 8 mai 1945 — ou encore en août 1945, pour ce qui de la guerre dans le Pacifique. Le Canada a été là tout au long de cette guerre. La guerre en Afghanistan sera plus longue encore. Quel en sera le résultat? Selon tous les experts, qu'ils soient à Sandhurst, en Angleterre, ou aux États-Unis, la guerre ne peut pas être gagnée dans les conditions actuelles.

J'ai entendu des gens échanger plus tôt avec mon collègue sur l'à-propos de comparer ou non notre implication actuelle avec ce qu'on fait les Soviétiques. Néanmoins, je me permets de les informer que, depuis l'invasion de l'ex-Union soviétique en décembre 1979, ce pauvre pays — et j'utilise le terme sciemment, car il s'agit d'un des pays les plus pauvres du monde — a connu presque inlassablement et continuellement la guerre. Et nous sommes en train d'ajouter plus de violence, plus de conflits, mais pas plus de sécurité, peu importe ce que peuvent croire certaines personnes qui ont déjà parlé ce soir. C'est faux de prétendre qu'il y a plus de sécurité grâce à notre intervention en Afghanistan.

Il y a toujours des voix pour dire de telles choses lorsqu'il y a une guerre. On ne va pas commencer à dire qu'on ne croit pas qu'il y a une bonne cause. Évidemment, on a réussi à se convaincre, parce qu'on est de bonnes personnes, qu'il doit y avoir une cause noble pour justifier notre présence en Afghanistan. Cependant, il n'en est rien. Notre présence en Afghanistan n'a rien à voir avec nos propres intérêts stratégiques. Notre présence en Afghanistan a tout à voir avec ce que l'ex-ministre conservateur de la Défense a au moins honnêtement dit, soit que c'était la rétribution pour l'attaque contre les Américains le 11 septembre 2001.

● (2230)

Il y a un tout petit problème avec cela: c'est que 19 des 20 pirates de l'air étaient des gens d'Arabie Saoudite, et non des Afghans. On nous dira qu'il y avait des bases d'entraînement pour Al-Qaïda et même que Ben Laden était dans les montagnes au-dessus, et ainsi de suite. Est-ce une raison pour maintenir notre présence militaire là-bas sans faire un effort continu pour une paix basée sur une structure compréhensive?

À l'heure actuelle, déjà 79 jeunes Canadiens sont revenus en cercueil de l'Afghanistan. Et combien d'autres souffriront du syndrome post-traumatique? Combien de bombes à retardement sommes-nous en train de créer pour les années à venir?

C'est un lourd prix à payer pour une implication dans une mission qui, au début, était en fait une tentative de l'OTAN pour soutenir le gouvernement en place. Par la suite, cela s'est transformé, avec le processus de Bonn, en une tentative pour impliquer non seulement l'OTAN, mais plusieurs autres pays sous forme d'une force internationale de sécurité et d'intervention, mais en jouant à cache-cache, comme un enfant qui se cache les yeux et qui pense que tout vient de disparaître. On a fait le processus de Bonn sans y inclure les talibans.

J'entends les railleries des députés du gouvernement qui disent qu'on ne peut pas négocier avec des gens qui s'y prennent de cette manière dans un conflit et qui utilisent la terreur et des stratagèmes du genre.

Toutefois, la réalité est que le Canada, en raison de son historique et de sa fierté à travailler pour la paix, a réussi à plusieurs reprises alors que les gens pensaient que c'était impossible. John de Chastelain, en Irlande du Nord, en est le plus récent

exemple. Il ne faut pas lire dans mes mots la moindre manière d'excuser les tactiques de l'IRA en Irlande du Nord, mais la réalité est que c'étaient des gestes terroristes et on affirmait haut et fort qu'on ne négocierait jamais avec des terroristes. Or, c'est seulement quand on a accepté, en Irlande du Nord, de réunir tout le monde autour d'une même table qu'on a réussi.

Quelles images c'était de voir d'anciens chefs de l'IRA, aujourd'hui dûment élus dans un Parlement de l'Irlande du Nord, à la même table que le révérend Ian Paisley. C'était une image que personne n'aurait cru possible il y a une vingtaine d'années. Et pourtant, ce Parlement fonctionne. On a réussi, dans un lieu où il y avait la guerre, à traiter avec l'ensemble des forces en présence et à instaurer la paix. C'est le Canada qui a utilisé la force de son expérience et de sa crédibilité en matière de maintien et de contrôle de la paix pour imposer un système où l'IRA allait retirer ses armes. Et cela a fonctionné.

Certains de mes collègues croient sincèrement — je les ai entendus le dire tout à l'heure — que si le Canada n'était plus en Afghanistan aujourd'hui, la situation redeviendrait comme avant pour ce qui est des écoles et ainsi de suite. Il ne faut pas comprendre que le NPD est en train de dire qu'il ne veut pas continuer à travailler. On évoque tout simplement une simple réalité, soit que l'OTAN a été créée pour faire la guerre. On ne peut pas se placer dans une situation de conflit d'intérêts. On est en train de promouvoir la paix en utilisant une arme de guerre. C'est ce qu'on est en train de faire lorsqu'on dit cela, et cela ne fonctionne pas. C'est un paradoxe.

Un autre paradoxe se retrouve dans les motions devant nous, et il vaudrait la peine de s'y attarder quelques instants. Pour les gens qui s'intéressent à la chose, on trouvera aujourd'hui dans les documents en ligne de la Chambre des communes la motion dont il est question ce soir et l'amendement du Nouveau Parti démocratique. Pourquoi rendre cela simple alors que cela peut être compliqué? La motion couvre 4 pages complètes, alors que la modification du NPD s'en tient à trois paragraphes.

Dans la motion, on trouve beaucoup de références historiques à notre engagement en Afghanistan. Le gouvernement conservateur s'amuse aux dépens des libéraux pour prouver que même si les libéraux aiment bien parler contre la guerre, ils y ont été favorables à chaque étape. On fait bien de faire ce bref rappel historique.

● (2235)

Même si ce que j'ai dit tout à l'heure est vrai, à savoir que les conservateurs ont une position claire avec laquelle on est en désaccord et que le NPD a une position claire avec laquelle les gens peuvent être d'accord ou non, les libéraux, comme d'habitude, c'est du manger mou, du blanc-manger. C'est n'importe quoi. Pour eux, c'est de faire la guerre peut-être les mardis matins, mais pas les jeudis après-midi. On entraînera les troupes afghanes et si une guerre éclate, on sera là. Il faut lire les quatre pages. J'invite les gens à aller en ligne pour les consulter, cela vaut vraiment la peine. C'est tortueux. On parle des modifications et on dit qu'on continuera jusqu'en 2011, mais on essaiera de faire en sorte qu'il y ait des conditions. Les conditions sont tirées largement du rapport Manley.

Voici un deuxième paradoxe. En s'appuyant sur le rapport Manley, les conservateurs ont toujours dit qu'ils s'opposaient au NPD et aux autres qui osent parler pour la paix. Il y a vraiment deux voies. Il n'y a pas 36 manières de s'y prendre: on continue avec la guerre ou on travaille pour la paix. Au NPD, on préfère utiliser l'expérience, l'expertise et la crédibilité du Canada pour travailler pour la paix. On laissera toutefois les conservateurs expliquer leur désir de poursuivre la guerre.

Initiatives ministérielles

Le NPD dit que cela n'a pas fonctionné et que, dans ces conditions, le Canada devrait se retirer. Les conservateurs nous disent que c'est honteux. Ils nous parlent des écoles et des gens. Ils nous disent que notre position voulant que l'on se retire étant donné les conditions est irresponsable. C'est ce que l'on a entendu ce soir de la part de plusieurs personnes qui sont intervenues.

Pourtant, que retrouve-t-on verbatim dans la motion du gouvernement conservateur appuyé par le manger mou, soit le Parti libéral? Elle nous dit ceci:

Que, en vertu de ce mandat, ce prolongement de la présence militaire du Canada en Afghanistan soit approuvé par la Chambre à la condition expresse que:

C'est là où les conservateurs deviennent durs: ils mettent une condition. Ils veulent continuer la guerre pour trois autres années. Combien d'autres jeunes Canadiens reviendront dans un cercueil et combien d'autres seront blessés ou auront des séquelles psychologiques? On a tout de même des conditions pour montrer qu'on est *tough*. La motion dit ceci:

a) l'OTAN assure la rotation d'un groupement tactique d'environ 1000 soldats à Kandahar, troupes qui devront être opérationnelles au plus tard en février 2009;

Il y a une légère différence entre les versions française et anglaise. Dans la version anglaise, on mentionne: « (operational no later than February 2009) ». La différence dans la rédaction risque d'être très pertinente un jour puisque la version anglaise est péremptoire. Elle décrit une obligation de résultat. Si on n'a pas les mille soldats, on se retire.

Les même gens qui disent que le NPD est irresponsable de parler du retrait de nos troupes vu les conditions actuelles posent donc une condition exigeant l'ajout de 1000 soldats à défaut de quoi, on se retire. Voilà le deuxième paradoxe des conservateurs. Ils osent dire que c'est irresponsable d'évoquer la possibilité du retrait de nos troupes en février 2009. En toutes lettres, on voit écrit ici le retrait de nos troupes en février 2009 si leur condition exigeant 1000 soldats additionnels n'est pas rencontrée. Par enchantement, ils iront prochainement à Bucarest, en Roumanie, et réussiront à parler et sans doute à avoir 1000 soldats. Si jamais ils ne les obtenaient pas, ils seraient obligés, selon les termes de leur propre motion, de retirer nos troupes.

La deuxième condition vaut aussi pour février 2009. On parle de l'utilisation d'hélicoptères de transport de moyen tonnage ainsi que des véhicules aériens sans pilote pour faire de la surveillance aérienne.

De paradoxe en paradoxe, on réalise l'échec. Lorsqu'on voit que l'on dépense dix fois plus pour l'aspect militaire que pour la reconstruction, on constate pour ce qui est de tout argument ou velléité de nous convaincre que cette mission vise la paix ou la reconstruction, les masques tombent. On se rend immédiatement compte que ce n'est pas le cas.

Il s'agit d'une guerre de combat. Le traitement des prisonniers en Afghanistan est aussi un gros problème. J'aurai sans doute l'occasion d'élaborer dans les réponses aux questions.

• (2240)

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, je suis certain que tous les députés du Bloc ici ce soir ont noté la critique alambiquée du député du NPD.

[Traduction]

Ses observations sont demeurées alambiquées du début à la fin. Il y a tellement d'éléments à relever, mais je vais m'attarder sur quelques-uns seulement.

En fait, 80 Canadiens ont été tués. Les civils comptent et je suis persuadé que la famille de Glyn Berry voudrait qu'on se souvienne de lui également.

De plus, 11 moins 9 égale 2. C'est une prolongation de deux ans et non pas trois. Il devrait refaire ses calculs mathématiques.

Ce que je tiens à souligner, c'est que le député a dit à deux reprises que l'OTAN a été créée pour faire la guerre. C'est tout à fait ridicule. L'OTAN a été créée pour maintenir la paix. Mon casque n'était pas bleu, mais qu'ai-je fait à voler dans des CF-104 et des CF-18 pendant 30 ans en Europe et ailleurs si ce n'est maintenir la paix? Ce genre d'affirmation est absolument ridicule et scandaleux. Le député devrait présenter ses excuses à tous ceux qui ont servi au sein de l'OTAN.

Je vais poser la même question que tout à l'heure, mais je vais la poser un peu différemment. Les néo-démocrates seraient-ils prêts à prendre les armes pour quelque chose ou, comme John Stuart Mill le dirait, vont-ils toujours se fier sur des hommes plus forts qu'eux pour assurer la liberté des gens?

M. Thomas Mulcair: Monsieur le Président, à entendre le français du député, je pense que je vais répondre en anglais.

Si on examine le paragraphe auquel je faisais référence tout à l'heure, on peut lire que le retrait débutera en juillet 2011, mais qu'il durera jusqu'à la fin du mois de décembre 2011. Donc, à compter de février 2009, cela signifie tout 2009, tout 2010 et — croyez-le ou non — décembre étant le dernier mois de 2011, tout 2011. Je ne sais pas si le député a autant de difficulté avec ses aptitudes mathématiques qu'avec son français, mais il importe qu'il comprenne qu'il s'agit de trois années supplémentaires.

L'autre chose que je peux dire au député, en dépit du nombre d'années qu'il dit avoir passées à piloter en Europe, c'est que l'OTAN n'est pas une organisation de maintien de la paix. L'OTAN, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, a été créée pour faire la guerre, pour agir comme première ligne de défense contre l'ancienne Union soviétique. Ce sont les Nations Unies qui s'occupent du maintien de la paix et c'est pour cette raison que le Nouveau Parti démocratique du Canada souhaiterait qu'on confie cette mission aux Nations Unies...

• (2245)

M. James Rajotte: C'est absolument faux.

M. Laurie Hawn: C'est ridicule. Lisez la charte de l'OTAN.

Le président suppléant (M. Andrew Scheer): À l'ordre, s'il vous plaît. Le député d'Edmonton-Centre a posé une question et certains députés empêchent la présidence d'entendre la réponse. Je demande aux députés d'accorder quelques secondes de plus au député d'Outremont et nous passerons ensuite à la prochaine question.

M. Thomas Mulcair: Monsieur le Président, je me suis habitué au chahut. Je ne m'en occupe tout simplement plus.

En dépit du fait que nous ne soyons pas d'accord, nous, les députés néo-démocrates, avons au moins une position claire et les Canadiens peuvent en juger.

Initiatives ministérielles

M. Gerald Keddy (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, voilà une observation fort intéressante au sujet du chahut et de la façon d'y réagir. J'ai trouvé cela fort intéressant et plutôt instructif pour tous ceux d'entre nous qui étaient à la Chambre l'autre jour.

Je conviens avec le député que les néo-démocrates ont pris une position claire. Ils n'appuient pas la mission. Ils n'appuient pas les militaires canadiens. Ils n'appuient pas les Canadiens qui portent l'uniforme. Au cours de ma courte carrière à la Chambre, soit au cours des dix années où j'y ai siégé, les néo-démocrates n'ont jamais appuyés les militaires canadiens. Je me réjouis de voir que le député a précisé cette position.

Je l'ai écouté expliquer la différence entre la position bloquiste et la position néo-démocrate, mais à maints égards, c'est du pareil au même. Il y a de nombreuses similitudes entre ces deux positions.

Je reviens à la question que mon collègue a posée. Nous appartenons à une assemblée dont les membres sont d'allégeances et d'opinions différentes. Nous adoptons des positions différentes, mais le député conviendra sûrement que, parfois, on n'a pas le choix et il faut répondre à la force par la force. J'estime que c'est inévitable. L'humanité n'a pas vraiment beaucoup changé depuis les premiers affrontements entre États.

J'aimerais faire une observation à propos de l'Irlande du Nord. On ne peut absolument pas comparer à aucun égard la situation de l'Irlande du Nord à celle de l'Afghanistan. En Irlande, deux pays occupent une même île et partagent une même langue. Les deux opposants sont informés, ils ont accès aux médias de l'extérieur et ils savent ce qui se passe dans le reste du monde.

Il n'y a pas de comparaison possible entre ces deux conflits.

M. Thomas Mulcair: Monsieur le Président, par où puis-je commencer après une intervention de ce genre? Je comprends franchement mieux certaines choses qui se sont passées la semaine dernière.

Quand j'entends le député dire que nous ne soutenons pas les hommes et les femmes en uniforme, rien ne serait être plus éloigné de la vérité. En fait, nous soutenons, respectons et admirons tous les membres des Forces canadiennes.

Là où nous divergeons d'avec le gouvernement conservateur, c'est sur la mission. Nous n'avons rien contre les militaires qui servent dans le cadre de cette dernière. Nous n'avons qu'admiration et respect pour eux. Nous avons une profonde divergence d'opinions avec le gouvernement quant à la manière dont ils devraient faire leur travail et à l'endroit où ils devraient le faire.

Alors ne tentez pas de me faire dire ce que je n'ai pas dit au sujet du respect pour les personnes en uniforme. C'est tout simplement faux. Cela démontre aussi l'absence d'arguments des conservateurs. Ils n'ont rien à dire. J'ai écouté leurs propos, qui sont étonnants. Il est parfois vrai que s'il y a des manœuvres d'intimidation, on se doit de réagir.

L'hon. Peter MacKay (ministre de la Défense nationale et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, le député vient de tenir des propos passablement pompeux. Le député a soulevé un point à la fois paradoxal et pervers, un point que d'autres députés de son parti ont également soulevé. Je parle ici de leur conviction que, d'une façon ou d'une autre, les droits, les mesures de protection, la capacité de fournir l'aide humanitaire et la capacité de continuer à reconstruire ce pays déchiré par la guerre surgiront de nulle part sans l'aide de la

force internationale de sécurité et sans la capacité d'assurer la sécurité. Comme si cela pouvait tomber du ciel sur le peuple béni, comme si tout cela pouvait se produire par magie.

Les néo-démocrates nous répètent sans cesse leurs convictions sincères, et je les crois effectivement sincères, selon lesquelles ils veulent promouvoir les droits de la femme, ils embrassent la diversité de l'Afghanistan, tant religieuse que culturelle, et ils appuient réellement les femmes qui nous ont rendu visite la semaine dernière. Personne ne doute de leur sincérité à cet égard.

Cette position est cependant irréconciliable avec toute affirmation voulant que ces femmes qui rentreront dans leur pays pourraient profiter de ces mesures de protection et de ces droits et de la capacité de participer à la société démocratique qui a été créée en Afghanistan. J'ai lu aujourd'hui un reportage sur une jeune Afghane qui participera aux Jeux olympiques de Beijing. L'ambassadeur afghan m'a quant à lui raconté aujourd'hui la terrible histoire d'une grand-mère et de son petit-enfant que les talibans ont cloués à un arbre. C'était une forme d'assassinat, d'extermination publique de la vie humaine. Nous avons entendu parler de gens jetés dans des puits, d'enfants qui n'ont pas accès à l'école, de terribles cas de violation des droits de la personne dont devraient être saisis les tribunaux de guerre.

Comment le député peut-il sérieusement proposer de retourner à ce genre de vie, car c'est ce qui se produirait en l'absence de la force internationale de sécurité, et réconcilier ces deux positions ici aujourd'hui dans un discours aussi pompeux? Comment peut-il laisser entendre que cela pourrait se produire?

• (2250)

M. Thomas Mulcair: Monsieur le Président, c'est l'absurdité la plus navrante que j'aie entendue depuis le début de ce qui était, jusqu'il y a quelques minutes, un débat plutôt intéressant sur l'Afghanistan. C'est gênant de savoir que cet homme est en fait un ministre. Il n'est pas rare qu'on cherche ainsi à diaboliser l'adversaire lorsqu'on essaie de justifier une guerre injustifiable.

Ce que nous disons — et non sans grande fierté — c'est qu'au cours de son histoire et, en particulier, depuis 50 ans, le Canada a joué un rôle honorable sur la scène mondiale en contribuant à créer des conditions favorables à la paix. C'est strictement grâce au réseau de télévision français TF1 que les troupes canadiennes ont participé à des missions de recherche et de destruction. C'est ce dans quoi les conservateurs nous ont embarqués. Nous voulons retirer nos troupes tout en assurant la sécurité de la population civile.

Le président suppléant (M. Andrew Scheer): Je prierais les députés d'éviter de faire des commentaires personnels au sujet de leurs collègues. Pendant que le député d'Outremont répondait à la question, il y a eu quelques échanges qui ont repoussé les limites du langage parlementaire. Si nous pouvions faire preuve d'une plus grande courtoisie jusqu'à la fin du débat, ce serait apprécié.

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, quelle joie de voir tous ces députés réunis ici à cette heure.

J'aimerais d'abord poser quelques questions aux ministériels. Je l'ai déjà fait avant le souper, mais je crois que je les ai un peu pressés à la fin de mon exposé. Je serais ravi si le ministre des Affaires étrangères pouvait me fournir quelques réponses avant la fin de mon exposé de 20 minutes ou encore pendant la période des questions et observations.

Initiatives ministérielles

Il est très clair que les conservateurs sont en faveur de la mission, bien sûr, ainsi que de la motion. Presque tout le monde essaie actuellement de collaborer pour arriver à une entente pendant cette législature, mais, comme tout le monde le sait, il manque encore des réponses à quelques questions. Ce serait plus simple et plus facile.

Je vais répéter ces questions, de façon à ce que le gouvernement sache de quoi il s'agit. Les réponses sont peut-être même déjà en cours d'élaboration. Si c'est le cas, le ministre pourrait nous l'indiquer clairement et je ne serais pas aussi inquiet.

Premièrement, à quel moment au juste le gouvernement avisera-t-il l'OTAN de la date butoir de 2011? C'est ce dont nous avons convenu, mais quand l'OTAN l'apprendra-t-elle, de façon à pouvoir planifier la suite des choses, ce qui est l'un des éléments clés de ce que nous proposons ici?

Deuxièmement, pourquoi a-t-il décidé de faire passer cette date de février à juillet 2011? Il ne s'agit que de quelques mois de plus, ce qui n'est pas très grave. Pourtant, ces quelques mois représentent des millions de dollars qui pourraient être dépensés par le Canada ou par un autre allié de l'OTAN qui prendrait notre place. Pourquoi alors ce changement de quelques mois qui aura un impact important pour le contribuable canadien? Ce détail ne change pas la mission, mais il y a sûrement une explication logique. Nous voulons simplement la connaître.

Troisièmement, j'espère qu'il y a également une explication logique au fait que le gouvernement a décidé qu'il fallait 1 000 soldats supplémentaires dans la région. Encore une fois, il ne s'agit pas simplement de choisir un chiffre au hasard. Nous sommes en train de débattre d'un enjeu sérieux et important. Il nous faut une analyse très détaillée. Nous aimerions que le gouvernement nous dise pourquoi ce nombre de 1 000 a-t-il été choisi? S'il y a effectivement une raison, mais qu'il lui est impossible de nous fournir une réponse précise, c'est acceptable, mais, pour le moment, il n'a aucune explication à nous offrir. Je suis persuadé que les réponses sont en cours d'élaboration de façon à ce que nous puissions finaliser ce travail de collaboration.

Quatrièmement, quel était l'échéancier concernant l'affectation de nouvelles troupes et de matériel? Autrement dit, à quel moment pourrions-nous dire que la condition n'a pas été respectée? La motion contient une condition. Nous aimerions bien sûr recevoir des renforts et du matériel, mais quelle est la date limite? Quand ces troupes et ce matériel doivent-ils arriver en Afghanistan? Encore une fois, quand allons-nous en informer l'OTAN afin qu'il soit possible d'établir un plan rationnel?

Cinquièmement et finalement, que fait le Canada pour s'assurer que le traitement des prisonniers respecte ses obligations internationales? Nous avons posé cette question auparavant. Elle n'est pas compliquée. Espérons qu'il existe un bon plan. Je sais que le gouvernement a déjà éprouvé de sérieux problèmes dans ce domaine, mais je suis persuadé qu'il travaille à un plan.

Par souci de clarté, je vais répéter ces questions une fois de plus. Premièrement, à quel moment le gouvernement avisera-t-il l'OTAN de la date butoir de 2011? Deuxièmement, pourquoi a-t-il décidé de faire passer cette date de février à juillet 2011? Troisièmement, comment a-t-il déterminé qu'il fallait exactement 1 000 soldats supplémentaires? Quatrièmement, quel délai a-t-il imposé relativement à cette demande de troupes fraîches et de matériel, et quand pourrions-nous juger que ces conditions n'ont pas été respectées? Finalement, que fait le Canada pour s'assurer que nous respectons nos obligations internationales en ce qui concerne les prisonniers?

Comme je l'ai déjà dit, j'ai rendu visite à nos troupes en Afghanistan. Je tenais à m'assurer qu'elles disposaient de tout ce dont elles avaient besoin. Nous étions bien entendu tous très fiers de leur travail. Les soldats à qui j'ai parlé étaient eux aussi très fiers de la mission qu'ils entreprenaient à ce moment et de ce qu'ils faisaient pour venir en aide à des gens qui en avaient besoin. Je suis bien entendu membre de la Légion, et je manifeste souvent mon appui.

Je suis également fier de l'aide que le Canada apporte à l'Afghanistan et à de nombreux autres pays. Nous avons rendu visite à une équipe provinciale de reconstruction. Il ne faut pas seurrer: dans les zones dangereuses, nous avons parfois besoin de protection pour parvenir à offrir de l'aide.

● (2255)

L'endroit que nous avons visité ressemblait à un ancien fort de l'Ouest protégé par l'armée, mais, dans cette collectivité, les enfants allaient de nouveau à l'école. Les filles allaient à l'école. De l'aide était fournie. Toutefois, elle n'aurait pas pu être fournie s'il n'y avait pas eu de protection là-bas. En effet, à l'endroit même où nous avons atterri, le président a été la cible d'un attentat quelques mois plus tard au moment où son appareil se posait. C'est dangereux et, parfois, nous avons besoin de mesures de sécurité.

Avant de poursuivre, je dois apporter une correction à l'intervention que j'ai faite avant le souper. J'ai dit que les talibans avaient attaqué le World Trade Center. Ce n'était pas réellement eux. C'était Al-Qaïda, mais le gouvernement dirigé par les talibans avait permis à cette organisation de mettre en place ses camps terroristes.

Au cours des dernières années, comme les députés le savent, nous avons reçu avec fierté un autre mandat des Nations Unies, à savoir la responsabilité de protéger. Tous les Canadiens et tous les parlementaires ici devraient s'en réjouir, car cela signifie essentiellement que les Nations Unies peuvent intervenir dans un pays qui ne défend pas ses propres citoyens.

Cela améliorera certainement le mandat des Nations Unies de façon très importante, car nous avons des situations dans le monde aujourd'hui où des dictatures et des gouvernements totalitaires massacrent, violent, déplacent ou forcent à travailler leurs propres citoyens, sans déployer aucun effort pour les protéger. Les alliés, les amis de ces régimes peuvent dire au monde que les Nations Unies ne peuvent pas intervenir, en alléguant qu'elles peuvent seulement le faire en cas d'instabilité ou de trouble international, et non régional, et qu'il ne s'agit en l'occurrence que de problèmes nationaux. Il y a des pays qui tiennent ces propos de nos jours.

S'agissant de la responsabilité de protéger, rappelons que ces pays ne protègent pas leurs propres citoyens. Dans les exemples que vient de donner le ministre, exemples où les talibans, des agents du gouvernement ou des personnes autorisées à mener des opérations dans ces secteurs se livrent à des massacres ou à des viols, où des enseignants sont assassinés parce qu'ils enseignent à des filles, où des parlementaires sont assassinés, comme cela a été mentionné cet après-midi, personne évidemment ne dirait que le gouvernement assure la protection de ses citoyens. On s'entendrait pour dire qu'une intervention internationale est manifestement nécessaire dans pareilles circonstances, qu'elle se justifie légalement et que l'opposition à un tel objectif serait rare dans le monde civilisé.

Comme nous l'avons appris de l'épouse de l'ambassadeur de l'Afghanistan au Canada, les femmes n'étaient pas autorisées à travailler sous le régime des talibans. Elles ne pouvaient pas aller à l'école et faire des études. Elles ne pouvaient pas être traitées par un médecin du sexe opposé. Elles étaient essentiellement des non-citoyennes, sans droits ni représentation.

Initiatives ministérielles

Toutes ces choses que je viens de décrire et que d'autres ont décrites sont, bien sûr, tout à fait contraires aux valeurs canadiennes. C'est pourquoi l'OTAN et les Nations Unies sont en faveur de gestes visant à venir en aide à la population afghane.

Je n'en croyais pas mes oreilles quand j'ai entendu un député affirmer que notre présence en Afghanistan ne sert pas les intérêts stratégiques du Canada. À mon avis, cela ne peut pas être vrai. La défense des droits de la personne ne sert-elle pas les intérêts stratégiques du Canada?

Le fait de permettre aux filles de retourner à l'école ne sert-il pas les intérêts stratégiques du Canada? La protection des gens qui nourrissent les enfants pauvres ne sert-elle pas les intérêts stratégiques du Canada? Les efforts visant à faire reconnaître les droits des femmes à l'égalité ne servent-ils pas les intérêts stratégiques du Canada? Les efforts déployés en vue d'instaurer la démocratie et de donner la liberté de choisir à des gens qui vivent sous la houlette d'une terrible dictature religieuse zélote ne servent-ils pas les intérêts stratégiques du Canada? Je crois que oui.

J'aimerais consacrer le reste de mon intervention à un plaidoyer en faveur d'une répartition plus équilibrée des ressources canadiennes entre les trois éléments que sont la défense, le développement et la diplomatie, comme l'a proposé le Centre d'étude et de coopération internationale, en mentionnant quelques domaines dans lesquels la diplomatie canadienne pourrait être intensifiée et se révéler très utile.

● (2300)

Les députés se souviendront qu'avant le souper, je parlais de la grande pauvreté des Afghans. Je parlais de leurs cabanes aux planchers en terre battue. La température y était aussi froide que celle que nous avons ici pendant nos hivers. Il y avait de la neige, mais pas un seul morceau de bois pour faire du feu. C'est un désert. Dans plusieurs secteurs il n'y a même pas un arbre. Difficile de trouver du bois pour chauffer.

Ces gens ne seraient certainement pas enclins à choisir un gouvernement sur la base de discussions purement politiques ou philosophiques. Ils sont en mode survie. Ils ne voteront pas selon les vues politiques des talibans ou des démocrates. Ils voteront en faveur de celui qui leur promettra de mettre de la nourriture sur leur table, de les garder au chaud en hiver, de les aider à nourrir leurs enfants et de leur permettre de survivre et d'améliorer un tout petit peu leur terrible existence.

Ce n'est pas facile. Cela coûte extrêmement cher. Comme nous le savons, nous avons dépensé des centaines de millions de dollars pour tenter d'éradiquer la pauvreté au Canada et nous n'avons pas entièrement réussi. Ce n'est pas une mince tâche.

Convertir la main-d'oeuvre est également une entreprise très onéreuse. Au Canada, bien sûr, certains espèrent depuis des années que nous pourrions offrir aux producteurs de tabac et aux travailleurs de l'amiante des emplois aussi lucratifs que ceux qu'ils occupaient précédemment. Il ne s'agit là que d'un faible pourcentage de la main-d'oeuvre, mais nous n'avons pas encore réussi à le faire. Cela pourrait être très onéreux.

Imaginons un peu maintenant que nous devons convertir tout un pan de la main-d'oeuvre canadienne. C'est presque inconcevable pour nous. Toutefois, en Afghanistan, il y a tellement de personnes qui n'occupent pas un emploi productif. Je le répète, c'est un objectif admirable, mais il faut tout de même tenir compte des contraintes économiques.

Le problème, c'est que nous ne pouvons pas avancer suffisamment dans ces dossiers en ne consacrant qu'un dixième de nos ressources

au développement et le reste à la défense. Si nous voulons obtenir des résultats concrets, nous devons consacrer davantage de ressources au secteur du développement.

Bien que j'en aie grandement vanté les mérites, je reconnais que la seule force ne peut suffire à tout résoudre. Je suis persuadé que tous mes collègues savent bien que nous ne pouvons user de violence pour forcer une personne à voter pour nous, comme nous ne pouvons convaincre qui que ce soit par la force afin d'en arriver à la solution pacifique finale à long terme dont nous avons besoin.

Nombre de députés le savent, la situation en Birmanie me rend furieux, comme c'est le cas pour nous tous, d'ailleurs. Tout ce qu'on veut, c'est intervenir immédiatement par la force. Toutefois, dans son livre *Aung San Suu Kyi*, le leader démocratiquement élu de la Birmanie et la lauréate du prix Nobel de la paix qui est détenue à domicile, ce qui est absurde, car elle milite non pas en faveur de la force qu'on est impatient d'imposer, mais bien en faveur d'une solution pacifique, dit que le recours à la force indique que la solution, la façon de régler un problème, appartient à celui qui a la plus grande armée. Si le gouvernement changeait, l'opposition devrait donc tout simplement avoir une force militaire plus grande, et ce n'est pas la solution que préconise cette femme.

J'aimerais aborder la question de la rotation. Lorsqu'elles font leur long périple migratoire, les bernaches vivent des conditions exténuantes et éprouvantes sur des milliers de milles. Elles subissent des blessures. L'oiseau qui joue le rôle le plus difficile est celui qui dirige la formation en V, celui qui repère la voie et qui imprime la direction. Dans une formation de bernaches, cette position est interchangeable. L'oiseau à la tête cède sa place à un autre qui est derrière. Les outardes occupent cette place à tour de rôle, luttant sans relâche contre les éléments. Elles partagent la position de tête.

● (2305)

L'OTAN a la même philosophie, à savoir que différents pays occuperont la première ligne et échangeront cette position à tour de rôle au sein de l'équipe qui travaille à la réalisation d'un objectif commun.

Comme les députés le savent, un très grand nombre de Canadiens croient qu'il est temps de laisser à d'autres la position de tête, la ligne de front. Il est temps que nos alliés de l'OTAN jouent ce rôle à leur tour, de manière à ce que nos militaires puissent avoir un peu de répit et faire le travail de développement qui gagnera le coeur et l'esprit de ceux et celles qui auront à bâtir leur démocratie.

Nos militaires doivent former les Afghans, qui ont leur avenir entre les mains. La solution repose dans la formation de leurs forces de police et de sécurité par nos militaires. Le Canada est un remarquable modèle d'autonomie gouvernementale. La réussite sera un fait avéré lorsque les Afghans prendront leur destinée en mains.

Ce n'est pas que le Canada manque de défis à relever dans le monde. Quand la guerre en Afghanistan sera réglée, que les Afghans auront repris le contrôle de leur vie, qu'ils pourront se défendre et assurer la subsistance des leurs, nous aurons toutes sortes d'autres défis à relever partout dans le monde. Nous pourrions nous montrer généreux en prêtant nos forces armées, en aidant financièrement, en distribuant des vivres et en apportant de l'aide humanitaire. Il y a des endroits comme la Birmanie, le Darfour et le Congo qui ont besoin d'aide. Il existe une multitude de problèmes en Afrique qui appellent ce genre d'interventions. Il y aura toujours du travail à faire.

Initiatives ministérielles

Je veux terminer en disant pourquoi je pense que la solution que les libéraux ont défendue si ardemment est acceptée par tant de gens. Premièrement, le gouvernement semblait à l'origine se trouver pris dans une guerre qui ne se terminerai jamais, sans aucune date de retrait prévue. Les conservateurs ont décidé de viser 2011 et d'envisager ce qu'on pourrait faire à ce moment-là. C'était une manière d'aborder la situation, mais je ne crois pas que c'était acceptable pour les Canadiens.

Je pense qu'il faut dire très clairement aux Canadiens que les libéraux ont réclamé et obtenu une date de retrait, soit 2011. En fait, l'engagement militaire et les combats que la population désapprouve se termineront en 2009. Cela n'est pas changé. Cela ne se produira plus par la suite, malgré ce que nous avons entendu plus tôt ce soir.

Je pense que nous avons trouvé une solution très positive. Les Canadiens s'occuperont, dans une large mesure, de la formation et du développement nécessaires pour atteindre l'objectif. Ce sera un effort équilibré, dans l'ensemble, sur lequel nous sommes tous d'accord, je pense.

Le président Kennedy a un jour fixé l'objectif d'envoyer quelqu'un sur la lune avant la fin de la décennie. Je pense que c'est ce qui a fait que les États-Unis ont réussi. Une date précise avait été fixée. Les gens ont travaillé beaucoup plus fort parce qu'ils visaient cet objectif précis.

Cela inspirera nos alliés de l'OTAN dans la formulation d'un plan afin que des innocents ne soient pas laissés sans protection à une époque où ils sont fragiles, alors qu'ils sont sur le point d'arriver à se prendre en mains. En ce sens, je pense que l'objectif que nous visons tous, soit l'établissement pour le peuple afghan d'une démocratie libre, autonome et capable de se protéger et de se renouveler, sera à notre portée.

• (2310)

L'hon. Peter MacKay (ministre de la Défense nationale et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, je constate que je suis d'accord avec mon collègue sur une bonne partie de ce qu'il vient de dire.

Il a parlé de l'intervenant précédent et il a dit qu'il était largement dans l'intérêt du Canada, sur le plan stratégique, d'être là-bas. Il a continué en expliquant quelques-unes des contributions bien concrètes du Canada, dont l'une des plus importantes consiste à témoigner, en Afghanistan, des valeurs et des principes défendus par le Canada.

Bien entendu, l'intervenant précédent a tenu des propos pitoyables. Quoi de plus pitoyable que des observations pédantes sur le ton faussement intellectuel du professeur qui prêche du haut de sa chaire, surtout lorsque l'auteur de telles observations se sauve ensuite hors de la Chambre? Mais je préfère changer de sujet.

J'aimerais revenir aux questions posées par le député au gouvernement, questions que nous avons entendues et auxquelles nous avons répondu, je crois, tout au long du présent débat et à diverses périodes des questions à la Chambre des communes.

En ce qui concerne la notification publique, l'OTAN suit très attentivement ce qui se passe dans chacun des pays membres. À de nombreuses occasions, j'ai pu parler au secrétaire général Jaap De Hoop Scheffer du débat qui a lieu au pays. Le gouvernement préfère attendre que le vote ait eu lieu sur la motion avant de communiquer publiquement les intentions du Canada.

En ce qui concerne l'échéance, qui serait soit en décembre 2011, soit en juillet 2011, elle a une incidence sur la question de la

notification, puisqu'il faudra remplacer les troupes en conséquence, au moment choisi. Il y a une différence de six mois entre juillet et décembre.

Pour ce qui est des 1 000 soldats, c'est un nombre qui est issu des recommandations du rapport Manley. Les membres du groupe dirigé par M. Manley ayant discuté de la question avec des experts civils et militaires, ils ont pu déterminer qu'il fallait ajouter, dans la province de Kandahar, un bataillon ou un groupe de combat, soit de 700 à 1000 soldats, pour stabiliser l'effort militaire. Quoi qu'il en soit, 2000 marines américains vont commencer à arriver ce mois-ci dans la province de Kandahar.

L'arrivée des renforts et du matériel supplémentaire devrait se faire conformément à l'engagement pris initialement et conformément au texte de la motion, c'est-à-dire d'ici février 2009. C'est à ce moment que les renforts et le matériel supplémentaire devraient être entièrement disponibles sur le terrain.

Enfin, pour ce qui est de la conformité aux exigences, il s'agit de créer des conditions qui rendront la mission plus sécuritaire et qui permettront d'accroître le travail humanitaire, le travail de reconstruction et le développement sur le terrain. Voilà qui constitue l'approche totale du gouvernement à l'égard de l'Afghanistan.

• (2315)

L'hon. Larry Bagnell: Monsieur le Président, je remercie le ministre pour ses réponses. À la Chambre des communes, nous n'obtenons pas souvent de réponses à nos questions. Le ministre a répondu directement et ses réponses me plaisent.

Je voudrais simplement confirmer certaines réponses qu'il a données à mes questions parce que celles-ci constituaient la partie la plus importante de mon discours et, à mon avis, la seule pierre d'achoppement sérieuse qui reste.

J'ai demandé au ministre quand le gouvernement donnerait un avis à l'OTAN. Le ministre a répondu que tout le monde savait bien que ce serait après notre vote. Je présume que le gouvernement, pour des raisons officielles, communiquera ce renseignement du domaine public à l'OTAN sous une forme officielle tout de suite après le vote.

J'ai demandé au ministre pourquoi nous avons changé la date de la fin de la mission, de février à juillet 2007. Le ministre a donné une réponse très rationnelle au sujet de la nécessité de troupes de remplacement et du délai nécessaire aux mouvements des troupes, ce qu'il connaît mieux que moi.

J'ai demandé pourquoi on avait choisi le chiffre de 1 000 militaires. Encore une fois, le ministre a donné une réponse très positive et réfléchie. Ce chiffre provient du rapport Manley et j'espère qu'une analyse a été faite.

Ma quatrième question portait sur le délai nécessaire pour satisfaire les conditions. Si l'OTAN ne fournissait pas les troupes et le matériel, quand dirions-nous que les conditions ne sont pas satisfaites? Le ministre a répondu directement février 2009.

Je n'ai pas saisi la totalité de la réponse à la dernière question. Que fait le Canada pour s'assurer qu'il respecte ses obligations internationales? Le ministre a peut-être répondu, mais je n'ai tout simplement pas entendu. S'il pouvait répéter sa réponse, ce serait merveilleux.

Le président suppléant (M. Andrew Scheer): Je permets au ministre de la Défense nationale de donner une brève réponse.

Initiatives ministérielles

L'hon. Peter MacKay: Monsieur le Président, très brièvement, je signale que le respect de nos obligations internationales est toujours un point central dans une mission comme celle-ci.

Pour ce qui est des prisonniers, plus précisément des prisonniers talibans, nous avons effectivement augmenté le nombre de visites de contrôle. Pour respecter la lettre et l'esprit de l'entente améliorée intervenue entre le Canada et le gouvernement de l'Afghanistan, nous rappelons aux Afghans, aussi clairement et aussi souvent que nécessaire et qu'humainement possible, leurs obligations en vertu de cette entente.

Ces visites de contrôle plus nombreuses comprennent notamment une formation plus intensive en ce qui concerne les méthodes d'interrogatoire. Nous consentons ces efforts dans le régime pénal pour en augmenter la capacité et nous obtenons des résultats à un rythme nettement plus rigoureux.

Comme dans tous les autres aspects de la mission, nous mettons énormément l'accent sur le respect de ces obligations internationales tant par l'Afghanistan que par le Canada évidemment.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, j'écoutais le député de Yukon appuyer la motion dont nous sommes saisis. J'aimerais qu'il commente la position du Bloc et du Nouveau Parti démocratique. Il est parfois utile d'examiner la position de l'opposition pour justifier et appuyer notre propre position concernant cette motion.

Le NPD et le Bloc demandent tous deux le retrait immédiat et unilatéral de nos militaires de l'Afghanistan. Cette position entraînera de deux choses l'une.

Ou bien nous retirons immédiatement de l'Afghanistan tous nos militaires, ainsi que tous nos diplomates et tous nos travailleurs humanitaires, et nous retournons à la politique isolationniste que de nombreux pays appliquaient au XIX^e siècle, et qui à mon avis constitue une fausse sécurité et donne un faux sentiment de sécurité, ou bien le NPD et le Bloc demandent le retrait unilatéral et immédiat de tous nos militaires d'Afghanistan, mais permettent que nos diplomates et nos travailleurs humanitaires restent en Afghanistan.

À mon avis, il serait naïf d'agir ainsi puisque cela entraînerait le massacre de nombreux innocents, tant des Afghans que des Canadiens, dans ce pays.

Le député de Yukon pourrait-il commenter la position adoptée par certains partis à la Chambre au sujet de cette motion, plus précisément la position selon laquelle nous devrions retirer unilatéralement et immédiatement nos militaires de l'Afghanistan?

• (2320)

L'hon. Larry Bagnell: Monsieur le Président, comme je le disais plus tôt, je vais me limiter à des observations qui vont dans le sens d'une solution positive. Je dirais toutefois que le Canada est présent dans un certain nombre de pays très dangereux, où nous avons des diplomates et des fonctionnaires responsables de l'aide internationale. Il n'est donc pas impossible de déployer des responsables de l'aide et des diplomates en Afghanistan, en particulier du fait qu'ils peuvent bénéficier d'une protection élargie.

Cependant, il y a quelque chose que je n'ai pas eu la chance de dire dans ni l'une ni l'autre de mes interventions. En effet, un certain nombre de mes électeurs remettent en question le rôle du Canada en Afghanistan. Ils remettent en question la raison pour laquelle nous y sommes. Ils remettent en question le type de résultats que nous y obtenons. Ils se demandent si nous n'aurions pas davantage de succès dans le cadre d'activités différentes.

Il faut espérer que mon intervention et les exemples de réalisations que fournissent les députés, de même que l'aperçu de la position libérale, que certaines personnes ne comprennent pas vraiment, montreront à l'évidence qu'il s'agit d'une solution positive.

Essayons donc de nous en tenir à cela. En effet, je pense que tous les partis à la Chambre doivent être solidaires, appuyer nos troupes et adopter une position positive. Cela contribuera à aider la population afghane. Nous ne laisserons pas les Forces canadiennes en Afghanistan indéfiniment. Les Canadiens n'ont pas le sentiment que le maintien à jamais de notre présence en Afghanistan serait l'utilisation la plus judicieuse de nos ressources.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de South Shore—St. Margaret's.

Je tiens tout d'abord à féliciter le premier ministre, le ministre de la Défense nationale et son secrétaire parlementaire, le ministre des Affaires étrangères et son secrétaire parlementaire, de même que la Chambre, des grands progrès réalisés par notre gouvernement depuis la création du groupe d'experts indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan.

Dans son rapport du 22 janvier, le groupe indépendant a souligné la nécessité pour le Canada de continuer à assumer sa responsabilité en matière de sécurité à Kandahar au-delà de février 2009, en mettant de plus en plus l'accent sur la formation des forces de sécurité nationale afghanes. Depuis que ces recommandations ont été faites, notre gouvernement a réalisé un consensus bipartite et a pris des mesures pour obtenir les 1 000 soldats nécessaires. Je m'attends à ce que le Canada défende sa position de façon énergique lors de la conférence de l'OTAN qui aura lieu bientôt.

Je suis fier de prendre la parole devant la Chambre ce soir pour appuyer une motion qui reflète directement les recommandations du groupe d'experts Manley et qui garantira la réussite de la mission canadienne en Afghanistan.

Je suis fier de constater que la Chambre reconnaît la nécessité de respecter nos obligations, tant à l'égard d'autres pays qu'à l'égard de la population afghane et de nos hommes et femmes en uniforme.

Notre gouvernement comprend l'importance de la mission afghane pour le respect de nos obligations et pour la défense de la réputation internationale du Canada. Cette mission a placé le Canada au premier rang en matière de diplomatie internationale et de renforcement des capacités, comme peu de nos missions récentes ont pu le faire, et elle a eu véritablement une envergure internationale.

Le Canada est en Afghanistan dans le cadre de la Force internationale d'assistance à la sécurité, qui est dirigée par l'OTAN et sanctionnée par les Nations Unies. Cette force compte quelque 43 250 soldats provenant de 38 pays, comme la Jordanie, la Suisse, Singapour, le Royaume-Uni, l'Australie, les États-Unis et la Roumanie. Nous sommes disposés à remplir nos obligations internationales, mais nous estimons qu'il est nécessaire de partager le fardeau avec nos alliés.

Le rapport Manley a proposé que notre engagement à rester en Afghanistan au-delà de 2009 soit rendu conditionnel à l'affectation d'un groupement tactique d'environ 1 000 soldats à Kandahar par nos alliés. Nous appuyons entièrement cette recommandation et nous estimons que cet accroissement des effectifs est nécessaire pour améliorer l'efficacité sur le terrain.

Initiatives ministérielles

Le premier ministre et d'autres députés clés du gouvernement s'emploient activement à obtenir des renforts à Kandahar. J'estime que nos alliés comprennent que certains de nos partenaires devront affecter davantage de troupes à Kandahar et ailleurs pour garantir la réussite de la mission de l'OTAN.

La réunion des ministres des Affaires étrangères qui a eu lieu à Bruxelles la semaine dernière était une étape essentielle en vue de l'établissement d'un partenariat à Kandahar et nous avons hâte au sommet de Bucarest, prévu le mois prochain, où d'autres progrès seront accomplis.

Notre engagement envers la communauté internationale est central, mais c'est plus qu'un engagement envers nos alliés. N'oublions pas pourquoi nous avons décidé de participer à la mission en Afghanistan. Cela fait des années que ce pays est déchiré par des conflits, la destruction et la pauvreté. L'alliance internationale détermine les conditions qui permettront à l'Afghanistan de jouir d'une paix et d'une sécurité durables.

La semaine dernière, nous avons eu l'honneur d'accueillir la visite officielle de six parlementaires afghanes au Canada. La Chambre accueille de nombreux visiteurs distingués, mais la différence avec ces dignitaires-là est que leur visite n'aurait pas été possible il y a quelques années à peine. Aujourd'hui, des femmes afghanes font partie d'un gouvernement représentatif et démocratique. Plus d'Afghans que jamais ont accès aux soins de santé et à l'éducation.

La Force internationale d'assistance à la sécurité aide à l'établissement d'un environnement plus sûr et plus stable favorable à la construction de routes, d'hôpitaux et d'écoles et à d'autres efforts de développement. Les avantages sont encourageants, mais les Afghans ont besoin d'une aide supplémentaire pour consolider ces progrès et les faire profiter à une plus grande part de la population.

Le rôle que joue le Canada dans tout cela n'est pas négligeable. Nos soldats sont dans une région où beaucoup de progrès ont été faits mais où il faut en faire plus pour assurer la sécurité, la stabilité et une meilleure qualité de vie. Le retrait des soldats canadiens de l'Afghanistan en 2009 ou, pire encore, maintenant, comme l'ont suggéré des députés d'en face, serait une solution facile face à l'adversité. Ce n'est pas la façon canadienne de faire les choses. Imaginez donc si nous nous étions retirés de la Première ou de la Seconde Guerre mondiale, si nous avions abandonné sur la plage Juno, lors de la bataille d'Angleterre ou sur la crête de Vimy!

Notre gouvernement estime que nous ne pouvons abandonner les Afghans, et nous ne les abandonnerons pas.

Notre troisième obligation fondamentale est envers les hommes et femmes en uniforme qui croient en cette mission. Les politiciens des deux partis leur ont demandé, en 2001, de prendre part à cette mission difficile mais extrêmement importante.

● (2325)

Depuis le premier déploiement majeur, au début de 2002, plus de 15 000 soldats canadiens ont foulé le sol afghan. Chaque jour, des Canadiens et des Canadiennes mettent leur vie en péril pour nous. Ils croient en la mission et en ce qu'ils apportent au peuple afghan, tout comme notre gouvernement. C'est pourquoi nous avons pris des mesures concrètes pour appuyer nos troupes.

Le premier ministre a annoncé le mois dernier que le gouvernement avait décidé de mettre de côté un financement stable et prévisible pour les Forces canadiennes en faisant passer de 1,5 p. 100 à 2 p. 100 l'augmentation annuelle automatique des dépenses consacrées à la défense. Conjugué à de l'équipement neuf

et modernisé, ce financement améliorera l'efficacité et la sécurité générales de nos troupes.

Mais soutenir nos troupes ne se limite pas à leur fournir du financement et de l'équipement. Il faut aussi leur donner la possibilité de continuer leur important travail à l'abri de l'ingérence de tierces parties.

Je félicite le Parti libéral d'avoir respecté les décisions opérationnelles de nos dirigeants militaires en Afghanistan, car ils sont les mieux placés pour comprendre les besoins et les tactiques qui garantiront notre succès. Notre gouvernement a toujours fermement défendu ce type d'indépendance et nous croyons que les décisions opérationnelles devraient être laissées entre les mains des commandants canadiens en campagne en Afghanistan.

La mission militaire n'est évidemment qu'un volet de la stratégie des trois D. Nos gains sur les plans de la diplomatie et du développement ont aussi été nombreux. Par exemple, l'aide du Canada a favorisé l'acquisition de compétences à la Cour suprême, au bureau du procureur général et à celui du ministre de la Justice. Notre aide a notamment contribué à la formation des juges, des procureurs, des défenseurs publics et des administrateurs de tribunaux, ainsi qu'à l'établissement d'un programme d'aide juridique.

Le Canada s'emploie à renforcer les capacités de la police nationale afghane et à améliorer le système carcéral. Nous voulons que le nouvel Afghanistan puisse efficacement maintenir l'ordre au sein de la population et puisse ramener la loi et l'ordre au pays et que les gens se sentent en sécurité dans leurs localités. Récemment, un million de dollars a été investi pour moderniser les installations carcérales.

Au début de 2007, le Canada a annoncé une contribution de 20 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan, qui aide à payer les salaires de la police nationale afghane. La contribution totale du Canada à ce fonds est de l'ordre de 30 millions de dollars et ce montant a payé le salaire de près de 65 000 agents et membres du personnel de la police nationale afghane. Le Canada a injecté plus de 50 millions de dollars dans le Programme de solidarité nationale, près de 20 000 conseils de développement communautaire ont été élus à l'échelle du pays et plus de 30 000 projets ont été approuvés par ces conseils jusqu'à présent.

Ce ne sont là que quelques gains réalisés au cours des six dernières années. Je suis sûr qu'avec les efforts supplémentaires et grâce à l'adoption de cette motion, l'Afghanistan en verra beaucoup d'autres.

Nous ne pouvons passer sous silence les nombreux progrès concernant les femmes. Celles-ci peuvent maintenant accéder à des soins de santé, s'instruire, voter et, comme nous l'avons vu la semaine dernière, siéger au Parlement. C'est pour ce genre de gains que nous voulons rester. C'est pour ce genre de gains que nous voulons lutter.

Initiatives ministérielles

J'ai trois filles et j'aimerais que les femmes de partout au monde, en particulier en Afghanistan, jouissent des mêmes possibilités, droits et privilèges que mes filles.

J'aimerais féliciter la Chambre encore une fois d'être parvenue à un consensus bipartite quant à l'avenir de la mission. Nous avons reconnu que nous ne pouvions pas et que nous n'allions pas abandonner nos obligations. La mission en Afghanistan est importante vu la réputation et les obligations internationales du Canada et compte tenu des engagements que nous avons pris à l'égard de la population afghane et, évidemment, de nos soldats.

Je prie tous les députés de voter en faveur de cette mission qui améliorera la cohérence et l'efficacité des efforts du Canada.

• (2330)

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, mon collègue a visé dans le mille. J'aimerais qu'il nous parle un peu plus de la place du Canada dans le monde. Ce que nous faisons en Afghanistan est évidemment très important et donne l'exemple aux autres pays.

Le député pourrait-il nous dire ce qu'il pense du leadership dont le premier ministre et le gouvernement font preuve sur la scène mondiale, quelle influence cela aura sur l'opinion qu'ont les autres pays du Canada et comment un rôle accru du Canada dans le monde pourrait profiter aux autres pays?

M. James Bezan: Monsieur le Président, il ne fait aucun doute que la réputation du Canada à l'étranger s'est énormément développée, ces dernières années, depuis que nous avons adhéré à la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan. Les gens nous prennent maintenant au sérieux lorsque nous parlons de questions qui sont importantes pour eux.

Je pense à ce qui s'est passé au Liban et à l'invitation de notre ministre des Affaires étrangères à participer au processus de paix et à parler de la façon d'en venir à un règlement. Je pense que, il y a dix ans, cela ne se serait pas produit, mais on nous perçoit maintenant comme un chef de file en matière d'affaires internationales.

Notre premier ministre n'a pas tardé à condamner les différents mouvements terroristes, comme le Hamas, le Hezbollah, les talibans et Al-Qaïda. Certains pays entendent bien affaiblir et éliminer tout cet activisme terroriste dans le monde et créer une paix et une sécurité réelles. Ils se tournent vers le Canada pour solliciter nos idées et aussi pour ce que nous pouvons faire, non seulement pour apporter de l'aide aux pays touchés et faciliter leur développement, mais aussi pour les aider à parvenir à un règlement pacifique.

L'hon. Peter MacKay (ministre de la Défense nationale et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, pour faire suite aux commentaires formulés par le secrétaire parlementaire au sujet du rôle de leadership assumé par le Canada et aux tâches plus exigeantes, si l'on peut dire, que nous avons effectuées, non seulement en Afghanistan mais dans d'autres parties du monde, et aux efforts que nous avons dû faire récemment pour évacuer les Canadiens du Liban au cours d'une période très instable, j'ajouterais que cela illustre bien à quel point le Canada a repris de la vigueur au cours des deux dernières années.

Je tiens à souligner tout particulièrement que les militaires canadiens ont finalement obtenu non seulement le matériel, les ressources financières et l'appui dont ils avaient besoin, mais également le respect que nous devons à nos soldats ainsi qu'un niveau élevé de gratitude et d'appréciation dont je n'avais moi-même jamais été témoin dans ma vie et vous non plus, probablement, monsieur le Président.

Mon collègue d'Edmonton, qui a passé une bonne partie de sa vie à représenter les Forces canadiennes et qui est une personne très habile et intelligente ayant consacré sa vie aux Forces armées, parle en toute connaissance de cause lorsqu'il nous présente la transformation qui s'est produite, surtout au cours des dernières années. Ses commentaires fort élogieux à l'égard de nos militaires leur confèrent toute la gloire voulu et traduisent la gratitude et l'affection que leur méritent leurs efforts, surtout quand on songe à l'énormité de la tâche qu'ils ont à accomplir en Afghanistan aujourd'hui.

Je me demande si mon collègue remarque ce genre de manifestations dans sa communauté, par exemple dans le cadre de rassemblements de gens vêtus de rouge, d'événements sportifs ou même de rencontres fortuites dans la rue ou des aéroports, les gens reconnaissant l'uniforme de nos soldats et de nos aviateurs et s'empressent de leur exprimer leur gratitude. Cela semble se produire souvent. Cela aurait dû se produire bien avant, mais nous pouvons quand même être fiers de ces marques de reconnaissance. Tous les jours dans les petites et les grandes villes du pays, nous voyons des gens manifester leur appui aux militaires canadiens.

• (2335)

M. James Bezan: Monsieur le Président, je remercie le ministre de la Défense nationale et notre premier ministre de faire savoir au reste du monde que le Canada est de retour. Nous revenons sur la scène internationale par la grande porte et les gens apprécient que nous ajoutions notre touche particulière à la table de négociation, où il est question de grands enjeux, que ce soit à l'OTAN, à l'ONU ou à l'occasion d'autres conférences spéciales sur l'avenir de la paix au Moyen-Orient.

De nombreux soldats et aviateurs vivent dans ma circonscription, qui est située près d'une base militaire à Winnipeg. Chaque fois que je les rencontre, ils tiennent à me dire: « Merci pour le respect que vous nous portez, merci de nous fournir le matériel nécessaire à nos tâches et merci de prendre notre entraînement très au sérieux. »

M. Gerald Keddy (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, je suis fier d'intervenir en faveur de la motion. J'estime que c'est vraiment la concrétisation de l'engagement que le gouvernement a pris à l'égard de la communauté internationale d'aider les gens qui cherchent à améliorer leurs conditions de vie. Par surcroît, elle illustre le fait que le gouvernement est disposé à relever de nouveaux défis.

Le rapport Manley indiquait entre autres qu'il fallait améliorer la communication avec les Canadiens au sujet de la mission en Afghanistan. Comme le premier ministre l'a indiqué, il ne sera jamais facile d'informer les Canadiens au sujet d'une question qui porte entre autres sur le sacrifice de nos braves soldats. Quoi qu'il en soit, l'ouverture et une meilleure communication sont des éléments importants. Les Canadiens méritent de comprendre pourquoi nous faisons les sacrifices qu'exige de nous le fait d'être de bons citoyens du monde et, à certains égards, c'est vraiment une question de respect envers les citoyens canadiens.

C'est également une question de respect envers nos soldats, notamment les braves Canadiens en uniforme qui ne sont pas rentrés d'Afghanistan. J'aimerais faire mention de deux de ces soldats en particulier.

Le soldat Richard Green a été tué en Afghanistan le 17 avril 2002. Il avait 21 ans et faisait partie du 3^e bataillon du régiment Princess Patricia Canadian Light Infantry. Il a grandi à Hubbards, une localité de ma circonscription, South Shore—St. Margaret's.

L'autre soldat à qui j'aimerais rendre hommage aujourd'hui est le caporal Paul Davis, qui était âgé de 28 ans. Il était originaire de Bridgewater, en Nouvelle-Écosse, et il est mort à Kandahar le 2 mars 2006.

On ne peut pas, à mon avis, prononcer à la légère le nom des soldats qui ne sont pas rentrés de leur mission en Afghanistan. J'ai dit qu'il faut le faire avec respect, et je le pensais vraiment. C'est donc avec respect que je mentionne ces deux noms. Quand on parle d'une partie du message du gouvernement, de notre rôle en Afghanistan et des missions que l'on confie à nos militaires, hommes et femmes, il faut utiliser le mot « respect ». Dans une partie du débat ce soir, il faut également parler de respect, respect envers cette institution qui est la nôtre, respect de la primauté du droit, respect de votre fonction, monsieur le Président, respect envers les autres députés, respect envers les autres personnes concernées par ce débat et, surtout, respect des points de vue différents.

Il est extrêmement important, en outre, de respecter la vérité tout en se respectant les uns les autres et en respectant les règles régissant nos débats. Nous sommes des députés. Il arrive que la ligne de démarcation se brouille, qu'on s'en approche dangereusement et même qu'on la franchisse. Il est cependant inexcusable que des députés sensés, intelligents et respectueux disent des faussetés à la Chambre. C'est pourtant ce qui s'est produit ce soir, lorsque le député d'Outremont nous expliquait que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord n'est pas une organisation de défense.

Je vais prendre un instant pour préciser, à l'intention du grand public qui a peut-être entendu les propos du député et cru qu'il disait vrai, que le Traité de l'Atlantique Nord dit ceci:

Les États parties au présent Traité, réaffirmant leur foi dans les buts et les principes de la Charte des Nations Unies et leur désir de vivre en paix avec tous les peuples et tous les gouvernements.

Il s'agit d'une organisation de défense ayant des visées pacifiques et qui ne menace de recourir à la force qu'en tout dernier recours. L'article dit ceci:

Les parties s'engagent, ainsi qu'il est stipulé dans la Charte des Nations Unies, à régler par des moyens pacifiques tous différends internationaux dans lesquels elles pourraient être impliquées, de telle manière que la paix et la sécurité internationales, ainsi que la justice, ne soient pas mises en danger, et à s'abstenir dans leurs relations internationales de recourir à la menace ou à l'emploi de la force de toute manière incompatible avec les buts des Nations Unies.

● (2340)

C'est très clair. Je ne crois pas que cela soit remis en question. Je ne vois pas comment on pourrait donner une autre interprétation de cette charte.

Je ne m'étendrai pas trop sur le sujet, mais voici ce que stipule l'article 2:

Les parties contribueront au développement de relations internationales pacifiques et amicales en renforçant leurs libres institutions, en assurant une meilleure compréhension des principes sur lesquels ces institutions sont fondées et en développant les conditions propres à assurer la stabilité et le bien-être. Elles s'efforceront d'éliminer toute opposition dans leurs politiques économiques internationales et encourageront la collaboration économique entre chacune d'entre elles ou entre toutes.

Initiatives ministérielles

Je crois vraiment qu'il n'y a rien à ajouter. Je ne crois pas qu'il y ait matière à soutenir que l'OTAN est une force agressive qui veut résolument mettre à feu et à sang l'Afghanistan et d'autres pays du monde.

Avant de poursuivre mon discours, j'aimerais faire un autre commentaire à propos du débat. Un de mes collègues a parlé plus tôt des grands rassemblements d'appui aux troupes.

Comme vous le savez, monsieur le Président, le Canada atlantique compte de bien des façons un nombre disproportionné de soldats en service. Nous sommes très fiers de ces Canadiens de l'Atlantique. Ces hommes et femmes, jeunes et moins jeunes aussi, ont trouvé de bonnes carrières dans l'armée et ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans ces carrières.

Je me suis rendu à Shelburne, en compagnie du ministre de la Défense nationale, pour un rassemblement avec les militaires. C'était une journée froide de novembre. Il pleuvait et il neigeait. Nous avons marché quelques coins de rue avec un bon groupe par ce temps peu clément. Nous n'avions cependant pas aussi froid que le corps de cornemuses et tambours de la GRC, dont les membres étaient vêtus de leurs kilts. Nous avons fini par nous rendre à la caserne de pompiers.

Plus de 600 personnes se sont entassées dans cette caserne. Neuf anciens combattants du comté de Shelburne qui ont servi en Afghanistan se trouvaient sur la scène avec nous, mais d'autres militaires de la région se trouvaient en Afghanistan ou en transit dans les deux directions. Cela témoigne bien de la représentation des Canadiens de l'Atlantique chez nos militaires.

La motion dont nous discutons aujourd'hui nous aidera à mieux communiquer aux Canadiens les progrès réalisés en Afghanistan et les mesures à prendre pour relever les défis. En fait, le gouvernement a pris l'audacieuse initiative de demander l'avis d'un groupe d'experts indépendant et non partisan sur le rôle futur du Canada en Afghanistan.

Qui l'eût cru? Nous le disons sur un ton un peu ironique, mais bien sincèrement, qui aurait cru qu'un gouvernement pouvait former un groupe d'experts indépendant pour étudier une question aussi cruciale pour le pays, puis qu'il pouvait se montrer disposé à écouter les recommandations de ce groupe?

Initiatives ministérielles

Je suis stupéfait que tous les partis représentés à la Chambre ne soient pas d'accord avec les conclusions du groupe d'experts indépendant. Le groupe Manley doit être félicité en particulier pour avoir établi magistralement le fondement stratégique et moral de la présence canadienne en Afghanistan. Par surcroît, M. Manley et ses collègues ont défini une voie à suivre pour obtenir le résultat escompté, et le gouvernement a pleinement accepté d'emprunter cette voie.

Je suis personnellement reconnaissant envers ces gens pour leur travail et j'ai hâte que nous puissions en cueillir les fruits. Le gouvernement a donné au groupe d'experts le mandat de produire un rapport public. Il ne s'agit pas d'un rapport secret que seuls le ministre de la Défense, quelques proches collaborateurs personnels et le premier ministre peuvent consulter. C'est un rapport public que tous les députés ont pu lire en prévision du débat de ce soir et de celui de demain soir. Les médias en ont beaucoup parlé et des experts de tout le pays en ont expliqué le contenu.

Il me reste une minute, et je ne sais pas ce que je vais en faire. Une minute, c'est très peu dans cette enceinte. Toutefois, je vais terminer en disant que, selon moi, ce débat a été bon pour le pays et que les Canadiens ont réagi favorablement aux conclusions du rapport. Voilà pourquoi nous discutons actuellement de cette motion, qui a pour but de mettre en oeuvre bon nombre de recommandations du rapport.

C'est une question difficile pour bien des gens. Il n'y a pas de moment où les députés prennent leur travail plus au sérieux que lorsqu'ils doivent se prononcer sur la prolongation de la mission en Afghanistan, comme nous allons le faire encore une fois.

• (2345)

Notre gouvernement a été le premier gouvernement à permettre un débat complet et ouvert sur cette question, ce qui constitue une victoire pour la démocratie.

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, j'ai beaucoup apprécié les observations du député. Il a mentionné le nombre disproportionné de Canadiens des provinces de l'Atlantique qui font partie des Forces canadiennes, ce dont ils devraient être très fiers.

Je prends un instant pour mentionner le cavalier Michael Hayakaze, le Canadien qui a été ramené, la semaine dernière, vers sa famille aimante et son pays reconnaissant. Le cavalier Hayakaze faisait partie du Lord Strathcona's Horse (Royal Canadian) d'Edmonton, une unité avec laquelle j'ai des liens particuliers. La devise de cette unité est « Persévérance ». Je pense que c'est justement de persévérance dont les Canadiens et le Canada doivent faire preuve dans la mission en Afghanistan, afin que le travail soit fait et qu'il soit bien fait.

J'aimerais que le député nous fasse ses observations non seulement sur les Canadiens de l'Atlantique, mais aussi sur certains Canadiens d'autres origines. Le cavalier Hayakaze est un Canadien d'origine japonaise. J'aimerais également entendre les observations du député sur la contribution des Canadiens de toutes les origines ethniques dans le conflit actuel et au sein des Forces canadiennes et du Canada en général.

M. Gerald Keddy: Monsieur le Président, je reconnais la contribution du soldat Hayakaze et le sacrifice suprême qu'il a fait au nom des Canadiens pour les Afghans. Nous ne devrions pas permettre qu'un sacrifice soit fait en pure perte. Nous avons l'obligation de maintenir le cap à long terme, pas à court terme, et de faire en sorte que l'Afghanistan redevenue un pays pacifique, démocratique et ouvert, comme il est capable de l'être.

Par respect pour les 80 Canadiens, soldats et diplomates, qui ont perdu la vie en Afghanistan, je dirai que le vote le plus difficile pour moi a été le premier vote sur la mission en Afghanistan. Je n'ai eu aucun doute sur la position que je prendrais. Je savais qu'il y avait une raison pour laquelle mon grand-père avait participé à la Première Guerre mondiale et mon père à la Seconde Guerre mondiale, et je savais quelle position je prendrais. Je ne crois pas qu'un seul député dans cet endroit se soit levé et ait voté en faveur de la mission en Afghanistan sans savoir à quel danger nous exposons nos militaires. Je voue un grand respect aux militaires de l'armée de terre, de l'armée de l'air et de la marine, qui acceptent de courir ces risques.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député de South Shore—St. Margaret's pour son appui à la motion.

Il est important de rappeler aux Canadiens pourquoi nous sommes en Afghanistan. Nous sommes là-bas pour nous assurer qu'un gouvernement qui est ami avec des organisations comme Al-Qaïda ne revienne pas au pouvoir et ne fournisse pas un refuge à ces organisations de façon à leur permettre de former des terroristes, de planifier leurs attaques et de menacer nos intérêts ici au Canada. C'est la raison pour laquelle nous sommes en Afghanistan.

Il est également important de rappeler aux Canadiens que la province dans laquelle nous nous trouvons actuellement, celle de Kandahar, est celle où les talibans se sont soulevés au début des années 1990 après le départ des troupes soviétiques afin de prendre le contrôle du gouvernement afghan et d'établir leur propre gouvernement brutal et totalitaire. Nous ne sommes pas seulement en Afghanistan pour protéger nos intérêts. Nous sommes dans la région de l'Afghanistan où nos intérêts ont été mis en si grave péril lors des événements de 2001. C'est la raison pour laquelle nous sommes là-bas, et je crois que tout le reste, franchement, est secondaire. C'est pourquoi il est important que le Canada poursuive sa mission.

Comme je l'ai déjà dit, tout parti qui laisse entendre que nous pouvons nous retirer unilatéralement et retirer unilatéralement nos militaires de l'Afghanistan tout en respectant nos engagements multilatéraux et nos autres engagements dans le monde — en respectant notre engagement à l'égard du développement et de la diplomatie — est, à mon avis, complètement naïf.

• (2350)

M. Gerald Keddy: Monsieur le Président, à mon avis, un retrait unilatéral serait un acte tout à fait inadmissible. Les Afghans seraient complètement vulnérables. Si le Canada et les autres pays se retirait, les Afghans seraient vulnérables aux forces extérieures. Ce serait le massacre absolu.

J'aimerais profiter des 15 secondes qu'il me reste pour nous rappeler pourquoi nous sommes là-bas. Il semblerait, à écouter les députés du Bloc et du NPD, qu'aucun citoyen canadien n'est mort dans les tours jumelles. La réalité, c'est que des Canadiens y sont morts. Ce n'était pas seulement un attentat contre les États-Unis. C'était un attentat contre de nombreux pays du monde. C'était un attentat contre la démocratie et contre tout ce que défend le Canada depuis 1867.

Si nous devons défendre quelque chose, si nous devons nous battre pour quelque chose, battons-nous pour la liberté et pour la démocratie sur cette planète.

M. Laurie Hawn: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je pense que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour considérer qu'il est minuit.

Initiatives ministérielles

Le président suppléant (M. Andrew Scheer): Malheureusement, conformément à un ordre adopté plus tôt, nous ne pouvons demander le consentement unanime, mais si aucun autre député ne souhaite prendre la parole, cela reviendra au même.

Reprise du débat. Comme aucun autre député ne souhaite intervenir, conformément à l'ordre adopté le jeudi 6 mars 2008, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain, à 10 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 23 h 53.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 10 mars 2008

INITIATIVES PARLEMENTAIRES		
Le Code criminel		
Projet de loi S-203. Étape du rapport	3823	
Décision de la présidence		
Le Président	3823	
Motions d'amendement		
Mme Nash	3823	
Motions n ^{os} 1 et 2	3823	
M. Holland	3824	
M. Sorenson	3825	
M. André	3827	
M. Comartin	3828	
M. Wilfert	3829	
M. Siksay	3830	
INITIATIVES MINISTÉRIELLES		
Les travaux des subsides		
Motion de l'opposition — L'Afghanistan		
M. Wilfert	3830	
Motion	3830	
M. Miller	3833	
M. Bernier	3834	
M. Bachand	3835	
M. Dewar	3835	
Mme Oda	3836	
M. Vincent	3837	
M. Siksay	3837	
Mme Thibault (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques)	3837	
M. Bachand	3838	
M. Hawn	3841	
M. Lessard	3841	
M. Hawn	3841	
Mme Gagnon	3842	
Mme McDonough	3842	
M. Hawn	3844	
M. Lessard	3845	
DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS		
Le lac Simcoe		
M. Brown (Barrie)	3845	
L'école secondaire du district de Timiskaming		
M. Rota	3845	
Le caucus du plein air		
M. Crête	3845	
L'environnement		
M. Siksay	3846	
La Médaille de la bravoure		
M. Stanton	3846	
Mohamed Kohail		
M. Patry	3846	
La Garde côtière auxiliaire canadienne		
M. Keddy	3846	
La Maison au Diapason		3846
M. Ouellet		
L'infrastructure		3847
M. Khan		
Le Tibet		3847
M. Bagnell		
La Fiducie nationale pour le développement communautaire		3847
M. Petit		
Le budget		3847
M. Angus		
Le gala des Jutra		3848
M. Proulx		
Le gala des Jutra		3848
Mme Guay		
Les visas de visiteur		3848
M. Wrzesnewskij		
La garde d'enfants		3848
M. Warkentin		
L'accès à Radio-Canada		3848
Mme Thibault (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques)		
QUESTIONS ORALES		
L'éthique		
M. Dion	3849	
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	3849	
M. Dion	3849	
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	3849	
M. Dion	3849	
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	3849	
M. Ignatieff	3849	
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	3849	
M. Ignatieff	3849	
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	3849	
M. Duceppe	3849	
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	3850	
M. Duceppe	3850	
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	3850	
M. Duceppe	3850	
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	3850	
Le commerce international		
M. Layton	3850	
M. Van Loan	3850	
M. Layton	3850	
M. Van Loan	3851	
L'éthique		
Mme Jennings	3851	
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	3851	
Mme Jennings	3851	

M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam).....	3851	M. Angus.....	3855
M. Dryden.....	3851	M. Strahl.....	3856
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam).....	3851	Mme Neville.....	3856
M. Dryden.....	3851	M. Strahl.....	3856
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam).....	3852		
Les langues officielles		Le budget	
Mme Lavallée.....	3852	M. Dykstra.....	3856
Mme Verner.....	3852	M. Flaherty.....	3856
Mme Lavallée.....	3852		
Mme Verner.....	3852	Les fêtes du 375^e de Trois-Rivières	
		Mme Brunelle.....	3856
		Mme Verner.....	3856
L'industrie cinématographique			
M. Malo.....	3852	Les sciences et la technologie	
Mme Verner.....	3852	Mme Nash.....	3856
		M. Carrie.....	3856
La condition féminine			
Mme Deschamps.....	3852	L'éthique	
Mme Verner.....	3852	M. Dion.....	3857
		M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam).....	3857
Les relations canado-américaines			
Mme Barnes.....	3852	L'agriculture	
M. Bernier.....	3853	M. Easter.....	3857
Mme Barnes.....	3853	M. Ritz.....	3857
M. Bernier.....	3853		
M. Bains.....	3853	Présence à la tribune	
M. Bernier.....	3853	Le Président.....	3857
M. Bains.....	3853		
M. Bernier.....	3853	Le Jour du Commonwealth	
		Le Président.....	3857
L'environnement			
M. Wallace.....	3853		
M. Baird.....	3853	AFFAIRES COURANTES	
M. Mulcair.....	3853	Réponse du gouvernement à des pétitions	
M. Baird.....	3853	M. Lukiwski.....	3857
M. Layton.....	3853		
M. Baird.....	3854	Les comités de la Chambre	
		Citoyenneté et immigration	
		M. Doyle.....	3857
		Langues officielles	
		M. Rodriguez.....	3858
L'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec			
M. Rodriguez.....	3854	La Loi sur la gestion des finances publiques	
M. Gourde.....	3854	M. Warkentin.....	3858
M. Rodriguez.....	3854	Projet de loi S-201. Première lecture.....	3858
M. Gourde.....	3854	Adoption de la motion; première lecture et impression du projet de loi.....	3858
Les relations fédérales-provinciales			
Mme Ratansi.....	3854	Pétitions	
M. Flaherty.....	3854	Les fiducies de revenu	
Mme Ratansi.....	3854	M. Szabo.....	3858
M. Flaherty.....	3854	Le projet de loi C-482	
		Mme Gagnon.....	3858
Le Kosovo		L'impôt	
Mme Barbot.....	3855	Mme Charlton.....	3858
M. Bernier.....	3855	L'indice des prix à la consommation	
Mme Barbot.....	3855	Mme Charlton.....	3858
M. Bernier.....	3855	Les prêts étudiants	
		Mme Marleau.....	3858
Les arts et la culture			
M. Silva.....	3855	Questions au Feuilleton	
M. Toews.....	3855	M. Lukiwski.....	3859
L'environnement		INITIATIVES MINISTÉRIELLES	
M. Harvey.....	3855	Travaux des subsides	
M. Baird.....	3855	Motion de l'opposition—L'Afghanistan	
		Motion.....	3859
Les affaires autochtones		M. Siksay.....	3859
M. Angus.....	3855		
M. Strahl.....	3855		

M. Proulx.....	3860	M. Karygiannis.....	3888
M. MacKay.....	3860	M. Jaffer.....	3888
Mme McDonough.....	3861	M. Del Mastro.....	3890
M. Fast.....	3862	M. Hill.....	3890
Mme Jennings.....	3862	M. Lee.....	3890
M. MacKay.....	3863	Mme McDonough.....	3891
Mme Thibault (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques).....	3863	M. Hawn.....	3892
M. MacKay.....	3864	M. Maloney.....	3892
M. Hawn.....	3866	M. Hill.....	3893
M. Cullen (Etobicoke-Nord).....	3866	M. Karygiannis.....	3894
M. Day.....	3866	M. Obhrai.....	3896
M. Cullen (Etobicoke-Nord).....	3868	M. Bevington.....	3896
Mme McDonough.....	3868	Mme Davies.....	3897
M. Rota.....	3869	M. Hill.....	3899
Mme Yelich.....	3870	M. Hawn.....	3900
M. Fast.....	3870	M. Telegdi.....	3901
M. Cullen (Etobicoke-Nord).....	3871	M. Obhrai.....	3902
M. Fast.....	3872	M. Del Mastro.....	3902
M. Sorenson.....	3872	M. St. Denis.....	3903
Mme Barbot.....	3873	M. Chong.....	3904
M. Hawn.....	3875	M. Wallace.....	3904
M. Marston.....	3876	M. Bevington.....	3906
M. Fast.....	3876	M. Manning.....	3906
M. Ouellet.....	3876	M. MacKay.....	3908
M. Bagnell.....	3877	M. Atamanenko.....	3908
M. Hill.....	3878	M. Atamanenko.....	3908
M. Murphy (Charlottetown).....	3878	M. Chong.....	3911
M. Hawn.....	3879	M. Obhrai.....	3912
M. Hill.....	3879	M. Rajotte.....	3912
M. Obhrai.....	3880	M. Del Mastro.....	3912
M. Cannis.....	3881	M. Mulcair.....	3913
M. Hawn.....	3882	M. Hawn.....	3915
M. Cannis.....	3883	M. Keddy.....	3916
M. Hill.....	3884	M. MacKay.....	3916
M. Cannis.....	3884	M. Bagnell.....	3916
Motion de l'opposition — Les changements climati- ques		M. MacKay.....	3919
Motion.....	3885	M. Chong.....	3920
Rejet de la motion.....	3886	M. Bezan.....	3920
L'Afghanistan		M. Hawn.....	3922
Motion.....	3886	M. MacKay.....	3922
Mme Yelich.....	3886	M. Keddy.....	3922
M. Szabo.....	3887	M. Hawn.....	3924
		M. Chong.....	3924

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En case de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Téléphone : (613) 941-5995 ou 1-800-635-7943

Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757

publications@tpsgc.gc.ca

<http://publications.gc.ca>

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies or the English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services

Public Works and Government Services Canada

Ottawa, Ontario K1A 0S5

Telephone: (613) 941-5995 or 1-800-635-7943

Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757

publications@pwgsc.gc.ca

<http://publications.gc.ca>